VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'ANNÉE 1942

Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1943

GENÈVE
IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1943

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1942

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1942.

Dans le compte rendu financier et le rapport à l'appui qui vous sont présentés d'autre part, sont traitées les questions financières.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de 1942, et, par conséquent, du compte rendu financier de cette même année. Les délibérations prises par le Conseil municipal sont rappelées succinctement au chapitre premier, sous la rubrique II *Conseil municipal ;* les textes complets de ces délibérations figurent dans le « Mémorial » de ce Corps.

Genève, mars 1943.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif élu les 20-21 mai 1939, composé de MM. Henri SCHOENAU, Jules PENEY, Jean UHLER, Emile UNGER et Marius NOUL, a renouvelé comme suit son bureau, le 29 mai, pour l'année législative 1942-1943 :

Président : M. Henri SCHOENAU
Vice-président : M. Jean UHLER.

M. le conseiller administratif J. PENEY a été désigné par arrêté du Conseil d'Etat du 23 juin, au nombre des représentants des pouvoirs publics au Conseil d'administration de la C.G.T.E., période du 1er avril 1942 au 31 mars 1945.

M. le vice-président J. UHLER et M. le conseiller E. UNGER représentent le Conseil administratif dans le comité de la Fondation A.-A. Carfagni.

M. le conseiller administratif J. PENEY a été désigné pour représenter le Conseil dans la commission consultative de l'Office central de l'économie de guerre instituée par le Conseil d'Etat.

Le Groupement des Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines s'est réuni à l'Hôtel municipal, le jeudi 30 avril, pour examiner les projets de la Ville de Genève relatifs à l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, en ce qui concerne :

a) l'aide aux familles de militaires dans le besoin (en période de congé) ;

b) l'octroi d'allocations aux habitants remplissant les conditions dites « de gêne ».

Une deuxième séance a eu lieu sur le même objet, le lundi 11 mai au Service social de la Ville, en présence de M. le vice-président du Conseil d'Etat A. Pugin et de M. W. Martin, président de l'association des maires des communes rurales du canton de Genève.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Par arrêté, en date du 20 février, le Conseil d'Etat a abrogé l'article 36 de l'arrêté du 27 juin 1934, aux termes duquel la Ville et les communes du canton étaient tenues de rembourser au Département du travail, de l'hygiène et de l'assistance publique le 20 % des dépenses faites pour les chômeurs domiciliés sur leur territoire.

En conséquence, et d'accord avec le Département des finances, le Conseil administratif a fait disparaître cette participation de la Ville dans le budget de 1942.

Par contre, la Ville de Genève prend à sa charge une somme de fr. 500.000.— à titre de participation à l'aide pour la vieillesse, correspondant à 5 ct. additionnels imposés aux contribuables de la Ville.

Le Conseil administratif a eu différents entretiens avec le Conseil d'Etat ou avec des représentants de l'autorité cantonale, au sujet de questions intéressant les deux administrations ; les objets suivants ont notamment était traités : *application de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, sur la participation financière de la Confédération aux œuvres de secours en faveur des personnes dans la gêne* (voir l'article Bureau du loyer de mobilisés, p. 14, et le chapitre III Service social) ; *manifestations diverses prévues en 1942 ; situation financière de la Caisse d'assurance du personnel des administrations de la Ville, des Services industriels et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale ; restriction de la consommmation du gaz dans les ménages ; augmentations des pensions des*

petits retraités ; allocations de renchérissement au personnel régulier et temporaire ; construction de nouveaux abattoirs ; organisation des promotions civiques destinées aux jeunes citoyens suisses de 20 ans ; répartition des travaux et commandes de la Confédération.

D'autre part, les rapports du Conseil administratif avec les autorités fédérales ont eu plus spécialement pour objet *le projet d'organisation à Genève, en 1942, d'une exposition rétrospective d'art suisse* et *l'application des mesures prescrites en matière de D.A.P. (circulation des voitures et du public en cas d'alerte et obscurcissement).*

Règlements municipaux

Le Conseil administratif a prix les décisions suivantes en ce qui concerne les dispositions réglementaires :

13 janvier. — Nouveau tarif pour les convois et fournitures du service des pompes funèbres.

13 janvier. — Adjonction au règlement des abattoirs, du 1er mai 1903, d'un article 24 *bis*. Approbation de l'autorité cantonale, du 27 janvier 1942.

10 mars. — Règlement du concours pour la médaille du IIme millénaire de Genève.

12 juin. — Perception de nouvelles taxes à l'abattoir, conformément aux dispositions de l'instruction N° 20 de la section du ravitaillement en viande de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation aux inspecteurs des viandes et aux boucheries et charcuteries, concernant le contingentement des abatages en juin 1942.

21 juillet. — Tarif pour le séchage des fruits et des légumes par le service de séchage de la Ville de Genève.

22 septembre. — Dérogation à l'article 33 du statut du personnel, du 18 novembre 1935, en ce qui concerne le paiement des traitements et salaires des fonctionnaires et employés pendant les périodes d'instruction militaire en temps de guerre.

24 novembre. — Adjonction au 2me paragraphe de l'article 4 du règlement des marchés, du 9 juin 1933, en ce qui concerne l'horaire des marchés de gros. Transfert de ce marché, pendant la dite période, au palais des Expositions. Approbation du Conseil d'Etat, du 27 novembre 1942.

18 décembre. — Modification à l'article 76 du règlement des cimetières, du 15 juin 1928. L'approbation du Conseil d'Etat n'est pas encore intervenue.

Services municipaux

Messieurs les chefs de services de l'administration municipale ont été avisés, en date du 25 janvier 1942, que le Conseil administratif a décidé de supprimer l'usage des radiateurs et poêles électriques dans tous les services de l'administration qui disposent d'un autre moyen de chauffage. Cette décision a été prise en conformité de l'ordonnance du Conseil fédéral du 3 novembre 1941 (N° 16) et en suite des mesures imposées par la direction des Services industriels de Genève. Le service des bâtiments a été chargé du contrôle de cette décision ; il a été autorisé, suivant les cas, à retirer les appareils qui appartiennent à la Ville. L'usage d'appareils personnels n'est pas non plus autorisé.

D'autre part, un certain nombre de mesures sont intervenues au début du mois de novembre, en vue de réduire la consommation de l'électricité dans les bureaux de l'administration de 15%, comme cela avait été demandé dans une ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail. De même que les chefs de services de l'administration, les concierges des écoles ont reçu des recommandations orales à ce sujet.

En attendant le chauffage de tous les locaux, dès le 1er décembre, il a fallu prévoir des dispositions spéciales, étant donnée la position difficile d'employés occupés dans des locaux très froids au commencement du mois de novembre.

A l'instar des mesures prises en Suisse alémanique par toutes les administrations fédérales, cantonales et communales, et à Genève par toutes les banques, une partie des compagnies d'assurances, Croix-Rouge et Office central d'économie de guerre, le Conseil administratif avait proposé, au mois de décembre, à l'autorité cantonale d'appliquer uniformément dans les administrations

cantonale et municipale l'horaire qui avait été adopté l'hiver précédent, en vue de réaliser une économie de combustible appréciable. L'autorité cantonale n'ayant pas donné son approbation et les Services industriels de Genève ne fermant pas le samedi matin, le Conseil administratif a renoncé à l'application de ce projet.

L'horaire normal de travail, soit de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., samedi après-midi fermé, a été remis en vigueur dès le lundi 2 mars 1942.

Les mêmes dispositions que l'an dernier ont été adoptées en ce qui concerne le samedi de Pâques (fermeture des services municipaux le samedi 4 avril, à l'exception des services de l'état civil, des pompes funèbres, des halles et marchés et du poste central du service du feu ; une autre demi-journée de congé a été accordée au personnel n'ayant pu prendre congé ce matin-là).

L'horaire d'été a été appliqué du lundi 13 juillet au samedi 29 août ; l'horaire normal est entré en vigueur à partir du lundi 31 août sans changement durant l'hiver, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

A l'exception des services où une permanence est nécessaire, les bureaux et chantiers de l'administration municipale ont été fermés toute la journée les vendredi 25 et samedi 26 décembre, ainsi que du jeudi 31 décembre 1942 au samedi 2 janvier 1943 inclus.

Le personnel qui n'a pas pu prendre congé pour raison de service a eu droit à d'autres jours en remplacement.

En ce qui concerne l'application des dispositions par lesquelles des allocations de renchérissement sont accordées au personnel de l'administration municipale, il a été précisé, le 30 janvier 1942, que l'on doit se baser sur le traitement initial. Pour le personnel marié, ces allocations doivent servir à compléter ce traitement, jusqu'à fr. 4.500.—.

Le Conseil administratif a décidé de fixer, à dater du 1er mai, le salaire journalier des employés temporaires de bureau ayant moins d'une année de service, à fr. 14.— pour les employés mariés ou ayant une charge de famille complète ; fr. 12.— pour les célibataires ou les femmes ayant une charge de famille complète et fr. 10.— pour les femmes sans charge de famille.

Le salaire des manœuvres engagés par les services municipaux, à titre de supplémentaires, a été fixé, le 5 juin, à fr. 1,56 à l'heure.

Faisant application des dispositions du statut du personnel (art. 19), le Conseil a accordé, le 31 juillet, une majoration de 20% sur son salaire au personnel affecté aux travaux de séchage des fruits et légumes pour les travaux de nuit, en raison de la nécessité de la présence en permanence de ce personnel.

Le Conseil municipal a voté, le 20 octobre, un arrêté modifiant celui du 22 décembre 1941, en ce qui concerne les allocations extraordinaires pour renchérissement du coût de la vie, à verser au personnel régulier de l'administration municipale, à partir du 1er octobre 1942.

Dans sa séance du 23 octobre, le Conseil administratif a décidé d'accorder, dès le 13 octobre, des allocations de renchérissement de vie au personnel temporaire (employé) *ayant moins d'une année de service*, en sus des salaires de base de fr. 10.— par jour pour les femmes et fr. 12.— pour les hommes.

Ces allocations sont calculées comme suit :

Fr. 1,50 par jour pour les femmes et hommes célibataires, sans charge de famille.

Fr. 1,50 par jour pour les hommes mariés, dont le conjoint réalise un gain supérieur à fr. 50.— par mois.

Fr. 3,— par jour pour les femmes et hommes avec charge de famille et les hommes mariés dont le conjoint ne réalise pas la somme susindiquée.

Plus fr. 0,80 par jour et par enfant au-dessous de 20 ans.

Le 13 octobre, le Conseil administratif a décidé d'accorder aux porteurs à la course du service des pompes funèbres et cimetières le 50% de l'allocation de renchérissement de vie qui est allouée au personnel régulier de l'administration municipale. Cette décision, appliquée avec effet rétroactif au 1er octobre, est basée sur le fait qu'en moyenne les porteurs à la course consacrent la moitié de leur temps au service de la Ville.

Le 30 octobre, le Conseil a décidé d'allouer, dès le 13 octobre, les allocations de vie chère suivantes au personnel supplémentaire ouvrier, pour 1942-1943 :

mariées et célibataires, avec charge, comptant une année de service.	salaire de base h.	fr.	1,52	= alloc.	0,28
mariés, comptant moins d'une année de service.	» »	fr.	1,52	= »	0,13
célibataires	» »	fr.	1,39	= »	0,22

En dérogation à l'art. 33 du statut du personnel, le Conseil a pris la décision suivante, le 22 septembre :

« Eu égard au temps de guerre et à l'obligation dans laquelle des employés et fonctionnaires de l'administration municipale peuvent être tenus d'accomplir des écoles d'instruction pour acquérir un grade supérieur à celui de sous-officier supérieur, leur traitement ou salaire sera payé intégralement à ces fonctionnaires et employés pendant ces périodes d'instruction ».

Cette mesure n'est applicable que pour le temps de guerre et le Conseil administratif la rapportera dès la mobilisation générale ou partielle terminée.

Par analogie à la mesure prise l'an dernier, le Conseil a décidé que les ouvriers supplémentaires qui ne travailleront pas le 26 décembre 1942 et le 2 janvier suivant, recevront, pour ces deux jours, un salaire d'une demi-journée.

En date du 22 janvier, le Conseil administratif a décidé que tout le personnel des services économiques de guerre, comme aussi celui qui est engagé pour remplacer du personnel régulier mobilisé et qui est payé sur frais de mobilisation n'est pas soumis à l'application de l'article 43 du statut du personnel (obligation de faire partie de la Caisse d'assurance en qualité de déposant).

Le 15 avril, le Conseil administratif a fait connaître à MM. les chefs de services de l'administration municipale la décision qu'il a prise de faire exercer un contrôle en ce qui concerne la situation régulière à l'égard de l'assurance-chômage obligatoire du personnel occupé temporairement dans les différents services municipaux, ainsi que des chômeurs engagés par les entrepreneurs travaillant pour le compte de la Ville de Genève. L'ordre de service N° 142 indique les mesures qui doivent être prises pour l'application de cette décision à *l'égard du personnel occupé temporairement par la Ville* et pour *le personnel occupé par les entrepreneurs travaillant pour le compte de la Ville.*

Le Conseil administratif a décidé, le 11 août, de charger M. le Dr Fermaud de fonctionner provisoirement comme médecin-conseil de la Ville en remplacement de M. le Dr H. Jacquet.

Le Conseil administratif a fait remettre un exemplaire du mémorial de la séance commémorative du centenaire du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de Genève à tout le personnel de l'administration municipale.

La direction des cours commerciaux du soir a fait parvenir, à l'intention du personnel de l'administration municipale, comme chaque année, les programmes complets des cours du soir organisés par l'Association des commis et les cours réunis.

Des employés de certains services municipaux ont été désignés pour suivre à Montreux un cours organisé, en automne, par l'Institut de Saint-Gall sur des questions d'ordre financier.

Une répartition de pommes de terre des cultures maraîchères de la Ville a été faite au personnel de l'administration municipale, au mois de septembre, en tenant compte notamment du nombre de personnes en ménage et de la qualité de propriétaire ou de locataire de terrains de culture de l'intéressé.

Fêtes et cérémonies

Voici quelques-unes des principales manifestations et cérémonies organisées par les autorités et celles auxquelles elles ont été associées :

28-29 janvier. — Visite des rédacteurs des principaux journaux de la Suisse romande ; reçus à La Grange par les autorités genevoises, ils assistent, le soir, au concert de l'Orchestre de la Suisse romande au Grand Théâtre.

31 janvier. — Réception au foyer du Grand Théâtre des participants à la rencontre franco-suisse de basketball « Grenoble-Genève ».

19 février. — Réception à l'hôtel municipal en présence de M. le ministre Luigi CORTESE, consul général d'Italie, de la délégation de l'équipe italienne de boxe, présentée par la Fédération suisse de boxe.

4 avril. — Réception au Palais Eynard de MM. les membres du « Locarno F. C. ».

15 avril. — Réception par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif des participants au cours d'hygiène mentale de l'enfance, au Palais Eynard.

20 avril. — Réception au Palais Eynard de M. le consul d'Espagne à Genève et de l'équipe nationale espagnole de football, de passage à Genève, à son retour de Milan.

24 avril. — Réception par les autorités genevoises, dans les salons de l'hôtel de la Paix, de M. le colonel PETITPIERRE, commandant de la 1re Division, de passage à Genève pour assister au défilé du régiment d'infanterie 3.

26 avril. — Réception à La Grange de MM. les gymnastes de la Fédération française du Sud-Est, participant au 2me match de gymnastique artistique contre une sélection de gymnastes de notre ville. Le Conseil administratif était représenté au comité d'honneur de cette manifestation organisée au bénéfice du comité international de la Croix-Rouge.

1er mai. — Réception par les autorités genevoises au foyer du Grand Théâtre, à l'issue du concert donné par M. Pabbo CASALS en faveur de l'Œuvre de la Croix-Rouge internationale.

2 mai. — Réception dans les salons du Palais Eynard des participants à la rencontre franco-suisse de basketball.

7 mai. — Séance commémorative à l'Athénée du 75e anniversaire du Bureau central de bienfaisance. M. le conseiller UHLER représente le Conseil administratif.

12 mai. — Séance commémorative du centième anniversaire du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de Genève, dans la salle des séances du Grand Conseil (voir article spécial, page 21).

18 mai. — Séance d'information des autorités genevoises à La Grange, concernant le IIe millénaire de Genève, à la suite de la visite de la Galerie des Beaux-Arts, au Musée d'art et d'histoire.

24 mai. — Réception au Palais Eynard des participants au tournoi de football des corps de police de Bâle, Berne, Tessin, Zurich et Genève.

1er juin. — Exposition rétrospective *Genève à travers les âges ;* visite organisée en l'honneur des membres des commissions du Musée et des personnes qui, par leur prêt, ont aimablement collaboré à la parfaite présentation de cette exposition dont le vernissage a eu lieu officiellement le lendemain, sous la présidence de M. le conseiller M. NOUL, délégué aux beaux-arts.

2 juin. — Représentation du *Jeu du feuillu* de Jaques-Dalcroze, à la Réformation. Le Conseil administratif était représenté par M. le président H. SCHOENAU à cette représentation à laquelle les autorités genevoises avaient invité le personnel des bureaux fédéraux nouvellement installés à Genève et leur famille.

5 juin. — Réception par le Conseil administratif au Palais Eynard des participants à la conférence des Offices du travail de Suisse occidentale, puis avec le Conseil d'Etat des participants au Congrès centaire national.

7 juin. — Inspection trisannuelle du Service de secours contre l'incendie et divers, suivie à 11 h. d'une réception dans les salons du Palais Eynard.

11 juin. — Dîner offert à La Grange à MM. les membres du comité central de la Société suisse des sapeurs-pompiers.

13 juin. — Réception par les autorités genevoises des participants à l'assemblée générale de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, dans les locaux de la faculté des sciences économiques à la Bibliothèque publique et universitaire.

15 juin. — Déjeuner offert par les autorités genevoises à La Grange à MM. les membres du comité suisse de la Fête nationale.

18 juin. — Le Conseil administratif se fait représenter par M. le vice-président UHLER au déjeuner offert par le Conseil d'Etat en l'honneur de S. A. la princesse de Monaco, à La Grange.

19 juin. — Réception des participants à la conférence des directeurs d'affaires sanitaires, au Palais Eynard.

20 juin. — Visite des nouveaux bâtiments de Vessy (pavillon Charles Galland).

20 juin. — Inauguration de l'Exposition d'art appliqué de la Chine et du Japon, au Musée d'ethnographie.

28 juin. — Fête des écoles primaires de la Ville de Genève.

29 juin. — Déjeuner offert à La Grange à MM. les membres de la conférence romande du tourisme.

1er juillet. — Le Conseil se fait représenter à la visite de l'installation des Services du comité international de la Croix-Rouge à l'hôtel Métropole, mis à sa disposition par la Ville de Genève.

2 juillet. — Fête des écoles enfantines de la Ville de Genève (arrondissements Cité, Plainpalais, Eaux-Vives et Petit-Saconnex) à la promenade des Bastions.

2 juillet. — Concert donné au Victoria-Hall par des fanfares de la Ire division.

4 juillet. — Journée officielle du IIme millénaire de Genève.

4 juillet. — Réception par les autorités genevoises aux participants à l'Assemblée des délégués de l'Automobile-Club de Suisse, au Palais Eynard.

5 juillet. — Cérémonie des promotions des écoles primaires.

10 juillet. — Réception par les autorités genevoises de MM. les membres du comité central de la Fédération suisse des négociants en vins, à la Perle du Lac.

11-12 juillet. — Grande fête suisse de gymnastique sur la plaine de Plainpalais.

16 juillet. — Le Conseil se fait représenter à la réception offerte par le Conseil d'Etat, dans les salons du Palais Eynard, à Mesdames et Messieurs les participants à la semaine pédagogique suisse.

1er août. — Célébration de la Fête nationale suisse sur la plaine de Plainpalais, en présence de M. le conseiller fédéral de STEIGER, reçu officiellement par les autorités genevoises.

1er 30 août. — *Jeux de Genève* organisés sous le patronage du Conseil administratif, par le Comité genevois des sports.

8-21 août. — Quinzaine de l'élégance et concours hippique sur la plaine de Plainpalais, les 8-9 août.

10 août. — La Municipalité de Nyon invite le Conseil administratif à La Givrine (Jura).

16 août. — Réception à La Grange des participants à la rencontre franco-suisse de lawn-tennis.

21 août. — Inauguration officielle de la Maison Genevoise 1942.

23 août. — Réception à La Grange de MM. les membres du Comité genevois des sports.

29 août. — Réception par les autorités genevoises des participants à l'assemblée générale de la Société d'histoire de l'art en Suisse, au Palais Eynard.

29 août. — Réception par les autorités genevoises à La Grange des participants au congrès de l'association des maîtres tapissiers.

28-29-30 août. — Assemblée générale de l'Union des villes suisses à Genève.

30-31 août. — Assemblée annuelle des directeurs et chefs des services des promenades, jardins botaniques et cimetières des villes suisses ; visite des parcs et promenades de la Ville et réception au restaurant du parc des Eaux-Vives.

3 septembre. — Réception de la Municipalité de Nyon et de M. le président de la ville de Sion à la Maison Genevoise puis à La Grange.

12 septembre. — Réception, à La Grange, de l'équipe de basketball Sportiva Bruno Mussolini de Rome, et des représentantes du Club sportif féminin « Atalante » de Genève.

13 septembre. — Réception par les autorités genevoises au Palais Eynard, des membres de la Société générale suisse d'histoire.

18 septembre. — Réception par les autorités genevoises au foyer du Grand Théâtre des participants au cours clinique de médecine et de chirurgie de guerre du 1er Corps d'armée.

19 septembre. — Le Conseil administratif se fait représenter par MM. les conseillers E. UNGER et M. NOUL à la visite officielle de la « Route des jeunes ».

27 septembre. — Réception par les autorités genevoises à La Grange en l'honneur de MM. les délégués de la Nouvelle Société helvétique.

27 septembre. — Collation offerte dans les salons du Palais Eynard à MM. les participants à l'assemblée générale de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux.

30 septembre. — Réception par le Service municipal du feu des nouvelles installations d'alarme du poste central de secours contre l'incendie, dont la mise en activité a eu lieu le lendemain, après une visite officielle.

3 octobre. — Réception offerte au Palais Eynard aux membres du jury et aux candidats du IIIe concours national suisse d'exécution musicale.

3 octobre. — Réception en l'honneur de M. E. ZWEIFEL, président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville et du « Réveille chœur » de la Liedertafel de Bâle.

13 octobre. — Réception à La Grange en l'honneur de M. HAUTECŒUR, secrétaire des beaux-arts dans le ministère de Vichy.

17 octobre. — Déjeuner offert par les autorités genevoises à La Grange à MM. les membres du Conseil d'administration de l'Union générale des rhodaniens.

24-25 octobre. — Le Conseil administratif se fait représenter par M. le conseiller E. UNGER à l'inauguration de la cabane Marcel Brunet à l'Alpe de Sery (Valais).

31 octobre. — Le Conseil administratif se fait représenter à la cérémonie du serment du bataillon D.A.I. des Services industriels de Genève, dans la cour de la caserne de Plainpalais.

6 novembre. — Réception au Palais Eynard des membres des équipes espagnole, française, slovaque et suisse de basketball.

29 novembre. — Concerts donnés au bénéfice des œuvres de l'Armée par l'ensemble des fanfares de la Ire Division.

10 décembre. — Le Conseil administratif se fait représenter à la célébration du centenaire de la Société des amis de l'instruction.

11 décembre. — Première cérémonie des Promotions civiques organisées officiellement par la Ville de Genève au Victoria-Hall, pour les jeunes citoyens atteignant leur majorité.

13 décembre. — Cérémonie d'Escalade et clôture du IIme millénaire de Genève.

Le 15 février est décédé à Genève, M. Frédéric MARTIN, conseiller aux Etats, ancien conseiller municipal de la Ville de Genève, président de ce Corps à plusieurs reprises, et conseiller juridique de la Ville, notamment dans les procès des Civry. Les autorités municipales se sont fait représenter officiellement aux obsèques de M. Frédéric MARTIN.

La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, s'est déroulée le 8 novembre, devant le monument élevé à la mémoire des soldats morts au service de la patrie, au parc Mon Repos.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la cérémonie de prestation de serment du Conseil d'Etat, en la cathédrale de Saint-Pierre, le lundi 7 décembre.

Tourisme

Cette année, notre activité en ce domaine s'est portée principalement sur la célébration du IIme millénaire de l'entrée de Genève dans l'histoire écrite.

Pour saisir l'ampleur et l'importance de cette commémoration et la part très grande prise par les autorités municipales à l'organisation des manifestations qui se sont déroulées de mai à décembre 1942, il nous suffit de résumer ici, brièvement, le rapport de la commission consultative désignée par le Conseil administratif au cours de sa séance du 11 juillet 1941.

La tâche n'était pas facile. Il fallait tenir compte de l'incertitude des temps actuels, tout en cherchant à construire un projet digne de notre cité.

Après de longues délibérations un programme général fut adopté et les organes chargés de le réaliser étaient désignés. Ce programme fut approuvé par le Conseil municipal le 6 février et par le Grand Conseil le 21 février 1942.

Il comportait notamment : commémoration du 1er juin 1814 ; exposition rétrospective « Genève à travers les âges » ; journée officielle ; cortège historique ; spectacle historique « La voix des siècles » ; fête nationale ; exposition « Genève au travail » ; cérémonie de clôture.

Des conférences organisées par les soins du Département de l'instruction publique, avec la collaboration de la Société d'histoire et d'archéologie, eurent un plein succès.

La décoration de notre ville fut confiée à un comité travaillant en collaboration avec notre Service immobilier, lui-même chargé des travaux de restauration de la « Voie millénaire » — (de la rue de Cornavin à celle des Chaudronniers au travers de la vieille ville. — De son côté, le Service des promenades procéda à des embellissements floraux fort admirés.

Une publication historique officielle, dont la rédaction fut confiée à M. Waldemar Deonna, directeur de notre Musée d'art et d'histoire, fut éditée.

Sans vouloir retracer tout le film des manifestations, il convient de relever le triomphal succès du cortège historique, fresque vivante de notre histoire, admirée et ovationnée par un peuple enthousiaste.

MM. Deonna et Blondel en préparèrent le schéma et l'organisation confiée à M. Paul Trachsel, directeur de l'Association des intérêts de Genève, auquel furent adjoints MM. Bäriswyl et A.-E. Roussy.

Il faut souligner le désir de servir Genève qui anima près de 3.000 citoyens, acceptant bénévolement de participer à cet important spectacle. Ils reçurent la récompense qu'ils méritaient : la reconnaissance de toute une population heureuse de se joindre au président de la Confédération, M. Etter, au Général Guisan, aux autorités fédérales, cantonales et municipales pour acclamer les acteurs d'une évocation historique d'une rare grandeur.

En dehors des manifestations inscrites au programme général, il faut indiquer encore les nombreuses initiatives de citoyens dévoués qui contribuèrent à rehausser le caractère populaire de cette commémoration.

Parmi les plus importantes il faut citer : le « Jeu du feuillu », l'exposition « Montres et bijoux », des matières nouvelles, de la Croix-Rouge, de tableaux à l'Athénée, la fête suisse de gymnastique, le « Bol d'or du Léman », les Jeux de Genève, la Quinzaine de l'élégance, le Concours hippique, le Salon de l'Œuvre et le Concours national d'exécution musicale.

Grâce à une publicité très bien ordonnée, à un excellent esprit de compréhension de l'Office national suisse du tourisme, de la direction des C.F.F. et des P.T.T. et de la Presse suisse qui, sous le signe « La Suisse à Genève », ont encouragé nos confédérés à se joindre à nous en ces jours de joie profonde, Genève a connu l'affluence des visiteurs.

De nombreuses organisations confédérées choisirent Genève pour y tenir leurs assises et nous avons cherché à rendre leur séjour aussi agréable que possible. Les contacts établis au cours de nombreuses réceptions, n'auront pas été inutiles et de solides amitiés confédérées ont été contractées à cette occasion.

Il est utile de comparer le nombre des « arrivées » et des « nuitées » dans nos hôtels de 1939 à 1942 :

Arrivées				Mois	Nuitées			
1939	1940	1941	1942		1939	1940	1941	1942
8.606	6.100	7.478	7.661	Janvier	50.169	43.851	47.583	49.497
8.254	6.074	6.776	7.166	Février	46.459	42.195	41.872	45.910
13.850	7.164	7.995	8.373	Mars	59.934	46.152	46.800	50.820
14.047	7.079	8.244	9.517	Avril	57.994	44.781	46.213	51.823
12.543	6.316	8.134	9.384	Mai	58.021	48.853	46.437	54.420
17.666	5.318	8.129	11.424	Juin	69.577	43.610	45.504	54.946
35.089	7.322	9.229	13.220	Juillet	92.017	44.389	45.493	56.514
44.285	8.046	10.803	14.837	Août	117.256	43.818	47.774	59.759
7.363	10.061	10.195	13.928	Septembre	59.407	46.552	47.413	64.568
6.252	8.424	9.008	11.895	Octobre	50.012	47.072	49.592	67.386
6.223	7.621	8.689	8.897	Novembre	45.614	45.349	49.416	59.669
6.663	7.758	8.695	7.376	Décembre	46.819	47.528	51.536	59.409
180.841	87.283	103.373	123.678		753.279	544.150	565.633	674.721

(Chiffres donnés par le Bureau fédéral de statistique).

De juin à septembre, le mouvement des voyageurs en gare de Cornavin fut le suivant :

1941			Mois	1942		
Ire cl.	IIe cl.	IIIe cl.		Ire cl.	IIe cl.	IIIe cl.
195	11.930	180.990	Juin	408	37.794	202.271
191	12.852	179.824	Juillet	349	20.765	205.202
208	13.427	193.253	Août	442	22.453	232.693
245	15.329	194.638	Septembre	482	24.474	234.451
839	53.538	748.705		1.681	105.486	874.617

Récapitulation : augmentation de 1941 à 1942 : I 842
II 51.948
III 125.912

soit : 198.602 voyageurs.

Durant la même période, nos hôtels et pensions ont reçu :

1941			1942	
Suisses	27.928	Juin	Suisses	38.610
étrangers	17.576		étrangers	16.336
Suisses	28.744	Juillet	suisses	40.324
étrangers	16.789		étrangers	16.190
Suisses	31.577	Août	Suisses	42.039
étrangers	16.197		étrangers	17.720
Suisses	30.688	Septembre	Suisses	39.937
étrangers	16.725		étrangers	24.641
	186.184			235.787

Récapitulation : augmentation de « nuitées » d'étrangers . . . 7.640
» » » de Suisses . . . 41.963

Soit. . . . 49.603 « nuitées ».

Le montant de la part souscrite par les pouvoirs publics au capital de garantie était de fr. 200.000,— ; grâce à l'heureux résultat financier des manifestations, il n'a été prélevé que fr. 177.000,—. Il a donc été économisé fr. 23.000,— sur les crédits votés.

Conclusions. Nous avons voulu faire revivre le passé glorieux de notre cité.

Ce résultat nous avons cherché à l'atteindre ; avons-nous réussi ?

Il ne nous appartient pas d'être notre propre juge. Il nous suffit de penser que durant cette année historique, l'âme d'un peuple a vibré. Réflexe d'un moment ? Non ! mais sentiments profonds, amour insoupçonné pour notre libre et vieille République de Genève.

L'évocation vivante d'un passé magnifique a rempli de fierté le peuple de Genève. Il est certain qu'il a puisé dans ces jours inoubliables un courage nouveau pour envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers

Le secrétariat général a délivré durant l'année 1942, des certificats et déclarations se répartissant de la manière suivante :

133 certificats pour l'expédition de mobiliers appartenant à des personnes quittant la commune de Genève pour se rendre à l'étranger (en 1941, 150) ;

2.272 déclarations de situation pour l'obtention de chaussures militaires, attestations de domicile, attestations pour clearing, etc. (en 1941, 2.893, mais dans ce chiffre étaient comprises les déclarations concernant les caisses de compensation) ; alors qu'en 1942, il a été délivré

1.306 attestations concernant les caisses de compensation ayant nécessité de la part du secrétariat général une enquête sommaire sur la situation de famille des intéressés. D'autre part, le secrétariat général a fait suivre

1.230 rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes se répartissant comme suit (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1941) :

52 Greffe de la Cour de justice (55) ;
388 Greffe du tribunal de première instance (446) ;
80 Caisse cantonale d'assurance scolaire (136) ;
164 Juges d'instruction militaire, soins dentaires en service militaire et assurance militaire fédérale (234) ;
199 Département fédéral de l'économie de guerre (0) ;
347 Divers (518).

Initiatives — referendums

Une demande de referendum a été déposée dans les délais légaux contre la nouvelle rubrique qui avait été inscrite au budget de l'administration municipale de 1942, chapitre Ier, chiffre 7, intitulée « Allocations à des conseillers administratifs sortant de charges ou à verser en cas de décès à leur famille (conjoint et survivants) fr. 1.000,— ».

Cette demande n'a pas eu de suite en raison de la décision prise par le Conseil administratif de supprimer cet article du budget (voir déclaration du Conseil administratif au Conseil municipal, *Mémorial*, du 20 janvier 1942, p. 466 et s.).

L'initiative fédérale en faveur de la famille a réuni, pour la ville, 561 signatures apposées sur 41 listes déposées au Secrétariat général du Conseil administratif. 533 signatures ont été reconnues valables et 28 ont été annulées.

Naturalisations

Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 133 préavis municipaux (1941 : 111), (1940 : 71), (1939 : 92), en conformité des articles 1, 2 et 3 de la Loi sur la naturalisation genevoise et en a refusé 60 (1941 : 82), (1940 : 51), (1939 : 59).

Le Conseil municipal a examiné les demandes de naturalisation qui lui ont été soumises conformément à l'article 5 de la Loi du 21 octobre 1905. Il a accepté 44 candidatures (1941 : 29), (1940 : 27), (1939 : 47), dont 10 en seconde délibération et 5 en troisième délibération et en a refusé 13 (1941 : 14) (1940 : 14) (1939 : 13). D'autre part, il a confirmé son refus pour 4 demandes présentées à nouveau.

Conformément aux nouvelles dispositions sur l'acquisition de la nationalité suisse, entrées en vigueur au mois de juin, le Conseil administratif a donné un « avis favorable » à 9 demandes et un « avis défavorable » à 4 demandes. (Art. 5.)

D'autre part, le Conseil administratif a exprimé un « avis favorable » pour 15 demandes et un « avis défavorable » pour 7 demandes. (Art. 2 et 3.)

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 12.451.70 (1941 : 16.228.30) (1940 : 6.511.70) (1939 : 8.186.65).

Après enquête, le Conseil administratif a donné un préavis favorable aux 2 demandes de renonciation à la nationalité genevoise qui lui étaient présentées (1941 : 1) (1940 : 7) (1939 : 7).

Il a été reçu 12 avis de situation (1941 : 5) (1940 : 13) (1939 : 8) et enregistré 20 déclarations définitives d'option (12 jeunes gens et 8 jeunes filles) (1941 : op. 18, j. filles 10, j. gens 8) (1940 : op. 10, j. filles 6, j. gens 4) (1939 : op. 11, j. filles 3, j. gens 8), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses, du 23 juillet 1879.

Economat

L'Economat a reçu au cours de cet exercice 1202 demandes de fournitures de la part des services municipaux.

De son côté, ce service a adressé 978 bons de commandes aux divers fournisseurs de la Ville de Genève, représentant une somme totale de fr. 89.728,60, répartie comme suit :

Répartition de la dépense entre nos fournisseurs

Imprimerie	Fr. 39.661,80	=	44,20%
Papeterie-meubles	» 23.241,35	=	25,80%
Machines à écrire et à calculer	» 15.725,20	=	17,50%
Relieures-registres	» 5.096,80	=	5,70%
Annonces-affichage	» 1.284,20	=	1,40%
Librairie-divers	» 2.708,20	=	3,—%
Graveurs-timbres caoutchouc	» 1.348,80	=	1,50%
Téléphones, installations	» 662,25	=	0,70%
Total	Fr. 89.728,60	=	100,00%

Fondation Adolphe de Rothschild

L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation, a présenté aux autorités 24 demandes (33 en 1941) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 2.200,— (fr. 2.850,— en 1941).

Subsides militaires

Dossiers en cours le 1er janvier 1942 :

Confédérés	16	
Genevois	3	19 cas
Du 1er janvier au 31 décembre 1942, il a été enregistré dans nos services	150	
nouvelles demandes, dont	58	
furent refusées ou annulées, conformément à la loi		
Il reste donc à ajouter		92 cas
aux 19 de l'exercice précédent, soit un total de		111 cas.

Chaque nouvelle requête fut l'objet d'une enquête approfondie. Les longues périodes de service interrompues par des congés prolongés nous obligèrent à constituer plusieurs dossiers pour le même bénéficiaire.

Nous n'avons indiqué, ci-dessus, que le nombre de nouvelles demandes.

Il fut payé à nos guichets, pour ces 111 bénéficiaires, la somme de fr. 27.827,—, répartie comme suit :

pour 18 Genevois	Fr.	4.035,—
pour 93 Confédérés	»	23.252,—
Total pour 111 cas	Fr.	27.287,—

Le Département militaire fédéral qui contrôle chaque dossier n'a pas entièrement remboursé les subsides payés par la Ville depuis l'année 1939. Il reste encore un certain nombre de cas en suspens.

En 1942, le Département militaire a versé sur les exercices antérieurs	fr.	121.557,10
Remboursements d'avances par divers	»	1.486,90
Au total	fr.	123.044,—

Le Département militaire reste devoir à la Ville, à fin 1942, pour les exercices antérieurs, la somme de fr. 113.035,—.

Service municipal pour le loyer de mobilisés

Les périodes de relèves sont plus courtes que celles des années précédentes. D'autre part, les indemnités pour pertes de salaires, payées par les Caisses de compensation, ont été augmentées. Ainsi, le nombre des demandes d'interventions est en régression.

Inscriptions	Admises	Refusées	En suspens	Total
Genevois	810	184	28	1.022
Confédérés	2.284	468	79	2.831
Totaux	3.094	652	107	3.853

Requêtes en suspens au 31 décembre 1941 :	Genevois	128	
	Confédérés	309	437
Inscriptions de 1942 :			3.416

Au cours de ses 46 séances, la commission de conciliation, toujours avec la collaboration de représentants des Œuvres sociales de l'armée, du Bureau central de bienfaisance, de l'Hospice général, de l'Union genevoise des intérêts immobiliers et de l'Union des mobilisés, a examiné un total de fr. 766.822,75 de loyer en retard pour 3.094 requêtes admises par le service.

La préparation des dossiers de 3.416 demandes d'inscription, et le règlement de ces affaires ont nécessité l'expédition de plus de 26.500 lettres et formulaires.

Des dispositions ont été prises en vue de l'application de l'arrêté fédéral du 10 octobre 1941. Elles ont permis d'obtenir une solution satisfaisante pour le règlement de plusieurs cas de mobilisés se trouvant dans une situation particulièrement difficile.

3.345 cas (870 Genevois, 2.475 Confédérés) ont été entièrement réglés de la façon suivante :

Rabais accordés par les propriétaires			fr. 148.898,85
Arrangements entre locataires et régies pour un solde de prestations demandées aux locataires de			» 169.433,35
			fr. 318.332,20
Versements aux régies, propriétaires et quelques locataires sous-louant des chambres :			
Somme reçue de locataires	fr.	345.366,20	
» » du Bureau central de bienfaisance	»	22.844,50	
» reçue des Œuvres sociales de l'armée	»	8.753,25	
» reçue de l'Hospice général	»	6.399,30	
Engagements de la Ville de Genève	»	195.436,35	fr. 578.799,60
Total			fr. 897.131,80
Sur les prestations accordées par la Ville de			fr. 195.436,35
il a été versé, à valoir, en 1941			» 7.685,—
Le total des paiements comptabilisés en 1942 se monte à			fr. 187.751,35

Au 31 décembre 1942, soit après 2 ans et 10 mois d'activité, la commission de conciliation pour le loyer de mobilisés a examiné un total de 11.096 litiges, représentant fr. 3 millions 543.824,45 de loyers en retard, dus par des concitoyens astreints à des obligations militaires.

La part supportée par les propriétaires s'élève à la somme de fr. 841.787,05 ; celle des locataires à fr. 1.734.046,— ; les diverses œuvres représentées dans la commission ont pris ensemble une somme totale de fr. 251.415,10.

La Ville de Genève a pris à son compte une somme de fr. 716.576,30 à laquelle il convient d'ajouter les dépenses qu'elle assume, depuis le début de 1940, pour l'organisation et l'administration du bureau municipal du loyer de mobilisés, représentant une somme de fr. 410.000,— environ, soit un total de fr. 1.126.000,— à fin décembre 1942.

Cantons	Propriét.	Locataires	O. S. A. [1]	H. G. [2]	B. C. B. [3]	V. G. [4]	Total	en %	Nombre de cas
Genève	27.569,75	124.202,—	2.301,70	4.828,45	150,—	44.946,55	203.998,45	26,60	810
Berne	20.048,45	76.834,65	1.612,40	—	3.396,50	25.917,15	127.809,15	16,67	480
Vaud	21.733,60	73.848,70	1.247,50	—	4.370,95	25.763,65	126.964,40	16,55	512
Fribourg . . .	15.298,50	54.836,20	710,—	—	2.840,25	20.417,10	94.102,05	12,28	416
Neuchâtel . . .	8.210,80	27.621,45	450,—	—	2.995,80	10.713,90	49.991,95	6,52	193
Valais	5.178,40	28.201,45	445,—	—	1.231,55	8.778,15	43.834,55	5,72	173
Tessin	3.880,70	18.361,70	40,—	—	886,20	6.753,10	29.921,70	3,90	134
Argovie	3.398,55	11.628,75	80,—	—	343,40	3.976,35	19.427,05	2,53	70
Zurich	2.037,30	9.735,35	—	—	175,—	3.135,45	15.083,10	1,97	64
Lucerne	1.627,30	7.119,90	195,—	—	500,—	2.216,60	11.658,80	1,52	51
Saint-Gall . . .	1.227,45	4.810,85	67,50	—	20,—	1.993,50	8.119,30	1,06	40
Thurgovie . . .	1.841,—	3.971,30	80,—	—	214,—	1.615,—	7.721,30	1,01	23
Grisons	655,—	3.807,15	—	47,50	—	1.635,40	6.145,05	–,80	26
Bâle	827,75	3.671,85	70,—	—	50,—	1.501,85	6.121,45	–,80	32
Soleure	801,65	2.629,20	—	—	250,—	1.165,30	4.846,15	–,64	21
Appenzell . . .	640,—	2.541,65	90,—	—	65,—	975,—	4.311,65	–,56	23
Schaffhouse . .	345,—	1.725,05	—	—	—	581,55	2.651,60	–,34	10
Schwyz	100,—	1.046,60	—	—	—	175,—	1.321,60	–,17	4
Unterwald . .	265,10	908,80	—	—	—	110,—	1.283,90	–,17	3
Glaris	140,—	644,55	—	—	—	290,—	1.074,55	–,14	8
Uri	85,—	350,—	—	—	—	—	435,—	–,05	1
Zoug	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	115.911,30	458.497,15	7.389,10	4.875,95	17.488,65	162.660,60	766.822,75	100,—	3.094

Genevois 26,60% — Confédérés 73,40%.

[1] Œuvres sociales de l'armée.
[2] Hospice général.
[3] Bureau central de bienfaisance.
[4] Ville de Genève.

Services économiques

Le Conseil administratif a dû prendre des décisions d'ordre administratif. D'accord avec le Conseil d'Etat, le secrétaire-adjoint du Conseil administratif qui avait organisé les Services économiques de la Ville, en 1939, a été désigné pour reprendre temporairement la direction de ces Services, dès le 11 février 1942, afin d'en assurer la marche normale et d'observer le fonctionnement des différentes opérations, en attendant les instructions de l'autorité cantonale. En fait, une mise à jour complète, avec reprise en main du personnel, a été réalisée avec l'entière approbation de la direction de l'Office central pour l'économie de guerre, sur la base du rapport du secrétaire-adjoint du Conseil administratif, en date du 8 mars. En outre, et sur sa demande, la direction de l'Office central a institué, dès le 10 mars, des réunions périodiques des directeurs des Services économiques des communes formant l'agglomération urbaine, aux fins d'examiner en commun les meilleures dispositions d'ordre pratique pour l'application des mesures devant entrer en vigueur.

Le Conseil administratif a désigné, en date du 13 mars, en qualité de directeur des Services économiques de la Ville, M. René Pellegrin qui, dès le début, a fonctionné comme comptable et a toujours donné satisfaction à tous égards.

M. Fernand Kaeser, commis principal du secrétariat général, a été chargé du contrôle de ces Services et sert de trait d'union entre ceux-ci et l'administration municipale.

Parallèlement à ces mesures d'ordre intérieur, nos Services ont dû prendre coup sur coup des dispositions pour l'application d'importantes décisions arrêtées par les instances supérieures, indépendamment de la distribution, fin février de la carte de rationnement du mois de mars. Il a fallu assurer ensuite la distribution de la carte du mois d'avril à laquelle est venue s'ajouter la nouvelle carte de savon, avec ses divers suppléments. Puis est venue l'attribution de cartes supplémentaires de rationnement à certaines catégories de personnes (femmes enceintes dès le 7me mois de la grossesse et nouveau-nés) ; les attributions de rations supplémentaires, dites de printemps (sous forme de coupons pour la viande, le fromage, la graisse ou l'huile, après une importante et délicate préparation), destinées aux personnes accomplissant des travaux pénibles. Cette dernière distribution a été réalisée dans un temps record et dans des conditions les plus favorables pour les bénéficiaires : ceux-ci ont pu retirer leurs suppléments sur convocation personnelle, en même temps que leurs cartes de rationnement du mois d'avril. Enfin, il a fallu prévoir, préparer et organiser les opérations de contrôle de toutes les cartes de légitimation en circulation (124.354), avec agrafage des nouveaux volets de tickets, après contrôle des pièces d'identité, vérification et confrontation des fiches correspondantes du fichier. Ces opérations se sont poursuivies du 30 mars au 25 avril dans la grande salle de la maison communale de Plainpalais et ont été immédiatement suivies de la distribution, dans les 5 locaux où elle s'effectue habituellement, des cartes de rationnement du mois de mai, comportant la délivrance de nouvelles cartes et coupons de chaussures.

Dans toutes ces circonstances, notre fichier a démontré sa grande utilité.

Le Conseil administratif a fait une communication au Conseil municipal, en date du 29 mai, sur cette question des Services économiques (voir « Mémorial » N° 2, p. 68 et suivantes).

Le Conseil d'Etat a institué une commission consultative de l'Office central pour l'économie de guerre dont font partie 3 conseillers d'Etat, ainsi que le président du Conseil administratif, représenté par M. le conseiller J. PENEY, délégué aux finances.

* * *

Les années de guerre se suivent et les difficultés du rationnement se multiplient continuellement. Les Services économiques prennent de ce fait une extension toujours grandissante.

En cours d'exercice, indépendamment de la distribution des cartes de légitimation, des cartes de rationnement alimentaires, il a été délivré des rations supplémentaires dites de printemps (à certaines catégories de la population, 9.000 rations), des cartes de savon (tous les trois mois), des cartes de chaussures (en mai), de sucre (en juin) et de produits textiles (en octobre).

Le *rationnement différentiel* est apparu en juin, comprenant 5 catégories d'ayants droit.

En octobre, le *rationnement du lait et du pain* a débuté, entraînant d'importantes complications dans la distribution des cartes, notamment la subdivision de la population en 5 groupes donnant droit à des attributions de lait différentes, suivant l'âge. De plus, le rationnement du lait a nécessité la distribution de cartes supplémentaires à certaines catégories d'ouvriers exposés à des émanations toxiques, et aux femmes enceintes.

Les Services économiques ont aussi assuré la répartition des titres d'acquisition de *fourrage* pour les chevaux, porcs, vaches, chèvres, et de *graines* pour les poules, volailles, etc. Au ramassage des œufs sont venus s'ajouter celui du miel, les abattages privés, les producteurs de pain, de lait, etc.

D'autre part, les *échanges* de cartes alimentaires se sont beaucoup développés, notamment les échanges de cartes alimentaires contre des coupons de repas. Depuis novembre, un nouveau système permet d'échanger des fractions de carte, selon les besoins de l'intéressé, soit 200 coupons (carte complète), 125, 100, 75 ou 50 coupons.

Il est aussi possible d'échanger :
les tickets de *viande* contre des tickets de *fromage* ou de *légumineuses*,
les tickets de *beurre* contre des tickets de *fromage*,
les *cartes supplémentaires* (différentielles) contre du *fromage* ou du *maïs*.

La diversité de ces opérations, la préparation du travail, l'organisation, le contrôle, l'agrafage, ont nécessité l'emploi d'un personnel régulier et dévoué d'environ 25 personnes, pour le bureau central. Pendant les distributions (une semaine par mois) dans les divers locaux de la Ville, soit Plainpalais, Faubourg, Pâquis, Eaux-Vives et Terraillet, le personnel supplémentaire engagé a varié entre 90 et 120 personnes.

Les tableaux qui suivent donneront une idée plus exacte du travail accompli en 1942 :

CARTES DISTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE 1942

Cartes de légitimation	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
a) ordinaires . . .	946	953	1.317	1.504	1.478	1.012	929	944	1.008	1.430	1.260	1.982
b) différentielles . .	—	—	—	—	—	23.251	2.558	1.125	904	1.809	631	3.913
Cartes rat. 1/1 . .	114.109	113.324	112.257	112.095	112.108	112.251	111.809	111.589	109.821	111.067	113.664	115.147
» » 1/2 . .	6.313	6.524	7.627	7.157	6.669	6.583	6.438	6.346	8.301	7.788	5.100	4.343
» et suppl. F.E.[1].	5.272	5.344	6.191	6.041	6.172	6.367	6.195	6.352	6.412	6.688	6.882	6.951
Rations suppl. . .	8.940	391	7.718	1.880	8.084	1.555	(remplacé par différentiel)					
Cartes sucre . . .	—	—	—	—	—	122.327	342	50	181	181	151	76
» pain 1/1 . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110.653	3.011	—
» » 1/2 sup.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	39.528	10.086	—
» » suppl. .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34.338
» lait 1/1 . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110.653	3.011	—
» » 1/2 . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3.507	5.665	—
» » K* . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.967	915	—
» » suppl. .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47.007	4.971	83.117
» savon et sup..	6.476	760	125.635	3.510	855	122.777	6.073	910	121.471	7.990	1.146	127.490
» chaussures .	214	206	227	152	122.280	577	375	310	300	190	200	200
» textiles . .	561	311	292	229	244	242	270	226	113.937	7.113	700	600
Rat. diff. cat. 2 . .	—	—	—	—	—	9.397	11.065	11.157	10.385	10.973	11.505	11.702
» » » 3 . .	—	—	—	—	—	10.106	12.084	12.202	11.400	12.190	13.030	13.560
» » » 4 . .	—	—	—	—	—	122	406	448	412	450	180	160
» » » J . .	—	—	—	—	—	7.171	7.645	7.639	7.746	8.391	8.845	8.916
» » lait mét. tox.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	561	675
	141.885	126.860	259.947	131.064	256.412	399.475	162.702	157.229	390.366	490.336	189.623	407.275

[1] Femmes enceintes.
* Enfants.

Soit un mouvement total de 3.113.174 cartes.

ECHANGES EFFECTUÉS PENDANT L'EXERCICE 1942

Cartes alimentaires contre coupons de repas.

Mois	Carte 1/1 = 160 coupons	Carte K (enfants) = 100 coupons	Carte ½ = 80 coupons	Coupons
Janvier	3.348	97	2.693	782.420
Février	3.573	125	3.863	893.220
Mars	3.654	144	5.041	1.002.320
Avril	4.363	151	4.976	1.111.260
Mai	4.962	150	4.444	1.164.440
Juin	5.129	92	4.143	1.161.280
Juillet	8.220	136	6.524	1.850.720
Août	7.716	113	6.975	1.803.860
Septembre . .	6.484	102	5.683	1.502.280
Octobre . . .	6.181	88	4.542	1.361.120
Novembre. . .	6.499	105	4.525	1.412.340
Cartes . . .	60.129	1.303	53.679	14.045.260

Nouveau système. Cartes en *décembre :*

Carte 1/1 = 200 coup.	Carte 5/8 = 125 coup.	Carte 1/2 = 100 coup.	Carte 3/8 = 75 coup.	Carte 1/4 = 50 coup.	
7.522	282	4.292	422	540	2.027.500
Total des coupons délivrés					16.072.760

D'autre part, les échanges suivants ont été effectués :

d'avril à décembre : 98.793 points de viande contre du fromage,

de septembre à décembre : 9.902 cartes supplémentaires contre du fromage ou du maïs.

En novembre et décembre, 2.006.280 anciens coupons de repas ont été échangés contre 2.507.850 nouveaux coupons (en coupures de 4 à 50 coupons en moyenne).

Rationnement différentiel. — La mise en marche a nécessité un effort considérable.

requêtes reçues		44.753
demandes refusées	5.175	
demandes annulées (Ord. féd. et non ayants droit)	5.387	10.562
cartes de légitimation différentielles établies		34.191

soit :

catégorie J	(adolescents de 13 à 19 ans)	10.469	
catégorie 2	(travail assez pénible)	14.443	
catégorie 3	(travail pénible)	8.237	
catégorie 4	(travail très pénible)	310	
catégorie LAIT	(métiers toxiques)	732	34.191

Environ 4.000 enquêtes ont été nécessaires pour la classification des ayants droit.

780 recours ont été formulés, dont 71 seulement ont été admis par la commission cantonale de recours pour le rationnement différentiel.

Ramassage des œufs, du miel, distribution des fourrages, graines, etc. — Dès juillet, les aliments pour le bétail ont été rationnés.

Sur le territoire de la Ville de Genève, il existe :

52 propriétaires de chevaux pour un total de 146 têtes,
19 propriétaires de porcs et truies, pour un total de 61 têtes,
26 propriétaires de vaches laitières, taureaux, veaux, chèvres, pour un total de 107 têtes,
738 propriétaires de poules, canes, etc., pour un total de 4.391 volailles.

Il a été distribué à ces différents propriétaires un total de 113.230 kg. de fourrage, en coupures de 1, 5 et 10 kg.

1.354 poules sont enregistrées pour la livraison obligatoire donnant une production totale de 91.356 œufs.

Le ramassage du miel a produit 3.046 kg. de miel, remis par 123 possesseurs d'abeilles, soit en tout 1.094 colonies.

Des retenues de coupons ont été effectuées, chaque mois, aux 26 producteurs de lait, aux 10 producteurs de céréales, aux 51 producteurs de graines oléagineuses et aux producteurs de viande et d'œufs.

Fichier. — Confrontation des cartes de légitimation avec le fichier du 30 mars au 25 avril.

Classement, au cours de l'exercice 1942, de 14.792 nouvelles fiches « demandes de carte de légitimation ».

Annulation de 12.733 cartes de légitimation (départs, décès).

Retrait de coupons aux bénéficiaires de dispenses médicales (sur environ 2.500 cartes de rationnement).

1.000 cartes de légitimation ont été retirées selon avis d'entrées dans les hôpitaux hors du canton de Genève.

Les prolongations de séjour pour étrangers et confédérés ont nécessité la modification de validité sur les cartes de légitimation des intéressés, entraînant plus de 14.000 annotations sur les fiches correspondantes.

Enquêtes. — Environ 6.000 enquêtes ont été faites, soit :

4.000 enquêtes pour le rationnement différentiel, et

2.000 enquêtes ou recherches pour retraits de cartes de légitimation ou renseignements à l'usage du fichier.

La commission des comptes rendus du Conseil municipal de 1941, a visité les Services économiques le jeudi 26 novembre 1942, pendant la distribution des cartes pour le mois de décembre 1942.

Union des villes suisses

Le comité de l'Union des villes suisses a entrepris des démarches auprès de l'autorité fédérale en vue de la mise en vigueur de l'arrêté fédéral du 16 mars 1942, ayant trait à la création de logements dans certaines villes et à la création de possibilités de travail. M. le vice-président Uhler, en sa qualité de membre du comité de l'Union des villes suisses a recommandé, au cours d'un entretien avec M. le conseiller fédéral Stampfli, d'aider et de faciliter aussi les villes qui, ayant suffisamment d'appartements disponibles, manquent de matériaux pour faire exécuter certains travaux dans le but d'éviter le chômage.

Sur la proposition de M. le conseiller E. Unger, représentant le Conseil administratif, les problèmes de D.A.P. ont été examinés dans une conférence tenue à Olten, le 2 novembre. A l'issue de la séance, le comité de l'Union des villes suisses a adressé d'urgence au Conseil fédéral une requête tendant à rendre plus souples les mesures en cas d'alertes et à en adoucir l'application surtout pour les cantons frontières. Une délégation de l'Union des villes suisses dont M. le conseiller Unger faisait partie a été reçue par M. le conseiller fédéral Kobelt au sujet de cette requête. Dès lors, un arrêté du Conseil fédéral a amélioré sensiblement la situation créée aux villes en cas d'alertes.

M. le conseiller Peney a représenté le Conseil administratif à la séance des directeurs municipaux des finances, convoquée le 12 novembre à Berne, par le comité de l'Union des villes suisses.

M. le conseiller a défendu le point de vue qu'il a soutenu dans son rapport à l'assemblée générale de l'Union, à Genève, et a demandé que l'on intervienne auprès de l'autorité fédérale pour qu'elle appuie la revendication des municipalités sur la part des subventions fédérales que les cantons devraient réserver aux villes. Ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité. Elles ont été présentées, le 17 novembre, à M. le conseiller fédéral Wetter, qui a paru convaincu par les arguments de la délégation dont faisait partie M. le conseiller Peney.

L'assemblée générale de l'Union des villes suisses s'est réunie à Genève, ainsi qu'il en avait été décidé en 1942 à Aarau.

Le programme comportait :

vendredi 28 août, dès 20 h. 30, rendez-vous de MM. les délégués à Genève au Kursaal.

samedi 29 août, 11 h. 15, salle du Grand Conseil, première séance de l'assemblée des délégués.

13 h., déjeuner au foyer du Grand Théâtre.

15 h. 30, visite de l'exposition rétrospective « Genève à travers les âges », au Musée d'art et d'histoire.

17 h. 30, visite de l'exposition « Genève au travail », au palais des Expositions.

Le soir, représentation théâtrale « La Voix des siècles ».

dimanche 30 août, 9 h. 30, deuxième séance de l'assemblée des délégués.

11 h. 50, parcours de la « Voie millénaire », parc des Eaux-Vives, déjeuner officiel offert par les autorités genevoises au château du parc.

14 h. 30, visite de l'usine hydroélectrique du Verbois. Visite de la cave du Mandement.

18 h. 30, arrivée à Genève.

Soixante et une villes suisses, totalisant 152 délégués, ont participé à l'assemblée de Genève, présidée par M. le vice-président J. Uhler, M. le président Dr Naegeli, étant empêché par la maladie.

Dans la première séance, l'assemblée a entendu un rapporté présenté par M. le Dr Saxer, directeur de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, sur la question de *l'action de secours ;* dans la deuxième séance, M. le Dr E. Bärtschi, président de la Ville de Berne, a présenté un rapport sur la question *des prix et salaires ;* en conclusion, une résolution a été adoptée à l'unanimité.

Un deuxième rapport a été lu par M. PETER, de Zurich, concernant la *création de possibilités de travail et la construction de logements*. Une résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

M. le conseiller administratif J. PENEY, délégué aux finances de la Ville de Genève, a présenté un rapport sur *la situation financière faite aux municipalités par l'état de guerre et l'absence des subventions fédérales. — La répercussion des propositions financières de la Confédération sur les ressources des villes.*

Sur la proposition de M. le conseiller PENEY, l'assemblée a voté à une grosse majorité une résolution dont voici le texte :

« Après avoir entendu le rapport de M. Jules PENEY, conseiller administratif délégué aux finances de la Ville de Genève et en avoir délibéré, décide :

« d'attirer l'attention de notre haut Conseil fédéral sur le fait que ce sont les contribuables des « villes qui payent la très grande partie des impôts fédéraux ;

« l'assemblée observe que ce sont les cantons qui reçoivent de la Confédération des suventions « et des répartitions.

« Dans ces conditions, l'assemblée estime qu'il serait de toute équité que les communes eussent « leur part de ces subventions et répartitions ;

« elle demande que dans un programme financier à venir, les charges fiscales soient réparties « de telle sorte que toutes les classes de la population soient mises à contribution dans la mesure de « leurs ressources ;

« elle prie le Conseil fédéral de bien vouloir prendre des mesures en conséquence. »

II

Conseil municipal.

Le Conseil municipal a tenu 17 séances au cours de l'année 1942, dont 5 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne et 12 en sessions extraordinaires.

37 délibérations ont été prises ; elles ont été portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, en conformité des dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931.

5 listes de candidats à la naturalisation genevoise ont été examinées ; le Conseil municipal a admis 44 candidatures et en a refusé 17 au cours de 5 séances tenues à huis-clos (voir article *Naturalisations*, à la page 12).

Les élections municipales complémentaires, des 24 et 25 janvier 1942 (*voir compte rendu de 1941*), ont fait entrer au Conseil municipal 24 conseillers municipaux sur 26 à élire, faute de 2 remplaçants éventuels de la liste d'entente (parti National démocratique et parti Indépendant chrétien social), soit :

Arrondissements :	Cité	9	membres	sur	10	à élire
	Plainpalais	10	»	»	10	»
	Eaux-Vives.	3	»	»	3	»
	Petit-Saconnex	2	»	»	3	»
		24	»	»	26	»

Ont été élus :

Cité. — Liste d'entente : MM. Jean FRIGERIO et Ulrich BURDET, du parti National démocratique. Francis BAUD et Charles RAMUSAT, du parti Indépendant chrétien social.

Liste radicale : MM. Antoine PERRET, Gottlieb BLATTNER et Gabriel DUFAUX.

Liste socialiste de Genève : MM. Jules DUDAN et Jean TREINA.

Plainpalais. — Liste d'entente : MM. Marceau BESSAT, Marcel PAGE et Félix MARTIN, du parti National démocratique et Jacques GENOUD, du parti Indépendant chrétien social.

Liste radicale : MM. Pierre CHESEAUX, Marcel GYSIN, William DEBONNEVILLE et Henri ARNAUDEAU.

Liste socialiste de Genève : MM. Armand BOSSARD et Marcel PARISOD.

Eaux-Vives. — Liste d'entente : MM. Charles FORESTIER, du parti National démocratique, et Alphonse MICHELLOD, du parti Indépendant chrétien social.
Liste radicale : M. Edmond FAVRE.

Petit-Saconnex. — Liste d'entente : MM. Louis BOSSY, du parti Indépendant chrétien social.
Liste radicale : M. Victor MAERKY.

Le Conseil d'Etat a validé ces élections, par arrêté du 30 janvier 1942.
Les nouveaux conseillers municipaux ont prêté serment, le 6 février 1942.

M. Jules DUDAN, de la liste du parti socialiste de Genève (arrondissement Cité), ayant donné sa démission, M. Fritz SANDOZ a été appelé à le remplacer, dès le 6 mars 1942.

Sous la présidence de M. Charles DUBOULE, président, le Conseil municipal a commémoré le centième anniversaire du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de Genève dans une séance tenue, le mardi 12 mai 1942, à 20 h. 30 dans la salle du Grand Conseil, Hôtel de Ville, où eut lieu, le 1er août 1842, la séance d'installation du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Le Conseil administratif *in corpore*, accompagné de son secrétaire général, a assisté à cette séance commémorative à laquelle le Conseil d'Etat, M. le président du Grand Conseil, ainsi que M. le chancelier et M. le sautier avaient été invités.

Dans cette séance, des allocutions ont été prononcées par M. le président du Conseil municipal, par M. le président du Conseil administratif, puis M. le conseiller municipal Charles-Elie DUCOMMUN a fait un exposé sur les événements historiques qui ont concouru à l'établissement des corps électifs de la municipalité de Genève.

Un arrêté destiné à marquer la commémoration de ce centième anniversaire a été pris, ouvrant au Conseil administratif un crédit de fr. 10.000,— à répartir entre quatre institutions philanthropiques en faveur de leurs œuvres pour la jeunesse.

Après une allocution du président du Conseil d'Etat, le Bureau du Conseil municipal a remis un souvenir, en témoignage de reconnaissance de la Ville, à MM. les conseillers administratifs Jean UHLER et Jules PENEY et à MM. les conseillers municipaux Fritz-Christian MARTI, William HENNY et Dr Charles MARTIN-DU PAN qui ont accompli plus de 20 ans d'activité dans les Conseils de la cité, ainsi qu'au secrétaire du Bureau, M. Léon GIUNTINI, pour ses 30 ans de services.

Une médaille commémorative, à tirage limité, a été frappée en bronze et M. le professeur François RUCHON, Dr ès lettres, a été chargé de la rédaction d'un ouvrage intitulé « La Révolution du 22 novembre 1841 et l'autonomie municipale de la Ville de Genève ».

Le 29 mai, le Conseil municipal a renouvelé comme suit son Bureau, pour l'année législative 1942-1943 :

Président : M. Humbert SÉSIANO,
1er vice-président : M. Marcel RAISIN,
2me vice-président : M. Henri ROSSIRE,
Secrétaires : MM. Honoré SNELL et Georges BOREL.

* * *

En ouvrant la séance du 24 mars, M. le président Ch. DUBOULE a rappelé que M. Paul PICTET, dont on fêtait le 80me anniversaire à ce moment, était entré au Conseil municipal en 1894 et qu'il en avait été le président à plusieurs reprises. Après un exposé des états de services de M. Paul PICTET, M. le président, se faisant l'interprète de l'assemblée, lui a adressé ses respectueux hommages et ses meilleurs vœux.

Arrêtés pris par le Conseil municipal en 1942

20 janvier 1942. — Ouverture d'un crédit de fr. 10.000,— à titre de subvention de la Ville de Genève en faveur de la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants (Cartel suisse de secours aux enfants, victimes de la guerre).

6 février. — Nomination de M. Emile MÉGARD en qualité de membre de la commission administrative de l'Hospice général, en remplacement de M. Lucien Cabuzat, démissionnaire.

6 février. — Nomination de M. le conseiller municipal Jean TREINA, en qualité de membre de la commission électorale, en remplacement de M. Favez.

6 février. — Nomination de M. le conseiller municipal Nicolas JULITA, en qualité de membre de la commission taxatrice, en remplacement de M. Maurer.

6 février. — Crédit de fr. 125.000,— en vue de la participation de la Ville de Genève au capital de garantie des manifestations du IIme millénaire de Genève.

6 mars. — Crédit supplémentaire de fr. 25.000,— pour le règlement total des comptes des représentations de « Guillaume Tell ».

6 mars. — Election de M. François DE CANDOLLE en qualité de membre de la commission de direction de la Caisse hypothécaire du canton de Genève, en remplacement de M. Frédéric Martin, décédé.

24 mars. — Crédit de fr. 30.000,— représentant la part de la Ville aux frais d'organisation de la « Maison Genevoise 1942 » et participation au capital de garantie de fr. 25.000,— en cas de déficit.

24 mars. — Crédit de fr. 20.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie des « Jeux de Genève » de 1942.

24 mars. — Crèdit de fr. 5.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie constitué par le Comité des « Compagnons de Romandie », en vue des représentations du « Jeu du Feuillu » de Jaques-Dalcroze.

10 avril. — Emprunt 3¼ % Ville de Genève 1942 de fr. 20.000.000,—.

10 avril. — [1] Crédit de fr. 30.000.— pour la construction d'une station-abri au rond-point de la Jonction.

10 avril. — [2] Crédit de fr. 5.000,— en vue de l'aménagement provisoire du terrain de la place Saint-Gervais.

10 avril. — * Liste de présentation des 2070 jurés de la Ville de Genève pour l'année 1943.

28 avril. — Nomination de M. le conseiller municipal Maurice THÉVENAZ, en qualité de membre de la commission administrative de l'Hospice général, en remplacement de M. Ch. Burklen, démissionnaire.

28 avril. — [3] Crédit de fr. 175.000,— en vue de la transformation des bâtiments de la propriété Bertrand pour être affectés à des classes d'écoles enfantines et primaires.

12 mai. — Crédit de fr. 10.000,— pour commémorer le 100me anniversaire du Conseil municipal et du Conseil administratif, à répartir entre la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, les Colonies de vacances de la Ville de Genève, l'Hospice général et le Bureau central de bienfaisance, à titre d'allocations extraordinaires.

29 mai. — Radiation de diverses servitudes grevant la propriété des consorts Mottu, route de Florissant, au profit du parc « Albert Bertrand ».

16 juin. — Vente à l'Eglise nationale protestante de Genève de l'immeuble route de Frontenex, 29 (crèche des Eaux-Vives).

16 juin. — [4] Crédit de fr. 90.000,— pour la réfection des toitures du Grand Théâtre.

30 juin. — Approbation du compte rendu administratif et financier des Services industriels de Genève, pour l'exercice 1941.

30 juin. — Crédit de fr. 15.000,— pour la construction d'une station-abri à la place des Augustins.

30 juin. — Crédit de fr. 80.000,— en vue de la reconstruction de la buanderie municipale, rue du Nant.

30 juin. — Crédit de fr. 310.000,— pour l'aménagement d'abris privés et de ventilation dans des abris publics.

30 juin. — Crédit complémentaire de fr. 115.000,— pour la deuxième étape des travaux de transformation des bâtiments de la propriété Bertrand, en classes d'écoles enfantines et primaires.

30 juin. — * Allocations de renchérissement aux retraités ne bénéficiant que d'une modeste pension de l'administration municipale.

30 juin. — Crédit de fr. 10.000,— à titre de subvention au comité de la Quinzaine de l'élégance, en vue de l'organisation du concours hippique de 1942.

29 septembre. — Acceptation du legs de M. Guillaume-Edmond-Léon FAVRE, en faveur de la Ville de Genève (Musée d'art et d'histoire).

29 septembre. — Crédit annuel de fr. 7.000,— à verser au comité de la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants (Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre), représentant la participation de la Ville de Genève au coût du loyer des bâtiments de l'ancien hôtel Carlton.

29 septembre. — Approbation des comptes de la Ville de Genève et de la gestion du Conseil administratif pour l'exercice 1941.

20 octobre. — [5] Crédit de fr. 62.500,— en vue de la réfection des façades de la superstructure de la salle et de la scène du Grand Théâtre.

20 octobre. — * Allocation extraordinaire pour renchérissement du coût de la vie au personnel régulier de l'administration municipale, à partir du 1er octobre 1942.

20 octobre. — Crédit de fr. 14.000,— pour participation de la Ville aux frais du concours d'idées pour la traversée de Genève par une voie navigable.

20 octobre. — Crédit de fr. 24.000,— pour participation de la Ville au frais du concours d'idées en vue de la construction d'un grand stade aux Vernets.

4 décembre. — Budget pour la voirie et les travaux publics de la Ville de 1943.

4 décembre. — Budgets d'exploitation et de construction pour 1943 des Services industriels de Genève.

4 décembre. — * Crédit de fr. 4.250,— pour l'organisation des « Promotions civiques » de 1942.

15 décembre. — Autorisation de construire un nouvel abattoir à la Praille.

15 décembre. — [6] Transaction avec les sociétés immobilières rue de Rive C et E, en vue du règlement des créances de la Ville contre les dites sociétés.

15 décembre. — [7] Accord avec M. Jean UHLER, en vue de l'élargissement de l'extrémité nord de la rue des Pâquis, à l'angle de la rue J.-A. Gautier.

15 décembre. — Election de M. Louis GILLIÉRON en qualité de membre de la commission de direction générale de la Caisse hypothécaire du canton de Genève, en remplacement de M. F. de Candolle, décédé.

17 décembre. — Emprunt de fr. 5.000.000,— à 3¼ % auprès de la Compagnie d'assurances sur la vie « La Bâloise ».

17 décembre. — Budget de la Ville de Genève et taux des centimes additionnels pour l'année 1943.

---

[1]) L'architecture de l'édicule devra être soumises à l'approbation du Département des travaux publics.

[2]) L'aménagement proposé devra être soumis à l'approbation préalable du Département des travaux publics ; il devra tenir compte des arrêts du trolleybus et d'autobus prévus.

[3]) Une demande définitive d'autorisation de construire avec plans conformes à l'entente intervenue avec la commission municipale des travaux devra être présentée au Département des travaux publics.

[4]) *a)* Aucune modification ne sera apportée à la toiture, cheminées, etc. sans l'accord préalable du Département des travaux publics ; *b)* l'approbation de cette délibération ne comporte aucune garantie quant à l'octroi de subventions fédérale et cantonale.

[5]) L'approbation de cette délibération ne comporte aucun engagement quant aux subventions fédérale et cantonale.

[6] et [7]) Ces deux arrêtés ont été abrogés par l'arrêté du Conseil municipal, en date du 12 janvier 1943.

* * *

Ces délibérations, sauf les nominations et élections, ainsi que celles précédées d'un astérisque *, qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'autorité cantonale, ont été approuvées par le Conseil d'Etat, avec les réserves signalées sous chiffres 1 à 7.

D'autre part, le Conseil administratif a fait les communications suivantes au Conseil municipal :

20 janvier. — Pour demander la suppression du chiffre 7 du chapitre Ier du budget de l'administration municipale de 1942, ayant trait aux « Allocations à des conseillers administratifs sortant de charge ou à verser, en cas de décès, à leur famille (conjoint ou enfants mineurs), fr. 1.000,— ».

20 janvier. — M. le conseiller administratif NOUL a donné connaissance d'un rapport au sujet des comptes des représentations de « Guillaume Tell ».

6 mars. — Déclaration de M. le président J. PENEY à propos des incidents survenus aux Services économiques de la Ville.

29 mai. — Le Conseil administratif donne connaissance d'une déclaration en ce qui concerne les Services économiques de la Ville.

16 juin. — Communication du Conseil administratif de la lettre adressée par le Conseil d'Etat au Département fédéral de l'économie publique, au sujet des mesures prises par l'autorité fédérale pour restreindre la consommation du gaz.

30 juin. — Communication de la réponse de l'autorité fédérale ayant trait à cette question.

13 octobre. — Communication du Conseil administratif à la suite de l'interpellation de M. le conseiller municipal Pierre Guinand, sur la concentration des écoles secondaires.

Le Conseil municipal a été invité à visiter, le 1er août, les cultures maraîchères de la Ville et, le 5 septembre, l'usine du Verbois.

III

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1942
ARRONDISSEMENTS CITÉ, PLAINPALAIS, EAUX-VIVES, PETIT-SACONNEX

Genevois	*Masculins*						*Féminins*						
	Ménages	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers	Total Hommes	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers	Total Femmes	Total général	Religions des Genevois
Mariés	11.343	7.412	3.838	153	268	11.671	6.960	4.385	132	311	11.788	23.459	Protestants 27.527
Célibataires	1.766	2.052	1.113	60	173	3.398	3.068	1.346	37	124	4.575	7.973	Catholiques 15.305
Veufs-veuves	3.385	436	229	6	21	692	2.321	1.232	33	119	3.705	4.397	Israélites 515
Divorcés	1.069	293	128	7	44	472	759	383	12	84	1.238	1.710	Divers ou sans . . . 1.486
Total des majeurs	17.563	10.193	5.308	226	506	16.233	13.108	7.346	214	638	21.306	37.539	Total 44.833
Mineurs	—	2.240	1.362	28	193	3.823	1.986	1.289	47	149	3.471	7.294	
Totaux des Genevois	17.563	12.433	6.670	254	699	20.056	15.094	8.635	261	787	24.777	44.833	
Confédérés :													Religions des Confédérés
Mariés	13.689	9.632	4.141	72	743	14.588	8.582	4.917	78	1.324	14.901	29.489	Protestants 37.610
Célibataires	2.721	3.653	1.811	34	833	6.331	4.921	2.529	15	972	8.437	14.768	Catholiques 19.232
Veufs-veuves	2.732	454	169	6	35	664	2.053	867	29	214	3.163	3.827	Israélites 286
Divorcés	1.527	519	239	1	57	816	934	470	12	210	1.626	2.442	Divers ou sans . . . 5.976
Total des majeurs	20.669	14.258	6.360	113	1668	22.399	16.490	8.783	134	2.720	28.127	50.526	Total 63.104
Mineurs	—	3.319	1.927	24	705	5.975	3.543	2.162	15	883	6.603	12.578	
Totaux Confédérés	20.669	17.577	8.287	137	2373	28.374	20.033	10.945	149	3.603	34.730	63.104	
Etrangers :													Religions des Etrangers
Mariés	4.518	603	3.571	353	241	4.768	1.042	3.376	306	272	4.996	9.764	Protestants 3.536
Célibataires	1.474	287	1.288	219	285	2.079	634	2.608	171	202	3.615	5.694	Catholiques 14.922
Veufs-veuves	1.553	44	326	28	21	419	243	1.462	141	117	1.963	2.382	Israélites 1.446
Divorcés	289	20	91	17	12	140	75	193	21	29	318	458	Divers ou sans . . . 1.396
Total des majeurs	7.834	954	5.276	617	559	7.406	1.994	7.639	639	620	10.892	18.298	Total 21.300
Mineurs	—	298	992	94	123	1.507	290	1.015	96	94	1.495	3.002	
Totaux Etrangers	7.834	1.252	6.268	711	682	8.913	2.284	8.654	735	714	12.387	21.300	
Récapitulation générale :													
Mariés	29.550	17.647	11.550	578	1.252	31.027	16.584	12.678	516	1.907	31.685	62.712	Protestants 68.673
Célibataires	5.961	5.992	4.212	313	1.291	11.808	8.623	6.483	223	1.298	16.627	28.435	Catholiques 49.459
Veufs-veuves	7.670	934	724	40	77	1.775	4.617	3.561	203	450	8.831	10.606	Israélites 2.247
Divorcés	2.885	832	458	25	113	1.428	1.768	1.046	45	323	3.182	4.610	Divers ou sans . . . 8.858
Total majeurs	46.066	25.405	16.944	956	2.733	46.038	31.592	23.768	987	3.978	60.325	106.363	Total 129.237
Mineurs	—	5.857	4.281	146	1.021	11.305	5.819	4.466	158	1.126	11.569	22.874	
TOTAL GÉNÉRAL	46.066	31.262	21.225	1.102	3.754	57.343	37.411	28.234	1.145	5.104	71.894	129.237	*(Résultats provisoires)*

Répartition des Confédérés

Cantons	Hommes Majeurs	Hommes Mineurs	Hommes Total	Femmes Majeurs	Femmes Mineurs	Femmes Total	Total général
Appenzell	177	45	222	189	64	253	475
Argovie	954	251	1.205	1.080	333	1.413	2.618
Bâle	545	126	671	600	175	775	1.446
Berne	5.016	1.418	6.434	6.193	1.479	7.672	14.106
Fribourg	2.743	849	3.592	3.577	947	4.524	8.116
Glaris	95	20	115	104	30	134	249
Grisons	231	61	292	277	71	348	640
Lucerne	434	106	540	542	153	695	1.235
Neuchâtel	2.012	463	2.475	2.549	437	2.986	5.461
St-Gall	531	128	659	561	167	728	1.387
Schaffhouse	200	49	249	255	70	325	574
Schwyz	105	29	134	119	49	168	302
Soleure	424	105	529	455	121	576	1.105
Tessin	697	174	871	795	183	978	1.849
Thurgovie	374	93	467	370	94	464	931
Unterwald	59	12	71	67	25	92	163
Uri	39	14	53	44	8	52	105
Valais	1.244	356	1.600	1.744	432	2.176	3.776
Vaud	5.302	1.396	6.698	7.346	1.415	8.761	15.459
Zoug	41	10	51	47	16	63	114
Zurich	1176	270	1.446	1.213	334	1.547	2.993
	22.399	5.975	28.374	28.127	6.603	34.730	63.104

Répartition des Etrangers

Pays	Hommes Majeurs	Hommes Mineurs	Hommes Total	Femmes Majeurs	Femmes Mineurs	Femmes Total	Total général
Albanie	1	—	1	1	—	1	2
Allemagne	542	104	646	1.014	100	1.114	1.760
Belgique	52	7	59	87	9	96	155
Bulgarie	36	9	45	34	8	42	87
Danemark	19	5	24	18	3	21	45
Espagne	79	22	101	89	29	118	219
Esthonie	3	2	5	6	—	6	11
Finlande	3	—	3	3	—	3	6
France	2.650	600	3.250	4.870	600	5.470	8.720
Grande-Bretagne	132	25	157	219	13	232	389
Grèce	41	6	47	41	5	46	93
Hollande	79	21	100	116	23	139	239
Hongrie	64	22	86	55	9	64	150
Italie	2.700	525	3.225	3.351	537	3.888	7.113
Lettonie	13	1	14	20	6	26	40
Liechtenstein	6	—	6	12	—	12	18
Lithuanie	5	—	5	8	1	9	14
Luxembourg	8	1	9	7	2	9	18
Norvège	3	2	5	7	—	7	12
Pologne	153	29	182	188	40	228	410
Portugal	5	3	8	7	2	9	17
Roumanie	34	3	37	31	3	34	71
Russie	236	30	266	287	33	320	586
Suède	14	8	22	15	4	19	41
Tchécoslovaquie	59	14	73	74	12	86	159
Turquie	101	17	118	79	17	96	214
Yougoslavie	36	4	40	47	7	54	94
Apatrides	38	3	41	22	3	25	66
Afrique :							
Egypte	32	2	34	9	1	10	44
Autres Etats	10	1	11	6	2	8	19
Amérique :							
Argentine	7	2	9	4	2	6	15
Brésil	6	—	6	3	—	3	9
Canada	1	1	2	3	2	5	7
Etats-Unis	47	5	52	46	2	48	100
Autres Etats	35	10	45	35	7	42	87
Asie :							
Arménie	63	2	65	36	3	39	104
Chine	22	5	27	11	2	13	40
Japon	2	2	4	2	—	2	6
Autres Etats	66	13	79	34	6	40	119
Océanie :							
Australie	—	—	—	1	—	1	1
Autres Etats	—	—	—	—	—	—	—
Total	7.403	1.506	8.909	10.898	1.493	12.391	21.300

CHAPITRE II

FINANCES

A. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Directeur des services financiers, chef de la comptabilité générale : M. E. DUCKERT

B. CAISSE

Caissier : M. Henri PEILLEX

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier.)

C. IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

Taxe professionnelle fixe .— En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les contributions publiques du 24 mars 1924, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928, et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 31 octobre 1941, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1942.

Le résultat de l'exercice 1942 s'établit comme suit :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1941		fr. 400.411,65
Production de l'exercice 1942		» 2.436.910,85
Total		fr. 2.837.322,50

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1941		fr. 346.083,60
Sur taxes fixes de l'exercice 1942		» 2.272.569,55
Total		fr. 2.618.653,15
Recettes « hors rôle »... :		
Surtaxes	fr. 4.773,35	
Remboursement de frais de poursuites	» 4.384,15	
Intérêt sur compte chèques postaux	» 63,70	» 9.221,20
Total général de la perception		fr. 2.627.874,35

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat	fr. 17.746,70
Sur taxes fixes de l'exercice 1942	» 65.394,15
Total	fr. 83.140,85

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1941 et taxes fixes 1942	fr. 2.837.322,50	
Perception sur reliquat et taxes fixes 1942		fr. 2.618.653,15
Remboursements sur taxes fixes		» 992,60
Dégrèvements		» 83.140,85
Solde, soit reliquat à fin 1942		» 134.535,90
	fr. 2.837.322,50	fr. 2.837.322,50

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques postaux de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.932.370,05, soit le 74 % de la recette totale (16.434 versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué pendant l'année 1942 : 4.971 enquêtes, se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale :

1.758 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables et requêtes en dégrèvement,

243 productions pour remises de commerces et à l'Office des faillites,

1.800 encaissements.

3.801 enquêtes pour la Ville.

Pour le Département des finances et contributions (Etat) :

1.170 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de familles, etc.

4.971 total général.

En outre, notre service d'enquêtes a repris le recensement des entreprises établies sur le territoire de la Ville de Genève afin de découvrir de nouveaux contribuables.

Commission taxatrice. — En 1942, la commission taxatrice a tenu 4 séances consacrées à l'examen des requêtes et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1.026 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 11 recours ont été transmis à la commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — Néant.

IMPÔTS PERÇUS PAR L'ADMINISTRATION CANTONALE DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

Situation des comptes de la ville de Genève au 31 décembre 1942

	Centimes additionnels		Créances hypothécaires	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Reliquat à fin 1941	847.100,96		17.519,70	
*Production exercice courant	6.627.436,80		144.664,—	
Suppléments et amendes	480.742,11		—	
s/total	7.955.279,87		162.183,70	
Dégrèvements (à déduire)	484.952,95		9.828,45	
Net à percevoir	7.470.326,92		152.355,25	
Perception		6.778.341,76		137.030,85
Remboursements (à déduire)		59.404,15		—
Perception nette		6.718.937,61		137.030,85
Solde à percevoir		751.389,31		15.324,40
Totaux (sommes nettes)	7.470.326,92	7.470.326,92	152.355,25	152.355,25

*Valeur du centime = 116.270,82.

COMPTE GÉNÉRAL	Production nette	Perception nette	Déductions		Solde en faveur de la commune
			Escompte	Frais de perception	
45 centimes communaux	5.897.626,47	5.304.424,41	54.886,60	104.990,75	5.144.547,06
5 centimes pour la vieillesse [1]	655.291,85	589.380,50	6.098,50	11.665,65	571.616,35
5 centimes pr. le loyer du mobilisé [2]	655.291,85	589.380,50	6.098,50	11.665,65	571.616,35
2 centimes construction d'abri et lutte contre le chômage [3]	262.116,75	235.752,20	2.439,40	4.666,25	228.646,55
Créances hypothécaires [4]	152.355,25	137.030,85	1.417,90	2.712,25	132.900,70
Reliquat nouveau 766.713,71					
Totaux	7.622.682,17	6.855.968,46	70.940,90	135.700,55	6.649.327,01

[1] Loi votée par le Grand Conseil le 7 octobre 1939.
[2] Arrêté du Conseil municipal du 28 mars 1941.
[3] Arrêté du Conseil municipal du 27 mai 1941.
[4] Loi du 15 février 1941.

D. LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Au cours de l'année 1942, la Ville de Genève n'a pas acheté d'immeubles. Par contre, elle a fait procéder à la démolition de la petite maison qui se trouvait à l'entrée de la campagne Voltaire, rue des Délices, 25, pour permettre la rectification de la rue, de l'immeuble Terreaux-du-Temple, 16, pour assurer le passage du trolleybus, et des bâtiments rues du Fort-Barreau, 15 et 17, et Jacob Spon, 6, en mauvais état.

L'immeuble chemin Hoffmann, 28, a été mis à la disposition de l'Association des intérêts du Petit-Saconnex, pour la préparation de soupes populaires à l'intention des habitants nécessiteux de cet arrondissement durant l'hiver 1942-43.

La DA. a disposé de quelques immeubles pour des cours de perfectionnement du personnel des services du feu par maison.

Les loyers encaissés s'élèvent à fr. 459.261,55, en diminution de fr. 738,45 sur les prévisions budgétaires. Nous avons indiqué dans le compte rendu des années précédentes les causes de la diminution des recettes. Les dépenses se montent à fr. 269.276,45 se répartissant comme suit : balayage des escaliers, fr. 4.562,60 ; nettoyages divers, fr. 348,90 ; contentieux, fr. 1.879,75 ; publicité, fr. 515,40 ; chauffage, fr. 12.127,45 ; eau, fr. 12.633,45 ; éclairage, fr. 9.366,85 ; fournitures, fr. 3.317,30 ; contributions, fr. 9.530,95 ; ramonage, fr. 179,90 ; vidange hydraulique des canalisations, fr. 2.991,65 ; réparations, fr. 211.822,25.

Intérêts payés pour achat de terrains à la Ville. — Fr. 23.743,25. Le retard dans le paiement des intérêts hypothécaires est dû à la crise immobilière qui ne fait qu'empirer.

Square Paul Bouchet. — Arcades et appartements vacants. Loyers encaissés, fr. 98.682,15 contre fr. 97.394,65 en 1941. Les dépenses ascendent à fr. 37,084,05, soit: eau, fr. 2.786,75; contentieux, fr. 49,10 ; fournitures aux concierges, fr. 697,85 ; ramonage, fr. 100.— ; contributions, fr. 2.011,85 ; électricité, fr. 1.607,65 ; publicité, fr. 26.— ; réparations, fr. 29.804,85. Quelques réductions de loyer justifiées ont été accordées.

Kiosques-abris, kiosque à journaux et kiosques dans les promenades. — Produit des loyers, fr. 64.719,85 ; dépenses, fr. 8.877,15, soit : nettoyage, fr. 240.— ; divers, fr. 65,40 ; contributions, fr. 1.282,10 ; eau, fr. 31,10 ; réparations, fr. 7.258,55.

Buanderie municipale rue du Nant. — Recettes, fr. 6.439,75. Dépenses, fr. 10.553,20, se répartissant comme suit : combustibles, fr. 1.727,70 ; électricité, fr. 230,65 ; fournitures, fr. 25,75 ; ramonage, fr. 48.— ; réparations, fr. 256,10 ; traitement du gardien, du chauffeur et assurances, fr. 8.265.—. La diminution des recettes provient du fait que l'établissement a dû être fermé d'urgence le 1er juin 1942, en raison du mauvais état du bâtiment. Une reconstruction étant indispensable, un projet a été immédiatement mis à l'étude.

Water-closets payants. — Recettes, fr. 5.695,90 ; dépenses, fr. 5.017,35, soit : éclairage, fr. 839,60 ; nettoyage, fr. 3.619,40 ; réparations, fr. 558,35. Le nettoyage des installations est assuré par la maison Treuter-Nægelin à notre entière satisfaction.

Champ de foire. — Les forains ont installé leurs métiers sur la plaine de Plainpalais pendant les fêtes de Pâques, du 29 mars au 19 avril, du IIme millénaire, du 28 juin au 12 juillet, de Noël, du 29 novembre au 27 décembre, et se sont rendus sur le Grand-Quai pour les fêtes de fin d'année. Le cirque Knie est venu sur la plaine de Plainpalais du 4 au 14 septembre. Des fêtes foraines ont eu lieu au pré l'Evêque et au chemin Hoffmann.

Redevances pour empiétements sur la voie publique. — En conformité de la loi sur la fusion, les redevances sont encaissées par l'Etat pour le compte de la Ville. Des réductions ont été accordées sur le montant des redevances annuelles pour les colonnes d'essence et les emplacements concédés aux marchands de marrons. Les commerçants qui ont participé au concours ouvert par l'Association des intérêts de Genève pour la décoration de vitrines dans le cadre des fêtes du IIme millénaire ont

été exonérés du paiement de la redevance pour occupation du domaine public. Comme les années précédentes le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été perçu au tarif réduit de fr. 15.— et de fr. 2.—.

Salles de réunions. — Les sociétés n'ont pu encore reprendre toute leur activité, vu les circonstances actuelles. Les salles continuent à être utilisées pour la distribution mensuelle des cartes de rationnement.

Maison du Faubourg. — Les locations comprenant : salle de réunion, café-restaurant, association des salles de réunions ouvrières, bureau des automobiles et divers locaux se sont élevées à fr. 17.623,40. Les dépenses, fr. 35.273,55, se répartissent comme suit : gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, machinistes, éclairage, eau et dépenses diverses, fr. 12.709,25 ; réparations, fr. 18.092,45 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 4.471,85. La grande salle a été occupée du 5 au 30 octobre par une exposition de la maquette concernant la transformation des Terreaux-du-Temple, ainsi que pour la visite médicale des petits Français. Le concierge, M. Paul Wagnières, décédé, a été remplacé par M. Marcel Allamand.

Maison communale de Plainpalais. — Locations des salles et du poste de gendarmerie : fr. 21.240,25. Dépenses, fr. 25.250,25, soit : salaire des nettoyeurs, remplaçant du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde, eau, fr. 17.156,15 ; entretien, fr. 2.649,10 ; traitement du concierge et compte d'épargne, fr. 5.445,—. Les services économiques utilisent toujours en permanence la salle des assemblées ; la galerie fermée du 1er étage a été mise à la disposition du comité de la « Route des jeunes ».

Salle du Môle. — Recettes, fr. 3.015,75 ; dépenses, fr. 2.584,35, soit : allocations au concierge, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, eau, éclairage, fournitures diverses, fr. 2.239,25 ; réparations, fr. 345,10. La salle a été occupée pour la visite médicale des petits Français venant séjourner en Suisse.

Salle communale des Eaux-Vives. — Locations, fr. 8.466,85 ; dépenses, fr. 9.987,85, comprenant : frais de garde, chauffage, éclairage, eau, machinistes, électricien, fr. 5.011,15 ; entretien, fr. 1.376,70 ; traitement du concierge, fr. 3,600.—. Cette salle a été très demandée par les sociétés.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes : fr. 3.703,20 contre fr. 3.295,50 en 1941. Dépenses : fr. 1.791,25, soit : éclairage, fournitures, allocation et réparations. Augmentation des recettes due principalement à une forte utilisation du poids par les maisons de combustibles.

Parc des Eaux-Vives. — Loyer du Tennis-club et restaurant, fr. 6.501,—. Réductions de loyer justifiées par les circonstances actuelles.

Bains des Pâquis. — Recettes : entrées, vestiaires, cabines, abonnements, loyer de la buvette et cabines pour sociétés : fr. 27.830,45 (fr. 19.068,80 en 1941). Dépenses : fr. 25.535,65 (fr. 24.012,75 en 1941), soit : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses, fr. 21.663,05 (fr. 20.544,70 en 1941) ; entretien, fr. 3.872,60 (fr. 3.468,05 en 1941). La saison a été bonne, les recettes sont en effet en augmentation de fr. 8.761,65 sur la saison précédente, grâce au temps plus clément qu'en 1941. Nous constatons avec satisfaction un boni de fr. 2.294,80. Il a été enregistré 52.478 entrées adultes contre 41.492 en 1941 et 39.145 en 1940 ; 19.314 entrées enfants contre 9.577 en 1941 et 12.130 en 1940. Les vestiaires payants ont été utilisés par 24.543 personnes contre 12.658 en 1941 et 9.263 en 1940. L'établissement a été ouvert du 30 mai au 30 septembre. Comme les années précédentes, les gardiens ont été appelés à faire des exercices de natation et de sauvetage.

Maisons locatives rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Locations, fr. 27.373,65. Dépenses (eau, électricité, combustible, contributions, intérêts hypothécaires, fournitures diverses et entretien, fr. 18.319,80. Le revenu net s'ajoute au compte des loyers et terrains, chap. II D, N° 1, soit fr. 9.053,85. Quelques appartements vacants.

Rue du Soleil Levant, 6. — Loyers perçus : fr. 11.534,25. Dépenses : fr. 5.328,70 (chauffage, électricité, eau, fournitures diverses et entretien). Le revenu net s'ajoute aux comptes : chap. II D, N° 1, fr. 2.436,20 ; fonds Galland, fr. 3.769,35.

Rendement des immeubles dépendant des fondations suivantes : Fondation G. Revilliod. — Immeuble rue de l'Hôtel de Ville, 12 : loyers, fr. 9.981,60 ; dépenses, fr. 9.985,30 comprenant : traitement du

concierge, chauffage, électricité, fournitures, fr. 5.680,95 ; entretien, fr. 4.304,35. *Immmeuble place Claparède, 2 :* loyers, fr. 15.644,40 ; dépenses, fr. 14.200,70 comprenant : chauffage, électricité, fournitures, fr. 4.522,55 ; entretien, fr. 9.678,15. Appartement de 10 pièces vacant.

Fondation Diday. — L'ancien hôtel Richemond, rue Adhémar Fabri, 4, transformé en maison locative a été mis en exploitation le 1er octobre 1942. Loyers encaissés, fr. 8.279,60 ; dépenses, fr. 3.034,35. Les appartements ont été loués très rapidement.

Succession Maget, immeuble rue Ferdinand Hodler, 5. — Loyers, fr. 13.648,40. Dépenses, fr. 2.011,50. L'immeuble est entièrement loué.

Legs Diodati-Plantamour (immeuble promenade du Pin, 5). — Loyers, fr. 3.506,15. Dépenses, fr. 6.492,30 (eau, combustible, électricité, concierge et entretien).

Bâtiments dépendant du Fonds Galland

Châtelaine, rue du Nord ; Navigation, 4 ; Léman, 11 ; Louis Favre, 19, 21, 20, 22, 22 bis ; Pâquis, 30-32 ; Sécheron, 3-5 ; Gustave Moynier, 4-6 ; Montchoisy, 15 ; Madeleine, 7, 11. — Loyers encaissés, fr. 272.673,45. Dépenses, fr. 159.838,05. Réductions temporaires maintenues à des ménages en difficulté et pour part de la Ville dans le payement du loyer de mobilisés.

Divers. — Nous assurons aussi la rentrée des loyers :

a) du café du Théâtre et de la société Radio-Genève ;

b) de divers locaux aux abattoirs ;

c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;

d) de la villa Moynier, de la Perle du Lac et de la villa Bartholoni ;

e) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;

f) des appartements du poste central de secours contre l'incendie et de locations pour les services des Cimetières et des Parcs et promenades.

En outre, nous assurons : la perception des redevances concernant l'élairage des chemins privés, des horloges électriques, et divers ; la perception des recettes des stades de Frontenex, de Varembé et du Bout-du-Monde.

Total général de l'encaissement : fr. 1.778.362,— contre fr. 1.697.561,95 en 1941.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. Montchal

Dans sa forme actuelle, le Service social de la Ville de Genève date de l'application de la loi de fusion, soit de juillet 1931.

Ses attributions : venir en aide aux déshérités domiciliés sur le territoire de la ville suivant des modalités établies par les autorités municipales et en collaboration avec l'Hospice général et le Bureau central de bienfaisance.

Depuis l'an dernier, il étendit son action à la distribution de vivres et de marchandises à prix réduits, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941.

Au cours de ces quatre dernières années, les dépenses totales de chaque exercice se présentent comme suit : 1939 : fr. 606.201 ; 1940 : fr. 990.538,95 ; 1941 : 1.045.610,70 ; 1942 : fr. 1.208.149,25 (prévu au budget fr. 1.358.140). Si les dépenses ont notablement augmenté de 1939 à 1940, cela provient principalement de la somme portée au budget pour l'aide à la vieillesse.

Quant aux recettes totales, nous avons : 1939 : fr. 90.266,40 ; 1940 : fr. 146.982,95 ; 1941 : fr. 100.829,45 ; 1942 : fr. 92.708,55 (somme portée au budget fr. 106.100).

Voici des précisions sur l'activité du service :

Assurance scolaire. — Tandis qu'il avait été porté au budget la somme de fr. 40.000,— pour les cotisations facturées par la Caisse assurance scolaire, il a été dépensé fr. 33.102,70. Aux recettes, il avait été prévu fr. 16.000,— et il a été récupéré fr. 15.792,20. Le tableau suivant donne la situation des quatre derniers exercices :

RÉCUPÉRATION DES COTISATIONS DE L'ASSURANCE SCOLAIRE-MALADIE

Les recettes et les dépenses pour les cotisations payées par la Ville de Genève pendant les années 1939 à 1942 sont les suivantes :

Recettes :		*Dépenses :*
fr. 12.672,70	1939	fr. 26.155,80
» 13.344,30	1940	» 32.155,—
» 14.389,—	1941	» 31.101,60
» 15.792,20	1942	» 33.102,70

Les recettes pour l'année 1942 s'établissent comme suit :

Cotisations et surtaxes encaissées.	fr. 10.149,80
Ristourne pour familles nombreuses.	» 1.197,90
Remboursement par la Caisse cantonale.	» 393,50
Subvention fédérale pour indigents.	» 4.051,—
Total.	fr. 15.792,20

Le détail des recettes ci-dessus, en ce qui concerne les cotisations, s'établit comme suit :

1936 :	2	cotisations encaissées	fr. 4,40
1937 :	2	» »	» 4,40
1938 :	18	» »	» 39,60
1939 :	27	» »	» 59,40
1940 :	175	» »	» 420,—
1941 :	905	» »	» 2.172,—
1942 :	2.898	» »	» 7.195,—
			fr. 9.894,80
Surtaxes encaissées.			» 648,50
		Total	fr. 10.543,30

De ce total, il y a lieu de déduire le montant des cotisations facturées par erreur et remboursées par la Caisse cantonale, soit fr. 393,50.

fr.	10.543,30
»	393,50
fr.	10.149,80

SITUATION AU 15 FÉVRIER 1943. CAISSE D'ASSURANCE SCOLAIRE CANTONALE

Tableau synoptique du mouvement sur exercices 1939/1942.

Cotisations payées par la Ville de Genève, selon factures de la Caisse cantonale.			Récupération des cotisations par le Service social, et liquidation par gratuité aux indigents.				Cotisations à récupérer.	
			Indigents :		Encaissements :			
Années	Fiches	Factures	Fiches	Sommes	Fiches	Sommes	Fiches	Sommes
1936	18.286	Fr. 40.229,20	—	Fr. 21.554,50	—	Fr. 18.388,70	130	Fr. 286,—
1937	16.412	» 36.106,40	9.366	» 20.605,20	—	» 15.169,—	151	» 332.20
1938	12.284	» 27.024,80	8.174	» 17.982,80	—	» 8.621,80	191	» 420,20
1939	11.945	» 26.279,—	8.650	» 19.030,—	3.072	» 6.758,40	223	» 493,60
1940	13.333	» 31.999,20	9.031	» 21.674,40	3.962	» 9.508,80	340	» 816,—
1941	12.983	» 31.159,20	8.010	» 19.224,—	3.468	» 8.323,20	1.505	» 3.612,—
1942	13.195	» 32.987,50	6.587	» 16.467,50	2.892	» 7.230,—	3.716	» 9.290,—

Aide aux indigents. — L'aide aux personnes de conditions modestes, consistant en produits des Services industriels de Genève, prévoyait au budget de 1942 la somme de fr. 450.000,—. Il a été dépensé fr. 307.486,35 dont il faut déduire fr. 3.962,15 de recettes, ce qui ramène les dépenses à fr. 303.524,30. En conséquence, la ristourne des Services industriels n'a été que de fr. 76.886,35 (prévu au budget fr. 90.000,—).

En 1939, il avait été dépensé fr. 283.580,70 ; en 1940 : fr. 316.910,30 ; en 1941 : fr. 341.748,15.

En 1942, il a été accordé 25.585 réductions sur les factures de gaz et électricité correspondant à fr. 202.331,95, auxquels il faut ajouter les jetons délivrés pour les compteurs à paiements préalables s'élevant à fr. 11.760,—, ainsi qu'une somme de fr. 55,70 pour appareillage, ce qui donne un total de fr. 214.147,65.

Pour le combustible, il a été dépensé fr. 89.661,80. Il a été délivré kg. 276.100 de grésillon, kg. 243.500 de bois dur et résineux, ainsi que 9.098 sacs de bois d'allumage.

Il a été délivré en outre pour fr. 3.604,30 de bons de pétrole et pour fr. 72,60 de bons divers.

Allocations pour enfants de familles nombreuses

En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, une rente pour enfants de moins de 18 ans est accordée aux familles nombreuses genevoises, confédérées, domiciliées depuis au moins cinq ans sur le territoire de la Ville de Genève, dont les ressources familiales mensuelles totalisées ne dépassent pas fr. 200,— pour les conjoints et fr. 50,— par personne pour les autres membres de la famille.

Ces allocations sont de fr. 20,— par mois et par enfant à partir du troisième enfant.

Durant ces quatre années écoulées, les familles mises au bénéfice de cet arrêté, se répartissent comme suit :

Années	1939		1940		1941		1942	
Familles :	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Genevoises	60	233	50	199	58	227	69	278
Confédérées	130	517	119	500	106	439	129	546
Au total	190	750	169	699	164	666	198	824
Dépenses	Fr. 63.851.—		Fr. 64.838.—		Fr. 62.295.—		Fr. 86.850.—	
							Genevois 34,8 % Confédérés 65,2 %	

Répartition par canton des familles confédérées :

Cantons	1939		1940		1941		1942	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Schwyz	2	7	2	7	2	7	1	4
Lucerne	2	9	3	12	2	9	2	9
Zurich	3	13	1	7	2	12	1	8
Berne	19	80	17	72	16	70	23	99
Fribourg	49	191	43	168	32	125	37	145
Soleure	1	3	—	—	—	—	1	6
Bâle	1	3	—	—	—	—	1	4
Schaffhouse	1	3	1	3	—	—	—	—
Appenzell	1	3	2	11	1	7	1	8
St-Gall	2	7	1	4	2	8	2	8
Grisons	—	—	1	7	1	7	1	7
Argovie	1	4	1	4	1	4	2	7
Thurgovie	—	—	—	—	1	3	2	9
Tessin	6	26	5	22	5	17	6	24
Vaud	26	102	26	105	25	106	29	125
Valais	12	44	11	51	13	51	13	52
Neuchâtel	4	22	5	27	3	13	7	31
Totaux	130	517	119	500	106	439	129	546

En 1942 la somme portée au budget était de fr. 72.000,—. Il fut dépensé fr. 86.850,—, sous déduction de fr. 1.898,35 de subvention fédérale, soit un dépassement de fr. 12.951,65, dépassement dû au fait que l'allocation pour le troisième enfant à été porté de fr. 10.— à fr. 20.— en cours d'exercice.

Service des vivres a prix réduits
(Action de secours en faveur des personnes dans la gêne)

Ce service, créé en application de l'arrêté du 10 octobre 1941 du Conseil fédéral, a eu comme première tâche de vendre des pommes de terre et des pommes à prix réduits. Les premières ventes ont eu lieu en décembre 1941 (voir compte rendu de 1941).

Ce service a pris, par la suite, une grande extension, du fait que plusieurs produits de première nécessité ont été vendus à prix réduits ou donnés gratuitement aux « personnes dans la gêne ». A ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler que selon l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941 (art. 8) : *les personnes qui, jusqu'ici, étaient complètement ou pour l'essentiel à la charge de l'assistance publique ne peuvent pas bénéficier des secours* subventionnés par la Confédération.

Cette disposition nous a obligés, conformément aux instructions de Berne, de séparer en deux catégories bien distinctes, la clientèle du Service social :

1) Les *assistés* proprement dits, pour lesquels les secours accordés sont totalement à la charge de la Ville de Genève,

2) Les *personnes dans la gêne*, pour lesquelles la Confédération nous accorde une subvention d'un tiers sur les secours accordés.

Le service des vivres à prix réduits a accordé les secours suivants :

Pommes de terre (prix de revient moyens fr. 20,69, 22,15 et 20,028 les 100 kg.)

Vendu en	janvier	kg	5.940	à fr.	0,12	=	fr.	712,80
»	mars	»	82.295	» »	0,12	=	»	9.875,40
»	avril	»	50.215	» »	0,12	=	»	6.025,80
»	octobre	»	217.260	» »	0,12	=	»	26.071,20
»	novembre	»	310.075	» »	0,12	=	»	37.209,—
»	décembre	»	46.820	» »	0,12	=	«	5.618,40
	Totaux	kg.	712.605				fr.	85.512,60

Pommes (prix d'achat fr. 22,50 et fr. 28,— les 100 kg).

Vendu en	janvier	kg.	2.474	à fr.	0,16	=	fr.	395,84
»	octobre	»	675	» »	0,16	=	»	108,—
»	novembre	»	39.720	» »	0,16	=	»	6.355,20
»	décembre	»	10.135	» »	0,16	=	»	1.663,60
	Totaux	kg.	53.004				fr.	8.522,64

3.897 *familles*, représentant 8.790 *personnes*, ont bénéficié des ventes de pommes de terre et de pommes en 1942.

Vente de textiles a prix réduits

Flanellette-coton	mètres	5.601,55	à fr.	1,15	=	fr.	6.443,70
Flanelle-coton (Oxford)	»	4.313,85	» »	1,45	=	»	6.258,50
Serge	»	56,10	» »	4,—	=	»	224,40
Loden	»	86,05	» »	6,50 »		»	559,35
Totaux	mètres	10.057,55				fr.	13.485,95
Laine	échev.	1.008	à fr.	0,65	=	fr.	655,20

741 familles, représentant *1.860 personnes*, ont bénéficié de notre vente de tissus et de laine en 1942.

Dès le 1er janvier 1943, nous vendons des pantalons d'hommes au prix intéressant de fr. 14,—.

A titre d'indication, nous pouvons dire que les prix de vente de nos textiles sont inférieurs de plus de 50% à ceux pratiqués dans le commerce. Toutes ces marchandises sont évidemment vendues contre coupons que nous envoyons directement à l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, à Berne.

Pain et Lait

Dès le 1er septembre 1942, nous distribuons des bons « en compensation de l'augmentation du prix du pain et du lait ».

2.735 familles, représentant *6.673 personnes*, ont bénéficié des bons de pain et de lait en 1942.

Combustibles

Grésillon : prix d'achat fr. 7,95 pris à l'Usine à gaz, plus 2%, plus camionnage fr. 2,— par 100 kg.

Prix de revient fr. 10,10 les 100 kg.

Vente de novembre	kg.	850	à fr.	8,—	=	fr.	68,—
» de décembre	»	5.850	» »	8,—	=	»	468,—
Totaux	kg.	6.700				fr.	536,—

Grésillon délivré gratuitement :

en novembre	kg.	1.650
en décembre	»	20.750
Total	kg.	22.400

Ces kg. 29.100 de grésillon sont compris dans les kg. 276.100 déjà mentionnés.

Bois dur : prix d'achat fr. 11,— plus 2%, plus 5% émolument de l'Office de guerre.

Prix de revient fr. 11,77

Vente de novembre	kg.	16.650	à fr.	6,—	=	fr.	999,—
» de décembre	»	24.150	» »	6,—	=	»	1.449,—
Totaux	kg.	40.800				fr.	2.448,—

Bois dur délivré gratuitement :

en novembre	kg.	26.950
en décembre	»	45.400
Total	kg.	72.350

Bois résineux : prix d'achat fr. 14,— plus 2% (0,28) plus 5% (0,70).

Prix de revient . . fr. 14,98

Vente de novembre	kg.	12.010	à fr.	8,—	=	fr.	960,80
» de décembre	»	26.080	» »	8,—	=	»	2.086,40
Totaux	kg.	38.090				fr.	3.047,20

Bois résineux délivré gratuitement :

en novembre	kg.	36.985
en décembre	»	62.780
Total	kg.	99.765

Ces combustibles n'ont été accordés que contre remise des coupons correspondants.

GAZ — ELECTRICITÉ

Nous avons accordé des bons de réduction de factures de gaz et électricité comptabilisés et compris dans les 25.585 réductions déjà mentionnées.

* * *

Nous répétons que tous les secours figurant dans cette rubrique « Service des vivres à prix réduits » ne sont accordés qu'aux personnes « dans la gêne », répondant aux conditions fixées par l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, et pour lesquelles nous demandons la subvention fédérale.

Nous avons reçu, de Berne, en 1942, la somme de fr. 10.684,20 comme participation de la vente à prix réduits de pommes de terre et de pommes effectuée de décembre 1941 à avril 1942.

Nous avons fait une demande semblable pour les ventes de pommes de terre et de pommes, ainsi que pour les ventes de combustibles (grésillon, bois dur, bois résineux), bons de réduction de gaz et électricité, bons de pain et lait, mais nous n'avons pas encore reçu la subvention fédérale. Cette dernière figurera sur le compte rendu de 1943.

* * *

Au total, 4.215 ménages, représentant 9.662 personnes répondant aux conditions fixées par l'arrêté du 10 octobre 1941 du Conseil fédéral, ont bénéficié de l'ensemble des secours accordés par le Service des vivres à prix réduits, en 1942.

* * *

Ajoutons que notre service a été chargé de distribuer des bons d'achat de légumes divers à prix réduits (carottes 0,30 le kg., poireaux 0,30, choux 0,20, oignons 0,40, raves 0,20, épinards 0,30, etc.). Ces légumes provenaient des cultures municipales et ont été délivrés et payés à la campagne Beaulieu. Le produit de ces ventes a été porté en recette 1942 des « Cultures municipales de légumes », par le Service des parcs et promenades.

Il a été vendu à ces prix très réduits 73.542 kg. de légumes divers, en 1942.

* * *

La vente des marchandises et vivres à prix réduits a donné un total de fr. 125.194,35.

L'acquisition des marchandises et vivres vendus à prix réduits, dont une partie du combustible fut même délivrée gratuitement, avec frais inhérents à la distribution, a coûté la somme de fr. 251.813,55.

La dépense nette s'élève donc à fr. 126.619,20 (somme portée au budget fr. 150.000,—).

Participation à l'aide à la vieillesse. — En application de l'article 13 de la loi du 7 octobre 1939 créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève, les communes genevoises demandèrent cinq centimes additionnels pour couvrir le 70% à leur charge. Pour la Ville de Genève, il avait été prévu que ces 5 centimes rapporteraient fr. 500.000,— ; la somme de fr. 571.616,35 a été atteinte (en 1940 : fr. 471.235,75 ; en 1941 : fr. 505.701,90). En 1940, il y eut lieu d'ajouter fr. 18.176,15 et en 1941, fr. 11.721,90, rétrocession par l'Etat des prestations de chômage à la charge des communes.

Allocations extraordinaires aux chômeurs genevois, confédérés et étrangers domiciliés sur le territoire de la ville de Genève :

Comme ces dernières années, elles furent distribuées par l'Etat. La part de la Ville étant du 50%, la dépense fut de fr. 6.336,45 ; il avait été porté au budget fr. 70.000,— (en 1939 : fr. 56.016,25, en 1940 : fr. 20.569,65 et en 1941 : fr. 22.061,30).

Frais de bureau. — Le développement de la vente à prix réduits nécessita de nombreux imprimés et l'achat de machines. Les frais de bureau se sont élevés à fr. 15.491,70 (prévu au budget fr. 6.000,—) (en 1939 : fr. 3.780,90 ; en 1940 : fr. 3.310,20 et en 1941 : fr. 6.917,40).

Nettoyage et chauffage des bureaux. — Ces frais se sont montés à fr. 3.650 ; somme portée au budget fr. 3.000,— (en 1939 : fr. 1.500,— ; en 1940 : fr. 1.500,— et en 1941 : fr. 1.700,—).

Réceptions. — A fin 1942, le Service social possède 18.655 dossiers ; 5.255 concernent des Genevois, 10.975 des confédérés et 2.425 étrangers. Au cours de l'exercice il a été créé 2.180 nouveaux dossiers (616 Genevois, 1.203 confédérés et 361 étrangers), dont 556 « assistés » et 1.624 « subventionnés ».

Le Service reçoit une moyenne de 150 personnes par jour. La plus forte journée fut celle du 8 décembre : 244 personnes.

Organisation. — En plus du fichier général, le Service possède ceux des « subventionnés » (481 Genevois, 826 Confédérés, 317 étrangers), de l'assurance scolaire, des familles nombreuses, etc.

Le service des enquêtes continue à donner de précieux renseignements.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent à diverses œuvres sociales.

Nos rapports avec les Services de l'Etat, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance, les Œuvres sociales de l'armée et autres institutions philanthropiques ont été excellents.

Enfin, le Comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise (secours urgents), fondé en 1933 et géré par deux fonctionnaires du Service social, a distribué en 1942 pour fr. 2.346,90 de secours (en 1939 : fr. 6.526,80 ; en 1940 : fr. 3.617,60 ; en 1941 : fr. 4.176,80). En 1942, il dut restreindre son activité par manque de fonds.

Concluons en disant que si 1940, 41 et 42 n'enregistrèrent pas une forte augmentation de dépenses d'une année à l'autre (fr. 55.071,75 de 1940 à 41, fr. 119.684,55 de 1941 à 1942), il faut s'attendre à des surprises dès que le travail se ralentira par manque de matières premières ou d'autres causes inhérentes à la situation internationale.

ŒUVRES DIVERSES

Bref aperçu sur l'activité déployée par les œuvres pour la jeunesse et les œuvres sociales qui émargent au budget de la Ville :

Œuvres pour la jeunesse

Crèche de Saint-Gervais. — Pendant 267 jours d'ouverture elle a enregistré 8.444 présences. Les enfants sont reçus de 2 semaines à 8 ans. Recettes fr. 12.816,15, dépenses fr. 10.646,25. Coût par enfant fr. 1,25. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Crèche de Plainpalais. — Reçu 138 enfants de 2 mois à 9 ans, soit 84 confédérés, 36 Genevois, 18 étrangers. Total des présences 6.661 dont 3.427 pour la journée et 3.234 pour les pensionnaires. Recettes fr. 11.355,30, dépenses fr. 12.671,02. Coût par enfant fr. 1,90. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Acacias. — Enregistré 273 jours d'ouverture avec 2.570 journées d'enfants. Recettes fr. 5.224,75, dépenses fr. 6.274,25. Coût par enfant fr. 2,20. Subvention de la Ville fr. 750.—.

Crèche de la Jonction. — Enregistré 240 jours d'ouverture avec 10.310 journées d'enfants dont 609 gratuites. Recettes fr. 11.302,69, dépenses fr. 12.503,50. Coût par enfant fr. 1,21. Subvention de la Ville fr. 1.200.—.

Crèche des Eaux-Vives. — Fréquentation en augmentation sur 1941 bien qu'à la suite d'une épidémie d'oreillons la crèche dut être fermée du 10 juin au 15 juillet. Enregistré 3.349 journées, le dortoir a été utilisé pour 1.776 journées. Dépenses fr. 14.065,25, recettes fr. 11.858,25. Coût par enfant fr. 2,75. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche du Petit-Saconnex. — L'établissement a enregistré en 1942 un total de présences de 6.529 représentant 3.197 journées d'enfants *internes* et 3.332 journées *d'externes.*

Les recettes se sont élevées au total à fr. 14.411,52 et s'ajoutent au reliquat de 1941, soit fr. 159,40. Les dépenses ont atteint la somme de fr. 15.477,05, ce qui laisse un déficit de fr. 906,13.

Coût moyen journalier par enfant fr. 2,33. Subvention de la Ville de Genève fr. 2.000,—.

En date du 14 décembre 1942, sur la demande de la Crèche de Plainpalais, les six crèches susmentionnées étaient représentées à une séance qui eut lieu au Service social, sous la présidence de M. le conseiller administratif Schoenau, pour examiner la situation faite à ces institutions du fait de l'augmentation du coût de la vie.

La Maternelle du Bachet de Pesay. — Œuvre relevant de l'Armée du Salut. Recettes fr. 18.949,53, dépenses fr. 21.173,57. Subvention de la Ville fr. 1.500.—.

Œuvre de Saint-Vincent. — Maison d'éducation recevant les enfants en situation de famille difficile. Internes 98 dont 61 garçons et 37 filles (19 Genevois, 72 confédérés, 7 étrangers). Externes 67 totalisant 3.551 repas. Entre internes et externes, il a été délivré 46.000 repas. Dépenses fr. 25.692,15 auxquels il y a lieu d'ajouter fr. 4.800,— pour installations diverses, améliorations, matériel, etc. ; recettes fr. 24.383,35. Coût par enfant fr. 2,23. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Œuvre de la Goutte de Lait. — Le comité a craint de ne pouvoir poursuivre son action faute d'argent. Recettes fr. 36.237,36 dont fr. 856,06 solde en caisse au 31.12.41. Dépenses fr. 37.457,47. Roulement de 250 à 300 enfants. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Préventorium de la Chapelle s/Carouge. — Nombre des journées 9.966 en augmentation de 2.540 sur 1941. Reçu 73 enfants dont 26 Genevois avec 3.101 journées, 31 confédérés avec 4.465 journées et 16 étrangers avec 2.400 journées. Les dépenses d'exploitation passent de fr. 33.034,10 en 1941 à fr. 36.786,57. Coût par enfant fr. 3,70. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Rayon de soleil. — Le Rayon de soleil de Frontenex a été ouvert pendant les mois de juillet et août. Il a reçu 101 enfants. Le total des journées a été de 3.483 ; la moyenne des augmentations de poids de 480 grammes. Le Rayon de soleil de Varembé a reçu du 8 juin au 29 août 109 enfants avec 3.838 journées, augmentation moyenne de poids 405 grammes. Total des dépenses fr. 12.720,58, recettes totales fr. 7.833,20, excédent des dépenses fr. 4.887,38. Subvention de la Ville fr. 1.500.—.

Œuvres sociales

Armée du Salut. — Activité de l'Œuvre des bas-fonds en 1942 : le vestiaire a distribué gratuitement 128 objets de ménage, lits, meubles, etc., 1.050 pièces de vêtements, lingerie, etc., 475 paquets d'épicerie et légumes pour une valeur de fr. 4.394,30, puis 202 paquets de vêtements et 300 bons d'épicerie pour un total de fr. 3.151,50 ; enfin 600 bons d'épicerie ont été distribués à la soirée de Plainpalais. Visites à des familles nécessiteuses : 2.886 ; visites à des malades pour des soins à donner : 1.153. L'Œuvre des bas-fonds eut à s'occuper de maints réfugiés et de plusieurs déménagements. Subvention de la Ville fr. 500.—.

Association pour le bien des aveugles. — Cette association a patronné 115 aveugles. Elle a organisé deux réunions récréatives à Pâques et à Noël, 13 réunions de dames et distribué 82 paquets de Noël. Elle a fourni du travail à 13 ouvriers aveugles (chaisiers et vanniers) et à 25 tricoteuses qui en ont retiré fr. 10.208,—. A ce gain s'ajoute une somme de fr. 2.290,— de sursalaires d'invalidité. L'A.B.A. a payé des pensions à 53 aveugles pour un montant de fr. 10.011,— et contribué au paiement de la pension de 19 aveugles hospitalisés dans des asiles ou des établissements d'éducation ; dépenses fr. 4.175,—. L'A.B.A. a accordé pour fr. 1.847,— de secours occasionnels à 106 aveugles. Le vestiaire a délivré 140 objets à 28 aveugles. La bibliothèque braille romande et universelle a mis en circulation 5.392 volumes et s'est enrichie de 140 nouveaux ouvrages. Elle en possède actuellement plus de 10.000. Le Foyer romand pour aveugles âgés et isolés à Chêne-Bougeries, inauguré en septembre 1942, a accueilli au 31 décembre 1942, 57 aveugles (en 1942 hospitalisé 23).

Association de la Croix-Rouge genevoise. — Les recettes se montent à fr. 58.283,90 et les dépenses à fr. 62.597,94 laissant un déficit de fr. 4.314,04. Il a été dépensé pour l'Ouvroir fr. 4.826,39, pour le Dispensaire antivénérien fr. 893,63 et pour les infirmières-visiteuses fr. 50.970,37. Subvention de la Ville fr. 4.500,—.

Comité international de la Croix-Rouge. — Subvention de la Ville fr. 8.000,— (rapport non parvenu).

Dispensaire antituberculeux. — Activité en 1942 : 2.102 personnes soignées à Genève par les médecins ; 1.721 personnes envoyées à l'Hôpital cantonal ou dans des sanatoria ou preventoria ; 8.290 visites faites par les infirmières aux tuberculeux dans leurs familles ; 8.591 renseignements donnés par le bureau. Total des dépenses fr. 197.517,60. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Le Dispensaire de la Croix-Rouge genevoise « Infirmières-visiteuses » a dépensé en 1942 la somme de fr. 50.970,37. Ses recettes se montent à fr. 34.371,40, laissant un déficit de fr. 16.598,97. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — La fréquentation continue de prouver l'utilité de l'œuvre. Les cas d'indigence augmentent. 4.141 malades traités en 1942 dont 744 nouveaux cas. Total des recettes fr. 3.693,19, dépenses fr. 3.757,14. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire ouvrier des Pâquis. — Le fonctionnement de la plage artificielle a nécessité l'agrandissement des locaux. Nombre des consultations 3.853. Le service de physiothérapie, ondes-courtes, massages, rayons ultra-violets, s'est également développé. Il y eut 924 séances. 73 enfants ont bénéficié de la plage artificielle. 40 personnes reçurent des soins dentaires. Le pédicure a traité 110 cas. Les recettes se montent à fr. 9.962,97 et les dépenses à fr. 9.455,03. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Foyer d'accueil. — Le Foyer d'accueil s'est occupé en 1942 de 70 cas, dont 28 nouveaux. 9 cas lui ont été signalés par des œuvres et institutions, 6 par des amis de l'œuvre, et le contact a été pris avec 12 cas trouvés dans des cafés et dancings, et avec 1 à l'hôpital.

Les recettes se sont élevées à fr. 5.546,86, ceci grâce à plusieurs subventions, notamment celle de la Ville de Genève (fr. 600.—) et à un legs. Les dépenses, malgré les plus strictes économies, se sont montées à fr. 6.279,45, laissant donc un déficit de fr. 732,59.

Ouvroir de l'Union des femmes. — L'ouvroir en 1942 a fourni du travail à domicile à 232 ouvrières, il est dirigé par 4 employées spécialisées. Le montant des salaires payés se monte à fr. 34.575,—. Le travail confectionné a été exécuté pour le magasin de vente de la Fusterie, le vestiaire scolaire, l'Union suisse du travail à domicile, les fêtes des promotions (11.000 cocardes livrées). L'ouvroir avait organisé un stand à la Maison genevoise qui fut fort remarqué. Le petit atelier de la Servette a payé une somme globale de fr. 18.769,— à 16 ouvrières, commandes spécialisées pour les Services techniques militaires fédéraux. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Sanatorium populaire genevois de Montana-Vermala. — L'activité durant l'exercice 1942 a été rendue particulièrement difficile par les événements de guerre. Les journées des pensionnaires ont augmenté, passant de : 39.954 en 1941 à 44.759 en 1942.

Les journées des Colonies se sont maintenues à 11.388 contre 11.978 l'an dernier, du fait du raccourcissement de la durée du séjour en été pour une épidémie de rougeole.

La Colonie Jeunesse a été ouverte en été et en hiver avec d'excellents résultats.

En raison de l'augmentation du prix des marchandises, le prix de revient de la journée alimentaire a passé de fr. 1,78 en 1941 à fr. 2,02 en 1942 et le déficit d'exploitation qui, en 1941 était de fr. 109.051,75, est de fr. 121.633,45 pour 1942. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Société des samaritains. — En 1942, le dispensaire a traité 505 cas, les postes de secours 3.505, les services sanitaires 864, les soins à domicile 46, les services de vaccination 76, soit un total de 4.996 cas. L'Office sanitaire a prêté 567 objets. Les cours élémentaires de soins d'urgence ont été fréquentés par 177 élèves. Les sauveteurs samaritains ont fourni 67 services avec 1.236 présences et les ambulancières samaritaines 1.474 présences.

Services hospitaliers : Hôpital cantonal, chirurgie I, cours de narcotiseuses, 17 samaritaines en 1941-42 ; chirurgie II, service du dimanche matin, 12 présences ; médecine, 72 présences ; maternité, 104 présences. Policlinique oto-rhino-laryngologique, 151 consultations, 153 présences. Policlinique médicale, service des vaccinations, 13 consultations, 26 présences. Dispensaire des médecins, consultations antituberculeuses, 47 consultations, 60 présences ; chirurgie, 56 consultations, 83 présences. Dispensaire antituberculeux, 50 consultations, 184 présences. Convoiement d'enfants à Montana, 8 convois, 3 samaritaines. Détermination groupe sanguin recrues D.A. : 2 séances, 91 déterminations, 4 samaritaines.

Convois d'enfants français et suisses accueillis en Suisse par le Cartel Suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, contrôle prophylactique et médical à l'arrivée, soins divers, 19.000 enfants, 46 convois, 1.297 présences samaritaines et samaritains, 44 convois accompagnés par des samaritains, 78 présences.

Total des recettes fr. 4.114,20, dépenses fr. 7.859,63. Capital au 31 décembre 1942 fr. 12.900,47. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce service comprend également les naturalisations et options

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1942 : 44 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48), (1937 : 46), (1938 : 45), (1939 : 45), (1940 : 45), (1941 : 44).

Les employés astreints au service militaire ont effectué 1.090 journées de mobilisation au cours de l'année et de ce fait, certaines attributions de service ont dû être modifiées.

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — Il y avait en location à fin décembre :

Halle de l'Ile : 59 cases attribuées à 52 négociants, 25 greniers occupés par 21 locataires.

Les 14 compartiments de la chambre froide ont été constamment loués.

Halle de Rive : 52 cases et magasins à 40 négociants.

	1939	1940	1941
Halle de l'Ile :			
Cases louées	71	66	63
Négociants	65	60	57
Greniers loués	18	23	21
Locataires	17	22	19
Frigos	14	14	14
Halle de Rive :			
Cases ou magasins	54	55	54
Négociants	45	43	42

L'entretien des bâtiments, cases et magasins a été effectué par le Service des bâtiments.

L'heure de fermeture des deux halles a été reportée à 7 h. 45 au lieu de 7 h. 30, pour permettre aux locataires et au personnel de mettre en place leur matériel et marchandise, avant l'évacuation complète.

Le Conseil administratif, tenant compte des restrictions appliquées notamment aux bouchers, charcutiers et tripiers, a accordé à ces trois catégories de locataires une réduction temporaire (au cours des 3e et 4e trimestres) sur le prix de leur location.

Marchés. — Le groupe des marchands primeurs en gros a demandé au Conseil administratif l'autorisation de transférer le marché de gros (primeurs et maraîchers) au palais des Expositions, pendant la période du 30 novembre 1942 au 31 mars 1943.

Les conditions de location du palais des Expositions ont été traitées entre la société propriétaire et le groupe des marchands primeurs.

La Ville de Genève a consenti à ne pas percevoir la location des emplacements du Grand-quai primeurs, pendant les ¾ de cette période.

Sur la demande du groupe sus-nommé, le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 24 novembre 1942, d'adopter une adjonction au 2e paragraphe de l'article 4 du règlement des marchés, ainsi conçue :

« A titre exceptionnel, les marchés de gros auront lieu de 7 h. à 8 h. 30, pendant la période du 30 novembre au 31 mars 1943, inclusivement ».

Dans cette même séance, le Conseil administratif a décidé de transférer le marché de gros, pendant la dite période, au palais des Expositions.

Ces deux dispositions ont été approuvées par le Conseil d'Etat, dans sa séance du 27 novembre.

Tenant compte des dispositions prises par le Département des travaux publics, en raison des modifications apportées à la circulation des véhicules, l'administration municipale avait prévu le transfert éventuel du marché aux vieux objets.

Une pétition formulée par de nombreux locataires et négociants de ce quartier a demandé au Conseil administratif le maintien du dit marché à son emplacement actuel.

Au vu de cette requête, notre service a décidé de maintenir, à titre d'essai, l'emplacement actuel, en y apportant toutefois quelques modifications de répartitions absolument nécessaires.

Conformément aux dispositions prises en 1941, relatives à la vérification du non dépassement des prix maxima, les agents municipaux ont adressés de nombreuses observations aux locataires des marchés, pour respecter les prix des légumes et fruits fixés par les Services officiels du contrôle des prix.

En 1942, les agents municipaux ont établi 51 rapports de constatations qui ont été transmis au Service fédéral du contrôle des prix.

Le chef de service a assisté aux séances de l'Office fiduciaire des fruits et légumes.

La situation économique créée par les événements actuels a continué à porter préjudice à l'ensemble des marchés de gros et détail, soit par les difficultés d'approvisionnement, soit par le prix de revient trop élevé d'un certain nombre de marchandises notamment celles importées de l'étranger. Le montant des locations a de ce fait subi une diminution sur l'année antérieure.

La forte baisse du nombre des locataires domiciliés en France, anciennement titulaires de places sur nos marchés, s'est maintenue en 1942.

Ainsi qu'elle l'avait fait au cours des années antérieures (soit dès sept. 1939), l'administration municipale a accordé des exonérations aux locataires abonnés, empêchés d'occuper leur emplacement pour cause de service militaire. Les locataires ayant fait occuper leur place par un membre de leur famille, ou un employé, n'ont cependant pas bénéficié de cette disposition.

	1942	1941	1940	1939
Fr.	957,25	1.182,90	2.099,20	867,30

Il a été loué 2.052 emplacements sur les marchés de gros et détail, pendant l'année en cours. (1941 : 2.212), (1940 : 2.331), (1939 : 2.532).

A fin 1942, les locataires d'emplacements possédant un ou plusieurs contrats de location sur l'ensemble des marchés, pour des jours différents, ascendaient à 983 personnes ou sociétés. (1941 : 1.022), (1940 : 1.065), (1939 : 1.280).

Les locations de places au ticket (dites « au jour le jour », sans abonnement), ont lieu conformément aux dispositions réglementaires, avec encaissement du prix des places contre remise de tickets. Les cartes de légitimation exigées pour ce genre de location, ont donné lieu à 503 renouvellements et à 211 nouvelles attributions. Le nombre total des cartes valables en 1942 s'est élevé à 714.

	1941	1940	1939
Renouvellements	473	474	799
Nouvelles cartes	164	210	242
Total des cartes	637	684	1.041

En application de l'article 17 du règlement des marchés, ces locataires ont été placés d'après un ordre de rotation établi, tenant compte de la nationalité : genevois, confédérés et étrangers. Les fonctionnaires chargés de ce service ont délivré :

	1942	1941	1940	1939
Tickets de fr. 0,10 à 2,— .	50.253	47.333	54.356	68.446

Autour des principaux marchés de gros et détail, les parcs de stationnement attribués aux véhicules vides, ont été maintenus aux emplacements précédemment fixés, notamment à Plainpalais, au bd. Helvétique, sur le terre-plein rue du Temple, ainsi que sur le Grand-quai. La surveillance de ces parcs est effectuée par des agents municipaux.

En application du règlement du 15 mars 1935, les places attribuées aux marchands posticheurs ont été louées sur différents endroits à 30 personnes possédant l'autorisation (carte de légitimation). Les droits de places perçus par les agents municipaux ont nécessité la remise de 975 quittances.

	1941	1940	1939
Nombre de personnes	29	24	36
Nombre de quittances	1.153	1.473	1.580

Du 17 au 26 décembre et conformément au règlement, les marchés aux sapins ont eu lieu sur les mêmes emplacements que précédemment, soit : Grand-quai, avenue du Mail, place Chapelle anglaise et rond-point des Charmilles. Il a été attribué 41 emplacements d'une superficie totale de 1.969 m². (1941 : 1.777 m², 36 empl.), (1940 : 2.161 m², 47 empl.), (1939 : 1.486 m², 32 empl.).

Contrairement à l'année précédente, la marchandise a été abondante.

Les mercuriales destinées aux services officiels, notamment le Service fédéral du contrôle des prix, ont été élaborées selon les prix de vente pratiqués sur les marchés de gros et détail, avec relevé hebdomadaire, d'après la liste officielle fédérale, contenant la désignation de 116 denrées.

Les agents municipaux ont été dans l'obligation d'adresser de nombreuses observations à des locataires ne respectant pas les prescriptions réglementaires, notamment dans les cas suivants : horaire non respecté, prix non affichés, prix annoncés bruyamment, plaques d'identité non exposées, limites de places non observées, malpropreté des places occupées, disputes entre marchands.

Malgré ces observations, les agents municipaux ont dû établir 264 procès-verbaux de contraventions concernant les marchés. (1941 : 297), (1940 : 510), (1939 : 703).

Des emplacements de marchés ont été mis à la disposition de l'Union des Femmes, pour lui permettre de recueillir des marchandises dont la répartition à un certain nombre de familles nécessiteuses, s'est effectuée dans une case de la halle de l'Ile.

Quelques places ont été accordées pendant plusieurs marchés à des organismes de bienfaisance, notamment ouvroirs de paroisse, pour la vente de vêtements, confection, lainages, etc.

Au cours de l'année, il a été procédé à 36 mises en fourrière, notamment pour matériel de marché (tentes, bancs, corbeilles, caisses), ainsi que fruits et légumes, sur les marchés de gros et détail. Pour certains cas, des marchandises périssables, non retirées, ont été données à des œuvres de bienfaisance (cuisines scolaires).

	1941	1940	1939
Fourrières	26	31	55

Comme l'année précédente, un emplacement a été réservé sur le marché de gros des primeurs, afin d'y concentrer le transport des colis destinés aux acheteurs. Cette mesure a été maintenue en raison de la pénurie de carburant.

b) ENQUÊTES

Au cours de l'année 1942, il a été procédé à 3.185 enquêtes. (1941 : 3.790). (1940 : 3.842), (1939 : 4.372).

Les enquêteurs de 1re et 2e classe (en civil), en ont effectué 1.100 (1941 : 800), (1940 : 998), (1939 : 1.577), dont les plus importantes, — notamment celles relatives aux demandes d'emplois, aux demandes de préavis municipaux en vue d'obtenir la naturalisation, aux demandes de naturalisation (art. 5) à soumettre au Conseil municipal, aux demandes concernant la Justice militaire et autres cas spéciaux présentant une importance particulière.

Les agents municipaux ont procédé à 2.085 enquêtes. (1941 : 2.990), (1940 : 2.844), (1939 : 2.795). Il y a lieu de remarquer que dès le 1er février, un agent municipal a été permuté enquêteur de 2e classe (en civil), ce qui explique les différences annoncées ci-dessus.

Ces enquêtes se répartissent ainsi qu'il suit :

			Total
Administration fédérale (militaire) :			
Aspirants officiers et sous-officiers	3		
Assurance militaire	15		
Certificats d'indigence pour chaussures	111		
» » pour soins dentaires	52		
Commandants d'unités	26		
Commissariat central des guerres	2		
Dispenses de cours, congés, etc.	1		
Etat-major du Général	14		
Justice militaire	93		
Oeuvres sociales de l'armée	2		
Taxe militaire	3	=	322
Administration cantonale :			
Département de justice et police :			
Demandes d'assistance judiciaire			426
Département du travail, hygiène et assurances sociales :			
Assurance scolaire			83
Caisse de compensation			84
Administration municipale :			
Bibliothèques (recherches de livres)	102		
Conseil administratif :			
Attestations pour clearing	55		
Attestations diverses	22		
Candidats sapeurs-pompiers	52		
» sauveteurs auxiliaires	8		
Certificats indigence (divers)	4		
Demandes d'adresses	29		
» d'emplois	40		
» » services économiques	173		
» fonds de secours écoles plein air	32		
» fonds divers	51		
Renseignements divers	47	=	615
Halles et marchés :			
Renseignements sur débiteurs			29
Loyers de mobilisés :			
Renseignements divers			2
Loyers et redevances :			
Locations d'appartements, etc.	24		
Plaintes de locataires	6		
Renseignements sur débiteurs	20		
» pour emplois	5	=	55
A reporter			1.616

			Total
Service immobilier :	Report		1.616
Renseignements sur débiteurs	4		
» pour emplois	3	=	7
Caisse assurance personnel de la Ville :			
Renseignements divers			5
Naturalisations :			
Préavis municipaux	192		
Avis préalables (art. 2 et 3)	21		
Dossiers	75		
Avis préalables (art. 5)	13	=	301
Service social :			
Allocations familles nombreuses	231		
Demandes de secours	462		
Assurance scolaire	138	=	831
Autorités suisses, cantonales et communales :			
Renseignements divers	69		
Caisse Tribunal district Zurich	11		
Assistance publique Berne	23	=	103
Hôpitaux et asiles suisses :			
Renseignements sur situation			52
Postes suisses :			
Renseignements sur situation			5
Office fédéral de l'industrie, arts et métiers à Berne :			
Statistiques mensuelles des prix de denrées			12
Office de guerre pour l'alimentation à Berne :			
Renseignements sur commerçants			187
Caisse nationale suisse d'assurance à Lucerne :			
Renseignements divers			66
	Total		3.185

(1941 : 3.790), (1940 : 3.842), (1939 : 4.372).

En application de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, il a été enregistré 20 déclarations définitives d'option (8 jeunes filles et 12 jeunes gens), ainsi que 12 avis de situation.

Pendant l'année 1942, la tenue des états militaires de fourniture des chevaux a donné lieu à des inscriptions constamment renouvelées, pour tenir les dits états à jour par suite des ventes quotidiennes de chevaux. Ce travail, ainsi que la préparation des inspections de chevaux, vérification du marquage aux sabots, ont été effectués par le personnel du service. Deux employés fonctionnent en qualité de « teneur de contrôle » de la commune (y compris suppléant).

Une inspection de tous les chevaux de la commune de Genève a été effectuée à la promenade des Bastions le 15 mars 1942.

Notre service a établi en mars la liste officielle des 2.100 jurés — liste préparée pour être soumise à l'approbation du Conseil municipal et destinée ensuite au Département cantonal de l'intérieur.

Comme les années précédentes, les enquêteurs ont établi une statistique mensuelle des denrées destinée à l'Office fédéral du travail, utilisée pour l'établissement des normes du coût de la vie.

c) SURVEILLANCE

Au cours de l'année, les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles ont établi 621 procès-verbaux (1941 : 539), (1940 : 669), (1939 : 911) de contraventions aux lois et règlements cantonaux et municipaux. Ces procès-verbaux ont donné lieu à :

583	paiements d'amendes
2	annulations
5	exonérations
31	transmissions au Dépt. de justice et police pour suites légales
Total . . . 621	

Les procès-verbaux concernant les halles et marchés ont été au nombre de 266 (1941 : 297), (1940 : 510), (1939 : 703). Dans les salles communales, 4 procès-verbaux ont été dressés pour infractions.

Les contraventions concernant les parcs et promenades sont au nombre de 351 (1941 : 240), (1940 : 159), (1939 : 208). Elles se répartissent comme suit :

168	circulation à bicyclette
128	chiens non tenus en laisse
30	dégâts aux fleurs et arbustes
3	jeu de football
22	divers motifs
Total . . . 351	

Dans les chiffres indiqués ci-dessus, il ne faut pas compter les observations et avertissements effectués auprès du public, notamment aux propriétaires de chiens.

Les gardes de promenades ont toujours beaucoup de difficultés pour empêcher la circulation des chiens errant dans les parcs et promenades et certains propriétaires de ces animaux négligent de respecter les dispositions réglementaires.

Toute l'année et surtout durant la belle saison, les 22 emplacements de promenades, parcs, jardins, parterres de fleurs, quais, promenades, ont été surveillés par sept gardes. Pendant leur absence pour service militaire, maladie, congés, etc., ces gardes sont aidés et remplacés par des agents municipaux, dans la mesure où cela est nécessaire.

La surveillance du parc du B.I.T. a été assurée toute l'année par les soins des gardes de promenades et agents municipaux, les dimanches et jours fériés. Il en a été de même du Jardin botanique (le dimanche pendant l'été).

La surveillance des promenades est complétée par des rondes de nuit, plusieurs fois par semaine. Ces rondes sont effectuées par des agents municipaux.

Le personnel du service ainsi que d'autres personnes ont trouvé et remis à nos bureaux, au cours de l'année 1942, 83 objets, lesquels ont été transmis au bureau cantonal des objets trouvés ou rendus à leur propriétaire. La remise des objets aux personnes les ayant trouvés s'effectue conformément aux dispositions légales, lorsqu'il n'y a pas eu restitution.

Dans toutes les manifestations, représentations, concerts, conférences, ayant eu lieu au Grand Théâtre et au Victoria-Hall, les agents municipaux ont effectué le service de surveillance habituel.

Dans les salles communales de Plainpalais, Faubourg, Môle et Eaux-Vives, il a été effectué 58 services (entre 24 h. et 5 h.) pendant les bals qui y sont organisés.

Les agents municipaux et gardes de promenades ont effectué de nombreux services et participé à plusieurs cérémonies, manifestations, représentations, fêtes, notamment fêtes des écoles enfantines et primaires, fêtes du II^{me} millénaire, Maison genevoise, réceptions au palais Eynard, foyer du Théâtre et à La Grange.

Au cours de tous les concerts gratuits et payants, donnés pendant l'été dans les promenades, un service a été effectué par les agents municipaux et gardes de promenades.

Le service de surveillance à l'étal de basse boucherie, rue Guillaume Tell, a été effectué chaque samedi, de 7 h. à 11 h., comme les années précédentes.

Le recensement annuel du bétail (chevaux, bovins, porcs, moutons, chèvres, poules et lapins) a été effectué le 21 avril 1942, par notre service (agents municipaux) avec l'aide des inspecteurs du bétail.

En date du 20 novembre 1942, il a été procédé au recensement fédéral des effectifs porcins dans les porcheries industrielles de la commune de Genève.

Du 24 juillet au 3 août, il a été procédé au recensement des locaux industriels inoccupés.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de service : Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-major	3	hommes
Poste permanent	16	»
Compagnie 1 — Eaux-Vives	66	»
Compagnie 2 — Cité RD.	75	»
Compagnie 3 — Cité RG.	47	»
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	89	»
Compagnie 5 — Plainpalais	78	»
Total	374	hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	27	hommes
Sous-officiers	73	»
Appointés	20	»
Sapeurs	254	»
Total	374	hommes

Démissions : Le 31.12.42, major William Keller, Cdt de bat. ; capitaine-adjudant Léon Corboud, E. M. ; plt. Marcel Ducommun, cp. 4.

Ces 3 officiers ont été classés à la suite.

A. Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 585 fois, totalisant 1966 présences.

A. — Service du feu :

	Incendies	Feux de cheminées	Fausses alertes	Totaux Interventions	Présences
Ville de Genève	93	124	121	338	1.444
Chêne-Bougeries	2	5	—	7	16
Carouge	8	7	2	17	66
Lancy	—	1	—	1	2
Communes rurales	2	—	—	2	10
Totaux	105	137	123	365	1.538

Pour tout le canton : Report		1.538
B. — Fermetures de concessions d'eau	44	62
C. — Fermetures de concessions de gaz	7	14
D. — Sauvetages de vies humaines	52	104
E. — Inondations	35	62
F. — Interventions diverses	82	186
G. — C.G.T.E.	—	—
Total général	585	1.966

TABLEAU COMPARATIF DES INTERVENTIONS DU POSTE PERMANENT DE 1938 A 1942

	1938	1939	1940	1941	1942	Total
Incendies	138	119	139	107	105	608
Feux de cheminées	102	121	155	121	137	636
Fausses alertes	90	95	111	95	123	514
Fermetures concessions d'eau	115	61	111	36	44	367
Fermetures concessions de gaz	10	9	6	7	7	39
Sauvetages de vies humaines	40	26	32	35	52	185
Inondations	133	92	173	45	35	478
Interventions diverses	94	84	79	71	82	410
C.G.T.E.	5	4	1	3	—	13
Total	727	611	807	520	585	3.250

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	91	454	10.930	183
Service du feu Ville de Genève	—	—	6.820	—
Total	91	454	17.750	183

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 75 bâtiments divers.

Nouveau dispositif d'alarme.

En date du 29 septembre 1942, les autorités ont procédé à l'inauguration du nouveau dispositif d'alarme du service du feu installé à la caserne des sapeurs-pompiers, rue Ferdinand Hodler, 2, système qui apporte une amélioration très importante dans le domaine des secours contre l'incendie. Dès maintenant, la plus grande partie des intéressés sont alarmés directement et peuvent ainsi recevoir les instructions nécessaires avant leur départ.

B. Compagnies

Récapitulation des services :

	Nombre	Présences
Incendies	27	317
Gardes	2.088	3.533
Exercices obligatoires	14	2.777
Ecole de recrues	1	23
Cortège du IIme millénaire	1	387
Total	2.131 avec	7.037 présences.

Incendies :

a) *alarme des compagnies :*

7 juin, route des Acacias, 37, feu d'atelier.	76	
26 juillet, quai du Cheval-Blanc, feu de chantier (Voirie)	13	
3 octobre, rue Blanvalet, 1, feu de combles.	74	
10 octobre, rue de l'Arquebuse, 38, feu de combles	36	
Total	199	présences.

b) *sans alarme :*

23 interventions	118	présences.
Total	317	présences.

TABLEAU COMPARATIF DES SERVICES DU BATAILLON DE 1938 A 1942

	1938	1939	1940	1941	1942	Total
Incendies (alarmes des compagnies)	2	3	3	7	4	19
(sans alarme)	20	18	27	15	23	103
Gardes	1.609	1.661	1.556	2.218	2.088	9.132
Exercices obligatoires.	12	15	9	9	14	59
Exercices volontaires.	1	—	—	3	—	4
Ecoles officiers, sous-officiers, recrues. . . .	1	7	31	3	1	43
Inspection des bouches à eau.	1	1	1	1	–	4
Cortège.	—	—	—	—	1	1
Totaux.	1.646	1.705	1.627	2.256	2.131	9.365

Service de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Grand Théâtre.	98	494	5
Alhambra.	4	8	—
Amis de l'Instruction.	36	72	10
Casino de Saint-Pierre	15	30	5
Casino-Théâtre.	243	486	51
Cercle de l'Espérance.	13	26	2
Cercle de l'Union	6	12	3
Cinapol (Apollo).	471	571	106
Comédie.	214	428	46
Ecole des Asters.	5	10	2
Ecole des Crêts	3	6	1
Ecole de Saint-Jean	3	6	1
Ecole de Sécheron.	2	4	1
Kursaal.	155	210	38
Palais des Expositions	67	174	29
Salle Carry	1	2	—
Salle du Conseil Général	546	546	120
Salle des Eaux-Vives.	28	56	23
Salle du Faubourg.	18	22	8
Salle du Môle.	15	17	11
Salle de Plainpalais	51	126	30
Salle de la Réformation	11	22	6
Services divers.	83	105	37
Totaux.	2.088	3.533	535

Communes rurales :

Le 28 juin, notre Service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Vandœuvres et le 9 août, sur celui de Cologny.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies. — 47 imprudences, 18 inconnues ou indéterminées, 11 accidentelles, 3 malveillances, 1 fermentation, 2 chaudières surchauffées, 5 défauts de construction, 4 combustions spontanées, 2 feux de cheminées, 1 fuite de gaz, 3 courts-circuits, 5 retours de flammes, 1 cheminée fissurée, 2 négligences. Total : 105 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton. — 44 pannes d'ascenseurs, 24 émanations de gaz divers et d'acides, 11 objets divers menaçant de tomber sur la chaussée, 2 accidents de la circulation, 1 fermentation de moût. Total : 82 interventions.

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 18, 19 avril, 3, 7, 9, 10, 16, 17, 31 mai, 23 septembre, 3, 4, 11, 18 octobre, entraînant 2.777 présences, soit en moyenne 7 présences par agent du Service du feu.

Inspection trisannuelle. — En date du 7 juin 1942, l'inspection trisannuelle du bataillon de sapeurs-pompiers, du corps des sauveteurs-auxiliaires et de la société des samaritains, a eu lieu sur la plaine de Plainpalais devant les autorités cantonales et municipales, avec le concours de la Musique municipale de la Ville de Genève.

Cette inspection fut suivie d'un exercice général à l'Hôpital cantonal lequel donna entière satisfaction à nos autorités.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 444 services ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés avec 137 présences.

Entretien du matériel et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après incendies et l'entretien des dépôts ont nécessité 699 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du Service du feu. — Au 31 décembre 1942, le nombre de ces bouches s'élevait à 1.763.

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections :	Effectifs au 31.12.42	Services	Présences
CITÉ, rive gauche et rive droite . . .	59	36	702
EAUX-VIVES.	35	30	451
PETIT-SACONNEX.	35	23	390
PLAINPALAIS	40	28	502
Totaux	169	117	2.045

Tableau comparatif des services

	1938	1939	1940	1941	1942
EAUX-VIVES.	11	27	16	28	40
CITÉ, rive gauche et rive droite . . .	31	24	27	38	36
PETIT-SACONNEX.	12	26	24	30	23
PLAINPALAIS	20	16	25	39	28
Totaux.	74	93	92	135	117

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES, CONCERTS ET DIVERS

1. *Concerts gratuits d'été*

Les grandes harmonies et fanfares genevoises et quelques sociétés chorales ont donné 48 concerts gratuits organisés par la Ville, principalement à la promenade du Lac et au jardin des Bastions. Elles ont assuré leur concours aux autorités pour les cérémonies patriotiques du 1er juin et du 1er août.

Plusieurs fanfares militaires de division, de brigade et de régiment ont joué sur des places et dans des promenades publiques.

L'Orchestre symphonique de Genève, dont c'était la huitième saison, s'est fait entendre à la promenade du Lac du 15 mai au 21 septembre. Cet ensemble de 53 musiciens, placé sous la direction de M. Georges Kaufmann, a constamment attiré de très nombreux auditeurs, grâce à ses qualités artistiques, comme aussi au temps particulièrement beau de l'été 1942.

2. *Concerts payants*

Le nombre des concerts payants à la promenade du Lac a tendance à diminuer. Le corps de musique de Landwehr en a préparé deux ; les sociétés : Harmonie nautique, Elite et La Lyre chacune un.

3. *Concerts d'hiver*

L'Orchestre de la Suisse romande a réservé à la Ville des places à fr. 1.— pour le public des spectacles populaires à l'occasion de sept concerts d'abonnement au Victoria-Hall.

Deux grands concerts gratuits de la Ville ont été donnés, l'un le 18 février par l'Harmonie nautique (direction : M. Santandrea) et la Musique municipale (dir. M. Bodet), l'autre le 29 décembre par l'Harmonie nautique (dir. M. Santandrea) et la Société chorale des Eaux-Vives et son chœur de dames (dir. M. Denizot).

4. *Représentations théâtrales populaires*

Les spectacles populaires organisés par la Ville, au Grand Théâtre, ont toujours eu lieu devant des salles combles (1.200 personnes chaque fois). Le prix des places a été maintenu à 75 centimes. 16 représentations ont eu lieu aux dates suivantes :

14 janvier :	*L'Ecole des voisins*, de Jean Montazel, par La Comédie.
24 janvier :	*Blanchette*, de Brieux, par le Théâtre Jean-Bard.
11 février :	*C'est moi qui ai tué le comte*, de Max Viterbo et Marcel Dubois, par La Comédie.
23 février :	*Le Voyageur*, de Denys Amiel, et *Le Médecin malgré lui*, de Molière, par le Théâtre Jean-Bard.
2 mars :	*Plume au vent*, de Jean Nohain, musique de Claude Pingault, par le Casino-Théâtre.
4. mars :	*La femme en blanc*, de Marcel Achard, par La Comédie.
9 mars :	*Le Chemin de l'Ile de Pâques*, de Marcel Rosset, par La Comédie.
18 mars :	Gala des pièces en un acte : *Rouge à lèvres*, de Pierre Vallette, musique de Georges Pileur ; *Eve*, de Henri Tanner ; *Le Mystère d'à côté*, de M. Peloux, et *Le Nouveau printemps*, de Henri Mugnier, par La Comédie.

26 mars : *Le Voleur*, de Bernstein, par le Théâtre Jean-Bard.
2 avril : *Le Prof' d'anglais*, de Régis Gignoux, par La Comédie.
31 octobre : *La Fugue*, de Henri Duvernois, par le Théâtre Jean-Bard.
11 novembre : *Paternité*, d'Albert Welti, traduction de A.-M. Perret, par la Compagnie Jean Hort.
15 novembre : *Le Secret*, de Bernstein, par le Théâtre Jean-Bard.
25 novembre : *Une nuit chez vous Madame*, de Jean de Létraz, par La Comédie.
14 décembre : *600.000 francs par mois*, d'André Mouézy-Eon et Albert Jean, d'après le roman de Jean Drault, par le Casino-Théâtre.
19 décembre : *L'article 330* et *Boubouroche*, de Courteline, par la Compagnie Jean Hort.

5. *Orchestre de la Suisse romande*

L'Orchestre de la Suisse romande a donné 16 concerts en notre ville. Il a constamment obtenu un vif succès. Voici la liste de ces concerts :

7 janvier : Salle de la Réformation, direction Ansermet, soliste : André Perret, violoniste.
14 janvier : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Edwin Fischer, pianiste.
18 janvier : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Franz Walther, violoncelliste.
28 janvier : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Nikita Magaloff, pianiste.
11 février : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Wilhelm Backhaus, pianiste.
25 février : Grand Théâtre, direction Edmond Appia, soliste : Mariza Morel, cantatrice.
11 mars : Victoria-Hall, direction Félix Weingartner, soliste : André Pépin, flûtiste.
25 mars : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Ria Ginster, cantatrice.
1er avril : Victoria-Hall, direction Ansermet, solistes : Mad. Dubuis, Nelly Gretillat, J. Salvisberg, Paul Sandoz, Paul Pasquier et chœurs de la Société de musique symphonique.
7 octobre : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Elisabeth Gehri, cantatrice.
21 octobre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Jacqueline Blancard, pianiste.
4 novembre : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Roland Charmy, violoniste.
11 novembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Arturo Benedetti-Michelangeli, pianiste.
18 novembre : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Suzanne Danco, cantatrice.
2 décembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Wilhelm Backhaus, pianiste.
16 décembre : Victoria-Hall, direction Franz von Hoesslin.

6. *Concours national d'exécution musicale*

Le troisième concours national suisse d'exécution musicale a porté sur les branches suivantes : chant, piano, violon, alto, violoncelle, flûte, clarinette, cor et, comme innovation, sonates pour piano et violon. Des prix pour un total de fr. 6.350,—, des médailles et des diplômes furent distribués aux lauréats.

Voici le palmarès de ce concours :

Flûte : 1er prix : M. Georges-Aurèle Nicolet ; médaille : M. Edmond Oechslin ; diplôme : M. William Loosly ; prix de l'Association des musiciens suisses : M. Georges-Aurèle Nicolet.

Clarinette : 2me prix : M. Bernard Bellay ; diplômes : MM. Walter Ferrari et Alfred Stengele ; prix de l'A.M.S. : M. Bernard Bellay.

Cor : diplôme : M. Fred Bistesi.

Chant dames : deux deuxièmes prix : Mlles Leni Münch et Margrit Amberg ; médaille : Mlle Marie-Lise de Montmollin ; diplôme : Mme Dorothée Golay.

Chant hommes : diplôme : M. Gotthelf Kurth.

Alto : 1er prix : M. Paul Doktor ; médaille : M. René-Charles Schenker.

Sonates pour piano et violon : deux deuxièmes prix : Mlles Doris Rossiaud et Juliette Fert et MM. Nico Kaufmann et Rudolf Baumgartner ; médaille : Mlle Madeleine Dépraz et M. Althur Gelbrun.

Violon : 1er prix : M. Jurg Stücki ; médaille : Mlle Maja Fromaigeat ; diplôme : M. Georg Silzer.

Violoncelle : 2me prix : M. Wilfried Reitz ; médaille : M. Walter Haefeli.

Piano dames: deux deuxièmes prix: Mmes Lilia Marcet-Filosa et Kitty Tschirren; diplôme: Mlles Stella Budry et Iren Franz.

Piano hommes : 1er prix : M. Georg Solti ; 2me prix : M. Harry Datyner ; médailles : MM. Zaven Khatchadourian et Emile Henchoz.

Les concours ont eu lieu dès le 28 septembre. 69 candidats se sont présentés aux éliminatoires. 33 ont été admis aux concours définitifs publics qui ont eu lieu dans la grande salle du Conservatoire devant un public nombreux et vibrant. Le niveau général des exécutions peut être considéré comme très bon et la moyenne supérieure à celle des années précédentes.

Le concert final a été donné au Victoria-Hall par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Ansermet, avec quelques lauréats du concours: Georges-Aurèle Nicolet, flûte ; Paul Doktor, alto ; Leni Münch, chant ; Jurg Stücki, violon ; Georg Solti, piano.

Ce concours représente, dans les temps difficiles que nous traversons, un encouragement pour les jeunes musiciens de talent. Il est aussi une propagande artistique indéniable pour notre pays.

7. *Conservatoire de musique*

Le Conseil administratif a pris la décision de porter à fr. 5.000,— au projet de budget de 1943 la somme accordée par la Ville pour la constitution de bourses en faveur d'élèves méritants faisant des études professionnelles de musique au Conservatoire de Genève.

8. *Spectacles du « Jeu du Feuillu »*

Les Compagnons de Romandie ont donné au printemps, dans la salle de la Réformation, de belles représentations du « Jeu du Feuillu ». Ils les ont organisées dans le cadre des manifestations du IIme millénaire, voulant notamment rendre hommage à M. E. Jaques-Dalcroze, l'éminent compositeur, bourgeois de Genève, qui a grandement contribué au renom artistique de notre ville.

Malgré les frais relativement élevés nécessités par ces représentations et grâce aux subventions qui ont été accordées aux Compagnons de Romandie par les autorités cantonales et fédérales, le déficit de trésorerie a pu être entièrement couvert, de telle sorte qu'il n'a pas été fait appel à la part de garantie accordée par la Ville.

9. *Théâtre de La Comédie*

Le nombre des spectateurs s'est considérablement accru puisque de 22.753 en 1942, il a passé à 28.180 en 1943 pour 96 représentations.

Mais les dépenses ont augmenté plus rapidement que les recettes, la direction de La Comédie désirant avoir une troupe plus importante et devant, d'autre part, augmenter les cachets de certains artistes.

La liste que voici des pièces jouées en 1942 est le meilleur témoin de la grande activité déployée par la scène genevoise de comédie :

Marius, 4 actes de Marcel Pagnol ; *Léocadia*, 3 actes, 5 tableaux de Jean Anouilh ; *C'est moi qui ai tué le comte*, 4 actes, 1 prologue de Viterbo et Dubois ; *Hyménée*, 4 actes d'Edouard Bourdet ; *Arsène Lupin*, 4 actes de Croisset et Leblanc ; *L'âge de Juliette*, 3 actes de Jacques Deval ; *Bichon*, 3 actes de Jean de Létraz ; *La femme en blanc*, 3 actes de Marcel Achard ; *Le chemin de l'Ile de Pâques*, 3 actes, 4 tableaux de Marcel Rosset (création) ; *Le pont de la Mandosse*, 3 actes de Paul Casetti (création) ; *Le mystère d'à côté*, 1 acte de William Peloux (création) ; *Le nouveau printemps*, 1 acte d'Henri Mugnier (création) ; *Rouge à lèvres*, 1 acte de Pierre Vallette (création) ; *Eve*, 1 acte d'Henri Tanner (création) ; *Le prof' d'anglais*, 3 actes de Régis Gignoux ; *Une jeune fille savait*, 3 actes, 4 tableaux de A. Haguet ; *D'après nature*, 3 actes de Michel Arnaud ; *Amour quand tu nous tiens* 3 actes de Hennequin et Coolus ; *Denise*, 3 actes d'Alexandre Dumas ; *Une nuit chez vous, madame*, 3 actes de Jean de Létraz (création) ; *Marie Stuart, reine d'Ecosse*, 14 tableaux de J.-J. Bernard (création) ; *Le bout de la route*, 3 actes, 4 tableaux de Jean Giono ; *25 ans de bonheur*, 3 actes de Mme G. Lefrancq ; *Jupiter*, 3 actes de Robert Boissy ; *Comme par miracle*, 3 actes de Marcel Rosset (création) ; *Carrefour*, 3 actes, 10 tableaux de R. Jeanne et Henry Bauche ; *Le roi*, 4 actes de Flers, Caillavet et Arène ; *Court-circuit*, 1 acte de Henri Tanner (création).

Spectacles classiques

Le Cid, 5 actes de Corneille ; *Le bourgeois gentilhomme*, 5 actes de Molière, musique de Lulli ; *La vie est un songe*, 3 actes de Calderon, adaptation française de G. Koeckert (création) ; *Le médecin malgré lui*, 3 actes de Molière ; *Les précieuses ridicules*, 1 acte de Molière ; *Le mariage forcé*, 1 acte de Molière ; *Chatterton*, 3 actes de Vigny ; *Tartufe*, 5 actes de Molière.

Spectacles pour enfants

Le chat botté, 3 actes, 7 tableaux de Camylle Hornung (création) ; *Les aventures de Pinocchio*, 2 actes, 8 tableaux de Paul Charmont (création) ; *Le cirque Valajoie*, 3 actes de Paul Charmont (création) ; *La merveilleuse aventure de Pibougra, lapin magique*, 3 actes de Paul Charmont (création).

10. *Promotions civiques*

Sur l'initiative de M. A.-E. Roussy et de la Compagnie de 1602, un comité s'est créé à l'occasion des festivités du IIme millénaire pour organiser des « Promotions civiques » sous le contrôle des autorités et avec le concours actif de divers représentants de groupements patriotiques. Le comité pour 1942 a été composé de : MM. A.-E. Roussy, René Jotterand, Ernest Moret, Henri Morel, Edmond Maerky, Henri Grandjean, François Pache, M. le président Adrien Lachenal étant délégué du Conseil d'Etat et M. le vice-président Jean Uhler délégué du Conseil administratif.

Ce fut la reprise et le développement des cérémonies du même genre organisées il y a une vingtaine d'années par quelques personnalités genevoises, plus particulièrement par M. le professeur Louis Favre, nommé, pour cette raison, président d'honneur de cette cérémonie.

Les jeunes hommes citoyens suisses, domiciliés à Genève et atteignant 20 ans révolus en 1943, entendirent, au cours de la cérémonie qui eut lieu le 11 décembre au Victoria-Hall, des allocutions du président du Conseil d'Etat M. Adrien Lachenal et de M. le colonel Pierre Thioly. Ils reçurent tous un diplôme, une médaille-souvenir et un livret « Au citoyen suisse ». L'Harmonie nautique et la section de chant du Club alpin se firent entendre au cours de la cérémonie conçue selon un plan simple, équilibré et bien ordonné. Cette année, ce fut la Ville de Genève qui l'organisa pour toutes les communes du canton. Elle le fit avec le bienveillant appui de M. A.-E. Roussy, président du comité d'organisation. En 1943, l'Etat déchargera la Ville de la préparation des promotions civiques et les jeunes filles seront conviées à une cérémonie préparée pour elles.

B. GRAND THÉATRE

Voici le tableau des spectacles donnés sur la scène de Neuve :

1er janvier, en matinée et en soirée, 2 janvier :	*Rose de France* (Société Romande de Spectacles).
3 janvier, en matinée et en soirée, 4 janvier, en matinée et en soirée, 9 janvier, 30 janvier, 31 janvier, 1er février en matinée et en soirée :	*La Croix d'Archamps* (Compagnons de Romandie).
6 et 7 février :	*Le Jongleur de Notre Dame* et *Paillasse* (S.R.S.).
20 et 21 février, 22 février en matinée :	*Werther* (S.R.S.).
14 mars, 15 mars en matinée et en soirée :	*La Vie de Bohême* (S.R.S.).
16 mars :	Récital de violon de M. Jacques Thibaud.
28 mars :	*Asmodée* (Compagnie Jean Hort).
18 avril, 19 avril, en matinée et en soirée, 2 mai :	*Bichon* (M. Bercher et l'Université Ouvrière).
4, 5, 18, 19 juillet, 2 août en matinée et en soirée, 15, 16 et 29 août :	*La Voix des Siècles* (Ville de Genève, avec le concours du Théâtre de La Comédie).

8 août :	Bal et soirée de la Quinzaine de l'Elégance.
9 octobre, 11 octobre en matinée :	*Manon* (S.R.S.).
16, 17 octobre, 18 octobre en matinée :	*Le Comte de Luxembourg* (S.R.S.).
30 octobre, 1er novembre en matinée :	*Tristan et Isolde* (S.R.S.).
6 et 7 novembre :	*Les Contes d'Hoffmann* (S.R.S.).
12 novembre :	Récital de danse de Delly et Willy Flay (S.R.S.).
16 novembre :	Récital de piano de M. Arturo Benedetti-Michelangeli.
20 et 21 novembre :	*Louise* (S.R.S.).
27 novembre :	Récital de danse de M. Ulysse Bolle.
4 et 5 décembre, 6 décembre en matinée, 12 décembre, 13 décembre en matinée :	*Blanche Neige* (S.R.S.).
9 décembre :	Audition du *Vin Herbé* de M. Frank Martin, par un groupe d'instrumentistes de l'Orchestre de la Suisse romande et le Madrigal Chor de Zurich.
31 décembre :	*Les Saltimbanques* (S.R.S.).

A ces 57 représentations d'art lyrique ou de comédies et de récitals, il faut ajouter 16 spectacles populaires de la Ville, 8 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, le Congrès dentaire national et l'exposition de la Société suisse d'odontologie.

La liste ci-dessus des œuvres jouées en 1942 et la part très importante des représentations de la Société romande de spectacles prouvent l'incessante activité de ce groupement et ses efforts constants, sous l'impulsion de son président, M. Edmond Naville. Cette société a créé « Blanche Neige », opéra romantique de Schubert, arrangement musical de Félix Weingartner, livret d'Otto Maag, version française de Louis Juillerat. Le spectacle le plus marquant de la saison, « Tristan et Isolde », fut dirigé par Franz von Hoesslin et interprété par une troupe brillante et très homogène.

Tenant compte des difficultés financières de l'exploitation d'une scène lyrique et des charges accrues de l'Orchestre de la Suisse romande, le Conseil administratif a proposé au Conseil municipal de porter à 80.000 francs, au budget de 1943, la subvention pour les spectacles lyriques. Sur ces 80.000 francs, 27.000 sont attribués à l'Orchestre de la Suisse romande pour 60 services d'un orchestre moyen de quarante musiciens et 5.000 francs affectés au paiement des répétitions supplémentaires, des musiciens supplémentaires, et des quarts d'heures de plus que l'horaire, suivant tarif syndical.

La première représentation de « La Voix des siècles », fresque historique en 2 actes et 13 tableaux, de MM. Paul Chaponnière, Albert Rheinwald et Henri de Ziegler, musique de André-F. Marescotti, Frank Martin, Louis Piantoni et Roger Vuataz, donné avec le concours de « La Comédie » et le bienveillant appui de Radio-Genève, eut lieu le 4 juillet en présence d'autorités de la Confédération et de divers cantons et villes suisses. M. Roger Vuataz fut chargé de la conduite de l'orchestre, M. L. Molina de la confection des décors et M. Maurice Jacquelin de toute la mise en scène. Ce spectacle fut donné avec le concours d'un groupe d'instruments à vent de l'Orchestre de la Suisse romande et la bienveillante collaboration des chœurs ci-après : Cercles chorals masculin et féminin (direction Piantoni), Chœur mixte de Saint-Joseph (dir. Marescotti), Maîtrise protestante (dir. Vuataz), Société chorale des Eaux-Vives (dir. Denizot) et Groupe d'enfants de l'école des Pervenches (dir. Mme Mathil).

A partir de la saison 1942-43 et en raison des événements, les locations de la salle pour des tournées, concerts ou représentations de groupements suisses ou étrangers ont diminué dans une très forte proportion.

La Ville s'est efforcée, malgré la modicité des crédits dont elle dispose et les difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement en toile de jute, de confectionner de nouveaux décors et de moderniser ceux qui en avaient le plus besoin. Elle a fait construire quelques meubles de scène.

Il est sorti de la Bibliothèque du Grand Théâtre :

a) *Musique symphonique :*

	Partitions	Parties	Piano et chant	Total
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	310	15.650	18	15.978
Conservatoire de musique.	15	750	—	765
Orchestre symphonique d'été	60	3.000	16	3.076

b) *Musique lyrique :*

Société romande de spectacles.	1	50	150	201
Orchestre symphonique d'été	5	250	10	265
Sociétés diverses.	2	105	4	111

L'administration municipale a fait l'acquisition de nombreux ouvrages, entre autres : « Pratique pour fabriquer des scènes » de Nicola Sabbattini, « Histoire générale du Théâtre » de Lucien Dubech, « Théâtres » de Lowkowsky et diverses revues de musicologie.

La bibliothèque continue à être très consultée par des spécialistes chefs d'orchestre, artistes lyriques, journalistes.

(Voir chapitre XVIII tout ce qui concerne les travaux de réparation du bâtiment.)

C. VICTORIA-HALL

La grande salle a été louée pour 8 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande. Elle a aussi été utilisée pour 22 concerts divers, 4 séances de congrès, 3 conférences, 36 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 8 cérémonies de distribution de prix et certificats aux élèves de l'enseignement officiel, la cérémonie des « promotions civiques » et une trentaine de répétitions.

Les locations pour des concerts ou des manifestations importantes sont naturellement moins nombreuses qu'en temps ordinaire.

Des économies très appréciables de combustibles ont été faites.

Comme au Grand Théâtre, il a fallu restreindre la consommation d'électricité.

D. KURSAAL

La saison d'été a débuté le 8 mai et s'est terminée le 6 septembre.

Les programmes ont été composés avant tout de music-hall :

	Semaines	
du 8 au 14 mai	1re	Félix Paquet, Françoise Rosay, Lucienne Radisse, Jean Marc et Not, etc.
du 15 au 21 mai	2me	Fred Adison et son jazz-attraction, André Bovet, Monique Rhouberry, Clo-Clo, Jacques Josselin, etc.
du 22 au 28 mai	3me	Germaine Sablon, André Myr, les Marcos Bobby Hirth, le trio Bloodson, les Dixons, etc.
du 29 mai au 4 juin	4me	*Le Comte Obligado*, opérette en 3 actes de André Barde, musique de Raoul Moretti, avec Raymond Cremi, Théo Desomer, Michel Sperte, Lucien Brouet, Jean Combes, Mmes Marcelle Dessy, Suzel Haeglin, etc.
du 5 au 11 juin	5me	*Pas sur la bouche*, opérette en 3 actes d'André Barde, musique de Maurice Yvain, avec Lucien Huberty, André Méliès, Henry Kiéval, Jean Combes, Mmes Germaine Roger, Suzel Haeglin, etc.
du 12 au 18 juin	6me	Edith Piaf, Bizarro, Daguy et Gabrey, Marthe Lebherz et ses ballerines, Thot, Vermal, etc.
du 19 au 25 juin	7me	Jean Nohain, Christiane Chantal, Claude Dauphin, Francis Claude, Robert Rocca, Gisèle Pascal, Claude Pingault, etc.

	Semaines	
du 26 juin au 2 juillet	8me	Maurice Chevalier, Miss Lagana, Lisa Czobel et Jack Menn, les deux Jonnys, Jack Stanley, etc.
du 3 au 9 juillet	9me	Gilles et Edith, Méreaux et Liliane, Marese Laurie et Victor Sissa, les Mathys, Victoria Marino, les Simonas, Lacroix et Gaby, etc.
du 10 au 16 juillet	10me	Jean Tranchant, les Noldeys, Lily et Arnold, Caisser et Suzette, Janie Carnac, Linda Mora, Al Carthy, etc.
du 17 au 23 juillet	11me	Le Trio Lorrison, Yvonne Cordis, Charly, Guta et Leslie, Paule Drouan et Vignolles, Valentine Kousnetzoff, les Méreaux, Almard, etc.
du 24 juillet au 13 août	12me, 13me et 14me	*En plein soleil*, revue à grand spectacle en 3 actes de E. Audiffred, sketches d'Antonin et Albert Bossy, avec Philippe Soguel, Gorlett, Darcelys, Violette Jordens, Odette Février, etc.
du 14 août au 20 août	15me	Jacques Pills, Quartett Jacques Pourcel, Lucienne Boyer, Eugène et partenaire, etc.
du 21 août au 6 septembre	16me 17me ½	*C'est un cri*, revue à grand spectacle de Emile Audiffred, musique de Serge Bessière, un sketch de Marcel Rosset, avec Daniel, Harry Marc, Max Eldy, Mmes Pauline Carton, Jacqueline Thorel, Paulette Couty, Geneviève Parcey, etc.

Soit 10	semaines	de music-hall	= 80 représentations
7 ½	»	d'opérettes et de revues	= 60 »
17 ½	semaines		= 140 représentations

La Nouvelle société pour l'exploitation du Kursaal de Genève a accepté de ramener, dès 1942, à fr. 12.000,— par année la garantie de paiement par la Ville aux Services industriels pour la consommation d'électricité et de gaz au Kursaal. Cette garantie était de fr. 14.000,— et avait été prévue par la convention passée avec la société d'exploitation. La Ville a pris à sa charge la transformation de l'éclairage électrique du bar.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : H. DELARUE

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE. — La commission a perdu deux de ses membres en la personne de M. le Dr Emile THOMAS et en celle de M. Ed. FAVRE.

MM. les professeurs Georges BICKEL, Pierre BOVET, Léopold BOISSIER, Eugène BUJARD, Paul COLLART et Marcel RAYMOND ont été appelés à faire partie de la commission.

PERSONNEL. — M. Fernand AUBERT, après 35 années d'activité, a abandonné ses fonctions de conservateur des manuscrits dès le 1er novembre. Il a été remplacé à ce poste par M. Bernard GAGNEBIN, nommé bibliothécaire, et M. Paul CHAIX, licencié ès lettres, a été nommé assistant au département des imprimés en remplacement de M. Gagnebin. M. SAVIGNY a passé du rang de sous-bibliothécaire à celui de bibliothécaire. M. Edmond SUTER, concierge depuis 1910, a dû quitter son poste, pour raison de santé, à la fin de l'année ; il est remplacé dès le 1er janvier 1943 par M. Lucien BARONI.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :				
a) Ouvrages neufs	fr.	6.089,25		
b) Ouvrages d'occasion	»	1.654,95		
c) Suites	»	4.056,25		
d) Périodiques	»	12.224,25	fr.	24.024,70
II. Manuscrits			»	389,—
III. Estampes et portraits			»	827,50
			fr.	25.241,20
IV. Reliure			»	22.774,30
		Total . . .	fr.	48.015,50

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :				
a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr.	7.640,—		
b) Allocation de la Ville	»	26.000,—		
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	»	7.000,—		
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	»	4.000,—	»	44.640,—
II. Ressources extra-budgétaires :				
e) Allocation de la Société médicale			»	1.000,—
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)			»	425,—
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »			»	1.950,50
		Total . . .	fr.	48.015,50

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

a) le Fonds Disdier (don de l'Université)	»	304,40
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	»	443,75
c) la Faculté de médecine	»	3437,15
d) le Fonds Gomarin	»	520,—

Département des imprimés

Accroissement. —	Volumes	Brochures	Brevets	Thèses et pièces acad.	Cartes
Dons	1.551	7.885	(7.345)	4.330	17
Achats	1.358	171	—	—	3
Remis par cinq sociétés suivant convention	197	—	—	—	—
Totaux	3.106	8.056	(7.345)	4.330	20

Catalogue. — 2.484 ouvrages, 1.847 brochures, 1.559 thèses d'universités suisses et étrangères ont été catalogués.

1.487 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 10.703 fiches et le catalogue par matières de 9.597.

1.091 volumes ont été enregistrés comme suite d'ouvrages en cours de publication.

Consultation. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 10 au 30 août, la Salle Naville du 12 juillet au 31 août.

Il a été délivré 1.117 nouvelles cartes d'entrée, dont 399 à des étudiants.

56.637 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	14.307*	103	1.343
Salle Naville	3.210	13	425
Prêt à l'extérieur	39.120	134	2.215 (819 étudiants)
	56.637		

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 6 janvier au 30 avril et du 2 novembre au 29 décembre, avec un total de 661 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1.309 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 3.531 et fait suivre 2.412 émises par d'autres bibliothèques.

3.892 volumes ont été expédiés, soit :

Emprunts à :		*Prêts à :*	
43 bibliothèques suisses	1.469 volumes	58 bibliothèques suisses	2.369 volumes
4 » étrangères	49 »	3 » étrangères	5 »
	1.518 volumes		2.374 volumes

787 volumes ont été en outre empruntés à 46 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 270 jours, 2.961 consultations (dont 1.122 par des étudiants). Moyenne par jour : 11 lecteurs (dont 4 étudiants).

La Bibliothèque de la Faculté de Droit, ouverte tous les jours (sauf la période du 1er au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 19 lecteurs par jour et a prêté à domicile 1.852 volumes.

Donateurs. — 231 particuliers ont donné 458 volumes et 372 brochures et pièces diverses. 382 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.093 volumes, 7.513 brochures et pièces diverses (dont 7.345 brevets), 4.330 thèses et pièces académiques, et 17 cartes.

Des dons importants ont été faits par :

L'hoirie de M. Lucien Gautier, 36 volumes.
M. André Oltramare, 40 volumes.
Mme Albert Richard, 149 volumes et 65 brochures.
Le Comité international de la Croix-Rouge, 239 volumes et 8 brochures.
Le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque publique, 8 volumes.
Le Fonds Disdier, 59 volumes et 1 brochure.
Geneva Research Centre, 266 volumes et 14 brochures.
La Bibliothèque nationale suisse, à Berne, 144 volumes et 1 brochure.
La Chancellerie fédérale, à Berne, 210 volumes.
La Bibliothèque centrale, à Zurich, 39 volumes et 29 brochures.

Dépôt. — 261 volumes et 43 brochures de philosophie et de théologie, de la Fondation Marie Gretvler, ont été déposés par la Faculté des lettres.

Département des manuscrits

Catalogue. — 196 manuscrits ont été catalogués.

Consultation. — 578 volumes et documents ont été distribués en 1.480 fois à 91 personnes.

3 manuscrits ont été prêtés à 3 bibliothèques ou archives suisses. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 11 manuscrits de 2 bibliothèques suisses.

* Ces volumes, prêtés en moyenne plus de deux fois chacun, ont donné lieu à 28.344 communications.

ACHATS. — 102 recueils et documents ont été achetés, notamment :

Un Traité d'éthique et de dialectique par Pierre Girard, XV^e siècle ; 91 documents relatifs aux luttes religieuses en France et au Refuge, XVI^e-XVIII^e siècle ; 2 volumes renfermant 311 lettres de M. et M^me David-Charles Odier-Eynard à des membres de la famille Eynard, 1799-1846 ; 1 volume contenant 52 lettres adressées à Frédéric Raisin par le peintre Simon Durand, 1890-1896 et s.d., et 70 documents concernant le même artiste ; des lettres et autographes divers de Jean-Pierre Bérenger, Paul-Jérémie Bitaubé, Petit-Senn, James Pradier.

DONS. — 16 personnes et 6 institutions ont donné 82 volumes, recueils et documents, notamment :

M^me Charles BORGEAUD, 19 dossiers de notes de cours de son père, le professeur Pierre Vaucher.

La VÉNÉRABLE COMPAGNIE DES PASTEURS, 14 lettres adressées à Charles Ritter, 1873-1890 et s.d., notamment par M^me Georgine Heusler, fille du théologien David Strauss.

M^me Louis DEBARGE, « Le bras séculier », nouvelle autographe d'Edouard Rod.

L'ECOLE DES BEAUX-ARTS, « Les éléments de la peinture en miniature », par J.P. Soubeyran, 1736.

MM. Léon, Alexandre et Paul-E. MARTIN, 27 paquets et cahiers de notes de cours de droit, etc., des professeurs Alexandre-J. et Alfred Martin.

Estampes et cartes

CATALOGUE. — 589 fiches ont été insérées dans le catalogue.

CONSULTATION. — 82 personnes ont consulté les portefeuilles d'estampes et de cartes.

ACHATS. — 74 pièces.

DONS. — 24 personnes et 4 institutions ont donné 137 pièces, notamment :

L'hoirie LE FORT-DIODATI, 22 estampes et photographies.
M. Georges PORTAL, divers souvenirs d'H.-Fréd. Amiel.

Divers

EXPOSITIONS. — Une exposition a été organisée dans la Salle Ami Lullin en commémoration de Sismondi pour le 100^e anniversaire de sa mort. — Une exposition de documents comptables a été faite à l'occasion du *Congrès de l'Association pour l'enseignement commercial.*

Sollicitée de participer à la *Maison Genevoise*, la Bibliothèque y a exposé avec succès une collection de spécimens de ses principaux fonds. Elle a en outre, avec le *Musée de la Réformation* et les *Archives J.J. Rousseau*, collaboré à l'exposition organisée par le *Musée d'art et d'histoire* pour le deuxième millénaire de Genève, et à celles du *Comité international de la Croix-Rouge*, de l'*Association « Cité-vieille ville »*, de la commune de *Chêne-Bougeries* et du *Kunstgewerbemuseum* de Zurich.

TRAVAUX. — Pour assainir les magasins du sous-sol où se développaient d'inquiétantes moisissures, le Service immobilier a fait installer par la maison *Calorie* un système de ventilation avec réchauffement de l'air. Ce travail considérable a entraîné le changement d'un certain nombre de rayonnages pour lesquels a pu être utilisé le matériel rendu disponible par la transformation de la bibliothèque de la Madeleine. L'équipement du magasin 4 a pu être terminé de la même façon et celui du magasin 5 commencé.

M. P.-P. Plan est resté chargé du service de la Salle Naville et M. Jean Violette a continué son aide bénévole.

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Directrice : Mlle Hélène Rivier

L'année 1942 nous a permis de réaliser le programme de réorganisation du bâtiment de la Madeleine qu'entraînait la fusion de la bibliothèque circulante avec la bibliothèque moderne. Le 19 janvier, la bibliothèque circulante du 1er étage a été fermée pour permettre l'installation de la nouvelle salle de lecture. Parallèlement à ces travaux, la bibliothèque des jeunes était mise en œuvre ; elle a été ouverte aux enfants le 18 mai. La salle de lecture a été terminée le 22 juin et dès lors, elle est ouverte au public sans interruption de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

La mise en service de ces locaux permettait de fermer la bibliothèque de prêt du rez-de-chaussée pour une période de deux mois durant lesquels l'ancienne salle de lecture a été incorporée au service du prêt. Grâce à la diligence du Service des bâtiments, la réorganisation des locaux était entièrement terminée le 31 août, et la bibliothèque, considérablement agrandie, mise à disposition du public.

Stock de livres. — Du 1er janvier au 31 décembre 1942, le stock de livres de la Madeleine a passé de 16.241 à 21.730 volmes. Une partie de cette augmentation est due à l'incorporation du stock de l'ancienne bibliothèque circulante dans la nouvelle organisation. Dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques, ni ceux de la bibliothèque des jeunes. Quant au stock des anciennes bibliothèques circulantes de quartier qui sont devenues des succursales de notre nouvelle bibliothèque municipale, il ne nous a pas été encore possible d'en faire l'inventaire définitif, le personnel ayant été accaparé par la réorganisation de la bibliothèque centrale de la Madeleine.

Donateurs. — 30 personnes ont donné 50 volumes.

Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock. — Il a été dépensé fr. 20.704,50 pour l'achat de 2431 volumes, les revues et journaux, et fr. 25.700,— pour la reliure et l'entretien du stock. Nous avons dû retirer 1.526 volumes en mauvais état dont 136 ont été remplacés et 1390 reliés à neuf.

Emprunteurs. — La nouvelle réorganisation a porté, entre autre, sur l'établissement d'un fichier unique pour les lecteurs de la bibliothèque centrale et des succursales de quartier. Au 31 décembre 1942, nous avions (sans compter les enfants) 15.905 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile.

Prêt des livres. — En 292 jours ouvrables il a été prêté 467.758 volumes (contre 480.632 en 1941). Ce léger recul s'explique du fait de la fusion des bibliothèques circulante et moderne, de la réorganisation du bâtiment de la Madeleine et de la fermeture du prêt de la Madeleine entre le 20 juin et le 31 août.

Ce qui a été lu :

Bibliothèque de la Madeleine

	1941		1942		%	(% en 1941)
Généralités	731	volumes	1.646	volumes	1	(0,5)
Philosophie	3.143	»	2.420	»	1,3	(1,3)
Religion	2.042	»	1.619	»	1	(0,9)
Sciences sociales	3.773	»	3.674	»	2	(1,8)
Philologie	1.478	»	1.120	»	0,6	(1)
Sciences pures et appliquées	18.313	»	14.930	»	8,3	(7,8)
Beaux-arts, arts récréatifs	8.686	»	7.485	»	4,2	(3,7)
Littérature (romans non compris)	16.599	»	15.112	»	8,4	(7)
Histoire	13.408	»	8.547	»	4,7	(5,6)
Géographie et voyages	15.270	»	12.339	»	6,8	(6,4)
Biographies	20.081	»	15.810	»	8,7	(8,4)
Romans	131.710	»	96.703	»	53	(55,6)

Total : 181.405 volumes (contre 237.224 en 1941).

Bibliothèque de la rue des Alpes

	1941	1942	%	(% en 1941)
Philosophie, religion	335 volumes	544 volumes	1	(0,6)
Sciences.	1.623 »	1.951 »	3,1	(3)
Beaux-arts, éducation, sports	610 »	802 »	1,1	(1)
Littérature (romans non compris)	1.722 »	2.214 »	3,6	(3,4
Voyages.	2.286 »	3.201 »	5,2	(4,5)
Histoire, biographies. . . .	3.851 »	5.414 »	9	(7,5)
Romans.	41.301 »	47.001 »	77	(80)

Total : 61.127 volumes (contre 51.728 en 1941).

Bibliothèque de Plainpalais

	1941	1942	%	(% en 1941)
Généralités	2.407 volumes	2.494 volumes	2,7	(3,6)
Philosophie, religion	642 »	645 »	0,8	(0,8)
Sciences.	2.150 »	2.723 »	3	(3)
Beaux-arts, arts récréatifs . .	805 »	1.254 »	1,3	(1)
Littérature (romans non compris)	1.010 »	1.153 »	1,3	(1,3)
Histoire.	2.979 »	3.606 »	3,8	(3,8)
Voyages.	3.699 »	3.912 »	4,2	(4,8)
Biographies	4.173 »	5.237 »	5,6	(5,4)
Romans.	60.653 »	72.798 »	77,3	(76)

Total : 93.822 volumes (contre 78.518 en 1941).

Bibliothèque de la Servette

	1941	1942	%	(% en 1941)
Généralités	2.355 volumes	2.251 volumes	2,5	(3)
Philosophie, religion	494 »	682 »	0,7	(0,6)
Sciences.	2.731 »	2.860 »	3,2	(3,4)
Beaux-arts, arts récréatifs. .	1.797 »	1.884 »	2,1	(2,1)
Littérature (romans non compris)	1.815 »	2.619 »	2,8	(2,2)
Histoire.	3.632 »	4.009 »	4,5	(4,5)
Voyages.	4.520 »	5.633 »	6	(5,6)
Biographies	5.040 »	5.676 »	6,2	(6,2)
Livres pour enfants	7.043 »	9.994 »	10	(9)
Romans.	51.392 »	57.398 »	62	(63,4)

Total : 93.006 volumes (contre 80.819 en 1941).

Bibliothèque des Crêts, Petit-Saconnex

	1941	1942	%	(% en 1941)
Voyages.	362 volumes	607 volumes	4,6	(3)
Histoire, biographies. . . .	467 »	1.005 »	7,7	(4)
Romans.	11.717 »	11.441 »	87,7	(93)

Total : 13.053 volumes (contre 12.546 en 1941).

Bibliothèque des jeunes

Stock de livres. — Du 1er janvier au 31 décembre 1942, le stock de livres a passé de 2.600 à 3,069 volumes.

Dépenses pour les acquisitions et la reliure. — Il a été dépensé fr. 1.670,75 pour l'achat de 369 volumes et fr. 1.110,— pour la reliure. Le Département de l'instruction publique nous a versé une subvention de fr. 600,—.

Emprunteurs. — Au 31 décembre, nous avions, inscrits pour le prêt des livres à domicile, 1.178 enfants, dont 441 entre 7 et 12 ans.

Prêts. — Durant l'année 1942 nous avons prêté 25.345 volumes (contre 19.797 en 1941)

Ce qui a été lu :

	1941	1942	%	(% en 1941)
Vulgarisation	2.512 volumes	4.040 volumes	16	(13)
Histoire et voyages	1.227 »	2.152 »	8,5	(6)
Biographies	920 »	1.556 »	6,2	(4,5)
Contes et légendes.	1.420 »	3.118 »	12,5	(7,5)
Romans.	13.718 »	14.479 »	56,8	(69)

Société des amis de la bibliothèque moderne. — Durant l'année 1942 il a été prêté un total de 660 clichés à projections lumineuses (contre 476 en 1941).

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le professeur W. Deonna

Commissions

Nous avons enregistré avec regret le décès de M. James Vibert, sculpteur, membre de la commission des beaux-arts (art contemporain), et de la commission des expositions temporaires.

Commission du Cabinet de numismatique. — M. Ulysse Gros a été nommé par le Conseil administratif comme nouveau membre de cette commission en remplacement de M. Ed. Audeoud, décédé.

Ouverture du Musée

Le musée a été fermé à partir du 1er janvier jusqu'au 2 juin pour l'organisation de l'exposition du deuxième millénaire « Genève à travers les âges » et pour raison d'économie de combustible. Cependant, afin de permettre le travail de l'exposition dans des conditions normales, les salles ont été chauffées légèrement du 2 au 27 février.

Le musée a été ouvert du 2 juin au 18 octobre pour la durée de l'exposition « Genève à travers les âges » et a été fermé de cette date à la fin de 1942.

Sociétés et congrès. — Le 23 janvier, les journalistes suisses invités par l'Etat et la Ville ont visité officiellement les collections archéologiques et des arts décoratifs. — L'exposition « Genève à travers les âges » a reçu de nombreuses visites officielles de délégués des cantons et villes suisses, de sociétés, etc.

Cours et conférences. — Les séances de conférences ont été supprimées pour les mêmes raisons que l'an dernier.

Expositions

« *Genève à travers les âges* ». — L'exposition rétrospective « Genève à travers les âges », organisée à l'occasion des fêtes du deuxième millénaire de Genève, a eu lieu dans toutes les salles de la galerie des beaux-arts du 2 juin au 18 octobre. Elle a nécessité une très longue préparation à laquelle tout le personnel du musée a collaboré avec dévouement. Elle réunissait des œuvres prises en partie dans nos collections, en partie dans les collections privées, et nous sommes reconnaissants à tous les Genevois qui ont bien voulu, par leurs prêts, contribuer à sa réussite.

Le nombre des visiteurs a été de 43.894. Un crédit de fr. 20.000,— avait été alloué par le Conseil administratif. Les dépenses se sont élevées à fr. 22.949,20 et les recettes à fr. 25.929,15. Ainsi qu'on le constate, l'exposition non seulement a entièrement couvert ses frais, mais a même réalisé un bénéfice.

La publicité de l'exposition avait été confiée à l'Association des intérêts de Genève.

Galerie du rez-de-chaussée. — Du 10 au 13 novembre, travaux des candidats aux bourses Lissignol, Chevallier, Galland. — Du 10 au 13 décembre, souvenirs de l'Escalade de 1602. Nous y avons enregistré 705 entrées.

Travaux d'aménagement

L'exposition « Genève à travers les âges » a suscité de nombreux travaux spéciaux dans les salles du musée, quelques-uns temporaires, d'autres permanents.

Batiment

Les plafonds de la galerie des beaux-arts ont été lavés et peints, les conduites d'eau transformées, les doublages en cuivre de la toiture, détériorés par la bise, réparés.

Conservation des collections

Pendant l'hiver, l'absence de chauffage depuis le début de la guerre est fort préjudiciable à nos collections, qui souffrent en particulier de la condensation et de l'humidité, ce que nous avons déjà signalé dans le rapport précédent, p. 59. Nous y remédions par un examen attentif et par le nettoyage et la restauration des pièces atteintes.

Restauration et travaux d'ateliers

L'exposition « Genève à travers les âges » a nécessité de nombreux travaux dans nos ateliers (montage de pièces, encadrements, etc.).

Prêts a l'extérieur

Section archéologique. — A l'exposition du « Vieux-Genève » organisée par l'Association Cité-Vieille-ville : un chauffe-lit en cuivre avec, sur le couvercle, écusson aux armoiries de Genève.

Section des Arts décoratifs. — A l'exposition des groupes romand et alémanique de Saint Luc à Fribourg : Marguerite Naville, panneau brodé, « Saintes femmes au tombeau ».

Section des Beaux-Arts. — Au musée des beaux-arts de Berne, exposition Gottfried Keller : 35 œuvres appartenant à la Fondation Gottfried Keller et déposées dans notre musée. — A la Kunsthalle de Bâle, exposition rétrospective Vallotton : Vallotton, Cagnes ; exposition Menn : 24 toiles de Barthélemy-Menn. — A M. Chaponnière : Tœpffer, « Voyage entre deux eaux, 1829 ».

Dépôts

Galerie de numismatique. — Le Comité international de la Croix-Rouge a retiré les médailles et documents qui lui appartiennent et qui étaient déposés au musée depuis 1912.

Legs

Dr Henri Carrière, à Berne ; Georges Darel, « La Rade de Genève », huile.

Décédé, le 19 août 1942, le colonel divisionnaire Guillaume-Edmond-Léopold Favre, sans héritiers directs, a eu la généreuse pensée de léguer à la Ville de Genève une admirable collection de tableaux composée de 21 peintures, provenant de l'ancienne maison Favre (rue des Granges, 6).

Les héritiers du défunt ont bien voulu ajouter un 22me tableau à ce legs important qui a été accepté avec la plus vive reconnaissance par le Conseil municipal, dans sa séance du 29 septembre 1942 (voir *Mémorial*, page 231 et suivantes).

Bibliothèque

La bibliothèque a été ouverte l'après-midi seulement du 15 avril au 31 juillet 1942.

Lecteurs	388
Volumes	652

La bibliothèque s'est enrichie de 138 volumes et brochures, soit :

Acquisitions	44	volumes
Dons	76	»
Périodiques	10	»
Echanges	8	»

Prêts à l'extérieur. — 297 volumes, dont 158 par l'entremise de la Bibliothèque publique et universitaire.

Reliure. — 73 volumes.

Echanges. — 24 publications de sociétés savantes, de bibliothèques suisses et étrangères.

Divers

Pierre-aux-Dames. — Le Conseil administratif ayant eu son attention attirée par la dégradation de la Pierre-aux-Dames à l'ombre des arbres de la promenade des Bastions, en a décidé le transfert au musée (séance du 29 décembre 1941). Elle a été placée au printemps 1942 dans la cour intérieure (poids 8.500 kg.).

Publication. — A l'occasion des fêtes du deuxième millénaire, a paru l'ouvrage « Les arts à Genève des origines à la fin du XVIIIe siècle » par M. le prof. W. Deonna, publication officielle aux frais de la Ville de Genève, volume de 480 pages avec plus de 200 illustrations dans le texte.

Annexes du Musée

A. *Promenade du Pin, no 5.* — L'immeuble de la promenade du Pin a été occupé pendant toute l'année par les services officiels auxquels il a été concédé depuis le début de la guerre. Vu les dégradations subies, l'immeuble nécessitera d'importantes réparations une fois qu'il aura été récupéré par nos services.

La Société d'histoire et d'archéologie a disposé pour ses conférences, comme les années précédentes, de la grande salle du 2e étage.

B. *Halle de la maison de Ville.* — Nous entretenons régulièrement les canons, casques et armures exposés.

C. *Villa romaine au parc La Grange.* — Le Service des promenades s'est chargé de son entretien.

Musée de l'école d'horlogerie. — Le musée d'horlogerie, occupant quelques salles de l'école d'horlogerie à la rue Necker, a été rattaché administrativement par le Conseil administratif au Musée d'art et d'histoire. M. Jaquet, ancien doyen de l'école d'horlogerie, en a été nommé conservateur honoraire.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Evacué par l'Agence des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge internationale en août 1942, le musée Rath a subi les réparations nécessaires.

Expositions. — Du 1er juin au 30 septembre, exposition de la Croix-Rouge, à l'occasion du deuxième millénaire de Genève. — Du 7 au 29 novembre, VIe Salon de l'OEUVRE.

C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Le musée a été ouvert du 2 mai au 1er novembre inclus.

	Entrées gratuites	Entrées payantes	Recettes entrées	Recettes ventes	Total
Mai	444	—	fr. —	fr. 15,35	fr. 15,35
Juin	323	21	» 9,75	» 8,30	18,05
Juillet	399	66	» 25,25	» 17,35	» 42,60
Août	477	70	» 29,75	» 26,65	» 56,40
Septembre	335	76	» 30,50	» 14,65	» 45,15
Octobre	592	29	» 12,50	» 6,80	» 19,30
Totaux . . .	2.570	262	fr. 107,75	fr. 89,10	fr. 196,85

Le Service des bâtiments a procédé à des travaux de réfection de la façade. — Le Service des parcs et promenades a utilisé les sous-sols pour entreposer environ 30.000 kg. de semence de pommes de terre.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt, 65-67

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

Commission du Musée d'ethnographie : M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de géographie ; Emile CONSTANTIN ; le Dr Alec CRAMER ; René GOUZY ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; J. TORCAPEL ; Emile UNGER, conseiller administratif.

Durant cet exercice, 430 objets ont été inventoriés, déterminés et catalogués : 100 concernent l'Afrique, 126 l'Amérique, 159 l'Asie et 45 l'Europe. La plus grande partie de cet enrichissement est due à des dons. Nous adressons ici nos vifs remerciements aux donateurs : M. A. BIGOGNO ; Mlle BLONDEL et son frère, M. BLONDEL ; M. Fred. BOISSONNAS ; M. CARL, sous-directeur du Musée d'Histoire naturelle ; M. Ernest CORBOZ ; M. DOUROUZE ; M. et Mme Edmond FATIO-NAVILLE ; M. Paul FATIO ; M. le Prof. Alexis FRANÇOIS ; Mme Dr GOURFEIN-WELT ; M. le Baron von der HEYDT ; M. Charles MOTTIER ; M. et Mme PASCALIS ; M. le professeur Charles PERRIER ; M. Laurent REHFOUS ; M. le Dr G. REUTTER ; M. Jean ROMIEUX ; Mme Erna RUST ; Mme Georges THUDICUM ; M. le prof. J. TORCAPEL ; Mme Marguerite VONWILLER-DEMOLE.

Voici un rapide inventaire des nouveaux objets :

Afrique. — Calebasse pyrogravée, poche à bière, plats et cruche en terre cuite, balai, bracelets, cordelettes, aiguille, table en vannerie, groupe de personnages en bois sculpté, Haut Zambèze, don de M. le Dr G. Reutter. — Plat et bol en calebasse, corbeilles en vannerie, poignard d'exécution, colliers, poire à poudre, calotte en vannerie, statuette en bois, groupe sculpté en bois, bagues en argent, nattes tissées en raphia et coton, veste en coton, Dahomey, don de M. et Mme Pascalis. — Cannes, peigne, outil de forgeron, marmite en bois, boîte en bois sculpté, corbeille en vannerie, Zambèze ; crapaud en corne, Madagascar ; masque en bois sculpté, Congo Belge ; achat à la Vente des Missions. — Modèle de pirogue en bois, lac Victoria, don de M. Carl. — Epingles à cheveux, fusaoïle, poignards, blague à tabac, jouets en terre cuite, encrier, tablette avec inscriptions, collier, hache en fer, briquet, harpe, vase en laiton repoussé, pointe de lance, figurine en laiton, Nord de la Nigeria, don de M. Ch. Mottier. — Poignard cafre, poignard hottentot, cuillère à priser, Afrique du sud, don de Mme G. Thudicum. — Animaux en bois sculpté, Haut Zambèze ; masque de la Côte d'Ivoire, don de Mlle Blondel et de M. Blondel fils. — Amulette en ivoire, Côte d'Ivoire, don de M. Laurent Rehfous. — Statuette en ivoire, Congo, don de M. le baron von der Heydt. — Poche en bois de Madagascar, brasero en terre cuite, Egypte ; vase en terre cuite, Congo belge ; pagne, Mauritanie ; corbeilles, nattes, assiettes en vannerie, Soudan, don de M. Fred. Boissonnas. — Lances et carquois, Zambèze, don de M. E. Corboz. — Bouclier du Nil, don de M. J. Torcapel.

Amérique. — Casse-tête, Guyane. — Pièces de harpons, peignes pour les cheveux et d'autres pour le nettoyage des peaux de rennes, navettes pour les filets, nombreux bolas de différentes formes, pièces pour le harnachement des chiens, labrets en os, en schiste, plusieurs porte-aiguilles, grattoirs pour les peaux, haches emmanchées, massues, « ulu » couteaux utilisés par les femmes, harpons en os, petite cuillère en os servant de râcleur de boyaux, écope, palette, plat en bois, petits objets en os sculpté, amulettes, couteaux à poissons, engins de pêche, outillage en silex et en schiste, région de Point Hope, Alaska, collection Himmelheber. — Raquettes et mocassins, Canada, don de M. Paul Fatio. — Haches de la Guadeloupe, Les Antilles, don de M. A. François.

Asie. — Statuette « Kouan-jin », bronze, Chine. — Serrure en bronze, épingle à cheveux, ciseaux, encrier, pipe, théière, « tsuba », gardes de sabres, vases en bronze, plusieurs porte-cierge en bronze, plusieurs brûle-parfums, gongs, sapèques, boîtes diverses, chapeau, bonnet, épingles à cheveux, modèle de portail japonais, coupe de libations, vases en bambou, cloche en bronze, « Kotzuka » petits couteaux, Japon ; souliers, sceaux en bronze, statuettes en bronze, pinceau pour le lavis, Chine, collection Alfred Bertrand, don de Mme A. Bertrand. — Bâton de pélerin, coffrets, trompettes en laiton, pendeloque en bronze, sifflets en bambou pour la queue des pigeons, brosse, outil de massages, chasse-mouches, latte de bambou, chevets, modèle de cercueil, lunettes dans un étui, Chine, don de Mme E. Rust, par l'entremise de Mme Stiassny. — Calendrier peint sur étoffe, Bali, don de M. et Mme E. Fatio-Naville. — « Bodisatva » statuette en bronze, Thibet. — Kriss, boîte et coupe en laiton, Java, don de Mme Dr Gourfein-Welt. — Protège-ongle en or, protège-ongle en argent émaillé, collection de monnaies, Chine, collection de Mme Zurn. — Brûle-parfums en bronze, ornements de vêtements de mandarin, broderie et k'o-sseu, Chine, collection Mlle D. Plan. — Corbeille, Indonésie, don de M. J. Torcapel. — Vases en terre cuite, bagues, perles, silex, urnes, etc. Mari, Syrie, don de M. A. François.

Europe. — Objets en bois de renne, Laponie, don de M. Dourouze. — Coupe en terre cuite, canif, Macédoine ; icône en bois, Cyclades ; cuillère, Crête ; cuillères en bois, icônes en bois, fume-cigarettes, couteaux, amulette de bronze, collier d'âne, moules à galettes, épingle de bronze, Grèce ; coffrets du Lötschental, Suisse ; boîtes à sel, pot à tabac, icône, ex-votos, Russie ; couteau-poignard, Hongrie, don de M. Fred. Boissonnas. — Oiseau en bois sculpté, Haute-Savoie, don de M. Ch. Mottier. — Ornements en argent : « tchalma », « tchapraz », « ay », lame de couteau, Turquie, don de M. Jean Romieux. — Berceau en bois sculpté de la Gruyère, Suisse, don de M. le prof. Ch. Perrier. — Tableaux en papier peint découpé de L. Saugy de Rougemont, Pays d'En-Haut, Suisse, achat à l'exposition de l'Athénée. — Costume grec : pantalons, gilet, chéchia, ceinture, manchettes, don de Mme Marg. Vonwiller-Demole. — Tabatière genevoise, Suisse, don de M. A. Bigogno.

Expositions. – 1. – Au mois de mai eut lieu en France une série de manifestations pour la «Quinzaine impériale». Les autorités d'Annemasse, désireuses de donner de l'éclat à cette «Quinzaine impériale» projetèrent d'exposer des objets représentatifs de l'Empire colonial. Annemasse ne possédant rien dans ce domaine, fit appel à nos collections genevoises. Avec l'autorisation de M. Noul, conseiller délégué aux Musées, plus de 200 objets de nos collections figurèrent à cette exposition organisée par M. B. de Saussure, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville à Annemasse, du 23 au 31 mai. Le samedi 23 mai eut lieu l'inauguration. Le maire d'Annemasse, dans son discours remercia chaleureusement Genève de sa collaboration. M. le conseiller administratif Noul et M. le professeur Eugène Pittard, directeur du Musée d'ethnographie prirent ensuite la parole. Une visite explicative suivit sous la conduite de M. le professeur Eugène Pittard et de son adjointe M^me^ Lobsiger-Dellenbach.

2. — Le samedi 20 juin 1942, à 17 heures, eut lieu l'inauguration de l'exposition *Arts appliqués de la Chine et du Japon*. M. le conseiller administratif M. Noul, après un discours, déclara l'exposition ouverte. M. Robert Fazy, en sa qualité de président de la Société suisse des Amis de l'Extrême-Orient, s'adressa aux nombreuses personnes présentes pour leur faire connaître l'œuvre de la dite Société. M. le professeur Eugène Pittard remercia les prêteurs et conduisit le public dans les salles.

On a déjà vu en Suisse des Expositions d'art extrême-oriental. Mais c'est la première fois qu'un essai est tenté d'exposer l'art appliqué, c'est-à-dire, à proprement parler, de faire œuvre d'ethnographie. Les objets possédés par le Musée ne suffisaient pas à une exposition de ce genre. Aussi la Société suisse des Amis de l'Extrême-Orient nous donna-t-elle sa collaboration et c'est ainsi que nous avons pu faire appel non seulement aux musées suisses, mais aussi aux collectionneurs particuliers. 609 objets de la Chine et du Japon avaient été exposés. Ils font partie des collections suivantes : M. P. Bangerter, Berne ; M^lle^ Basile, Genève ; M. P. Bauer, Genève ; M. A. Baur, Pregny-Genève ; M. J.-W. Böhler, Lucerne ; M. Bolard-Talbère, Genève ; M. le prof. E. Burgi, Berne ; M^me^ Cuchet-Albaret, Genève ; M. et M^me^ A. Czuczka, Genève ; M^me^ Fehlmann, Winterthour ; M^me^ la baronne Franz, Zurich ; M. J. Gauer, Berne ; M^me^ G. Hasler, Winterthour ; M. le baron von der Heydt, Ascona ; M. G.-A. Hufschmid, Genève ; M. A. Kern, Genève ; M. le D^r^ Kretzschmar, La Chaux de Fonds ; M. et M^me^ Lobsiger-Dellenbach, Genève ; M^me^ Lœffler-Delachaux, Rolle ; M. le prof. E. Lüscher, Bâle ; M. le prof. P.-L. Mercanton, Lausanne ; M^me^ Mercier, Sierre ; M. J. Meyer, Genève ; M. Neupert, Zurich ; M^lle^ D. Plan, Genève ; M. le prof. Eugène Pittard, Genève ; M^me^ A. Reverdin-Olivier, Genève ; M. M. Robert, Neuchâtel ; M. le D^r^ R. Stæchelin, Bâle ; M. le D^r^ R. Schmidt, Soleure ; M. le D^r^ A. Steinmann, Zurich ; M. B. Vuilleumier, Lausanne ; Museum für Völkerkunde, Bâle ; Kunstgewerbe-Museum, Bâle ; Bernisches Historisches Museum, Berne ; Sammlung für Völkerkunde der Universität, Zurich ; Musée d'ethnographie, Neuchâtel ; Musée de l'Ariana, Genève ; Musée d'ethnographie, Genève.

Nous remercions ici très vivement tous ces généreux prêteurs dont plusieurs d'entre eux sont devenus des donateurs.

Pour la première fois le Musée d'ehtnographie a organisé une exposition avec entrée payante, catalogue et affiche. Aucune somme n'ayant été prévue au budget pour une telle manifestation, il a fallu demander de l'aide à l'extérieur. Grâce à la générosité de M^me^ Mercier (Sierre), M. R. Schmidt (Soleure), M. le D^r^ Kretzschmar (La Chaux-de-Fonds), M. le D^r^ Stæchelin (Bâle), M. et M^me^ Czuczska (Genève) et M. Kern (Genève), nous avons réuni une somme de fr. 400.— qui nous a permis de confectionner le catalogue. L'exposition qui a duré du 20 juin au 30 septembre a reçu la visite de 2.300 visiteurs.

Il faut remercier ici M^me^ D^r^ M. Stiassny, spécialiste des choses d'Extrême-Orient, grâce à qui cette exposition a pu avoir lieu. Très souvent, elle voulut bien donner des explications lors de visites organisées pour les sociétés et les écoles.

M. Bauer, conseiller communal et directeur des Musées de la ville de Neuchâtel, et M. le professeur Th. Delachaux, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, demandèrent si notre exposition pouvait être transportée chez eux, étant donné son succès remporté à Genève et surtout sa portée ethnographique. C'est ce qu'il advint, après entente avec les prêteurs. A Neuchâtel l'exposition eut lieu du 20 octobre au 15 novembre dans les salons du Palais Dupeyrou. M. le conseiller administratif Marius Noul se rendit à l'inauguration.

3. — A la suite de cette exposition des Arts appliqués de la Chine et du Japon, nous installâmes une nouvelle exposition : *Les tissus asiatiques*, inaugurée le 7 novembre. Nous possédons de très beaux tissus asiatiques. Ils méritaient de faire l'objet d'une exposition spéciale. M. F.-A.-M. Nœlting, Genève, M. et Mme van der Myll Dekker, Genève, Mme Erna Rust, Dornach, à qui nous adressons ici nos vifs remerciements, mirent à notre disposition quelques très belles pièces de tissus et broderies de leurs propres collections. Cette exposition durera jusqu'au 1er avril 1943.

Pour ces deux expositions (Arts appliqués de la Chine et du Japon et Tissus asiatiques) il a fallu libérer deux salles du Musée. Toutes les collections concernant l'Asie furent mises en caisses. Il a fallu se résoudre à une telle solution pour plusieurs raisons :

La première — et à nos yeux la plus importante — est de faire connaître les nouveaux locaux occupés par le Musée. Sa situation est excentrique. Le public n'a pas encore pris l'habitude de venir au boulevard Carl Vogt. D'autre part le Musée n'est signalé nulle part en ville, alors que d'autres musées le sont par des poteaux indicateurs. Des expositions temporaires, comme celles que nous avons instituées, attirent le visiteur. Le résultat de ces efforts a été encourageant. Nous avons pu constater que ces deux expositions ont été fréquentées par un nombreux public venu de Suisse allemande. La publicité faite dans ces cantons par la Société des Amis de l'Extrême-Orient n'a pas été vaine.

La deuxième raison, c'est que le Musée manque de vitrines et que les objets qui pourraient être exposés doivent, pour l'instant, être enfermés dans des caisses.

On voit à quel point les collections ethnographiques sont, malgré l'augmentation des locaux, à l'étroit ! Les objets étant mieux exposés qu'ils ne l'étaient à Mon Repos, les donateurs se font plus nombreux, les collections s'agrandissent. Comment faut-il envisager l'avenir ?

Conférences. — 14 février, M. le professeur Félix Speiser, Bâle : *Les styles artistiques de l'Océanie* (avec projections lumineuses). — 22 février, M. le professeur Eugène Pittard, Genève, *Coup d'œil sur l'ethnographie africaine* (avec projections lumineuses). — 1er mars, Mme Lobsiger-Dellenbach, *Populations océaniennes qui disparaissent* (avec projections lumineuses). — 19 septembre, Mme Marg. Lobsiger-Dellenbach, *L'habitation humaine dans le monde* (avec projections lumineuses). — 25 septembre, M. le baron von der Heydt, *L'art en Chine* (avec projections lumineuses). — 17 novembre, Prieur Siegen, Kippel, *L'art religieux en Valais* (avec projections lumineuses). — 28 novembre, M. le professeur Eugène Pittard : *Les populations primitives de l'Asie* (avec projections lumineuses). Chaque fois la salle de conférences a réuni un nombreux public.

Nous adressons ici à M. E. Unger, conseiller administratif, nos remerciements pour avoir bien voulu faire construire 52 bancs pour cette salle.

Visites organisées. — Elles furent nombreuses (surtout le samedi après-midi et le dimanche matin). Il serait fastidieux de les énumérer (Association des commis de Genève, Mutuelle artistique, écoles, sociétés scientifiques, sociétés militaires, etc., etc.). Elles eurent lieu sous la conduite de M. le professeur Eugène Pittard, de Mme M. Lobsiger-Dellenbach et, pour ce qui concerne l'exposition des Arts appliqués de la Chine et du Japon, de Mme Stiassny à qui nous adressons l'expression de notre reconnaissance. Sa collaboration éclairée — et bénévole — nous est un précieux concours.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le Dr Pierre Revilliod

Commission. — Sans changement.

Bâtiments et mobilier. — Le Service des bâtiments a fait procéder à la réfection complète de la salle d'anatomie ainsi qu'à la mise en état du passage vitré conduisant à l'Université. Le Département des travaux publics ayant consenti à mettre ce local à la disposition de la Ville, il sera utilisé pour l'exposition des grands squelettes montés qui encombraient la salle d'anatomie.

Un nouveau meuble de 60 tiroirs a été placé à la salle Melly.

Deux meubles ont été construits pour les collections de peaux (Maison Boissier).

Dans notre atelier de menuiserie, quatre anciennes vitrines ont été modifiées pour recevoir la collection de pierres précieuses récemment constituée. Un meuble a été construit pour le diorama des Choucas destiné au Musée régional.

Personnel, collaborateurs, visites et séjours d'études. — M. le Dr Emile DOTTRENS a été nommé assistant de Zoologie à partir du 1er septembre.

Des collaborateurs bénévoles ont encore cette année mis gracieusement à notre disposition leur science, leur dévouement et leur temps : qu'ils soient remerciés ici très chaleureusement. Ce sont : MM. le Dr C.-E. HELLMAYR, J. SIMONET, Ch. SAVARY, Mlle P. BARDE, dont nous indiquons la collaboration dans les paragraphes suivants. Nous avons aussi pu engager des auxiliaires temporaires, en partie grâce au Bureau d'entr'aide technique et à un subside fédéral. Ce sont MM. le Dr Ch. FERRIÈRE, Dr J. ROMIEUX, Ch. LACREUZE, A. ROCH, G. STALDER, Mlle G. DUPARC, les dessinateurs MM. JUILLERAT et VUILLEUMIER.

Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 20.620 personnes dont 13.639 au Muséum et 6.981 au Musée régional (Palais Eynard). Dans ce chiffre total sont compris 4.110 élèves d'écoles et étudiants. Des leçons régulières ont été données par leurs professeurs respectifs aux élèves du Collège, de l'école secondaire et supérieure des jeunes filles ; des cours et démonstrations ont été donnés par le personnel du Muséum à ceux de l'école de commerce et du technicum.

123 cartes d'études ont été distribuées.

Des membres de l'Association des commis de Genève ont suivi 4 cours dans les salles du Palais Eynard et du Muséum sous la direction de MM. REVILLIOD, CARL et GALOPIN.

Les collections entomologiques ont été consultées par MM. A. GIORDANI-SIOTA, conservateur du Musée de Venise, N.-A. ABOIM, Lic. ès Sc. (Lisbonne), Drs J. de BEAUMONT, P. BOVEY, de Lausanne, A. MONARD, La Chaux-de-Fonds. Les collections paléontologiques et ostéologiques par MM. TOLUN NECIN (Istanbul), Dr A. JAYET, etc.

La bibliothèque et les collections sont consultées par de nombreux amateurs naturalistes, principalement entomologistes et ornithologues.

Publications.

J. CARL, *Contribution à la connaissance des Limacomorphes. Essai de morphologie comparée.* Rev. suisse Zool. T. 49, 34 p., 19 fig.

J. CARL, *Notes sur les Euphyllopodes de la Suisse.* Actes S.H.S.N., 121me Session.

J. FAVRE, *La faune malacologique post-glaciaire et actuelle du Lac du Bourget.* Annales Ec. nat. Eaux et Forêts, T. 7, fasc. 2, 151 p., 13 pl.

J. FAVRE, *Les Pisidiums du Canton de Neuchâtel.* Bull. Soc. neuchâteloise Sc. nat., T. 66, 55 p., 5 pl.

C.-E. HELLMAYR, *Remarques sur quelques Oiseaux du Muséum de Genève.* Rev. suisse de Zool., T. 49, 10 p.

Le tome 49 de la *Revue suisse de Zoologie* paru en 1942, fort de 577 pages, contient 25 travaux, dont ceux de MM. C.-E. HELLMAYR et J. CARL cités plus haut. Il est illustré de 5 planches et 176 tabelles et figures dans le texte.

Dons et achats ; prêts, dons et expositions du Muséum. — Le Muséum a reçu 40 dons d'animaux, minéraux et collections diverses. Parmi les plus importants nous citerons une collection de Mollusques datant du début 19e siècle, contenue dans 72 tiroirs, ainsi que des manuscrits se rapportant à cette collection, offerte par M. C. de FRIESEN. De M. J. FAVRE, des collections de Mollusques du lac du Bourget, du lac d'Annecy, et une série de *Pisidium* du canton de Neuchâtel, dont les exemplaires ont été étudiés et décrits dans les publications de J. FAVRE citées plus haut. M. J. ROMIEUX nous a rapporté des régions peu explorées d'Anatolie d'où il est revenu de son séjour de prospection, de précieuses collections de Minéraux, de Mollusques et d'Insectes. Le Muséum a reçu encore d'auteurs et donateurs divers 14 dons de volumes, brochures, tirés à part et rapports.

La Société auxiliaire a continué à s'intéresser comme les précédentes années à la confection de dioramas destinés à représenter les Oiseaux du pays dans leur milieu naturel. Cette année, grâce à la générosité de M. le Dr Laurent REHFOUS, elle a pu contribuer aux frais de l'équipement électrique, de la glace et des honoraires du peintre pour la vitrine des Choucas.

La liste complète des dons se trouve à la fin du rapport.

Les prêts de livres et d'objets divers se sont élevés à 142, dont 12 en dehors de Genève. Une importante série d'Ammonites de l'Argovien du Jura méridional a été prêtée à l'Institut de Géologie de l'Université de Genève.

L'utilité des collections scolaires est toujours mieux reconnue et les services qu'elles rendent pour l'enseignement des leçons d'histoire naturelle sont surtout appréciés par les instituteurs des communes éloignées. Quelques écoles étaient dépourvues de collections ou n'en possédaient que de très rudimentaires. Le Muséum a pu contribuer à les enrichir en offrant des séries d'oiseaux naturalisés et d'objets divers, prises dans les doublets, aux écoles d'Hermance, Corsier, Conches, Vandœuvres. Des spécimens de Coléoptères ont été donnés à l'école des beaux-arts ainsi qu'une série de 100 échantillons de marbres divers à l'école des arts et métiers (technicum).

Enfin le Muséum a participé à l'exposition de la « Maison genevoise » lors des manifestations commémorant le IIe millénaire de Genève. La direction de l'exposition avait mis généreusement à la disposition du Muséum un stand important. Il a été possible d'y aménager des vitrines contenant quelques collections typiques d'enseignement relatives aux fossiles, à l'origine et à l'exploitation du cuivre, aux mollusques utilisés dans le commerce, aux insectes nuisibles aux cultures et provisions ; un tigre naturalisé, un diorama du Martin-pêcheur, une météorite complétaient cet ensemble destiné à montrer les divers genres d'exposition que l'on peut visiter dans notre musée.

Les achats les plus importants ont été ceux d'un microscope de polarisation avec accessoires et d'une table d'intégration pour analyse planimétrique, appareils indispensables pour l'étude des roches et minéraux selon les méthodes modernes ; il faut mentionner encore entre autres achats celui d'une intéressante série de minéraux de Suisse, de diverses pierres précieuses, d'un squelette de Manchot de Patagonie, d'un couple naturalisé d'Aigrette garzette.

Vertébrés, Préparations. — Nous avons eu le grand privilège de compter encore cette année parmi nos hôtes et collaborateurs M. le Dr C.-E. HELLMAYR. Après avoir terminé la révision de la collection des Colibris en vérifiant les exemplaires naturalisés, le distingué conservateur associé d'ornithologie du Field Museum d'histoire naturelle de Chicago a commencé l'étude et la vérification des Oiseaux des deux Amériques de notre collection. Il a passé en revue les spécimens des *Eurylaemidae*, *Conophagidae*, *Formicariidae*, *Furnariidae*, *Dendrocolaptidae*, *Tyrannidae*, *Pipridae*, *Cotingidae*, *Pittidae* et *Tanagridae*. C'est une aubaine pour notre Muséum que, grâce aux circonstances actuelles, nos séries d'Oiseaux américains aient pu être révisées par l'auteur des 14 volumes du « Catalogue of Birds of the Americas », le distingué ornithologue, dont la compétence est universellement reconnue. Dans l'article cité plus haut, paru dans le tome 49 de la *Revue suisse de Zoologie*, M. C.-E. HELLMAYR insiste sur l'intérêt que présentent un certain nombre de spécimens d'espèces rares dont il n'existe que peu d'exemplaires dans les musées étrangers, en particulier les oiseaux rapportés par Henri de Saussure de son voyage au Mexique. Nous réitérons ici l'expression de toute notre reconnaissance au savant ornithologue pour sa généreuse collaboration.

Les collections micromammologiques de Suisse et paléarctiques, peaux et documents ostéologiques, sont soumis à une révision et à un reclassement généraux. L'étude définitive des ossements de la station de St-Aubin dont le classement a été terminé, est entreprise par MM. P. REVILLIOD et E. DOTTRENS. Un fichier de la collection ostéologique comparative a été établi par les soins de M. Ch. SAVARY, qui a aussi aidé au démontage de squelettes éliminés des collections d'exposition, à leur classement et leur numérotage. Ces remaniements et éliminations ont été faits en vue de la réorganisation de la collection d'anatomie qui aura lieu lorsque la transformation des vitrines sera terminée. Le reclassement de la collection de peaux d'oiseaux se fait aussi au fur et à mesure que des nouveaux meubles peuvent être construits.

Les travaux de taxidermie exécutés par M. Henry LARSEN, aidé de M. Yvan LARSEN comme apprenti, ont été les suivants : il a été procédé à la naturalisation d'un Cerf, exemplaire provenant du Valais, d'un Mandrill, d'une Otarie-oursin, d'un Varan, d'une quinzaine d'Oiseaux. Les socles et supports des Pinnipèdes et des Colibris ont été transformés.

La restauration de la salle d'anatomie et les projets de modifications dans l'exposition des collections qui s'y trouvent ont entraîné le démontage du squelette de l'Eléphant et de celui du Balénoptère. Ces deux squelettes de grandes dimensions ont été remontés d'nne façon plus moderne et placés, celui du Balénoptère dans le passage vitré mentionné au début du rapport et, dans le local le précédant, celui de l'Eléphant. Pour ce dernier, l'armature en fer le soutenant a été montée à l'intérieur des os, procédé qui permet de donner plus d'allure au squelette, dont le soutien est ainsi presque entièrement dissimulé. Il en sera de même pour le squelette du cheval qui est encore soumis au dégraissage.

Une vitrine diorama pour un groupe de Choucas a été commencée.

Collections malacologiques. — M. G. MERMOD a poursuivi l'établissement du fichier de toutes les espèces de Gastéropodes mentionnées par LAMARCK dans son ouvrage « Les animaux sans vertèbres », avec l'indication du nombre des spécimens existant dans nos collections et la présence des exemplaires types qu'il a identifiés. Un certain nombre de genres n'étaient pas représentés dans la collection LAMARCK, il a fallu les rechercher dans le matériel de la collection B. DELESSERT. Pour faciliter la recherche des références bibliographiques, M. MERMOD a établi une liste sur repère alphabétique de tous les malacologistes depuis 1800, avec les dates et les indications sur les biographies les concernant. Des séries en prêt et des renseignements ont été fournis à M. le Dr FORCART, conservateur du Musée de Bâle, à qui a été confiée la détermination des Mollusques d'Anatolie rapportés par M. J. ROMIEUX.

ARTHROPODES.

Termites. — La documentation concernant la vie de ces intéressants Insectes s'est enrichie d'une belle série de photographies prises sur place par M. Henri DUFAUX. Ce don a été signalé dans le rapport précédent. Ces photographies ont été réunies aux matériaux déjà exposés, à une préparation nouvelle et à un tableau didactique dans une vitrine spéciale consacrée aux Termites, faisant suite aux vitrines relatives aux Guêpes et Fourmis.

Orthoptères. — Les doublets paléarctiques ont été réunis à la collection MAERKY ; l'ensemble a été classé dans 41 cartons déposés au Musée régional par les soins de M. SIMONET. Les Orthoptères rapportés d'Anatolie par M. ROMIEUX ont été étudiés par M. CARL.

Diptères. — La publication récente de grands ouvrages sur les mouches paléarctiques permet d'aborder enfin la révision et un nouveau classement de cet ordre. L'étude de la Collection André NAVILLE et de nos dépôts anciens fait entrevoir une augmentation considérable et un renouvellement intéressant de nos Diptères. M. CARL a procédé à un triage général et une mise au point des Stratiomyides, Oncodides, Pupipares, etc. Les Tabanidés déterminés ont été réunis en 5 cadres.

Coléoptères. — M. SIMONET, auquel nous devons encore cette année environ 200 heures de travail bénévole, a procédé à une refonte des Buprestidés en réunissant les spécimens de cette famille des collections JUNOD et MAERKY. M. A. ROCH est parvenu au cours de 93 heures de travail à condenser la collection des doubles paléarctiques dans la proportion de 14 à 6, d'où il résulte un gain notable de place et une économie appréciable d'entretien.

Hyménoptères. — M. le Dr Ch. FERRIÈRE, engagé à la Station fédérale de Lausanne, a cessé sa collaboration à fin avril ; il a terminé l'étude des dépôts de Braconides, Chalcidides et Béthylides, dont il a organisé les collections.

Lépidoptères. — M. le Dr J. ROMIEUX, engagé le 1er décembre, a pu étudier 149 espèces de papillons divers des dépôts et reviser la famille des Dioptidés qu'il a reclassée.

Myriapodes, Arachnoïdes, Crustacés. — M. CARL a entrepris l'étude du groupe tropical des Limacomorphes, dont les résultats ont été publiés dans la *Revue suisse de Zoologie*. Les collections d'Arachnoïdes suisses exposées au Musée régional subissent un remaniement. Les exemplaires d'Opilions et de Pseudoscorpions ont été accompagnés de planches et de textes explicatifs de même que les Pseudoscorpions de la collection générale au Muséum. Un nouveau cadre relatif aux appendices de l'Ecrevisse et à leurs fonctions a été introduit dans la vitrine consacrée aux Ecrevisses de Suisse organisée l'année dernière.

Biologie. — Deux grands cadres représentant les relations des Insectes avec les plantes, et les Insectes des cadavres exposés au Musée régional ont été renouvelés.

Insectes ravageurs. — Grâce à l'engagement de M. P. VUILLEUMIER du bureau d'entr'aide technique, 7 nouveaux cadres relatifs aux parasites du Buis, au Doryphore, aux Balanins, à l'Eriose et à l'Acariose de la vigne, etc., ont été ajoutés à la série, forte déjà d'une vingtaine de cadres consacrés aux Insectes parasites des plantes.

Divers. — Des renseignements sur des Orthoptères du midi de la France ont été fournis à M. G. de VICHET, de Montpellier. Il a été répondu aussi à de nombreuses demandes au sujet d'Insectes nuisibles ou supposés nuisibles. Parmi les cas intéressants signalés dans notre ville citons : 1° la Teigne des grains qui avait réduit en poussière des morilles importées d'Allemagne. 2° le Ptin métallique, *Niptus hololeucus*, qui avait envahi un immeuble locatif de la ville. 3° un Bostriche, *Mielophilus minor* Hart. qui s'attaque au sommet des Pins du Jardin botanique. 4° un Coléoptère latrectide suspect de parasitisme sur des malades, etc.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
(non comprises les collections Jurine et Forel)
au 1er janvier 1943

Ordres	Nombre des cadres			Total
	Collections	Dépôts	Doubles	
Orthoptères	544	83	62	689
Hémiptères	159	74	5	238
Diptères	62	102	4	168
Neuroptères	44	1	4	49
Pseudoneuroptères	46	45	15	106
Hyménoptères	445	96	227	768
Coléoptères	1.280	389	20	1.689
Lépidoptères	1.213	178	305	1.696
Collections exposées	55	—	—	55
Totaux	3.848	968	642	5.458
Collection régionale				1.322
Total général des cadres				6.780

Paléontologie, Stratigraphie. — Dans le rapport précédent, il a été indiqué que M. J. FAVRE avait terminé les 11 dernières vitrines d'exposition de Céphalopodes. Cette collection didactique de paléontologie des Invertébrés est ainsi achevée. Elle ne subira l'année prochaine qu'un remaniement qui aura pour but d'en rendre la lecture plus logique. Elle est renfermée dans 110 pupitres vitrés disposés le long de la galerie supérieure. M. J. FAVRE l'a composée progressivement, à côté d'autres travaux, depuis 1923 et d'une façon suivie depuis 1938. Elle constitue un cours, résumé mais complet, sur tous les groupes d'Invertébrés fossiles. Pour chaque classe, un chapitre occupant quelques pupitres est consacré à la morphologie et aux caractères utilisés pour la classification et la détermination, les autres pupitres renfermant des exemplaires représentatifs des principales familles. Voici la répartition des 110 pupitres :

Introduction sur les différents modes de fossilisation	5	vitrines
Foraminifères	6	»
Spongiaires	8	»
Coraux, Graptolithes.	11	»
Echinodermes	15	»
Brachiopodes, Bryozoaires.	10	»
Trilobites, Crustacés, Insectes, etc.	10	»
Mollusques	45	»
Total.	110	vitrines

Pour la transformation des vitrines de stratigraphie, il a été préparé une documentation consistant en tableaux relatifs aux époques géologiques et à leur durée, en dessins et photographies. Une partie des échantillons est préparée, mais les difficultés de correspondances et de transports nous empêchent de nous procurer des spécimens importants qui devraient figurer dans ces vitrines et que le Musée ne possède pas. Ils seront remplacés provisoirement par des photographies et dessins.

M. J. FAVRE a intercalé les collections qu'il a données au Muséum, soit 750 tubes et 70 boîtes de Mollusques quaternaires et actuels et d'échantillons de sédiments du lac du Bourget et 250 tubes de spécimens de Pisidiums du canton de Neuchâtel.

Géologie générale. — Cette collection didactique a été augmentée par M. R. GALOPIN d'une demi-vitrine consacrée aux minéraux essentiels ou accessoires qui entrent dans la composition des roches et d'un tableau de classification des roches profondes.

Minéralogie. — L'aménagement de la chapelle consacrée aux minéraux de Suisse a été terminé par la présentation de la 10me zone comprenant les minéraux de Zermatt et complété par une vitrine renfermant de beaux échantillons des régions extérieures aux zones ou d'une origine imprécise. La vitrine prévue pour l'exposition des pierres précieuses a pu être installée dans la salle de géologie. Il nous a semblé qu'il était utile et instructif pour notre public d'exposer dans le Muséum de notre ville où le commerce et l'art de la bijouterie sont en honneur depuis si longtemps, une collection typique de pierres précieuses en montrant pour les espèces les plus courantes un exemplaire brut, tel qu'il se trouve cristallisé dans la nature et un exemplaire taillé du commerce. Ont déjà été montés entre autres, sur de fines griffes, des spécimens de grenats, d'opales, d'améthystes, de quarz fumé, de tourmalines vertes et rouge-grenat, d'aigue-marine, une chrysolithe, des corindons, etc. Des explications et des dessins indiquent les propriétés générales des pierres précieuses, leur composition chimique, le but de la taille des minéraux, les procédés et les diverses formes de la taille.

Au Musée régional, les dernières vitrines disponibles exposées dans le corridor du 1er étage ont été occupées par :

1° Un profil géologique du tunnel du Gothard, accompagné d'un choix de minéraux et de roches du tunnel.

2° Un choix de minerais et de matières premières diverses actuellement exploités en Suisse.

Une collection de minéraux de la région de Tavetsch (Grisons) récemment achetée à M. MAGNIN a été révisée et répartie dans la collection des minéraux de Suisse et dans la collection générale.

Les matériaux recueillis par M. E. JOUKOWSKY lors des sondages effectués par le Service des eaux dans le canton de Genève ont été étiquetés, classés et centralisés dans un meuble spécial installé dans la cave nord.

Les blocs erratiques exposés à l'extérieur du Musée ont été complètement nettoyés ; ils ont ainsi retrouvé leur coloration naturelle et caractéristique. Les anciens écriteaux ont été remplacés par de plus petits disposés sur les blocs. Ces manutentions ont dû être entreprises parce que la barrière qui était placée devant les blocs a été supprimée.

Bibliothèque. — La copie en double du catalogue de la bibliothèque de géologie est en train. Les fiches d'ouvrages de géologie ont toutes été vérifiées et vont être classées par ordre de matières puis placées dans un meuble en construction. Mlle P. BARDE poursuit la copie des fiches d'ouvrages de paléontologie.

Nous avons acquis en 1942 une vingtaine de volumes nouveaux. Par contre, les circonstances politiques ont amené un grand ralentissement, parfois même la suppression complète des envois de périodiques et surtout de « suites », et nombre de ces abonnements n'ont pas été payés. Cela représentera une lourde charge pour notre budget lorsque les éditeurs pourront nous adresser tout cet arriéré de publications, pourtant indispensables à nos travaux.

Dons et dépôts en 1942

1. Animaux, minéraux, divers.

M. M.-A. Besso : 1 Martinet jeune.

Mme Birchmeier : 1 Perroquet cendré femelle (*Psittacus erithacus* L.).

B. Carraux : Echantillons de la mine Comtesse, Praz-Plan, V. d'Hérens, Valais.

M. J. Casthelaz : 1 Pic mar (*Dendrocopus medius* L.). 1 Belette.

Mines de fer de Chamoson S. A. : Echantillons de Chamosite, pyrite, magnétite.

M. J. Chevallier : 1 Héron cendré, de l'Ile du nord (canton de Genève).

M. F.-G. Conod : Echantillons de Sidérolithique de la région de Goumoens-le-Jux.

Mlle M. Cougnard : 1 Sphinx du liseron (*Sphinx convolvuli* L.).

M. P. Durgniat : 1 Martin-pêcheur naturalisé.

M. A. Favre : 1 Buse bondrée (*Pernis apivorus* L.).

M. J. Favre : 1 collection de Mollusques du lac du Bourget ; 1 collection de Mollusques du lac d'Annecy ; 1 collection de Pisidiums du canton de Neuchâtel.

M. C. de Friesen : 1 collection de Mollusques comprenant 72 tiroirs.

M. le Conservateur de l'Herbier Boissier : 1 paquet d'herbier contenant des Spongiaires, Bryozoaires et Hydraires desséchés.

Mme Hubert : 1 Héron blongios.

M. R. Julliard : 1 *Retinia resinella* L., avec galles de résine et cocons, sur Pins, Forêt de Finges, Sierre.

M. Junod : Reptiles et Bartraciens sud-africains.

Mme E. Kim : 1 Coquille, Casque de Madagascar (*Cassis madagascariensis* Lk.).

Luossavara Kurunavaara, Kiruna, Suède : 2 échantillons de Magnétite et un guide du Musée de Kiruna.

M. G. Lagrange : 1 Rouge-queue jeune.

M. Ls Landi : 1 Grand Harle, femelle.

M. André Lombard : Echantillon de pyrite de la mine d'Aproz (Chandoline), Sion ; Echantillons divers de Calcaire.

M. A. Max : 2 Blaireaux nouveau-nés.

Dr A. Monard, La Chaux-de-Fonds : 6 peaux d'Oiseaux de Guinée portugaise.

M. Armin Muller : 6 Cornes d'Antilopes et Cerfs.

M. A. de Nottbeck : 1 Lynx naturalisé.

M. R. Poncy : 1 grand Corbeau mâle, du Grand-Salève.

M. le Dr Laurent Rehfous (Société auxiliaire) : Contribution à la confection du panorama des Choucas.

M. M. Renand : 1 grand Cormoran.

Mme Albert Richard : Echantillons divers de roches.

M. Jean Romieux : Minéraux divers d'Anatolie ; 1 lot de Mollusques d'Anatolie ; 1 lot d'Insectes récoltés en Anatolie.

M. Ch. Salquin : 2 Topazes blanches et 6 rubis synthétiques.

M. Ch. Savary : 1 Grive chanteuse.

M. G. Schneider, Bâle : Photographies documentaires diverses.

M. R. de Siebenthal, Saga, S. A., Arare : 1 molaire de Mammouth.

M. G. de Vichet, Montpellier : 7 espèces d'Orthoptères de la région de Montpellier.

M. W. Wallinger : 3 crânes de Tigre, de Panthère et de Cyon (*Cuon dukhunensis*, Sykes).

M. Ed. Zimmermann : 2 Campagnols terrestres.

2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

MM. J. de Beaumont, Lausanne ; Bibliothèque nationale, Berne ; Bureau d'entr'aide technique, Genève ; MM. J. Carl; Dr Zariquiey Cenaro, Barcelone ; Prof. L.-W. Collet ; J. Favre ; Ch. Ferrière ; C. de Friesen ; Prof. A. Giordani-Soika, Venise ; Augustin Lombard ; Maden Tektik ve Arama, Enstitusu, Ankara ; G. Mermod ; Musées de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Olten, Schaffhouse, Soleure ; Adelaïde, Göteborg ; Dove marine laboratory (Angleterre) ; Mme Pruvot-Fol, Saint-Cyr-sur-Mer.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le prof. Dr B.-P.-G. Hochreutiner

I. Conservatoire botanique

Année de guerre encore. Les difficultés s'accroissent parce que, la France ayant été occupée en totalité au mois de novembre, les lettres ne passent plus à Annemasse et toutes nos relations avec l'étranger sont interrompues, sauf avec l'Allemagne et les pays envahis par elle. Et même, parmi ces derniers, la France nous est fermée. On prétend que ces mesures draconiennes sont momentanées.[1]

Pour notre Herbier, le deuxième étage de la villa Mon Repos, mis à notre disposition par le Conseil administratif, a été utilisé maintenant en totalité. Le transfert des collections, qui avait été commencé en 1940 par les Cryptogames cellulaires (24 armoires), a été complété, cette année, par les Cryptogames vasculaires.

Quinze armoires et quelques armoirettes, de même modèle que les autres, ont été construites dans ces nouveaux locaux et nous ont permis d'évacuer de la Console quatorze armoires plus que pleines. Au Conservatoire botanique, nous disposons donc maintenant, en tout, de 38 armoires qui vont nous permettre de donner un peu plus d'espace à la collection phanérogamique. Celle-ci, contenue dans quelque 400 armoires, était serrée de manière à en compromettre le bon ordre et à empêcher les intercalations de nouveaux matériaux d'étude.

Ce déménagement eut lieu le 21 octobre et fut facilité par la bonne volonté de tout le personnel, ainsi que par la collaboration d'un chômeur.

Comme l'année passée, les mesures d'économie, imposées pour la distribution du combustible, nous ont fait restreindre le chauffage aux locaux situés dans la partie antérieure du Conservatoire, où tout le personnel s'est logé pendant l'hiver. Mais la place manquait, parce que des étrangers viennent encore travailler chez nous en ce moment. Nous avons donc enlevé un des casiers de livres de la chambre des périodiques, qui est chauffée, et nous l'avons installé provisoirement dans le corridor central des galeries non chauffées ; de cette manière, nous avons regagné la place qui nous était nécessaire.

Parmi ces visiteurs, nous tenons à nommer M. Kleiner, le jardinier-chef de M. Aubert, propriétaire, à Champex, du jardin alpin bien connu « Floralp », avec lequel nous avons noué des relations très intéressantes pour les deux institutions. M. Kleiner a passé l'hiver au Conservatoire botanique et à l'Herbier Boissier pour faire des déterminations précises et pour mettre au point son catalogue de graines.

(A l'Herbier Boissier [2], un fourneau à gaz a été placé provisoirement dans l'une des chambres. Ainsi, le Conservateur et les trois collaborateurs occasionnels, envoyés par le Bureau d'entr'aide technique, de même que les visiteurs, ont pu continuer à travailler pendant les vacances de Noël, prolongées jusque vers la fin de janvier, pour permettre un arrêt total et assez long du chauffage des locaux universitaires.)

Personnel. — Le Bureau d'entr'aide technique nous a continué son aide, cette année, et nous a envoyé un bon nombre de collaborateurs, choisis surtout parmi les démobilisés en chômage. C'est ainsi que nous avons pu employer successivement 3 chômeurs et démobilisés qui ont effectué 115 journées de travail. Nous avons eu le privilège, depuis le mois de novembre, d'avoir également un collaborateur bénévole en la personne de M. Edouard de Marignac, qui a entrepris de faire un index alphabétique de l'énorme ouvrage de Reichenbach, intitulé *Flora Germanica* et comptant des milliers de planches illustrées, très difficiles à retrouver sans un répertoire. Nous exprimons ici nos sincères remerciements à M. de Marignac.

(A l'Herbier Boissier, nous avons employé successivement 19 personnes, qui ont effectué 1.240 journées de travail.

---

[1] En effet, à la fin de janvier 1943, elles furent rapportées et les correspondances avec et par la France non occupée ont été rétablies.

[2] Comme d'habitude, nous mettons entre parenthèses ce qui concerne l'Herbier Boissier.

Nous rappelons avec regret la mort de M. Gustave Beauverd, Dr *hon. causa*, qui fut conservateur de l'Herbier Boissier pendant 40 ans et qui avait pris sa retraite en 1940. Il est décédé à Clarens le 19 mars 1942. Nous lui avons consacré deux articles nécrologiques dont on trouvera plus loin la citation exacte.)

Travaux. — Toutes les collections reçues ont été fixées, mais elles furent très peu nombreuses à cause de la guerre. Cela permit d'avancer beaucoup le fixage, l'empoisonnage et la mise en papiers des matériaux qui ne sont pas encore organisés matériellement selon le type général adopté pour nos herbiers. Cette révision des anciennes collections a été faite cette année pour 37 armoires.

De plus, l'arrangement des familles de phanérogames par ordre alphabétique des genres et des espèces est enfin terminé. Nous sommes heureux que cette entreprise de longue haleine ait pu être achevée avant la retraite du directeur atteint par la limite d'âge en 1943. Il restera maintenant à ses successeurs l'arrangement plus scientifique qui consistera à réunir les synonymes en un même lieu et sous une même chemise. D'ici là, cependant, les matériaux immenses dont nous disposons pourront être consultés avec facilité. En effet, si l'on connaît la synonymie d'une espèce, on peut mettre la main sur elle en quelques minutes, parce que, pour la première fois depuis que les herbiers Delessert et de Candolle ont été donnés à la Ville de Genève, la totalité des matériaux y est classée selon un ordre uniforme.

A noter aussi, que le tome IX de *Candollea* est terminé, sauf le dernier article et la couverture. Il aura paru, lorsque le présent compte rendu sera publié. C'est un beau volume de 493 pages et 1 planche hors-texte. Il contient 9 mémoires, dont un est particulièrement important, c'est la monographie des *Pouteria*, par C. Baehni ; elle compte 330 pages.

(A l'Herbier Boissier, la réorganisation commencée l'année passée a continué grâce à la collaboration du personnel temporaire, des étudiants et du conservateur. De nombreuses collections ont été retrouvées dans les greniers, qui ont été empoisonnées, fixées et qu'on est en train d'intercaler dans l'Herbier Barbey-Boissier. Il s'agit d'environ 8.000 numéros. — Parmi les Phanérogames, les familles, des Cypéracées aux Renonculacées et des Ombellifères aux Composées, ont été étiquetées et arrangées de manière à pouvoir être immédiatement consultées. Il s'agit de 697 paquets. Disons aussi que, grâce à la collaboration bénévole de M. de Palézieux, l'intercalation de l'Herbier Paiche, mentionnée l'année passée, est maintenant terminée.

Nous sommes heureux d'annoncer, enfin, l'achèvement du Catalogue sur fiches perforées, commencé il y a six ans. Cela a eu pour conséquence une révision de toute la bibliothèque, livres et brochures dont un assez grand nombre d'ouvrages n'avaient jamais été indexés.)

M. Baehni a collaboré à tous les travaux faits au Conservatoire botanique et les a surveillés, particulièrement le classement alphabétique de l'Herbier général que nous mentionnons ci-dessus et qui vient d'être fini.

En outre, M. Baehni a fait une étude critique et une réorganisation scientifique de la famille des Sapotacées, au cours de laquelle il a rédigé une monographie des *Pouteria* citée plus loin. Enfin, comme d'habitude, il a répondu à de nombreuses demandes de renseignements et de déterminations et il a procédé aux intercalations usuelles dans le musée, où il a donné deux leçons qui lui ont été demandées par des classes d'écoles.

M. Becherer a procédé au classement et à la révision de divers groupes, soit : les Triuridacées, la fin des Moracées et les genres Linum, Nasturtium et Rorippa, c'est-à-dire 54 paquets ou 1 ½ armoire. En outre, il a intercalé les Cryptogames arrivés récemment. Il a fait des déterminations dans diverses collections, répondu à des demandes variées et fait l'examen de catalogues de librairies, comme d'habitude.

M. Weibel a procédé au classement et à l'arrangement des deux dernières armoires de Légumineuses, soit 71 paquets (2 armoires). En outre, il a préparé le gros envoi de plantes de Haradjan pour le Prof. Samuelsson, qui en fait une étude. Il a fait aussi des déterminations dans l'herbier général, il y a complété les étiquettes des exsiccata de Glaziou et de Hassler et il a répondu à diverses demandes de renseignements, spécialement pour le Laboratoire d'essais agricoles de Châtelaine, pour la maison Sandoz à Bâle et pour des courtiers de publicité. Il a continué ses recherches sur les violettes de l'Amérique du Sud et il a piloté une école au musée et au Jardin.

(M. DE REGEL a dirigé et surveillé les nombreux et importants travaux qui ont été exécutés à l'Herbier Boissier. C'est grâce à son zèle qu'ils ont été rendus possibles. En outre, il a négocié la détermination par divers spécialistes à l'étranger de collections restées indéterminées et il a procédé à plusieurs échanges de doubles. Il a été appelé par la Société botanique de Berne, pour y répéter la conférence qu'il avait faite à Genève sur les plantes à caoutchouc susceptibles de croître en Europe et il fut invité par la Ville de Graz, pour une consultation au sujet d'un alpinum et d'un arboretum que la Municipalité a l'intention de créer.

Enfin, il a continué la détermination de ses plantes de Grèce et de celles de M^lle^ Topali qui doivent être incorporées à l'Herbier Boissier. Il en a publié les résultats dans *Candollea*.)

Acquisitions. — Vu la difficulté des voyages, les acquisitions ont encore baissé. Rappelons — comme nous l'avons fait l'an passé — que nous attendons la fin de la guerre pour nous faire envoyer certaines collections, afin d'éviter les risques de la guerre sous-marine.

Nous mentionnerons néanmoins les entrées suivantes :

BONHOMME : Vicia melanops Sibth. et Sm., de Nice	2
BORZA : Matthiola bicornis DC. de Bessarabie	1
GSELL : un hybride d'Orchis	1
HELLMAYR : Plantes de la région d'Engelberg, etc.	55
HOCHREUTINER : Plantes de Suisse et Savoie	480
NATURHIST. MUSEUM WIEN : Kryptogamae exsiccatae cent. XXXV	166
Schedae ad « Floram Romaniam exsiccatam » cent. XXII-XXIII	271
WEIBEL : Lepidium graminifolium et Sison amomum, de Genève, et Linaria repens du Jura vaudois	3
979 plantes pourront donc être intercalées. Sur ce nombre, 541 sont dues à des dons et 438 à des échanges.	
(Herbier Boissier : Musée national, Budapest	785)
(REGEL : Herbier de Grèce	800)

Comme on le voit, c'est un total général de 2.564 plantes qui furent acquises par les grands herbiers genevois.

Bibliothèque. — Comme d'habitude, pour abréger ce rapport, nous mentionnerons seulement les chiffres des entrées. Nous avons reçu 199 tirages à part et 61 volumes ; total : 260 dont 126 numéros remis par M. Hochreutiner. Il vaut la peine de citer particulièrement le Dictionnaire des bureaux de poste du monde, deux gros volumes qui nous furent offerts par le Bureau international de l'Union postale universelle de Berne et qui sont très précieux pour nous.

Quant aux périodiques, que nous recevions au nombre de 343, plusieurs ont sombré dans la tourmente et beaucoup d'autres sont interrompus et reprendront après la guerre.

(Il en est de même à l'Herbier Boissier. Réitérons ici que le nouveau catalogue sur fiches perforées est terminé.)

Visiteurs. — Sont recensés, seulement, ceux qui viennent travailler dans les herbiers ou à la bibliothèque. 61 personnes, ressortissantes de 8 pays différents, ont fait 265 séances de travail.

(17 personnes ressortissantes de trois pays différents ont fait 348 visites. Cela ne comprend pas les trois étudiants de l'Université qui ont collaboré aux classements effectués à l'Herbier Boissier.)

Nous désirons citer aussi les visites faites au Conservatoire de botanique et au musée par plusieurs classes de l'Ecole secondaire des jeunes filles — classes de M^lle^ Vignier — et de l'Ecole de commerce de Sécheron — classes de M. Jayet — puis les étudiants du cours de botanique systématique de M. Hochreutiner. Pendant tout le semestre d'été, les travaux pratiques se rapportant à ce cours ont eu lieu au Conservatoire, dans la salle Burnat.

Prêts et renseignements. — Il a été répondu à 75 demandes de prêts et à 41 demandes de renseignements.

(Herbier Boissier : trois demandes de prêt. En outre, un grand nombre de renseignements ont été donnés, sur demande, par le conservateur.)

Publications. — Voici maintenant les travaux exécutés par le personnel du Conservatoire ou par d'autres naturalistes qui ont utilisé pour cela notre bibliothèque ou nos herbiers :

Baehni, Ch. — Les Pouteria, section Egassia (Actes Soc. helv. Sc. nat., 121e session, Bâle, p. 159, 1941).

Idem. — L'œuvre scientifique de Hans Schinz (Bull. Soc. bot. Genève, sér. 2, XXXIII, p. 202-206, 1942).

Idem. — Mémoires sur les Sapotacées. II. Le genre Pouteria (Candollea IX, p. 147-476, 1942).

Becherer, A. — Notes sur le Polypodium asplenioides Scop. (Candollea IX, p. 14-18, 1942).

Idem. — Compte rendu de l'herborisation du 7 juin 1941, à Pinchat (Bull. Soc. bot. Genève, sér. 2, XXXIII, p. 219-220, 1942).

Idem. — Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässpflanzen) in den Jahren 1940 und 1941. (Bull. Soc. bot. Suisse LII, p. 476-536, 1942.)

Idem. — Contributions à la flore valaisanne. (Bull. Murith. LIX, 1941-42, p. 119-128, 1942.)

Borza, Al. — Solanum triflorum Nutt. in România. (Bull. Jard. bot. Univ. Cluj. XXII, p. 1-4, 1942.)

Idem. — Eine Studien- und Vortragsreise in Kroatien, in der Schweiz und Italien. (L. c. XXII, p. 21-39, 1942.)

Buschmann, Adolfine. — Zur Klärung des Formenkreises um Poa badensis Haenke (Oesterr. bot. Zeitschrift XCI, p. 81-130, 1942.)

Hochreutiner, B.-P.-G. — Bernard Bouvier et l'Institut national genevois. (Bull. Inst. nat. genev. LII, fasc. hors série, p. 1-7, 1942.)

Idem. — Sur la réorganisation du Jardin botanique de Genève. (Actes Soc. helv. Sc. nat., 121e sess., Bâle, p. 147-148, 1942.)

Idem. — Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle en 1940 (Actes Soc. helv. Sc. nat., 121e sess., Bâle, p. 309, 1942.)

Idem. — Gustave Beauverd, botaniste, in memoriam. (Bull. Soc. bot. Genève, sér. 2, XXXIII, p. 223-231, 1942.)

Idem. — Gustave Beauverd, botaniste et artiste. (*Journal de Genève* du 20 mars 1942.)

Idem. — La philosophie d'un naturaliste, 2me version. (Boissiera VI, p. 1-217, 1942.)

Idem. — Organisation des grands herbiers de Genève. Commentaires et directives. (Candollea IX, p. 1-13, 1942.)

Jaag, Otto. — Die Zellgrösse als Artmerkmal bei den Blaualgen (Zeitschr. f. Hydrologie IX, p. 16-33, 1941.)

Lam, H. J. — A tentative list of wild Pacific Sapotaceae except those from New Caledonia. (Blumea V, p. 1-46, 1942.)

Meyer, Kurt et Heinrich, P. — Recherches sur l'amidon, XXIV. La composition de quelques espèces d'amidon. (Helv. Chimica Acta, p. 1639-1650, 1942.)

Muller, Arno. — Ueber « Grün »- und Blattdüfte. (Deutsche Parfümerei-Zeitung XXVIII, p. 112-113, 1942.)

Idem. — Ueber die Bestimmung der Häufigkeit von Düften bei Blütenblättern. (L. c., p. 240-241, 1942.)

Idem. — Ueber das Vorkommen tierischer Duftstoffe in Blüten und Blättern : Indol-, Skatol- und Amindüfte. (Fette und Seifen, XLIX, p. 290-292, 1942.)

Munz, Ph. A. — Studies in Onagraceae XII. A revision of the New World species of Jussiaea. (Darwiniana IV, p. 179-284, pl. I-XX, 1942.)

Regel, C. de. — Florae Graecae Notulae II. (Candollea IX, p. 104-137, 1942.)

Idem. — Ranunculus borealis Trautv. (Candollea IX, p. 142-146, 1942.)

Idem. — Weissruthenien und seine Bedeutung für Europa. (Geogr. Zeitschr. XLVIII, p. 121-147, 1942.)

Idem. — Ueber die Umkehrung der Vegetationsstufen in Griechenland. (Ber. Schweiz. bot. Ges. LII, p. 621-634, 1942.)

Idem. — Weiteres zur Frage des Anbaus der Sojabohne in der Schweiz. (Schweizer Garten, p. 115-117, 1942.)

Idem. — Die peruvianische Blasenkirsche, eine wenig bekannte Beerenpflanze. (L. c. 1942, 2 pages.)

Idem. — Zum 50. Todesjahr von Eduard von Regel. (L. c., p. 301-304 et 341-345, 1942.)

Idem. — Beiträge zur Kenntnis von mitteleuropäischen Nutzpflanzen III. (Angewandte Bot. XXIV, p. 278-302, 1942.)

Idem. — Beiträge zur Kenntnis von mitteleuropäischen Nutzpflanzen IV. (L. c. XXIV, p. 465-484, 1942.)

Idem. — Quatre articles de journaux quotidiens sur la géographie de la Russie et la botanique appliquée.

Thommen, E. et Becherer, A. — Contributions à la flore des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et des Hautes-Alpes. (Bull. Soc. bot. de Genève, sér. 2, XXXIII, 1941, p. 109-130, 1942.)

II. Jardin botanique

Personnel. — Pas de changement dans le personnel. Nous avons occupé 15 ouvriers supplémentaires qui ont, en partie, remplacé nos ouvriers mobilisés. Nous avons employé aussi, pendant 11 jours, un manœuvre chômeur qui nous fut envoyé par le Bureau d'entr'aide technique. Cela constitue, avec les chômeurs employés au Conservatoire de botanique et à l'Herbier Boissier, le total de 1.366 journées de travail, pour lesquelles environ fr. 16.000,— de salaires ont été versés au titre d'assistance par le travail.

Travaux extraordinaires. — Nous avons achevé la rocaille de démonstration et le mur fleuri, derrière les petites serres. On a terminé aussi le revêtement intérieur des ferrures de la serre chaude avec des lattes de bois, pour éviter la condensation de l'eau.

Lors de la démolition de l'embarcadère du restaurant lacustre, il y a deux ans, des dalles très lourdes et inutilisables, par ailleurs, avaient été laissées à notre disposition. Elles ont servi à daller, dans les petites serres, les allées qui sont ainsi bien plus commodes pour les visiteurs. Ce travail, fait en 1941, a été complété tout au début de cette année.

Comme l'année passée, à cause des restrictions de chauffage, nous avons transféré le contenu des petites serres dans la grande, qui, seule, a été chauffée, mais qui a dû être fermée au public pendant l'hiver. Un corollaire regrettable de ce transfert a été la suppression du service de contrôle des graines qui était très utile aux intéressés.

Les cultures maraîchères, faites dans le cadre du plan Wahlen et grâce à la bienveillance du Conseil administratif, ont été couronnées de succès. La culture de pommes de terre a été organisée par une société coopérative, formée par le personnel. Deux mille quatre cents mètres carrés environ ont été plantés et ont rapporté 3.300 kg. de pommes de terre. La culture des légumes, laissée à l'initiative individuelle, a également très bien réussi, surtout grâce à l'excellent esprit d'entr'aide des participants et grâce à M. Larderaz, le jardinier-chef, qui a prodigué ses conseils éclairés et même, souvent, son aide effective. Tous les participants expriment ici leur reconnaissance au Conseil administratif et leurs remerciements à M. Larderaz.

Travaux ordinaires. — Les travaux ordinaires d'entretien, labourage, etc., ont pu être exécutés normalement, grâce aux ouvriers supplémentaires.

Nous avons procédé à des cultures expérimentales de maïs pour le prof. Kurt Meyer et de soja pour M. C. de Regel, à l'Université.

Visites. — Le jardin a été un peu moins fréquenté, cette année, par le grand public, à cause du terminus de la ligne de tramway n° 5 qui a été reporté à Sécheron, pour raison d'économie. Cependant, les visites scolaires et universitaires n'ont pas été interrompues. Nous citerons, comme d'habitude, les auditeurs du cours de botanique systématique de l'Université, les étudiants en pharmacie, sous la direction de leur professeur M. Mirimanoff, des classes du Collège, sous la direction de leur professeur M. Vuarambon, une classe de l'école de Châtelaine avec le professeur Berney et les classes de jeunes filles, citées à propos du Musée et du Conservatoire, et qui visitèrent aussi le jardin.

Acquisitions et dons. — Comme l'année passée, les échanges de graines ont été bien peu nombreux à cause de la guerre, d'autant plus que, vu les difficultés d'expédition, nous avons renoncé de nouveau à publier un catalogue de graines.

Cependant, des plantes alpines nous ont été données par M^me^ Delétra et par MM. Weibel et Zimmermann ; qu'ils veuillent accepter ici nos remerciements.

Prestations. — Comme les années précédentes, nous avons envoyé des matériaux nombreux au Collège et à l'Université, c'est-à-dire aux laboratoires de pharmacognosie, de botanique générale et de botanique systématique. Pour le laboratoire de botanique générale, nous avons réorganisé le petit jardin adjacent à l'Université et nous y avons fait des plantations, sur la demande de M. Chodat.

Enfin, nous avons envoyé des graines de digitale, de datura et de belladonne, ainsi que des plantes d'*Ephedra*, à la maison Sandoz à Bâle et nous avons fourni des graines de *Datura*, *Hyoscyamus*, *Hydrastis* et *Chenopodium* au professeur Mirimanoff.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier.* — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel.* — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, Mme Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,—, capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours, par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par Mme STOEHLIN-AMIEL, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été accepté par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

CHAPITRE XI

FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Le Conseil administratif a, dans sa séance du 22 mai, approuvé les propositions de la commission permanente de la Bourse Galland dont le thème était le suivant : 1) *Papier peint et étoffes d'ameublement ;* 2) *Composition d'une toilette de mode (travail de modéliste).*

Il a fixé le choix des membres temporaires et suppléants de la commission des Bourses Lissignol-Chevalier et des membres temporaires et suppléants de la Bourse Galland pour les deux concours.

Le 31 juillet, M. Edouard HABERJAHN, doyen de l'Ecole des beaux-arts, a été appelé en qualité de membre permanent de la commission des bourses Lissignol-Chevalier et Galland, en remplacement de M. Adrien BOVY, démissionnaire.

Le 6 novembre, le Conseil administratif a ratifié les préavis de la commission et a pris les décisions suivantes :

Bourses Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier et ateliers de la Maison du Faubourg :

1re *année.* — M. Jean-Pierre GUILLERMET, peintre, Genevois.
2me *année.* — M. Maurice BLANCHET, peintre et sculpteur, Genevois.
3me *année.* — Mlle Marcelle-Adrienne BOVY, peintre, Genevoise.
Atelier d'artiste :
1re *année.* — Mlle Renée DUPRAZ, peintre, Genevoise.

Bourse Galland :

a) *Modélistes.* — Pas de travaux présentés au concours.
b) *Tissus de mode et tissus d'ameublement papiers peints et papiers de garde.* — Mlle Hélène SPICHER, Bernoise.

L'exposition des travaux des concurrents a été fixée du mardi 10 au vendredi 13 novembre, au Musée d'art et d'histoire.

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le rapport de gestion du Conseil d'Etat traite des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Le présent chapitre mentionne tout ce qui est relatif aux bâtiments scolaires (entretien, réparations) dont la Ville a la charge ; le Service social, chapitre III, donne des renseignements sur les œuvres scolaires.

Le Département de l'instruction publique a décidé, malgré le rationnement économique et les restrictions sur la circulation des trains, d'autoriser comme d'habitude cette année les excursions scolaires des écoles primaires.

Fêtes des « promotions ». — Les fêtes des « promotions » et les cérémonies de distribution des prix aux élèves des écoles de la Ville eurent lieu à la fin du mois de juin et au début de juillet.

La première fête fut celle des *écoles primaires*, le dimanche 28 juin. Les élèves se rendirent en quatre grands cortèges aux emplacements de fête: pour la Cité, de la promenade du Lac à la plaine de Plainpalais, pour le Petit-Saconnex, de la rue Liotard au parc de la Maison de retraite, pour les Eaux-Vives, de l'école de la rue du XXXI décembre au parc des Eaux-Vives et, pour Plainpalais, de la Roseraie à la plaine de Plainpalais.

Un temps splendide favorisa ces « promotions » qui furent de nouveau organisées conformément au programme traditionnel et sous la présidence de M. le vice-président du Conseil administratif Jean Uhler.

Les cérémonies de distribution de prix aux élèves des écoles primaires eurent lieu le dimanche 5 juillet au matin, à l'exception des classes de préapprentissage qui reçurent leurs prix le vendredi soir 3 juillet au Victoria-Hall.

Cette division en deux manifestations, soit la fête proprement dite et la cérémonie de clôture, fut rendue indispensable par la commémoration du II^{me} millénaire et le cortège historique qui défila dans les rues de la ville les 4 et 5 juillet.

La fête des *écoles enfantines* eut lieu le jeudi 2 juillet. Les tout petits réunis dans les écoles se rendirent à la promenade du Lac pour être conduits ensuite en un grand cortège fleuri à la promenade des Bastions, où ils apprécièrent, comme leurs aînés quelques jours auparavant, leur goûter, les jeux organisés par la Ville et les jouets qui leur furent remis.

Pour ces deux fêtes de la jeunesse scolaire préparées par les services de la Ville et de l'Etat, l'administration municipale fait toujours appel aux concours dévoués de nombreuses sociétés de musique, de gymnastique, de sauveteurs auxiliaires, etc. et au personnel de la Ville et du canton.

Les difficultés d'approvisionnement furent aisément surmontées grâce à la bonne volonté des commerçants qui fournirent petits gâteaux, chocolat et sirops.

Colonies de vacances. — Ensuite de l'autorisation donnée au mois de mars par M. le commandant de la brigade de frontière I, les colonies de vacances dans le Jura ont pu fonctionner cet été.

De son côté, M. le colonel divisionnaire Petitpierre a informé, au même moment, le Conseil administratif que les écoles de Genève pourraient passer l'été à la maison militaire de Bretaye et a fixé les conditions de cette concession. 170 enfants appartenant à différentes colonies de vacances des Eaux-Vives ont fait un excellent séjour à Bretaye, à des conditions avantageuses. Les frais de logement ont été prélevés sur le crédit « Frais de séjour à la montagne et à la mer » dont le disponible était suffisant.

Le total des journées des colonies de vacances pour 1942 a été, sans la colonie « Vivre », de 64.997 journées. Le prix de la journée a subi une augmentation très variable selon les colonies ; la plus forte est de 20% environ. Le Conseil administratif a accordé un supplément total de fr. 10.000,—, y compris la subvention extraordinaire versée à la colonie « Vivre ».

Dans sa séance du 6 novembre, le Conseil administratif a arrêté le tableau de répartition entre les colonies de vacances de la subvention de la Ville de Genève, pour le séjour des enfants en 1942.

Cuisines scolaires. — Les cuisines scolaires ont commencé le lundi 5 octobre et non comme ces dernières années à la mi-novembre. Les pouvoirs publics ont pris à leur charge la dépense supplé-

mentaire qui est résulté de l'application de cette mesure ; la part de la Ville, soit fr. 10.000,—, a été portée au budget de 1943.

Les cuisines scolaires ont supporté l'augmentation du prix des repas.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 1er DÉCEMBRE 1942

Cité : Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes	3	37	46	21	56	6	83
Terreaux	4	45	57	27	56	19	102
Môle	5	64	78	28	97	17	142
Maison des petits	3	37	47	28	45	11	84
St-Antoine	6	76	81	66	68	23	157
	21	259	309	170	322	76	568
Plainpalais :							
Roseraie	4	53	64	37	64	16	117
Cluse	3	41	42	38	32	13	83
Hugo de Senger	5	59	70	42	77	10	129
Carl Vogt	5	64	67	38	78	15	131
Coulouvrenière	3	40	54	22	65	7	94
	20	257	297	177	316	61	554
Eaux-Vives :							
Montchoisy	4	57	63	39	65	16	120
Eaux-Vives	2	30	30	20	28	12	60
Villereuse	4	66	57	53	57	13	123
	10	153	150	112	150	41	303
Petit-Saconnex :							
St-Jean	4	68	70	46	81	11	138
Geisendorf	2	23	31	20	31	3	54
Crêts	2	16	39	24	25	6	55
Asters	5	79	70	34	102	13	149
	13	186	210	124	239	33	396
Aïre	1	10	10	8	12	—	20
Totaux	65	865	976	591	1039	211	1.841

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU 1er DÉCEMBRE 1942

Cité : Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes	13	165	226	103	246	42	391
Rue Necker	5	21	100	35	67	19	121
James Fazy	14	396	—	101	243	52	396
Rue de Berne	9	—	227	61	135	31	227
Rue de Neuchâtel	10	275	10	68	174	43	285
Grutli	9	—	283	83	166	34	283
Malagnou	15	380	59	210	170	59	439
Casemates	7	—	229	94	96	39	229
Bougeries	2	12	29	17	21	3	41
	84	1.249	1.163	772	1.318	322	2.412

Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Eaux-Vives :							
Rue des Eaux-Vives. . . .	15	241	169	154	186	70	410
Rue du 31-Décembre . . .	13	179	217	170	162	64	396
	28	420	386	324	348	134	806
Pt-Saconnex :							
St-Jean	20	307	275	172	361	49	582
Geisendorf	3	38	36	29	37	8	74
Crêts.	6	94	78	58	97	17	172
Asters	7	217	—	52	148	17	217
Servette	6	—	190	70	107	13	190
Sécheron	6	90	112	68	114	20	202
	48	746	691	449	864	124	1.437
Aïre.	1	11	5	3	11	2	16
Plainpalais :							
Roseraie	16	196	257	152	241	60	453
Cluse	4	90	27	39	62	16	116
Hugo de Senger	12	209	181	131	206	53	390
Mail	17	242	252	147	276	71	494
Coulouvrenière	3	52	32	18	61	5	84
	53	789	749	487	846	205	1.538
Etablissements spéciaux :							
Classes spéciales.	16	100	178	79	168	31	278
Maison des Charmilles . . .	3	5	43	18	24	6	48
Ecole-jardin	3	—	37	10	24	3	37
Home des sourds	3	18	17	9	17	9	35
Foyer de la Forêt.	1	4	19	13	6	4	23
	26	127	294	129	239	53	421
Totaux	240	3.342	3.288	2.164	3.626	840	6.630

Batiments et mobilier scolaires

Arrondissement Cité

Ecole du Grutli. — Fourniture de mobilier moderne pour 2 classes. Refait le sol sanitaire d'une classe au 2me étage. Réfection et aménagement du bureau du directeur au rez-de-chaussée. Installé lavabos dans la salle de dessin nº 25.

Ecole des Casemates. — Réfection des locaux de 1602. Transformation de la toiture côté rue des Casemates et retour, remplacé les ardoises ainsi que revision de la ferblanterie. Peinture de 5 classes nos 9, 10, 11, 12 et 13, ainsi que les cuisines scolaires. Modifié l'installation du chauffage central.

Ecole Ferdinand Hodler. — Réfection complète de l'appartement du concierge, ainsi que des cuisines scolaires en sous sol.

Ecole rue Necker. — Réfection complète d'une classe et w-c au 1er étage. Réparation de la toiture.

Ecole du bd. James Fazy. — Fourniture de mobilier neuf pour 1 classe. Refait complètement la canalisation dans le préau. Rénové 20 dessus de bancs en vernis brillant extra dur. Installation de diffuseurs dans les classes nos 11 et 13. Peinture des classes nos 17 et 18 ainsi que 2 portails.

Ecole primaire des Cropettes. — Démolition de la chaudière tubulaire et installation générale du chaffage central avec groupe moto-pompe, soit chauffage central à eau chaude à circulation

accélérée. Remplacé les radiateurs dans l'école et installation d'un chauffage particulier dans l'appartement du concierge dans les combles. Revêtement en carrelage dans les contre-cœurs des 20 classes. Installation d'un giffard dans le sous-sol.

Ecole rue de Berne. — Rénové 60 dessus de bancs en vernis brillant extra dur. Peinture du vestibule et 2 w-c du 1er étage. Peinture de la classe nº 12. Réparation de la chaudière (remplacé les nipples). Installation d'une prise de radio. Réparation de la toiture.

Ecole de la rue de Neuchâtel. — Réfection du préau en bitume. Peinture de 4 classes nos 5, 6, 7 et 8 ainsi que bureau et cuisines scolaires. Réparé le terrasson. Surélevé le radier du local des chaudières de 0,50 m. pour supprimer l'humidité dudit local. Transformation des chaudières et construction d'un circuit avec vannes pour le chauffage des cuisines scolaires, salle du Môle et gymnastique.

Ecole enfantine de St-Antoine. — Réparation des 2 grands lanterneaux de la toiture.

Ecole enfantine des Terreaux. — Remise en état du préau.

Ecole enfantine des Cropettes. — Occupé par la troupe.

Ecole enfantine rue du Môle. — Travaux d'entretien courant.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole enfantine et primaire de la rue des Eaux-Vives. — Bât. nº 1. — Pose d'un treilli Charlon au-devant du bâtiment du concierge. Peinture des façades du bâtiment du concierge. Remplacé les chéneaux au bâtiment du concierge. Livré 1 classe de mobilier moderne pour l'école enfantine.

Bât. 2 et 3. — Transformation et peinture des 2 vestiaires de la salle de gymnastique. Fourniture de 5 paires de barres parallèles pour la salle de gym.

Ecole primaire rue du 31-Décembre. — Rénové 90 dessus de pupitres en vernis brillant extra dur. Transformé la loge du concierge en bureau du directeur. Transformation et réfection de l'appartement du 1er étage pour le concierge. Installé 30 diffuseurs dans 6 classes.

Ecole enfantine de Montchoisy. — Peinture de la barrière du préau.

Ecole enfantine de Villereuse. — Peinture des fenêtres des façades. Peinture de la barrière sur rue.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole enfantine et primaire de la Roseraie. — Peinture de 6 classes.

Ecole primaire de la Cluse. — Peinture des fenêtres de la face postérieure. Réparation de la toiture. Pose d'un parquet dans la salle de gymnastique.

Ecole enfantine du boulevard Carl Vogt. — Remplacé une section à la chaudière du chauffage central.

Ecole enfantine et primaire rue Hugo de Senger. — Transformation des perches à la salle de gymnastique. Pose d'un bouilleur suppl. au fourneau des cuisines scolaires. Pose de 6 lavabos dans les w-c.

Ecole du Mail. — Création d'un appartement de 4 pièces au rez-de-chaussée pour concierge. Transformation de l'appartement du concierge au sous-sol en salle de cinéma. Construction d'un groupe de 8 espaliers dans la salle de gym. Peinture des vestiaires et douches dans les 2 salles de gym.

Ecole primaire de la Coulouvrenière. — Pose de faïence contre les murs des douches scolaires. Pose de bandeaux en bois croisé dans 8 classes. Transformation des w-c et urinoirs du rez-de-chaussée et premier étage.

Ecole enfantine de la Coulouvrenière. — Ecole fermée pour raison d'économie.

Salle de gymnastique de la rue des Vieux-Grenadiers. — Construction d'armoires à coulisse dans la salle de la fanfare. Construction d'un groupe de 8 perches à grimper.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole enfantine et primaire de Saint-Jean. — Installation d'un circulateur, modèle Cuénod, pour le chauffage central. Réparation de la toiture et peinture complète de la ferblanterie. Pose d'une clôture dans le préau. Peinture du vestibule, des combles et escaliers ainsi que 2 classes et façade de la loge du concierge. Pose de porte-manteaux en fer dans les vestibules du premier et deuxième étage. Remise en état complète d'un appartement au 3me étage.

Ecole enfantine et primaire des Crêts. — Pose de 19 portillons dans les combles de la nouvelle école. Peinture de la barrière de l'école. Peinture du plafond du vestibule de l'ancienne école. Remise en état du préau.

Ecole primaire de Sécheron. — Réparation de la ferblanterie de la toiture et peinture complète des fers-blancs.

Ecole primaire des Asters. — Remplacé le rideau de la scène de la salle de gymnastique. Construction d'un jeu de baskett. Peinture des w-c., urinoirs et dégagement de la salle de gym. Remplacé les 2 chaudières du chauffage central.

Ecole enfantine des Asters. — Fourniture de mobilier moderne pour 2 classes. Remise en état de l'appartement du concierge.

Ecole de la Servette. — Réparation de la chaudière. Peinture de 3 classes.

Ecole enfantine et primaire des Charmilles. — Occupées par la troupe. Revision des toitures, peinture de la ferblanterie. Création d'un préau de 2000 m². Installation d'une fontaine, de sautoirs, d'un jeu de baskett, construction d'un mur de soutènement et clôture en treilli Charlon.

Ecole Geisendorf. — Création de sautoirs et d'un jeu de baskett dans le jardin. Remise en état de la toiture. Refait les volets des fenêtres des combles. Fourniture de mobilier moderne pour 3 classes.

COLONIES DE VACANCES A BASSINS

Travaux ordinaires d'entretien ; installation d'un interrupteur à mercure au réservoir d'eau, fourniture d'un coffret pour les appareils de commande de l'installation de pompage. Pose d'une conduite d'eau de la colonie au jardin. Peinture de la façade de la colonie, côté jardin, ainsi que peinture et crépissage des façades de l'immeuble du gardien.

Ecole du parc Bertrand. — Vu la demande du Département de l'instruction publique à la Ville de Genève d'examiner la question de construction d'un groupe scolaire dans le quartier de Champel, le Conseil municipal, sur la proposition du Conseil administratif, a voté deux crédits formant au total 290.000 fr. pour la transformation en école de la maison de Madame A. Bertrand. Cette construction sera terminée pour l'année scolaire 1943-1944 avec répartition des locaux comme suit:

3 classes enfantines.
3 classes primaires.
1 salle pour la rythmique, les jeux et le cinéma.
1 salle de gymnastique.
1 infirmerie.
1 salle des maîtres.
Appartement du concierge.

STATISTIQUE DES CONCESSIONS DE SALLES DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES

Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux	178
» de séances tenues par ces sociétés ou groupements	7.720
» de concessions diverses en 1942	79

CHAPITRE XIII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois

Personnel. — L'effectif de ce service qui comptait 68 personnes au 31 décembre 1941 est descendu à 67 au 31 décembre 1942, par suite du départ d'un jardinier qui a trouvé une autre situation. Un grand nombre de soldats démobilisés et momentanément sans emploi ont été occupés pour exécuter les différents travaux indiqués plus loin et en particulier dans les cultures agricoles, le service de séchage des fruits et des légumes, les distributions de vivres à prix réduits attribués par le Service social. Des tours de rotation ont été établis parmi ce personnel temporaire et nous avons toujours été satisfaits de son rendement. Les éléments qui ne nous donnent pas satisfaction ne sont pas repris.

Le chef de service a donné trois conférences avec projections en couleurs sur nos parcs et a fonctionné avec plusieurs de ses collaborateurs dans divers jurys d'examens de l'école d'horticulture et des cours aux apprentis jardiniers.

Les 30 et 31 août s'est tenue à Genève l'assemblée générale des directeurs et chefs de service des promenades, cimetières, jardins botaniques des villes suisses, organisée par notre service des promenades. Cette importante réunion annuelle a rencontré un vif succès, toutes les villes importantes étant représentées. M. E. Bois a présenté à ce sujet des rapports documentés qui ont fait l'objet de discussions intéressantes et instructives. Nos visiteurs ont beaucoup admiré la belle ordonnance de nos parcs et ont été surpris de l'abondante décoration florale de notre ville.

Nos travaux ayant été exceptionnellement nombreux par suite des fêtes du II^me^ millénaire, nous ne mentionnerons dans ce rapport que ceux qui ont été suffisamment importants, sans parler de l'entretien général, ni de nos activités normales qui se renouvellent régulièrement chaque année.

Parc de La Grange. — Posé une barrière autour de la station de pompage du Service des eaux afin d'éviter des accidents possibles du côté en surélévation au-dessus du passage de Frontenex. Enlevé et remplacé les buissons de broussailles autour des cyprès près de la pergola par 21 buis.

Parc des Eaux-Vives. — Démoli le bâtiment des toilettes désaffectées du côté Frontenex et remis l'emplacement en état. Refait les gradins devant les tennis en les bordant de planches en béton provenant du cimetière du Petit-Saconnex.

Cropettes. — Posé un draînage autour de l'emplacement des composts et fait deux nouveaux sacs pour l'écoulement des eaux autour du petit lac.

Parc Mon Repos. — Planté 16 arbustes sarmenteux variés le long du mur, pour remplacer les rosiers qui ont trop d'ombre.

La Perle du Lac. — Refait en entier l'entrée extérieure et l'entrée intérieure avec des gazons neufs et posé des bordurettes de roche. Autour du bassin, supprimé deux petits massifs et bétonné la place pour permettre aux enfants de lancer leurs bateaux, sans piétiner nos fleurs.

Quai Wilson. — Remplacé les fusains détruits par la bise et les chiens par 18 berberis à feuilles rouges.

Parc M^me^ Alfred Bertrand. — La partie du parc située en contre bas, côté Cottages, a été transformée provisoirement en terrain de sport par le service de la voirie, en attendant la création d'un emplacement définitif dans la même propriété. L'aménagement des deux parcs actuellement séparés, se fera dès que les travaux de construction de l'école seront terminés.

Promenade des Bastions. — Enlevé toutes les petites barrières qui entouraient encore les pelouses du côté de la rue de Candolle et devant l'Université, refait les gazons et de nouvelles plates-bandes. A gauche et à droite de l'entrée de l'Université, refait les pelouses après avoir enlevé les petites

barrières, placé quelques fils de fer du côté du vide intérieur et planté 107 buis comme haie et deux grands massifs d'hortensias (80). Devant le Muséum d'histoire naturelle, planté 2 thuya fastigiata et refait en entier le jardin de l'Institut de botanique, aménagé une pelouse, préparé un emplacement de jardin d'essai et planté 10 deutzias et 11 spirées.

Bois de la Bâtie. — Côté de La Tour, fait un apport de 1000 m³ de terre provenant du nouveau préau de l'école des Charmilles pour combler le lit du ruisseau désaffecté en 1940, dissimuler de vieux murs de démolition et regarnir des talus dégradés. La Voirie a refait la chaussée du « Tourniquet ». Le manque de graines nous a empêché de laisser nos canards se multiplier sur le petit lac. Il ne reste que trois canards de Rouen, 2 oies de Gambie et quelques pigeons blancs. Le dernier paon blanc a péri l'hiver dernier et nos trois canards muets ont été volés en février.

Eglise du Sacré-Cœur. — A droite et à gauche de l'entrée principale, nous avons transplanté à la machine deux gros thuya fastigiata de 8 m. de hauteur, que nous avons pris au cimetière de Saint-Georges, travail très délicat qui a parfaitement réussi. Nous les avons entourés pour essayer de les protéger des chiens par 14 mahonias et 30 berberis.

Rue du Soleil-Levant. — Devant la statue de Jérémie, remplacé les rhododendrons complètement brûlés par les chiens, par des buis panachés (8) qui subiront inévitablement le même sort tant qu'il n'y aura aucun contrôle sur les chiens errant dans nos rues ; *place de Jargonnant*, refait une pelouse et remis en état après la construction d'une cabine électrique souterraine et placé des bordurettes ; *Cornavin-Terreaux du Temple*, création d'une pelouse dévastée en trois mois par le public et les chiens; *Villa Voltaire*, Délices, aménagement provisoire du jardin désaffecté de l'horticulteur et début des gros terrassements, par la voirie ; *Jardin de la cour intérieure du Musée d'art et d'histoire*, enlevé quelques buissons, refait les gazons et agrandi la décoration florale; *rue des Philosophes-bd. Helvétique*, aménagement autour de la nouvelle station électrique souterraine, planté 36 troènes et 42 berberis ; *place Longemalle*, remplacé les vieux fusains par 10 buis ; *Jardin de l'école de chimie*, enlevé complètement les petites barrières, refait les bordures de gazon et rétabli les bouches d'arrosage qui avaient été supprimées il y a longtemps ; *place du Cirque*, refait en entier le jardin et les pelouses et posé des bordurettes de roche à la place des arceaux de fer, planté 5 laurelles et 10 berberis ; cet emplacement est presque impossible à entretenir, car il est envahi tout le jour par de nombreux chiens ; *terrasse de l'Hôtel municipal*, enlevé les sacs de sable placés en 1939, remis en état et planté deux plates-bandes de fleurs ; *Monument aux morts français*, refait tout l'arrangement floral ; *plaine de Plainpalais*, arrosé pendant un mois l'emplacement du concours hyppique pour avoir un peu de gazon vert alors que les autres pelouses étaient grillées par la sécheresse et plaqué de l'herbe sur les chemins qui se trouvent sur les jeux de football, 2500 m² ; *Monument national-Grand-quai*, enlevé toutes les petites barrières autour des pelouses et des massifs, refait tous les gazons et placé des bordurettes de roche ; autour du monument lui-même, enlevé les grosses barrières de fonte et fait une nouvelle décoration en mosaïque, reproduisant les écussons des cantons suisses qui avaient signé des traités de combourgeoisie avec Genève ; *Cour de la prison de Saint-Antoine*, refait en entier le jardin, planté un gros marronnier à la transplanteuse, 150 rosiers, 35 phlox, 10 fusains et semé les gazons ; *préau école des Charmilles*, avec des chômeurs, nous avons exécuté le terrassement du nouveau préau et enlevé 1800 m³ de terre. La terre végétale a été utilisée pour nos cultures, celle de seconde qualité a été transportée au bois de la Bâtie.

Pépinière de Châtelaine. — Par suite de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de produire des légumes en quantité, nous avons provisoirement ralenti nos cultures d'arbres et d'arbustes afin de disposer de plus de place. Nous avons fini de clôturer tout le terrain qui est actuellement tout entier en culture et nous avons mis à demeure l'installation d'eau qui jusqu'ici était simplement posée sur le sol.

L'entretien des allées est rendu difficile par suite du manque des produits bitumineux et des attributions restreintes qui peuvent nous être consenties. Seuls les chemins des parcs de Sécheron ont été colassés. Ailleurs nous avons réparé les endroits les plus mauvais, spécialement dans les parcs des Eaux-Vives et de La Grange.

Maison genevoise. — Le chef de service a été désigné pour faire partie du comité d'organisation. Notre service a aménagé un grand parterre fleuri, des pelouses et 14 massifs de géraniums devant l'entrée du palais des Expositions, le tout entourant des jets d'eau et des jeux d'eau installés par le service des eaux. La décoration intérieure en plantes et fleurs a aussi été faite par nos soins.

Evêché. — Dès que les services de la voirie eurent terminé les gros terrassements des deux terrasses crées sur l'emplacement de l'ancienne prison, nous avons aménagé provisoirement cet endroit en semant des pelouses, en plaçant 7 bancs et en plantant une abondante décoration florale (1.963 plantes). En automne, nous avons planté 5 marronniers, 1 sophora et 2 bouleaux pleureurs. Ce nouveau jardin nous a fait créer un nouveau quartier à l'entretien, celui de la haute-ville, en répartissant plus rationnellement notre personnel.

Travaux spéciaux. — Tiré 20 m³ de gravier du lac à La Perle ; construit 7 couches de 4 châssis et reconstruit une couche entière à La Grange ; refait deux tablettes de serre en béton aux Cropettes pour remplacer celles en fer qui se désagrégeaient ; construit deux couches de béton à la Perle du Lac, une tablette et un rempotoir et un bassin d'arrosage dans la serre appuyée. A la campagne Moynier, remonté le bâti des toilettes du parc des Eaux-Vives pour en faire un hangar destiné à abriter du matériel.

Bancs. — Nouveaux bancs : 5 aux Cropettes, 7 terrasse de l'Evêché ; remplacé bancs abimés : 1 chemin Trembley, 2 rue Schaub-jardin, 1 Bastions. Notre menuisier a remplacé 345 plateaux de bancs qui étaient pourris, par des plateaux neufs et dont la plus grande partie provenait de notre bois de service.

Traitements des ormes. — Après bien des démarches, nous avons enfin obtenu une certaine quantité de poudres de derris pour combattre les galéruques qui rongent les feuilles des ormes. Ces traitements qui nous avaient donné de très bons résultats avant la guerre, avaient été suspendus en 1940, par suite de la seconde mobilisation et, en 1941, nous ne pouvions pas avoir les poudres nécessaires. Cet arrêt a eu des causes funestes pour nos ormeaux qui arrivaient tout juste à se fortifier. En effet, si un certain nombre d'entr'eux sont peu à peu à la fin de leur existence, nous espérons pouvoir les prolonger le plus longtemps possible. Les traitements ont donc été faits en 1942, mais il nous faudra de nouveau au moins trois ans pour réduire suffisamment le nombre des insectes. Nous avons traité les arbres les plus atteints, soit dans les quartiers suivants : Bastions, Treille, plaine de Plainpalais, Pré l'Evêque, avenues d'Aïre et Châtelaine, devant le palais Wilson, Mon Repos et camp. Barton.

Elagages spéciaux. — Par suite de fortes démobilisations, nous avons eu à disposition notre personnel en entier l'hiver dernier, ainsi qu'un grand nombre d'ouvriers temporaires. C'est ce qui nous a enfin permis de procéder aux élagages importants qui étaient réclamés par de nombreuses personnes et à ceux que nous avions été dans la nécessité de renvoyer depuis longtemps, certains depuis la fusion. Ont été remis en ordre les arbres des quartiers suivants : place Lefort, quais Ch. Page et Capo d'Istria, av. Dumas, bd. Helvétique-Tranchées, rue Sénebier, av. de Frontenex et William Favre, square de Chantepoulet, place des XXII-Cantons, rue de l'Encyclopédie, rue Ed. Rod, Petit-Saconnex, Ariana-route de Pregny, stade de Varembé et av. de Mon Repos. Câblé 2 platanes, square Pierre Fatio, et 1 platane Petite Corraterie pour les conserver encore quelques années, malgré le mauvais état dans lequel ils se trouvent et pour prévenir des accidents.

Arbres arrachés. — Avenue Pictet de Rochemont : 1 érable (pour transfert d'une colonne d'affichage) ; La Grange : 4 ormes secs ; Trembley : 3 sapins pour dégager les cultures agricoles ; Bertrand : 1 pin sec ; Athénée prolongée : 1 acacia sec ; Cropettes : 1 peuplier sec ; rue de l'Encyclopédie : 2 ormes malades pour donner du jour à une propriété bordière ; Calabri : 1 tilleul sec ; Bastions : 2 tilleuls, 1 zelkova et 1 petit orme secs ; bois de la Bâtie : 8 petits tilleuls pour dégager les jardins ouvriers de La Tour et 1 acacia renversé par l'orage ; place du Léman : 2 acacias secs ; square Pierre Fatio : 1 gros platane très malade ; sentier des Saules : 1 peuplier abattu par la bise ; quai du Mont-Blanc : 1 marronnier sec ; plaine de Plainpalais : 4 petits ormes tués par des émanations de gaz ; bas de la Servette : 1 celtis sec ; camp. Bertrand : 2 marronniers situés sur l'emplacement de la nouvelle école ; La Treille : 6 ormes et 2 marronniers secs ; Saint-Antoine : 30 arbres variés secs ou en

très mauvais état, pour permettre de refaire une nouvelle plantation homogène, travail exécuté par la voirie ; plateau de Champel : 1 orme sec ; chemin Beau Séjour : 1 orme sec ; chemin Krieg : 1 érable sec ; Acacias : 1 érable sec ; rue des Pâquis : 3 ormes secs. Par la bise fin novembre : arbres arrachés, 1 saule Mon Repos, 1 frêne Moynier, 1 sapin La Perle, 1 orme La Grange. Sur demande du Département de l'hygiène et du travail : arraché 26 arbres avenue du Mail, entre la rue de l'Ecole de Médecine et le temple, en bordure du trottoir, pour dégager les maisons et permettre un élargissement de la rue ; place des Augustins : enlevé 2 érables situés sur l'emplacement de la nouvelle station abri (nous les avons plantés ailleurs, sur la Plaine) ; Bourg-de-Four : 1 tilleul (replanté crêts de Saconnex) pour plantation à sa place de l'arbre du II^me^ Millénaire. Total : 119 arbres.

Arbres plantés. — Avenue d'Aïre : 23 tilleuls ; parc Bertrand : 2 paulownia ; La Treille : 5 ormes de Sibérie ; Calabri : 1 cerisier du Japon ; Bastions : 4 marronniers rouges ; Saint-Antoine : 1 acacia ; prison de Saint Antoine : 1 marronnier à la transplanteuse ; plaine de Plainpalais : 2 érables (provenant de la place des Augustins, avec la transplanteuse), 7 ormes de Sibérie, 3 marronniers rouges, 4 tilleuls ; Carl-Vogt : 1 acacia ; jardin de la Radio : 2 bouleaux ; Saint-Jean : 1 bouleau ; Pictet-de-Rochemont : 1 érable ; place des Eaux-Vives : 2 ormes de Sibérie ; place du Léman : 2 celtis ; square Pierre Fatio : 1 gros platane à la transplanteuse ; devant le palais des Expositions : 1 gros platane et 3 gros marronniers à la transplanteuse ; La Grange : 2 gros hêtres à la transplanteuse ; Cropettes : 33 bouleaux en 5 groupes ; Petite Corraterie : 2 gros marronniers à la machine ; Saint Antoine sud : 27 marronniers ; terrasses de l'Evêché : 5 marronniers, 1 sophora et 2 bouleaux pleureurs ; crêts de Saconnex : 1 tilleul à la transplanteuse ; carrefour promenade Ch. Martin : 4 charmilles pyramidales ; Bourg-de-Four : un gros tilleul à la transplanteuse, dit arbre du II^me^ millénaire ; devant le Sacré Cœur : 2 gros thuya fastigiata à la machine. Total : 147 arbres.

Décorations. — Par suite des fêtes du II^me^ millénaire, nous avons augmenté le plus possible nos décorations florales et nous avons planté : 169.922 plantes au printemps, 142.087 en été et 7.310 chrysanthèmes en automne, soit un total de 319.319 plantes. Si nous ajoutons les décorations permanentes de 25.000 rosiers et 5.000 plantes vivaces, nous arrivons au chiffre de 349.319. Ce nombre n'était que de 208.657 en 1934 et 96.000 étaient achetées aux horticulteurs, alors que nous produisons actuellement la totalité de nos plantes à massifs dans nos propres cultures. Des décorations exceptionnelles ont été faites pour le II^me^ millénaire aux endroits suivants : Musée d'art et d'histoire, place Saint Gervais (pose de 10 jardinières à demeure) ; fontaine du Perron ; Molard : 1 massif ; place du Lac : 1 massif ; rue du Mont-Blanc : jardinières sur les mâts provisoires ; poste du Mont-Blanc, cours des maisons patriciennes de la Cité, rue Calvin, rue de l'Hôtel de Ville et cour de l'Hôtel de Ville. Créé un nouveau massif place Constantin. Décoration Concours hippique, Promotions, etc., ainsi que très nombreuses garnitures florales aux nombreuses réceptions officielles qui se sont succédées pendant toute la saison.

La sécheresse exceptionnelle de l'année 1942 a exigé de notre personnel un effort considérable pour l'entretien des pelouses, des massifs et pour l'arrosage des jeunes arbres.

Camions. — Installé un séchoir électrique dans les garages de la campagne Moynier pour sécher notre charbon de bois pour nos gazogènes du camion et du tracteur. Notre camion basculant a été mobilisé en août et en décembre. Nos camions ont fourni un gros travail de transport, non seulement pour notre service même où leur utilisation fut intensive, mais aussi pour notre administration générale (stades, spectacles, musées, décorations de salles, transport de la paille des cantonnements, etc.).

Travaux d'entretien. — Reverni le portail de Mon Repos après avoir enlevé les tôles inutiles, remis à neuf un certain nombre d'écriteaux de police des promenades et remis à neuf les jardinières des quais Wilson, du Mont-Blanc, des Bergues et celles de la place Bel-Air.

Notre *Service technique* est malheureusement toujours plus absorbé par le travail administratif, il a cependant étudié la décoration de la place de la gare et de la rue du Mont-Blanc, de Coutance (marché aux puces), de Cornavin-Terreaux du Temple, du préau de l'école des Charmilles, des jardins de la villa Voltaire, du parc Bertrand, pour ne citer que les sujets ne rentrant pas dans le travail courant.

Signalons pour terminer que les dégâts causés par les chiens et les dépenses de main-d'œuvre nécessaires pour les nettoyages incessants des pelouses qu'ils salissent augmentent toujours davantage. Le public ne tient plus compte des règlements de police qui existent cependant.

Office communal des cultures

L'Office communal des cultures, attribué depuis 1939 au Service des promenades, a pris en 1942 un développement considérable et a donné un travail aussi important, si ce n'est plus, au dit service. Grâce à l'activité inlassable de notre personnel, il nous a été possible de faire face à toutes les tâches que nous avions à accomplir et d'exécuter rapidement les différents travaux dont nous avons été chargés, soit par le Conseil administratif, soit par le Service cantonal d'extension des cultures.

Nous avons continué le contrôle des dispenses et permutations militaires agricoles, le contrôle des cultures de semenceaux de pommes de terre, des livraisons de foin et de paille pour l'armée et des transactions commerciales des fourrages, des extensions de culture, de la recherche de nouveaux terrains, etc. Avec la collaboration de deux agents municipaux mis à notre disposition, nous avons procédé au recensement fédéral agricole annuel, fin juin, puis pendant l'été, nous avons contrôlé les cultures pour l'établissement du cadastre fédéral agricole. Nous avons aussi été chargés d'enquêtes et d'établir les rapports nécessaires pour les prêts agricoles de l'Office fédéral pour l'extension des cultures.

Cultures agricoles. — Par suite des exigences du plan d'extension des cultures pour 1942, nous avons été mis dans l'obligation d'augmenter considérablement les surfaces cultivées. Pour atteindre ce résultat, nous avons ouvert les terrains de jeux du Bout-du-Monde, ceux de la campagne Trembley et de petites surfaces campagne Geisendorf et à Châtelaine. Nous avons aussi loué en entier la propriété de Beaulieu appartenant à Cedrus S. A. et l'avons mise en totalité en culture après arrachage des vieux vergers abandonnés et improductifs. Tous ces travaux ont porté la surface cultivée à 250.778 m² (1940 : 9 ha. ; 1941 : 13 ½ ha.) et actuellement, tous les terrains disponibles sont en culture et, pour augmenter ces surfaces, il faudrait enlever des arbres et des bosquets. Nous pensons que la situation n'exige pas encore cette grave mutilation de nos parcs, mutilation qui leur enlèverait une grande partie de leur valeur et de leur beauté.

Les cultures ont été réparties ainsi en 1942 :

	Surfaces en m²	Récoltes en kilos	
Maïs	4.800	1.500	
Pommes de terre	157.000	172.500	
Carottes	2.500	6.417	
Pois pour le grain	7.800	750	
Haricots pour le grain	16.800	900	
Choux blancs, rouges, frisés	13.600	27.000	
Oignons, échalottes	400	848	
Céleris	1.000	1.200	
Poireaux	9.500	20.000	
Pavots pour huile	9.500	333	litres
Autres légumes, plantons	27.878	4.200	
En seconde culture, raves		6.000	
Choucroute		1.700	
Total	250.778	243.348	

Nous avons donné 500 m² de terrain au Pré Favre pour un jardin scolaire à disposition de l'école du XXXI Décembre et augmenté de 400 m² les surfaces des jardins scolaires de la Servette et de la rue Necker, dans la campagne Geisendorf. Les jardin pour l'école des Cropettes, campagne Oltramare, a été agrandi par l'enlèvement de broussailles et de bambous et le personnel fédéral des

Caisses de compensation a ouvert un champ de 10.000 m² sur le terrain militaire du bois de la Bâtie, appartenant à la Ville de Genève. Par suite de la possession complète des bâtiments de la campagne Beaulieu, le poste militaire ayant été supprimé dès le 1er juillet, nous en avons profité pour concentrer toutes nos activités agricoles dans cette propriété, ce qui a simplifié et activé notre travail et a mis des locaux suffisamment vastes près de la gare, à notre disposition. Nous avons comblé la mare qui répandait des odeurs nauséabondes en établissant un système complet d'égouts qui a supprimé de nombreux inconvénients.

La location de machines agricoles devenant toujours plus difficile et onéreuse par suite de l'extension des cultures, nous avons été obligés d'acquérir peu à peu le matériel qui nous manquait, et, en particulier : 1 tracteur Fordson au charbon de bois, 1 charrue-butteuse, 1 bineuse à 5 socs, 1 herse tournante, 1 semoir, 1 planteuse et 1 trieuse de pommes de terre, puis 1 remorque agricole pour le tracteur (soit un châssis d'automobile que nous avons fait transformer). L'économie réalisée en une seule année a déjà amorti en grande partie le prix d'achat de ce matériel que nous avons utilisé intensivement.

Nous avons fait les foins campagne Bertrand et campagne Barton et avons utilisé ce fourrage pour les chevaux du Service des pompes funèbres. Nous avons laissé pâturer les vaches en automne dans les parcs des Eaux-Vives et de La Grange à cause de la pénurie de foin dans notre canton.

Le 1er août, le Conseil municipal a visité nos cultures et services agricoles et le 24 août, ce fut le tour des délégués du Service de l'agriculture du canton de Genève et des journalistes genevois.

Toute la main-d'œuvre de notre service agricole a été composée de soldats démobilisés sans travail, sous les ordres de notre personnel régulier et nous avons été très satisfaits de son rendement.

Ajoutons que la discussion sur les cultures agricoles des Villes suisses, lors de l'assemblée générale de Genève des chefs et directeurs de ces services, nous a démontré que notre ville était, et de bien loin, la première des villes suisses à avoir fourni un pareil effort dans l'extension des cultures en faveur des personnes dans la gêne.

Service de séchage des fruits et des légumes. — Au printemps 1942, le Conseil administratif a décidé d'installer des fours à sécher les fruits et les légumes à dispositions du public, afin de lui permettre de conserver la plus grande quantité possible d'aliments produits au pays en faveur de notre ravitaillement. Les locaux furent choisis dans la campagne Beaulieu et l'orangerie et une petite partie de la ferme furent transformées et adaptées à leur nouvelle destination ; nous avons eu ainsi à notre disposition une installation qui s'est révélée parfaite et qui a rendu de très grands services à notre population. Tois fours électriques Surber à 36 claies de 18 m² chacun de surface de chauffe furent montés et commencèrent à fonctionner dès le 1er août et ne furent pas arrêtés jusqu'à fin décembre. Un contre-maître et un de nos jardiniers allèrent passer trois jours au centre de séchage de la Ville de Neuchâtel, à Serrières, pour s'initier à ce nouveau travail, puis dirigèrent ce service à notre complète satisfaction et avec un grand dévouement. La main-d'œuvre fut fournie par des démobilisés momentanément sans emploi. Pour initier le public à ce mode de conservation encore peu connu chez nous, nous avons exposé, en collaboration avec l'Office suisse de la production agricole de Zurich, à l'Exposition des matières nouvelles au palais des Expositions au début de l'été et nous avons édité une brochure contenant tous les renseignements utiles à ce sujet. Cette brochure a été distribuée à chaque client et à la Fédération cantonale des Jardins ouvriers. Des machines électriques ont été achetées pour faciliter notre travail, soit : 1 étuve, 1 machine à peler et 1 machine à couper et à julienne, ainsi que tout un petit outillage de cuisine. Nous avons ainsi une station communale qui est parmi les mieux installées et outillées de la Suisse.

Le nombre des clients fut si considérable que nous avons dû refuser de la marchandise en septembre, car nos fours étaient surchargés, malgré un travail ininterrompu de 24 heures par jour, par trois équipes qui faisaient chacune huit heures de suite. Nous avons reçu 2.000 clients et séché 14.911 kg. de légumes et 9.960 kg. de fruits, soit au total 24.871 kg. Nous n'avons reçu aucune réclamation concernant la bienfacture du travail, mais au contraire un grand nombre de remerciements et de félicitations. Ces chiffres seront certainement dépassés en 1943 puisque nous pourrons débuter dès qu'il y aura de la marchandise à sécher, notre installation étant prête à fonctionner en tout temps.

Le 21 juillet 1942, le Conseil administratif a adopté le tarif suivant, pour le séchage des fruits et des légumes par le service de séchage de la Ville de Genève :

Catégorie :	I	II	III	IV	V
Durée :	4-6	8-10	10-12	10-14	14-22 h.
	Légumes : Cerfeuil Epinard Feuilles bettes à cardes Laitue sans côte Laitue pommée Feuilles de céleri Persil.	Champignons Laitue avec côte Pois Poireaux.	Préparations pour juliennes de carottes Céleri pommes Choux-raves Choux Navets Oignons.	Carottes Céleris côtes Céleris pommes Choux Choux-fleurs Choux-raves Colraves Haricots. Fruits (tous, sauf les poires)	Chicorée à café Pommes de terre Poires.
Prix :	0.17	0.20	0.22	0.25	0.27

Distribution des fruits, légumes et pommes de terre aux personnes dans la gêne. — Les ventes de légumes à prix réduits à notre magasin du Perron, commencées en automne 1941, se sont prolongées jusqu'en février 1942. Elles ont repris en octobre dans les locaux de la campagne Beaulieu et se sont développées largement puisque le chiffre des ventes a passé de quatre à cinq cents francs par semaine en 1941-1942, à plus de fr. 1.400,— en hiver 1942-1943 et rapidement nos stocks ont diminué et se sont épuisés. Remarquons que tous les produits vendus, ainsi que ceux livrés, soit aux Cuisines scolaires, soit aux Crèches, sont uniquement des légumes de nos propres cultures. Toutes les personnes ayant droit aux produits à prix réduits étaient au bénéfice de bons délivrés par notre service social.

Nous avons aussi vendu au personnel de notre administration 65.105 kilogr. de pommes de terre, en exécution de l'arrêté fédéral sur l'approvisionnement des ménages non agricoles, sur la base de 100 kg. par personne.

D'autre part, nous avons acheté et distribué des pommes et des pommes de terre aux personnes dans la gêne prévues par l'arrêté fédéral en la matière et désignées par le Service social. Nous avons reçu en janvier-février 13 wagons de pommes de terre, soit 130.000 kilogs, et en automne, 70 wagons totalisant 719.030 kilogs et 6 wagons de pommes, soit 57.753 kilogs. Certains jours, nous avons vendu jusqu'à 30.000 kilogs. La réception de pareilles quantités, le transport et la manutention ont exigé un travail considérable avec une nombreuse main d'œuvre, mais tout s'est exécuté rapidement sans le moindre accroc et sans aucune perte de marchandise. Nous désirons souligner ici l'entente parfaite qui a régné entre les deux services chargés de cet important travail.

Si nous additionnons tous les légumes qui ont été répartis par la Ville de Genève en 1942, nous obtenons le total de *1.235.522 kilogs*, soit :

85.391 kg. (pommes de terre et légumes de nos cultures au printemps) ;
130.000 pommes de terre au printemps ;
719.030 pommes de terre reçues en automne ;
243.348 légumes et pommes de terre de nos cultures en automne ;
57.753 pommes.

Total 1.235.522 kilogs

La Ville de Genève a réalisé ainsi une action de grande envergure qui a été largement appréciée par notre population atteinte par les difficultés économiques causées par la guerre. L'organisation de réception et de distribution, mise parfaitement au point par nos deux services intéressés, est ainsi prête à continuer son activité et à se développer rapidement toutes les fois qu'il sera fait appel à ses services. Elle a été rendue possible grâce à la concentration de tous nos services agricoles dans la campagne Beaulieu dont les locaux, suffisamment vastes, ont été adaptés à cet usage presque sans aucune dépense.

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Louis VIRET, officier d'état civil

Pendant l'année 1942, il a été célébré 1.229 mariages, en augmentation de 44 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

131	entre	genevois et genevoises
201	»	genevois et confédérées
49	»	genevois et étrangères
114	»	confédérés et genevoises
486	»	confédérés et confédérées
101	»	confédérés et étrangères
31	»	étrangers et genevois
74	»	étrangers et confédérées
42	»	étrangers et étrangères

Les publications se sont élevées à 1.754, contre 1.658 en 1941.

Les divorces à 255, soit 39 de plus qu'en 1941.

Naissances : 2.169, contre 1.749 en 1941, soit :

1.100	masculins légitimes	contre	814	en 1941
991	féminins légitimes	»	868	»
40	masculins naturels	»	42	»
38	féminins naturels	»	24	»
0	inconnu nouveau-né	»	1	»
2.169			1.749	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

764	genevois	contre	620	en 1941
1.179	confédérés	»	951	»
226	étrangers	»	177	»
0	inconnu nouveau-né	»	1	»
2.169			1.749	

DÉCÈS

781	masculins	contre	803	en 1941
929	féminins	»	899	»
18	morts-nés masculins	»	17	»
22	morts-nés féminins	»	10	»
1	inconnu féminin	»	1	»
1.751			1.730	

Répartition d'après la nationalité :

683	genevois	contre	713	en 1941
671	confédérés	»	657	»
396	étrangers	»	359	»
1	inconnu	»	1	»
1.751			1.730	

Il a été délivré en 1942, 5.211 expéditions d'actes, contre 4.992 en 1941, soit :

2.289 actes de naissances
1.176 actes de décès
1.103 actes de mariages
404 actes de famille
88 livrets de famille (duplicata)
151 autorisations de mariage

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 15.031,65.

Ont été délivrés gratuitement :

373 actes de naissances, décès et mariages
420 certificats de publications.

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit : 977,25, contre 940,95 en 1941, versés à l'Hospice Général.

39 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit fr. 390,—.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	2.169	421	—
2. Déclarations de décès	1.751	21	—
3. Mariages célébrés	1.229	44	—
4. Inscriptions de divorces	255	39	—
5. Publications de mariage	1.754	96	—
6. Expéditions d'actes	5.060	93	—
7. Livrets de familles.	1.317	48	—
8. Légitimations	34	3	—
9. Communications d'office	10.367	2.537	—
10. Fiches pour Reg. des familles	1.171	—	91
11. Extraits du Reg. des familles.	404	36	—

M. Eugène Jaques, chef de service, a pris sa retraite le 1er avril. Il dirigeait le service depuis la fusion. M. Louis Viret, officier d'état civil des naissances et décès a été appelé à lui succéder jusqu'au 31 décembre, date à laquelle il a été atteint lui-même par la limite d'âge. M. Jean Niggli, qui, en date du 1er avril, avait été nommé chef de bureau, a été désigné par décision du Conseil administratif du 24 novembre pour prendre la succession de M. Viret comme chef de l'office et officier de l'état civil pour le prochain exercice. M. H.-C. Golay, jusqu'alors officier suppléant, a été nommé officier d'état civil, chef de bureau, à partir de la même date, et M. François Bessert, officier suppléant.

D'autre part, un aide de bureau a été nommé le 1er décembre, et une dactylographe employée temporairement au cours du dernier trimestre.

Par arrêté, en date du 12 décembre, le Conseil d'Etat a accepté avec honneur et remerciements pour les bons et loyaux services rendus, la démission de M. Louis Viret, de ses fonctions d'officier de l'état civil et chef de l'office de la Ville de Genève ; il a aussi approuvé les susdites nominations.

MM. Viret et Bessert ont représenté l'état civil de la Ville de Genève à l'assemblée générale des officiers d'état civil, les 30 et 31 mai à Lugano.

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1942, 1.291 convois dont 245 d'incinérations (1.301 et 160 en 1941), soit :

Convois payants adultes	901
» » d'enfants	32
» gratuits, adultes 339, enfants 19	358
Total	1.291

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de St-Georges, s'est élevé à 1.791, dont 500 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Les convois effectués par le service des Pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

St-Georges 482 ; crématoire 237 ; Châtelaine 165 ; Petit-Saconnex 108 ; Carouge 76 ; Thônex 18 ; Veyrier-Israélite 30 ; Chêne-Bougeries 17 ; Genthod 15 ; Lancy 10 ; Vandœuvres 5 ; Chêne-Bourg 5; Bernex 11 ; Onex 7 ; Cologny 6 ; Veyrier 4 ; Vernier 3 ; Aïre 2 ; Versoix 2 ; Vésenaz 4 ; Feuillasse 8 ; Compesières 2 ; Jussy 1 ; Grand-Saconnex 9 ; Avusy 1 ; Perly 1 ; Plainpalais 1 ; Confignon 5 ; Collonge-Bellerive 1 ; Aire-la-Ville 1 ; Satigny 1 ; Dardagny 1 ; Gy 3 ; Collex-Bossy 3 ; Chambésy 4 ; Céligny 1 ; Presinge 1 ; Troinex 2 ; Meinier 1 ; Puplinge 1 ; Chancy 1.

Nous avons été chargés de 23 transports de corps en Suisse et 2 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays, les convois payants se répartissent comme suit :

	1re	2me	3me	4me	5me	6me	Total
Adultes	47	194	288	171	177	24	901
Enfants 0 à 1 an	—	—	—	17	—	1	18
» 1 à 6 ans	1	1	2	3	—	—	7
» 6 à 13 ans	1	2	4	—	—	—	7

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 275 ; autres communes 27 ; police 36.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 141 ; Confédérés 145 ; France 37 ; Italie 23 ; Allemagne 4 ; divers 8.

Le corps des porteurs a effectué 4.357 courses contre 4.464 en 1941. Il comprend 5 porteurs à la course et 10 manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1.292 cercueils (1.286 en 1941), 355 corbillards à chevaux (481), 211 voitures à chevaux (441), 1.080 corbillards automobiles (703), 1.051 voitures automobiles (1.070), 36 fourgons automobiles (108), 1.120 draps mortuaires (923).

L'augmentation du nombre de corbillards automobiles fournis au cours de l'année et la diminution des voitures automobiles ainsi que des corbillards et voitures à chevaux provient du fait que l'emploi de nos corbillards-coupés s'est généralisé dans le public, tant par leur commodité que par le prix, qui joue un rôle important dans la situation actuelle.

Les chevaux du service des Pompes funèbres ont accompli 204 journées de charroi pour le service des cimetières.

Nous avons fait l'acquisition d'un châssis pour la construction d'un nouveau corbillard à dôme qui entrera en service en 1943.

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés par les entreprises privées de Pompes funèbres.

Notre service chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police a effectué 130 opérations, dont 85 de jour, 34 de nuit, et 10 pour l'Hôpital cantonal.

Par l'intermédiaire de son service de Pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 478.414,10 contre fr. 452.500,45 en 1941.

Le bénéfice pour 1942 s'élève pour les Pompes funèbres et le crématoire à fr. 43.632,60 contre fr. 26.680,10 en 1941.

Anciens terrains de la Poudrière. — Pour assurer du travail aux démobilisés et aux chômeurs ayant des charges de familles et en application des prescriptions fédérales sur l'extension des cultures, nous avons miné 11.207 m² de terrain qui ont été plantés de pommes de terre, choux, poireaux et pavots.

Nous avons récolté 21.265 kg. de pommes de terre, 2.000 choux, 72.000 poireaux et 40 kg. de graines de pavots.

La surface de terrain à mettre en cultures sera encore augmentée à cet endroit ; le minage sera effectué au début de 1943.

B. Cimetières

Cimetière de Saint-Georges. — 1.035 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 904 en 1941.

Il a été procédé à 64 exhumations dont 4 avant le terme légal. Les marbriers ont posé 596 monuments, en ont transféré 62 sur d'autres tombes et en ont sorti 10.

787 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers, 608 aux marbriers. Les jardiniers entretiennent 2.968 tombes dans ce cimetière. A part les travaux ordinaires d'entretien et d'exploitation des cimetières, nous avons continué le dallage de trottoirs et d'allées dans différents quartiers au moyen de dalles de granit.

Nous avons planté d'ifs de nouveaux quartiers et créé quelques massifs de fleurs. Tout le bois provenant de la désaffectation des quartiers périmés a été utilisé pour le chauffage des serres, du garage, et des bâtiments des cimetières.

Nous avons continué la peinture de la grille qui entoure le cimetière.

La peinture des caisses, arrosoirs, bancs est faite par notre personnel. Les travaux de réparations des caisses, bordures, etc., ont été effectués par des ouvriers spécialisés choisis parmi les démobilisés. Notre service assure la décoration des tombes de tous les bienfaiteurs de la Ville, ainsi que des tombes abandonnées des soldats décédés en service actif.

Cimetière de Chatelaine. — 275 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 266 en 1941.

Nous avons procédé à 16 exhumations à terme, 2 avant terme et 4 d'urnes. 28 urnes ont été inhumées dont 9 au quartier des cendres. 241 monuments ont été posés et 22 transférés sur d'autres tombes. Nous avons délivré 241 autorisations pour la pose de monuments et 302 permis d'orner aux jardiniers..

Les jardiniers entretiennent 1.148 tombes dans ce cimetière. Nos plantations d'ifs ont été continuées dans divers quartiers.

Cimetière du Petit-Saconnex. — 171 entrées ont été enregistrées contre 187 en 1941. Il a été procédé à 9 exhumations, dont 1 avant terme. Il a été posé 164 monuments et 10 ont été transférés sur de nouvelles tombes. 164 permis d'orner ont été délivrés à des marbiers et 151 à des jardiniers. Nous avons inhumé 24 urnes dans ce cimetière, dont 11 au quartier des cendres.

L'agrandissement de ce cimetière entrepris par étapes ces dernières années sera terminé en 1943.

Les travaux ont été exécutés par du personnel de démobilisés et chômeurs.

Crématoire. — Au cours de l'année, il a été procédé à 307 incinérations et 5 exhumations, soit 141 hommes et 164 femmes.

Destination des cendres. — Columbarium 38, quartier des cendres 27, autres quartiers de Saint-Georges 40, autres cimetières 52, domicile 41, Faculté de médecine 3, autres cimetières du canton 28, de Suisse 21, dépôt provisoire 12, désintéressées 43, étranger 2. Nous avons procédé à 9 décorations de la chapelle du crématoire et l'orgue a été utilisé 34 fois à l'occasion de différentes cérémonies.

Les résultats de cette première année de chauffage à l'électricité sont excellents ; nos appareils donnent aujourd'hui toute satisfaction au public.

Le second four, dont le montage a été entrepris par la Maison Brown-Boveri dans le cours de l'année, sera terminé en avril 1943.

Nous serons donc complètement équipés pour la crémation avec les appareils les plus modernes. Il ne restera plus qu'à mettre le bâtiment en harmonie avec l'outillage technique pour être au niveau des autres crématoires de notre pays.

Personnel. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1942 :

1 commis, 3 concierges, 3 gardes (des gardes supplémentaires sont pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés), 5 piqueurs, 3 jardiniers, 8 fossoyeurs, 8 manœuvres-porteurs, 1 charretier-palefrenier, 1 chauffeur au crématoire, 7 manœuvres supplémentaires. Dans le cours de l'année nous avons employé à titre de temporaires 64 chômeurs et démobilisés.

Les quatre cimetières comptent au total 39.006 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	21.044	4.150	5.042	601
» quartiers réservés. . . .	1.532	542	308	—
Cavaux.	183	26	154	—
Grands enfants	501	66	361	22
Petits enfants.	1.672	148	241	145
Quartiers des cendres.	751	151	146	—
Columbarium	1.220	—	—	—
	26.903	5.083	6.252	768

Décisions administratives

13 janvier. — Le Conseil adopte un nouveau tarif pour les convois et fournitures du service municipal des Pompes funèbres.

10 février. — Le Conseil décide de passer la commande pour la construction du second four d'incinération dont le délai d'exécution des travaux est de 6 mois.

18 août. — Acquisition d'un appareil « Universana » pour la récupération d'huiles techniques usagées. Cet appareil sera déposé au garage des Pompes funèbres.

20 octobre. — Le Conseil décide d'informer les Exercices de l'arquebuse et de la navigation qu'il est d'accord que le droit de réméré (droit de rachat) grevant une partie du cimetière de Plainpalais soit renouvelé pour une nouvelle période de 10 ans.

18 décembre. — Le Conseil administratif apporte la modification suivante à l'article 76 du règlement des cimetières, du 15 juin 1928 :

Art. 76. — Les entrepreneurs chargés par les familles ou leurs mandataires de l'embranchement ou de l'ouverture d'un caveau, de fouilles, de travaux divers, etc. dans les cimetières, versent une redevance fixée, dans chaque cas, par l'administration.

La fourniture de monuments, bordures, construction de caveaux, etc. est soumise à une redevance fixée par l'administration. Cette redevance est calculée sur le montant des travaux, le prix des bordures ou du monument, les inscriptions, ornements divers, transport, pose, etc., tels qu'ils sont facturés au client par l'entrepreneur intéressé.

Toute fausse déclaration entraînera pour le fautif une amende et le paiement de la redevance éludée. En cas de récidive, l'autorisation de travailler dans les cimetières de la Ville pourra lui être retirée.

Pour les monuments, les entrepreneurs doivent indiquer le texte de l'inscription que la famille désire y faire apposer.

Les entrepreneurs sont tenus d'exécuter leurs travaux suivant les niveaux et l'alignement qui leur sont donnés, sur leur demande, par le personnel des cimetières chargé de ce travail.

Il est interdit de bétonner la surface d'une tombe pour poser un monument, seules des traverses de fer ou en béton sont autorisées.

Ces nouvelles dispositions ont été soumises à l'approbation du Conseil d'Etat qui n'a pas encore pris de décision.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

Le Conseil administratif s'est vu dans l'obligation de transformer en cultures maraîchères des terrains de sports, cela en application du plan Wahlen. Ces changements ont été imposés par les autorités fédérales. La mesure a été prise en raison des conditions économiques et des difficultés d'approvisionnement au moment même où la Ville cherchait de nouveaux terrains de football, ce sport prenant actuellement un développement considérable.

Il a fallu renoncer aux trois terrains de football du stade municipal de Champel (Bout-du-Monde), à ceux situés près de l'Usine à gaz, à ceux de la propriété Trembley ainsi qu'au jeu de basketball du Bouchet.

Divers groupements qui possédaient un emplacement s'en sont vus privés. Le Conseil administratif s'est alors ingénié à faciliter l'activité des clubs qui se trouvaient dans une situation particulièrement difficile. Il a pu aménager trois terrains de football sur la plaine de Plainpalais et les mettre à la disposition des sociétés dès le 19 avril. Des allées de la plaine ont été engazonnées et trois paires de buts posées. Ces jeux sont prévus pour toute la période pendant laquelle les adeptes du ballon rond seront privés de leurs terrains habituels.

Un jeu a été également installé au bois de la Bâtie pour des clubs qui ne pouvaient avoir accès aux terrains de Plainpalais, le nombre des demandes d'utilisation étant trop grand. Les quatre terrains provisoirement affectés au sport ont rendu de signalés services bien qu'ils soient encore insuffisants pour contenter tous les clubs.

La Ville poursuit conjointement avec les départements cantonaux de l'instruction publique et des travaux publics une étude pour l'aménagement de nombreux emplacements destinés aux élèves des écoles primaires. Il faudra installer sur ces terrains des buts de hand-ball et de basket-ball, des pistes et des fosses pour la course et le saut. Elle s'occupe aussi très activement d'un projet pour donner une forme normale et réglementaire à la piste du stade de Frontenex.

Le Conseil administratif voue ses efforts à la réalisation d'un grand stade aux Vernets, sans cependant négliger la création de terrains de sports et de jeux dans la périphérie de la ville. Les études techniques pour ce stade sont fort avancées ; le Comité genevois des sports a été appelé à les examiner et à faire connaître son point de vue.

Au stade de Frontenex, dont l'horaire d'entraînement et de matches est très chargé, des travaux d'amélioration ont été effectués, notamment dans les vestiaires réservés aux gymnastes ; les pistes d'appel pour le saut, les fosses et sautoirs ont été remis en état.

A Varembé, la peinture des façades des deux bâtiments construits en bois a été faite à nouveau. Ce stade a servi quelque temps de camp pour réfugiés. Le Club pugiliste s'est vu attribuer un local dans l'ancienne école de plein air.

Au parc des Eaux-Vives, les terrains de basket-ball sont employés constamment durant toute la belle saison et l'installation d'éclairage électrique a été appréciée. Des barrières ont été posées autour des deux terrains. Des prises pour haut-parleurs ont été mises à titre définitif.

A la place Sturm, il a été nécessaire de faire de nouvelles réfections de clôtures et de transformer les barres parallèles.

Les emplacements de gymnastique disséminés sur le territoire de la ville ont été l'objet d'un entretien régulier et d'améliorations.

Le terrain du Club hygiénique de Plainpalais, à la route des Acacias, sert maintenant aussi et durant la journée aux élèves du Collège.

Des buts de basket ont été placés en des lieux divers.

La plaine de Plainpalais n'a pas servi qu'au football. Il a fallu déplacer les clôtures de chabaurys pour le Concours hippique, la grande Fête suisse de gymnastique et les fêtes des « promotions ».

Parmi les manifestations sportives de l'été, il faut citer les Jeux de Genève qui ont eu lieu du 1er au 30 août. Ces troisièmes Jeux ont enregistré de beaux succès : deux mille participants, un public considérable, de belles performances, une présentation impeccable et une grande variété dans les compétitions réunissant une vingtaine de disciplines sportives : football, athlétisme, lutte, gymnastique, basket-ball, hockey sur terre, cyclisme, boxe, escrime, lawn-tennis, golf, tir de chasse, canoë, régates à voile, pêche, natation, boules en bois, boules ferrées, billard.

CHAPITRE XVII

ABATTOIR

Directeur : M. Ernest LANDRY

Tableau comparatif de l'abatage en 1941 et 1942

	1941	1942	plus	moins
Bœufs et taureaux	902	864	—	38
Vaches et génisses	7.039	5.772	—	1.267
Chevaux	152	155	3	—
Porcs	8.758	5.200	—	3.558
Veaux	14.296	11.461	—	2.835
Moutons	6.669	6.108	—	561
Agneaux	5.535	6.143	608	—
Chèvres	14	20	6	—
Totaux . . .	43.365	35.723	617	8.259

Soit en moins 7.642 têtes (17 %). Ce recul, portant sur le gros bétail et les veaux, mais surtout sur les porcs, est le fait des mesures suivantes prises par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. Il faut reconnaître que, pour générales qu'elles soient, ces mesures ont surtout frappé les grands abattoirs, où le contrôle est plus efficace :

Mesures fédérales. — Dès fin 1941 : Contingentement des abatages de porcs.
1er mars : Rationnement de la consommation de viande.
1er mai : Contingentement des abatages des bovins.
6 au 19 juillet : Interdiction de tout abatage.
15 septembre : Réglementation de l'achat et de la répartition du bétail de boucherie.

Malgré la guerre, nous avons reçu du bétail des pays suivants : Slovaquie, 50 bœufs ; Hongrie, 70 bœufs ; Andorre, 153 bœufs et vaches et 813 moutons.

Le bétail d'Andorre est arrivé en majeure partie à la gare des Vollandes et de là par camion. Le tronçon Cornavin-Abattoir n'a été emprunté que par 20 wagons, dont 8 nous amenaient du bétail valaisan atteint de fièvre aphteuse.

Les mesures fédérales sus-dites ont entraîné d'assez importantes modifications :

1. Mise sur pied de tout un appareil de contrôle des abatages et des déclarations mensuelles imposées aux bouchers. Grâce à un gros effort du personnel de bureau et à l'acquisition de matériel ad-hoc, il nous a été possible de faire ces opérations sans recourir à d'autre aide supplémentaire que les services de M. Albert OBERHOFER, du 13 juin au 31 juillet.
2. Dès le 1er mars, l'abattoir est fermé de 12 h. à 13 h. 30.
3. » » » le pesage de tout le bétail abattu est obligatoire.
4. » » » tout le gros bétail se tue à l'abattoir étranger, où il est plus facile de le peser conformément aux prescriptions fédérales.

Basse-boucherie. — Nous avons vendu en 50 samedis : 85 têtes de gros bétail, 75 veaux, 23 porcs, 60 moutons, soit environ 24.000 kg. de viande.

Recette brute : 63.799 francs et 40 centimes.

Part du Syndicat : 7.655 francs et 90 centimes.

(Les comptes de l'exercice 1942 ne sont pas encore complètement à jour au moment de la remise de ce rapport).

La perception des cartes de viande nécessite dès le 1er mars la présence d'un caissier supplémentaire. La caisse a été modifiée et une caisse enregistreuse électrique, à totalisateurs partiels, acquise, permettant un meilleur contrôle.

Nouvel abattoir. — La commission de construction a mis au point les plans du nouvel abattoir. Quelques membres de cette commission se sont rendus en mars à Neuchâtel, Lucerne et Lugano. A titre d'essai, il a été installé dans l'abattoir actuel : 1 gabarit de crèche à gros bétail, 1 stand d'abatage à petit bétail.

Dans sa séance du 15 décembre, le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires à la construction du nouvel abattoir (voir au chapitre du Service immobilier, pour plus amples détails).

Travaux. — A part les travaux d'entretien habituels, nous avons amélioré par l'adjonction d'armoires le vestiaire de la chambre chaude et mis en état l'ancien appartement du chauffeur.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

13 janvier. — Adjonction au règlement général de l'abattoir d'un art. 24 *bis* qui ordonne que tous les animaux abattus (qu'ils doivent ou non être pesés morts), doivent être parés conformément aux dispositions fédérales sur le pesage (art. 51 à 57 de l'O. F. du 26 août 1938 sur le commerce des viandes). Approuvé par l'autorité cantonale le 27 janvier 1942.

L'adoption, le 1er mars, du pesage obligatoire, vint renforcer cette disposition.

12 juin. — Autorisation de percevoir, pour l'établissement des déclarations mensuelles des bouchers, une taxe de fr. 1,— par déclaration mensuelle et de fr. 0,50 pour enquête partielle.

Le produit de cette taxe est versé aux « Recettes diverses » sous la désignation : « Droit de statistique ».

CHAPITRE XVIII

SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI

I. SECRÉTARIAT

Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 6 février 1942, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics prévue à l'article 21 de la loi sur l'administration des communes, MM. les conseillers municipaux F. Baud, L. Billy, G. Borel, J. Calame, P. Corbat, L. Corboud, A. Dentan, J. Frigério, W. Henssler, H. Loutan, F. Marti, M. Parisod, H. Sésiano, H. Rossire et M. Thévenaz.

La commission a tenu, en 1942, 15 séances plénières, présidées par M. le conseiller administratif délégué, E. Unger.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal, et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1942, les opérations ci-après :

Acquisition : 15 décembre : Terrain sis à la Praille destiné à recevoir les bâtiments des nouveaux abattoirs.

Vente : 16 juin : à l'Eglise nationale protestante de Genève, de l'immeuble occupé par la Crèche des Eaux-Vives, sis route de Frontenex, 29, ayant fait l'objet d'une promesse de vente de la part de l'ancienne commune des Eaux-Vives.

Servitudes : 29 mai : Radiation de servitudes grevant la propriété des consorts Mottu, à Florissant.

Incorporation au domaine public

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement, ont été conclues en 1942 :

Rue des Délices,	hors-ligne.	46,00 m²
Rue Edouard Vaucher,	»	1.613,00 »
Rue du Grand-Bureau,	»	19,00 »
Rue du Grand-Pré,	»	266,00 »
Rue John Grasset,	»	128,00 »
Rue Micheli-du Crest,	»	280,00 »
Rue Prévost-Martin,	»	131,00 »
Rue de Rive,	»	6,00 »
Rue Rousseau,	»	2,00 »
Rue de la Terrassière,	»	158,00 »
	Total.	2.649,00 m²

En outre, et en vertu de l'arrêté général du 10 mai 1942, les opérations suivantes ont été conclues :

Deux petits talus en bordure des voies de chemins de fer, en face de la gare de Meyrin, ont été cédés aux C.F.F.

Une parcelle de 33 m² a été cédée à la rue des Délices en compensation de la cession au domaine public d'un hors-ligne de 46 m².

Une surface de terrain de 191 m² a été cédée à la place des Augustins en compensation de hors-ligne, d'une contenance de 128 m², d'une contribution de plus-value et d'une participation aux travaux.

En vue d'améliorer l'aspect de la rue du Marché et de favoriser la transformation de l'immeuble rue du Marché, 5 et celle de l'entrée de l'allée des Trois Maures, deux murs mitoyens et le sol sur lequel reposent ces murs ont été cédés. En compensation, la Ville a été déchargée de l'entretien et de l'éclairage de l'allée dite des « Trois Maures ». Une servitude de passage a été accordée à l'immeuble rue du Marché, 5 sur la dite allée.

Un droit d'emption a été constitué au profit de la Ville sur des terrains destinés à l'élargissement de la rue Micheli-du Crest et de la rue des Sources.

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 2 actes notariés et de 23 recueils de titres.

L'incorporation au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus a nécessité l'intervention du service en vue de la radiation de 21 inscriptions hypothécaires et de la modification de 8 cédules hypothécaires.

Le Service a régularisé les opérations suivantes :

— Radiation de diverses servitudes grevant le parc Bertrand.

— Transfert de diverses parcelles de Vernier, Cartigny et Satigny, au compte de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève, en propriété commune.

— Rectification de limite de diverses parcelles du domaine public rues Voltaire, de l'Encyclopédie, Samuel Constant, Micheli-du Crest et de Lausanne.

— Radiation d'une hypothèque en faveur de la Ville, grevant un terrain au chemin de la Petite-Boissière, ensuite du paiement de la participation que garantissait cette inscription.

— Rectification de limites de parcelles appartenant à la Ville de Genève et aux Services industriels de Genève, et à la maison Shell à Vernier.

— Inscription hypothécaire au profit de la Ville sur une propriété à la rue John Grasset en garantie d'une plus-value et d'une participation aux travaux d'aménagement prévus aux abords de cette propriété.

— Radiation d'une inscription hypothécaire grevant un immeuble de la rue du Jeu de l'Arc, remboursée à la commune des Eaux-Vives, antérieurement à la fusion, mais non radiée au bureau du Registre foncier.

— Réinscription d'un droit de réméré, au profit des Exercices de l'arquebuse et de la navigation sur une petite partie du cimetière de Plainpalais, résultant d'un acte de vente de 1846.

Aménagements de quartiers

PLANS

Enquêtes publiques

Aucun plan d'aménagement n'a été soumis à l'enquête publique en 1942.

ÉTUDES, NÉGOCIATIONS, TRAVAUX EN COURS ET DÉCRÉTÉS

Vieille ville. — Nous avons saisi l'occasion des fêtes du IIme millénaire pour remédier à l'aspect fâcheux que donne à la vieille ville un grand nombre d'enseignes et d'écriteaux, d'inscriptions, d'attributs de commerces, etc. qui laissent à désirer par leur facture, leur forme, leur dimension, leur couleur, etc. et qui nuisent au caractère qu'il convient de conserver au quartier.

Une somme de fr. 10.000.— prélevée sur le crédit de fr. 125.000.— voté le 6 février 1942, a été affectée à une participation de la Ville aux travaux de réfection qui seraient exécutés en temps voulu. Grâce à nos démarches, le résultat obtenu a été des plus satisfaisant.

Sur 168 magasins ou commerces le long de la voie millénaire (Cité-Grand'Rue-rue de l'Hôtel de Ville-Bourg de Four-rue des Chaudronniers) 120 ont été rénovés.

Les devantures de magasins et les enseignes ont été repeintes dans les tons voulus, les textes ont été refaits dans un style sobre et approprié.

De nombreux panneaux-réclames et inscriptions ont disparu ; les enseignes de mauvais goût ont été enlevées. Un véritable nettoyage a été opéré et 25 nouvelles enseignes en potence, étudiées par des artistes connus, ont été placées sur le parcours de la voie millénaire dont l'aspect général a été grandement amélioré.

Ce résultat nous engage à poursuivre cette action dans les autres artères de la vieille ville. Un nouveau crédit de fr. 10.000.— a été inscrit au budget de 1943 dans ce but.

L'action entreprise dans la vieille ville a confirmé ce qu'un recensement opéré récemment dans l'ensemble de la ville avait démontré : bien des enseignes et inscriptions sont placées sans autorisation et échappent au contrôle. Il est souhaitable que des dispositions soient prises d'un commun accord avec l'administration cantonale pour suppléer à la surveillance que la police municipale exerçait autrefois dans ce domaine.

MM. Henssler et Champod, architectes, lauréats du concours, chargés de poursuivre l'étude de l'aménagement de l'angle de la Pélisserie et de la rue Calvin ont soumis leur projet au Département des travaux publics et à la Commission des monuments et des sites.

Il a été décidé de faire établir une maquette de la solution proposée dans laquelle la liaison entre la rue Calvin inférieure et la rue Calvin supérieure est assurée par un escalier et par une rampe à piétons.

Le Service a poursuivi ses études et ses démarches tendant à favoriser la rénovation ou la reconstruction de bâtiments dans la vieille ville, cela dans le caractère qu'il sied de conserver à ce quartier. Mais les difficultés d'ordre économique, résultant des événements, paralysent actuellement ces opérations. Plusieurs projets intéressant des propriétés de la Ville sont prêts et pourront être mis en œuvre dès que les circonstances le permettront.

Le projet de « dénoyautage » du mas Grand'Rue-rue Calvin, étudié par le Service et soumis aux propriétaires, n'a provoqué aucune réaction. Ce fait et les études de rénovation dont nous parlons ci-dessus conduisent à cette constatation déjà faite au cours d'une longue période : l'état d'un grand nombre de bâtiments est trop mauvais pour mériter une transformation, et la valeur attribuée à ces immeubles excède la somme qui pourrait être investie dans une nouvelle opération. C'est à cela que l'on doit l'état d'abandon dans lequel sont laissés bon nombre de bâtiments de la vieille ville, dont un grand nombre de logements sont tombés au rang le plus bas.

Dans ces conditions, il nous semble nécessaire de faire procéder par des experts qualifiés à une expertise sur l'état des bâtiments, afin de déterminer quels sont ceux dont la conservation ne peut être envisagée et dont la reconstruction s'imposera fatalement un jour.

Les reconstructions à prévoir devront être conçues dans le caractère du quartier. L'étude de l'implantation de ces bâtiments, de leur liaison avec le quartier et de leur aspect architectural constitue l'essentiel du problème que pose l'aménagement de la vieille ville.

Quartier de Saint-Gervais. — Le 27 mai 1941 le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 9.500.— pour participation de la Ville de Genève à un concours d'idées à ouvrir en vue de l'utilisation des terrains des Terreaux du Temple et de l'amélioration de la circulation dans le quartier. L'Etat et la Confédération participent à la dépense pour fr. 20.500.—.

Fr. 15.000.— devaient être affectés aux primes allouées aux meilleurs projets et une somme égale aux allocations spéciales aux auteurs, particulièrement touchés par la crise, de projets non primés mais reconnus suffisants.

36 projets ont été déposés. Le jury était composé de MM. Unger, conseiller administratif, président, Bodmer, Hofmann, Fulpius, Hoechel, Odier, Guyonnet, architectes, et assisté du secrétaire du Département des travaux publics et du secrétaire du Service immobilier de la Ville. Le jury a attribué les primes suivantes :

1er rang :	projet « Treille », M. Tschäppät, architecte.	Fr. 3.800.—
2me rang :	projet « Essai », MM. Bommer et Bréra	» 3.300.—
3me rang :	projet « Circulation canalisée », MM. Dériaz et Magnin . . .	» 2.500.—
4me rang :	projet « Jean-Jacques », M. Stengelin	» 2.200.—
5me rang :	projet « Circulons », MM. Martin et Erb	» 1.800.—
6me rang :	projet « Tridents », M. Parodi, architecte	» 1.400.—

L'allocation spéciale de fr. 15.000.— a été répartie entre 18 projets remplissant les conditions fixées.

Les projets ont été exposés à la Maison du Faubourg, du 12 au 24 octobre 1942.

Les résultats obtenus ont été jugés satisfaisants par le jury. Malgré la complexité des problèmes qu'il posait, ce concours a donné lieu à une assez forte participation. L'ensemble des envois a dénoté un effort sérieux chez les concurrents, du moins du côté du problème de la circulation et de l'aménagement du quartier. En revanche, de trop nombreuses études architecturales laissaient un peu à désirer. Ainsi que le précisait le programme, le jury a accordé une attention toute spéciale au problème difficile de la circulation dans ce quartier.

La multiplicité des points de croisement existant dans l'état actuel constitue la difficulté du problème ; l'ouverture de nouvelles artères augmenterait encore ces difficultés. C'est pourquoi le système acheminant la circulation Bel-Air-Servette par la place des XXII Cantons avec un passage à piétons reliant le haut de Coutance à la rue Argand est apparu au jury comme pouvant seul donner un résultat satisfaisant.

En apportant cette démonstration, le concours a fait avancer la solution de ce problème de circulation, dont l'étude doit être étendue à l'examen des divers autres points de croisement de la région avoisinante.

A la suite de ce concours le Conseil administratif a demandé au Département des travaux publics de faire poursuivre l'étude du projet afin d'arrêter un plan d'aménagement, car il importe que la reconstruction des Terreaux, du moins dans la partie voisine de la place des XXII Cantons, puisse être entreprise dès que les circonstances le permettront.

Place Saint-Gervais. — A l'occasion des fêtes du 2e millénaire, le terre-plein de la place Saint-Gervais, entre les rues Vallin et du Temple, occupé par le marché « aux puces », a été aménagé ; les mitoyens qui dominent cet emplacement ont été débarrassés des panneaux réclames et recrépis.

Rue John Grasset. — Les pourparlers entrepris en 1941, en vue de l'élargissement de la rue John Grasset et du prolongement de la rue Prévost-Martin ont abouti en octobre 1942. Les échanges de terrains en résultant ont été régularisés.

Rue des Délices. — Les travaux d'aménagement du jardin de la villa Voltaire et d'élargissement de la rue des Délices sont actuellement en cours. Ils seront achevés au début de 1943.

Rue de Lausanne. — Les pourparlers entrepris en vue de l'élargissement de la rue de Lausanne au droit des immeubles 41 *bis* et 43, n'ont pas encore abouti. Mais il est probable qu'un accord interviendra au début de 1943.

Le projet de transformation des immeubles Nos 30 et 32, avec recul des façades au nouvel alignement et création de logements à loyers modiques, a été étudié et arrêté. Les travaux seront entrepris en 1943 et les bâtiments affectés au fonds Galland.

Les travaux pour lesquels un crédit de fr. 32.000.— a été voté le 27 mai 1941, en vue de l'élargissement de la rue de Lausanne devant la propriété du « Château Banquet » jusqu'à l'angle de l'avenue de France, ont été terminés dans le courant de l'été 1942.

Rue Micheli-du Crest. — Les négociations entamées en vue de l'amélioration de la visibilité à l'angle de la rue Micheli-du Crest et du bd de la Tour et de l'élargissement de la rue Micheli-du Crest ont abouti. Les travaux seront entrepris incessamment par le Département des travaux publics.

Rue des Pâquis. — Le Conseil municipal a ratifié, le 15 décembre, un accord concernant l'élargissement de la rue des Pâquis, à l'angle de la rue J.-A. Gautier instamment réclamé par les habitants du quartier.

Une demande de référendum a provoqué la décision du Conseil municipal, du 12 janvier 1943, d'abroger l'arrêté du 15 décembre et de soumettre l'accord intervenu à l'appréciation d'une commission d'experts.

Rue du Grand-Pré. — La mise en service du trolleybus exige l'élargissement de la rue du Grand-Pré entre la rue Chauvet et le chemin de Moillebeau. L'étroitesse de ce tronçon n'a pas permis de faire circuler le trolleybus dans les deux sens, comme l'auraient désiré les habitants du quartier.

Les pourparlers entrepris, pour l'élargissement du côté gauche en montant ont abouti. Le Département des travaux publics entreprendra cette opération en 1943.

Il n'en va pas de même pour le côté droit en montant. Aussi la procédure en expropriation a-t-elle dû être engagée.

Quant à l'élargissement du tronçon inférieur du Grand-Pré et de la rue du Fort-Barreau, qui a fait l'objet du crédit du 27 mai 1941, toutes les négociations sont terminées et le Département poursuit les travaux en tenant compte de la nécessité d'employer des ouvriers démobilisés.

Démolitions. — L'établissement d'une nouvelle ligne ainsi que le changement de parcours nécessité par le remplacement du tramway par le trolleybus sur le parcours de la ligne 3 nous a conduit à la démolition du vieux bâtiment (écurie) situé à l'angle des Terreaux-du-Temple et de la rue Vallin. Il a également été nécessaire de créer un pan arrondi à l'angle de ces rues par la suppression d'une partie du talus.

Divers

Prêts hypothécaires consentis par la Ville. — La crise immobilière résultant du grand nombre d'appartements vacants s'est accrue, avec les difficultés nées de la guerre, rendant la situation des créances hypothécaires de rangs postérieurs toujours plus précaire.

C'est ainsi que les statistiques de notre Service ont relevé de juin 1938 à novembre 1942, l'avis de vente aux enchères publiques, par voie judiciaire, de 219 immeubles. Sur ce nombre, 125 ventes ont eu lieu, dont 93 concernant des immeubles urbains.

La valeur vénale attribuée, en 1933, à ces 93 immeubles, sur les bases fixées par la loi sur les contributions, se montait au total à fr. 28.690.000.—.

L'office, chargé de la vente, a estimé ces immeubles pour la mise à prix au chiffre très bas de fr. 17.840.000.—. Or, ces 93 immeubles ont été adjugés pour le prix total de fr. 15.960.000.— soit, en moyenne, le 56 % de l'estimation de 1933. C'est dire — le montant des créances en premier rang étant limité normalement à 60 % de la valeur de l'immeuble — qu'en moyenne les créances et les valeurs de rang postérieur n'ont pas été couvertes par ces ventes forcées. Pourtant, dans bien des cas, le montant de l'estimation de l'office n'avait pas atteint le montant du premier rang.

Quant au revenu des 93 immeubles réalisés par voie judiciaire, l'état locatif indique au total, en 1933, fr. 1.769.700.— et, au moment de la vente, fr. 1.398.700.—, soit une moins-value locative de 21 %, vacances non déduites de part et d'autre.

Il faut encore tenir compte de cet élément important pour apprécier toute l'étendue de la crise et noter que les annonces de mises en vente aux enchères continuent nombreuses.

Aussi le Conseil administratif a-t-il persisté dans la ligne de conduite qu'il a suivie jusqu'ici conformément aux suggestions et recommandations des autorités fédérales et cantonale qui tendent à rechercher des accommodements.

C'est dans cet ordre d'idées que le Conseil municipal a ratifié le 15 décembre, l'accord intervenu en vue du règlement des créances contre les S. I. de Rive.

Ces créances représentent le solde des prêts consentis par la Ville, en 1923, aux sociétés qui avaient assumé l'opération comportant l'élargissement des rues de Rive et de la Croix-d'Or, le prolongement de la rue du Vieux-Collège et le déplacement de la rue de la Fontaine.

L'arrêté du 15 décembre 1942 a provoqué une demande de référendum à la suite de laquelle, le 12 janvier 1943, le Conseil municipal, sur la proposition du Conseil administratif, a décidé d'abroger l'arrêté du 15 décembre précédent et de soumettre l'accord intervenu à l'appréciation d'une commission d'experts.

Terrain dans la commune de Vernier. — En 1941, l'administration municipale avait décidé de faire procéder à la démolition du château Bloch, vu l'état de vétusté de ce bâtiment. Cette démolition a été reportée à fin 1943 en suite d'une décision du Conseil administratif en date du 24 novembre 1942.

Navigation intérieure. — Le 20 octobre, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 14.000.— pour participation de la Ville de Genève aux frais d'un concours d'idées à ouvrir pour l'étude de la traversée de Genève par une voie navigable.

Cette traversée constitue le point le plus difficultueux du problème à résoudre.

De 1908 à nos jours, 27 projets ont été établis. Aucun ne résout ces difficultés de façon satisfaisante, c'est pourquoi l'Association Suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a proposé un concours pour la traversée de Genève.

Une somme de fr. 60.000.— sera affectée à ce concours aux frais duquel contribueront également l'Association, l'Etat et la Centrale fédérale des possibilités de travail.

Ce concours sera ouvert au début de 1943.

D'autre part, le service fédéral des eaux a fait procéder, par des bureaux techniques privés, à l'étude de la partie s'étendant de la frontière franco-suisse à la jonction de l'Arve et du Rhône, port fluvial compris. La Ville de Genève contribue pour une somme de fr. 22.000.— aux frais de ces études (arrêté du Conseil municipal du 6 juin 1941).

L'étude de la voie navigable présente un intérêt dans les circonstances actuelles ; des déclarations positives faites par le ministère français des communications sont de nature à nous engager à pousser l'étude de nos projets.

L'Association s'occupe de les faire compléter pour le canal d'Entreroches, l'aménagement de la Thièle et de l'Aar jusqu'au Rhin, de façon que ces études soient terminées fin 1944.

Monument Hodler. — Le Conseil administratif a suggéré au Département fédéral de l'Intérieur l'ouverture d'un concours subventionné, au titre d'occasion de travail, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du peintre Ferdinand Hodler.

La promenade du Pin a été envisagée comme emplacement pour ce monument.

Notre proposition a reçu un accueil bienveillant auprès de la Commission fédérale des Beaux-Arts. Elle a néanmoins provoqué certaines observations auxquelles nous avons répondu.

Dès lors nos démarches se poursuivent et nous avons l'espoir qu'il nous sera possible de donner à nos sculpteurs particulièrement éprouvés, un travail intéressant.

Abords du Palais Eynard. — Grâce à l'appui financier de la fondation Gleyre et du Département des travaux publics, un bronze du sculpteur Max Weber, « L'éveil », a été placé dans la petite pelouse du bastion Saint-Léger. Ce motif complète de façon fort heureuse les aménagements exécutés dans cette région.

Piscine. — Le Conseil administratif a fait procéder à une étude de piscine de natation pour servir à l'élaboration d'un projet de programme de concours sur un emplacement du bas de la promenade de Saint-Jean.

Par sa position, ses facilités d'accès, son orientation, son isolement et sa proximité du fleuve, cet emplacement paraît tout particulièrement convenir au but projeté.

Cette étude et le projet de programme ont été soumis au Département des travaux publics.

Reconstruction des abattoirs. — Le Conseil municipal a voté, le 15 décembre, la construction du nouvel abattoir sur les terrains de la Praille, à proximité de la future gare du quartier industriel.

Le devis de ces travaux se résume comme suit :

bâtiments, au total m² 57.630	Fr.	2.505.000.—
travaux extérieurs	»	715.000.—
voies de chemin de fer	»	130.000.—
installations mécaniques	»	1.300.000.—
divers (honoraires et intérêts)	»	750.000.—
Total	Fr.	5.400.000.—
Sur cette somme, le coût de la halle aux cuirs incombe au syndicat de la boucherie —	»	210.000.—
Reste	Fr.	5.190.000.—
Cette somme sera couverte par :		
les subventions fédérale, cantonale et municipale prévues, s'élevant à	»	1.017.000.—
et le crédit voté, de	»	4.173.000.—
Somme égale	Fr.	5.190.000.—

La somme de fr. 4.173.000.—, en chiffres ronds, constitue le capital à renter par l'exploitation du nouvel établissement. Elle a fait l'objet d'un emprunt de fr. 5.000.000.— voté par le Conseil municipal le 17 décembre.

Quant à la subvention que la Ville elle-même alloue à l'opération, pour couvrir l'excédent de capital non renté, elle sera prélevée sur le fonds de réserve.

Ce fonds supportera également la subvention accordée par la Ville pour la halle aux cuirs.

Le projet a reçu l'approbation de toutes les instances intéressées.

Les contingents de fer et de ciment sont accordés pour la première étape et des assurances écrites nous ont été données pour le complément.

Toutes les dispositions ont été prises pour que les travaux puissent être entrepris dès le début de 1943. Ils seront poursuivis en conformité du programme établi sur les indications de la Centrale fédérale des possibilités de travail. Les travaux seront, sauf fait nouveau, soumis à des interruptions annuelles d'avril à octobre, et seront terminés en 1946, en même temps que la nouvelle gare.

La décision de construire le nouvel abattoir répond aux vœux depuis longtemps exprimés par la population qui désire l'éloignement de l'abattoir, par tous les usagers qui aspirent à une amélioration de leurs conditions de travail, par les services vétérinaires fédéral et cantonal qui réclament instamment les améliorations que nécessitent nos installations au point de vue de la lutte contre les épizooties et des prescriptions sanitaires applicables au traitement des viandes.

Un accord est intervenu entre la Ville et le Consortium des terrains de la Praille (Confédération suisse, Etat de Genève et C.F.F.) au sujet du terrain nécessaire à la construction des nouveaux abattoirs. Un contrat de location a été conclu en date du 15 octobre 1942. Les conditions principales sont les suivantes : durée du bail 70 ans, dès le 1er janvier 1942 ; prix de location fr. 0,15 le m² par an, soit au total fr. 6.151,80 par an ; pendant toute la durée du bail, la Ville a le droit d'acquérir le terrain pour le prix initial de fr. 8.— le m².

Le Conseil municipal a, dans sa séance du 15 décembre 1942, décidé non pas la location, mais l'achat immédiat du terrain. L'acte authentique sera passé au début de 1943. Le prix de vente sera donc de fr. 328.096.— prélevé sur l'emprunt de fr. 5.000.000.—.

Quartier des Vernets. — La création d'un grand stade dans le quartier des Vernets est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. L'emplacement envisagé à proximité immédiate de la plaine de Plainpalais, des Casernes et du palais des Expositions offre de multiples avantages pour de grandes manifestations sportives.

Le Conseil administratif et le Département des travaux publics ont considéré qu'il convenait d'envisager la création d'un stade dans le cadre d'un plan et d'un programme d'ensemble visant le but envisagé pour l'avenir. C'est dans cet ordre d'idées que le Conseil municipal a voté le 13 octobre 1942, un crédit de fr. 24.000.— pour l'ouverture de ce concours.

Une somme de fr. 20,000.— à répartir aux projets primés sera entièrement à la charge de la Ville. Une somme de fr. 20,000.— affectée à l'octroi d'allocations spéciales sera supportée, un tiers par l'Etat et deux tiers par la Confédération. Les frais du concours, évalués à fr. 4.000,—, sont à la charge de la Ville.

Ce concours sera ouvert au début de 1943.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1942, le Service a examiné 258 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (263 en 1941), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au bureau du Registre Foncier et des études en raison des gabarits autorisés, ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

Conditions d'ordre social

Notre service a assuré, comme il en a été chargé, le contrôle des fournisseurs en ce qui concerne les conditions d'ordre social imposées par l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941.

Le Service tient à jour le rôle des maisons et entreprises qui adhèrent au contrat collectif de leur branche et qui sont en règle avec leur caisse professionnelle de compensation.

Il renseigne les autres services de l'Administration, lesquels doivent s'adresser au contrôle avant de passer leurs commandes.

Puis ce contrôle signale régulièrement à l'office cantonal de placement, aux organisations patronales et ouvrières, ainsi qu'à l'Union des mobilisés, toutes les commandes passées par notre Service et celles portées à notre connaissance, passées par les autres services de l'administration lesquels sont également tenus d'en donner avis au contrôle.

Un total de 40 listes de commandes ont ainsi été communiquées durant l'année 1942, à l'office de placement et aux 12 organisations intéressées afin de leur permettre d'exercer leur contrôle et de nous signaler les infractions aux prescriptions de l'arrêté municipal.

Aucune réclamation ne nous est parvenue en 1942, en sorte que nous n'avons pas eu de sanction à prendre.

Les mesures adoptées, d'accord avec les organismes intéressés, donnent toutes satisfactions et répondent au but proposé.

Elles ont permis d'étendre encore le nombre des adhérents aux œuvres sociales que l'administration désire voir respecter par ses fournisseurs et les entreprises travaillant pour son compte.

Activité du service et occasions de travail

Les événements de septembre 1939 ont profondément affecté la législature qui s'achèvera en mai 1943.

Déjà l'isolement dans lequel Genève fut placée après la guerre de 1914-1918 fut la cause de graves difficultés économiques qui allèrent en s'accentuant.

Relié à la Suisse par un couloir de 4 km. seulement, Genève, à peu près entièrement enclavée en territoire étranger, a été de tout temps le débouché naturel des régions qui l'entourent. Le droit international avait tenu compte de cette situation particulière en instituant le régime des zones franches du pays de Gex et de la Savoie, régime qui constituait un élément essentiel de la prospérité de Genève.

En effet, les zones formaient, avec notre canton, un tout économique comptant, avant la guerre de 1914, environ 348.000 habitants, soit le double à peu près de sa population, et un vaste territoire. C'est, d'après les enquêtes de la Chambre de commerce, pour environ 26 millions d'affaires que faisaient, avec les zones, en 1913, les commerçants et industriels de Genève.

La perte de ce débouché, le départ des nombreux étrangers qui résidaient dans notre ville (dont le nombre est tombé de 71.800 en 1913 à 27.400 en 1942), l'absence de touristes, provoquèrent un marasme auquel la guerre de 1939 vint ajouter de nouvelles difficultés.

La Ville de Genève vit ses charges d'assistance augmenter considérablement tandis que ses ressources diminuaient.

L'industrie du bâtiment, déjà paralysée par une pléthore d'appartements vacants, a été particulièrement atteinte par les restrictions et augmentations de prix provoquées par les nouveaux événements.

Aussi les autorités municipales ont-elles dû s'imposer de gros sacrifices pour créer des occasions de travail et lutter contre le chômage.

Les travaux décrétés dans cette intention par les autorités municipales, depuis juin 1939, peuvent se récapituler comme suit :

Travaux publics : aménagements, élargissements de voies publiques, canalisations	fr.	817.400,—
Bâtiments publics : réfection de façades, transformations, nouveaux abattoirs	»	5.013.000,—
Bâtiments locatifs : aménagements et transformations	»	222.000,—
Abris Défense aérienne	»	1.725.800,—
Stations-abris	»	72.500,—
Travaux de décoration	»	68.000,—
Etudes et concours	»	76.000,—
Total	fr.	7.994.700,—

A cette somme s'ajoutent les travaux qui se sont poursuivis durant la période 1939-1943 et qui faisaient partie des fr. 5.350.500,— de crédits spéciaux votés pendant la législature 1935-1939.

En outre, d'importants travaux ont été exécutés durant la période de 1939-1943 sur les crédits ordinaires et les comptes de réserve au cours de la présente législature.

Citons la transformation des locaux de la bibliothèque de la Madeleine, des bureaux de la taxe municipale, des loyers et redevances, du service des halles et marchés ; des transformations de chauffages centraux et installations de ventilation ; des réfections complètes de toitures ; la transformation intérieure du premier étage de la maison Voltaire, celle de l'immeuble rue Adhémar Fabri, 4, et de nombreux logements dans les maisons locatives à loyers modérés ; l'aménagement de la garderie des Eaux-Vives et la création de celle du Petit-Saconnex, etc.

Mais la situation actuelle nous impose encore des sacrifices et, à la demande des autorités fédérales, nous devons élaborer un programme de travaux qui doivent être complètement étudiés et prêts à être entrepris afin de maintenir une certaine activité ainsi que pour obvier, le moment venu, à une situation économique particulièrement critique. A cet égard, nous envisageons, notamment, les travaux ci-après :

Travaux divers. — Aménagement de terrains de sports et d'emplacements de jeux pour enfants ; stade des Vernets, concours et première étape ; aménagement d'une auberge pour la jeunesse ; bâtiment des marchés de gros ; réfection de façades de bâtiments publics ; modernisation de locaux des services publics ; restauration de monuments, d'édifices et d'édicules du domaine public ; ouverture de concours pour diverses opérations d'urbanisme.

Vieille ville. — Suite des travaux de rénovation des devantures de magasins et réfections d'enseignes ; étude et intervention pour la démolition des constructions qui encombrent les cours ; réfection de façades de bâtiments appartenant à la Ville ; rénovation et aménagement de logements modestes dans les bâtiments appartenant à la Ville, éventuellement reconstruction de bâtiments en trop mauvais état ; aménagement des terrains à l'angle des rues de la Pélisserie et Calvin et reconstruction de bâtiments sur cet emplacement ; achèvement de la rue de la Fontaine ; étude et aménagement de la place des Troix-Perdrix et de la place du Plat d'Argent.

Dans divers quartiers. — Rectification et élargissement d'artères ; aménagement et assainissement dans les quartiers de Saint-Gervais, des Grottes, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex.

Ce n'est là qu'un aperçu général de nombreux travaux qui tous doivent être étudiés et prêts à l'exécution.

L'étude complète d'un programme de travaux pouvant être entrepris dès que les circonstances l'exigeront constituera l'une des tâches essentielles du Conseil administratif durant la prochaine législature.

Résultat budgétaire du service

Les difficultés résultant des événements se sont encore accrues en 1942, en raison de nouvelles restrictions édictées par le Département fédéral de l'Economie publique sur l'emploi des matières premières les plus utilisées dans l'industrie du bâtiment, telles que le ciment, le fer, la tôle galvanisée ou plombée, le cuivre, le plomb, les huiles pour la peinture, les tissus, etc.

Ces articles ont subi, avec la main-d'œuvre, de nouvelles augmentations qui, par rapport à 1941 oscillent, pour la main-d'œuvre, entre 2,23 et 7,75 % suivant les corps de métier ; pour les matériaux de construction et matières premières diverses, cette augmentation varie entre 4 et 7 % ; pour les travaux au métré elle est, dans la gypserie et peinture, de 11,6 %.

Ces nouvelles hausses ont pesé sur l'ensemble des crédits du Service affectés à des travaux. Elle atteignent plus particulièrement les rubriques « *entretien des bâtiments locatifs* » et « *entretien des bâtiments publics* », car ces postes s'appliquent à un grand nombre de bâtiments (348 au total) dont l'entretien implique chaque année un volume déterminé de travaux.

Par contre, sur les autres postes, nous avons pu comprimer les dépenses, ce qui nous a permis d'établir une compensation. C'est ainsi que, pour l'ensemble du budget du Service, les dépenses qui se sont imposées sur certains crédits, ont occasionné un dépassement total de fr. 73.675,— tandis que, sur d'autres crédits, la dépense en moins est au total de fr. 30.011,55. L'excédent est ainsi réduit à fr. 43.663,45 et plus exactement à fr. 20.809,10 si l'on défalque le coût d'un nouveau matériel de Défense aérienne passive dont l'achat s'est imposé.

Ce dépassement effectif représente du 1,73 % environ sur un budget comprenant une somme totale de fr. 1.200.000,— affectée à des travaux. Le dépassement est de 3,63 % si l'on ajoute le coût du nouveau matériel de D.A.

Ces augmentations n'ont donc rien d'excessif eu égard à la hausse des prix enregistrée en 1942.

II. SERVICE TECHNIQUE

Chef de service : M. Edmond CHOMÉTY

Nous avons voué un soin tout particulier à l'entretien des toitures ainsi qu'aux cheminées qui, par suite des événements, sont très utilisées.

Comme par le passé et vu la crise dans l'industrie du bâtiment, les commandes de travaux ont été réparties entre le plus grand nombre d'entreprises répondant aux conditions d'ordre social conformément à l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941.

Les concessionnaires des travaux de vitrerie dans les bâtiments de la Ville pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1942 ont été :

1. pour l'arrondissement rive droite : M. Ch.-P. Stefano.
2. pour l'arrondissement rive gauche : MM. Terrier & Macullo.
3. pour l'arrondissement de Plainpalais : M. D'Alessandri.

Bâtiments publics

Bibliothèque publique et universitaire. — Nous avons installé un système de ventilation, avec chauffage électrique de l'air qui donne entière satisfaction, pour l'assèchement du magasin de livres situé au 2me sous-sol du bâtiment. Installation de rayonnages pour les livres au 2me sous-sol et aux magasins Nos 4 et 5.

Bibliothèque municipale de la Madeleine. — Par suite de la fusion de la bibliothèque circulante et de la bibliothèque moderne, des transformations et modernisations de locaux ont été effectuées. Les locaux du rez-de-chaussée ont été affectés au service du prêt des livres et la salle de lecture a été installée au 1er étage avec adjonction d'une salle réservée aux jeunes.

Des travaux importants, surtout dans le mobilier, l'électricité et la gypserie-peinture ont permis de rénover cet établissement qui, dans la période actuelle, rend d'appréciables services à notre population.

Les installations de W-C au rez-de-chaussée et 1er étage ont été transformées.

L'appartement du concierge, au 2me étage, a été entièrement transformé et pourvu d'une salle de bains.

Muséum d'histoire naturelle. — Le chauffage étant réduit la semaine et interrompu le samedi et le dimanche, nous avons fait placer des guichets aux soupiraux, pour éviter le gel dans les sous-sols, et fait modifier l'installation de l'eau pour permettre la vidange pendant les périodes de grand froid. Au rez-de-chaussée, la grande salle d'anatomie comparée a été entièrement restaurée et prolongée par la transformation de la salle voisine. La galerie vitrée appartenant à l'Etat et concédée à la Ville, a été aménagée en salle d'exposition. Réparation de la toiture et divers travaux de ferblanterie.

Annexe du Palais Eynard. — Remplacement des fenêtres et porte-balcon de la loge du concierge.

Musée d'art et d'histoire. — Repeint tous les plafonds des salles de la galerie des Beaux-Arts à l'occasion de l'exposition du IIme millénaire. Exécuté diverses réparations de ferblanterie, remplacé des stores sous les vitrages.

Annexes : *a)* promenade du Pin, 5. — Remplacé une chaudière de chauffage central au 2me étage.

b) musée Rath. — Posé un circulateur sur l'installation du chauffage et placé un giffard dans la chaufferie. Réparation et peinture de la toiture en tôle plombée. Après le départ des services de la Croix-Rouge, il a été procédé à une remise en état générale de toutes les salles, comprenant les travaux de peinture, le nettoyage ou le remplacement de rideaux et vélums, le raclage de tous les parquets et le nettoyage des linoléums.

Musée d'ethnographie. — Fourni 52 bancs et 2 podiums pour la salle de conférences ; pose de grilles pliantes dans le vestibule du rez-de-chaussée pour fermeture de galeries du musée donnant sur l'escalier du laboratoire d'anthropologie.

Musée Ariana. — Restauration du couronnement en pierre de taille sur la toiture et réparation de la ferblanterie. L'étude et l'exécution de ces travaux ont été confiées à M. Zumthor, architecte.

Conservatoire botanique. — Travaux ordinaires d'entretien. — Petites serres : placé une installation pour tempérer l'eau d'arrosage.

Hôtel municipal. — Installé un giffard dans la chaufferie. Le chauffage réduit a nécessité la modification de l'installation de l'eau pour pouvoir vider les tuyauteries pendant les grands froids.

Fourni des tables et des chaises dans divers services.

Annexes : *a)* rue de l'Hôtel de Ville, 5. — Transformé les bureaux et remis en état le mobilier de la taxe municipale au 2me étage. Fourni des chaises au service des pompes funèbres.

b) cour de Saint-Pierre, 2. — Bouchardé les marches d'escalier du rez-de-chaussée au 1er étage et travaux ordinaires d'entretien.

Halles. — de l'Ile : posé un radiateur à gaz dans le local du garde. Blindé les portillons des chambres froides pour empêcher les rongeurs de pénétrer. Peinture des mastics de la verrière de l'allée centrale.

de Rive : peinture des grilles et portes d'entrée côté rue Pierre Fatio et bd. Helvétique.

des Pâquis : transformation complète de la toiture ; vu les difficultés actuelles, la couverture en zinc a été remplacée par de la tuile avec remplacement partiel de la ferblanterie. Ces travaux et l'augmentation de poids résultant de l'emploi de tuiles ont nécessité la pose de tirants pour renforcer les fermes métalliques. Le raccord à l'égout a été refait avec création d'une fosse.

Secours contre l'incendie. — Poste central : réfection des canalisations dans la cour et des écoulements des W.-C. et bains dans le bâtiment. Remplacé le bouilleur à eau chaude, en mauvais état, par un neuf d'une plus grande capacité. A la suite de l'installation d'une nouvelle centrale téléphonique, modification de l'étayage D.A. et aménagement complet du local de garde. Remplacé deux fenêtres par des fenêtres à double-vitrage, au local de garde et au secrétariat.

Dépôts d'engins : travaux ordinaires d'entretien.

Grand Théâtre. — Pour venir en aide à des bureaux d'architectes manquant de commandes et dans le but de préparer la création de possibilités de travail, le Conseil administratif a confié à MM. Fréd. Mezger, A. Rossire et L. Tréand, architectes, l'étude préalable en vue de la réfection de l'ensemble des façades du Théâtre. La Confédération a participé à ces frais d'études par une subvention extraordinaire. En parallèle avec cette étude notre service a étudié la réfection des toitures. A cet effet, le Conseil municipal a voté le 16 juin 1942, un crédit de fr. 90.000,—. A la suite de l'étude générale de restauration des façades présentée par les architectes, le Conseil municipal a voté le 20 octobre 1942 un crédit de fr. 62.500,— pour la réfection des façades de la superstructure du bâtiment, à titre de première étape des travaux extérieurs. Pour éviter des chevauchements, les architectes ont été chargés de la conduite des travaux pour la réfection générale des toitures. Les travaux de couverture ont été répartis entre 9 entrepreneurs et l'exécution des façades confiée aux entreprises réunies M. Clerget et Ed. Cuénod S. A.

A l'intérieur du bâtiment, et en plus de l'entretien courant, il a été exécuté divers travaux pour la mise au point de l'installation du chauffage, soit remplacement d'anciens moteurs de ventilateurs par des modèles plus silencieux avec commande à distance de divers appareils. Détartrage des chaudières à vapeur, renforcement des radiateurs dans les loges d'artistes côté rue Bovy-Lysberg, remplacement d'une batterie de chauffe et installation d'un giffard dans la chaufferie du même côté. Diverses modifications ont été apportées à la distribution d'eau soit, transformation des vannes extérieures situées sur les chaussées, remise en état d'une colonne en fonte au sous-sol et remplacement de réservoirs aux W.-C. des galeries. Vu leur vétusté et par mesure de sécurité, les câbles du rideau de scène ont été remplacés. Réfection de la peinture des portes d'entrée côté place Neuve, aménagement et remise en état complète du local des costumes au rez-de-chaussée.

Bâtiment des décors. — Travaux ordinaires d'entretien.

Hôtel Métropole. — Ce bâtiment, acquis par la Ville de Genève en décembre 1941, a été mis par le Conseil administratif à la disposition des services de la Croix-Rouge internationale pour la durée de la guerre. L'entretien du gros œuvre incombant à la Ville, notre service a eu à intervenir pour quelques travaux de faible importance, entre autres le remplacement des câbles de l'ascenseur et la dépose des installations sanitaires.

Victoria-Hall. — Une étude a été faite pour l'amélioration du chauffage de ce bâtiment ; une porte étanche a été placée à la gaine d'air frais pour l'isolement de la chaufferie. Les réservoirs des W.-C. ont été remplacés.

Kursaal et Cercle. — Installation de radiateurs dans les W.-C. au sous-sol pour éviter le gel de l'appareillage sanitaire. Réparation partielle du sol de la terrasse, réfection de la toiture plate sur le cabaret. Le parement en roche de l'entrée sur quai du Mont-Blanc a été lessivé. Réparation et réfection de la peinture des fenêtres et porte du secrétariat, au 1er étage. Pose de panneaux démontables pour obstruer les ouvertures de ventilation sur la salle de spectacles. Signalons encore quelques travaux de réparations de canalisations et de ferblanterie.

Abattoir. — Remplacé diverses bouches à incendie et posé des armoires-vestiaires pour le personnel chargé de l'abatage.

Garderies et jardins d'enfants

Eaux-Vives (route de Frontenex, 29). — Réparation de la couverture. Remis en état des salles de jeux, cuisine, salle de bains, un dortoir et diverses pièces au 1er étage. Construction d'un hangar dans la cour.

Petit-Saconnex (rue Lamartine, 2). — Aménagement du bâtiment et remise en état des dépendances pour l'installation de cette nouvelle institution.

Plainpalais (rue des Minoteries, 2). — Pose d'une clôture en treillis dans le préau. Installé une prise électrique avec appareil de chauffage. Remplacé des menuiseries.

Horloges

Horloges électriques. — A l'occasion des divers travaux exécutés pour la commémoration du IIme millénaire, l'horloge de la rue de la Cité a été modifiée et déplacée. Travaux habituels d'entretien des lignes, de la batterie d'accumulateurs, etc.

Horloges de clochers. — Réparé le mouvement de l'horloge du temple du Petit-Saconnex et entretien courant des autres horloges.

Immeubles locatifs divers

Démolitions. — Les immeubles rue du Fort-Barreau, 13, 15 et 17 ont été démolis en vue de la prochaine rectification du tracé de la rue à cet endroit. Il en fut de même pour le N° 16 des Terreaux-du-Temple dont la disparition était nécessaire pour permettre la correction de l'angle des rues Vallin et des Terreaux-du-Temple où passeront les trolleybus de la ligne N° 3.

Le bâtiment chemin Hoffmann, 28, évacué par la D.A. et qui devait disparaître a été conservé et concédé à l'association des intérêts du Petit-Saconnex pour la distribution de soupes populaires.

Rue des Bains, 57. — Transformation et remise en état des locaux à l'occasion de la conclusion d'un nouveau bail. Révision de la toiture, remplacement partiel, remise en état et peinture des garnitures métalliques.

Rue Beauregard, 1. — Crépissage d'un pignon sur toiture et réparation de souches de cheminées, révision de la couverture et de la ferblanterie. Remis en état un appartement au 2me étage avec conclusion d'une nouvelle location. Transformation des salles d'exposition de la Société mutuelle artistique, au 1er étage. Modernisation de la salle de bains d'un appartement au 4me étage. Réfection des faces d'une courette et de l'allée côté Saint-Léger.

Bois de la Bâtie. — Maison du garde : réparé la couverture et la cuisine. Café de la Tour : révision partielle des menuiseries. Restaurant-chalet : remplacement des papiers peints de 3 pièces au 1er étage à l'occasion de l'entrée du nouveau locataire.

Campagne Bertrand. — Appartement du jardinier : remise en état de l'appartement et installation d'une conduite pour l'amenée du gaz.

Rue Calvin, 2. — Remplacement partiel et peinture de la ferblanterie sur toiture, révision de la couverture.

Rue Calvin, 17. — Installation de l'eau sous pression ; réparation d'un local au rez-de-chaussée. Peinture des volets.

Rue du Cendrier, 19. — Réparation de ferblanterie et couverture. Remplacement du plancher de la salle du café.

Rue du Cendrier, 23 bis. — Démolition de lucarnes sur toiture, réparation des souches de cheminées et nettoyage des combles.

Rue du Centre. — Révision de la couverture, remise en état et peinture des garnitures métalliques. Réfection des façades, transformation de la prise d'eau de la jauge au compteur.

Quai du Cheval-Blanc, 5. — Réparé la cage d'escalier et l'allée ainsi que les deux appartements du 1er étage.

Rue de la Cité, 5. — Réparation de la toiture côté rue et cour, démoli une partie de bâtiment sur cour qui menaçait de s'effondrer et refait un petit toit, compris charpente et couverture.

Rue des Corps Saints, 13. — Restauré la petite construction sur cour abritant le four de la boulangerie, soit réparation de charpente et couverture, remplacé des menuiseries et réparé l'intérieur du local.

Rue Dancet, 9-11. — Réparation de deux locaux commerciaux et de deux appartements. Révision de la couverture. Réparation du vitrage sur l'atelier de chamoisage.

Rue Dancet, 14. — Réfection complète de l'appartement du rez-de-chaussée à l'occasion d'une nouvelle location. Révision des garnitures métalliques de la toiture. Remplacement d'un canal de fumée.

Rue des Délices, 25 (château Voltaire). — Dans le but de terminer la restauration de ce bâtiment, le Conseil administratif a pris la décision de transformer l'appartement de 6½ pièces au 1er étage qui était d'une location difficile en deux appartements de 4 pièces.

Au cours de ces travaux, le mauvais état de la poutraison sur le 1er étage ainsi qu'une partie de la charpente ont entraîné l'exécution d'urgence de travaux supplémentaires.

Installation d'un grenier d'étendage et nouvel aménagement des caves et greniers.

Divers travaux ont été exécutés dans les appartements du rez-de-chaussée. L'étude et l'exécution ont été confiées à M. L. Pittet, architecte.

Divers bâtiments servant de dépendances ont été démolis en vue de l'aménagement du parc et de l'élargissement de la rue des Délices.

Rue Dizerens, 19. — Réparé la toiture en ciment ligneux de l'atelier de sculpture.

Glacis de Rive, 11. — Réparé le mur mitoyen avec le N° 4 de la Terrassière. Reconstruit des canaux de fumée. Réparation des garnitures métalliques sur toiture. Réparé un appartement au 2me étage.

Rue Guillaume Tell, 7. — Transformé les deux devantures des arcades du café.

Bd. James Fazy, 2. — Refait le crépissage des murs d'une courette du côté rue du Seujet et aménagé à cet endroit un garage pour bicyclettes. Refait complètement trois canaux de cheminées qui étaient fissurés.

Rue Kléberg, 5. — Réparé la toiture, supprimé des souches de cheminées inutilisées et révisé la ferblanterie.

Rue des Minoteries, 7. — Transformé l'installation des W.-C. Réparé un appartement au rez-de-chaussée et un au 2me étage. Remis les canaux d'égout en état.

Rue du Nant, 2. — Ravalement des façades de la tour de l'horloge, remis le cadran en état. Révision de la couverture et de la ferblanterie. Réparation d'un appartement au 2me étage. Transformé les attiques des fenêtres aux bureaux de l'état civil. Réfection du dallage de la cour de la poste.

Rue du Perron, 1. — Installé l'eau sous pression aux W.-C. et transformé ceux du 2me étage.

Bd. du Pont d'Arve, 35. — Réfection de l'entrée et de la cage d'escalier et placé des appareils d'éclairage.

Bd. du Pont d'Arve, 43. — Révision générale de la toiture, remplacement partiel, réparation et peinture des garnitures métalliques.

Bd. du Pont d'Arve, 45. — Même travail qu'au N° 43.

Rue Rousseau, 4. — Réparé la cage d'escalier, les deux appartements du 4me étage, la salle et l'office du café.

Rue de la Tertasse, 1. — Réparation et modernisation de l'appartement du 3me étage à l'occasion d'une nouvelle location.

Rue de la Tour de Boël, 24. — Peinture des volets et réparation d'un appartement au 2me étage.

Place des 22 Cantons, 1. — Réparation de canaux et souches de cheminées, remis en état une arcade et deux pièces au 1er étage.

Rue des Voisins, 14. — Remise en état partielle de la toiture et de l'appartement du 3me étage.

Quai du Cheval-Blanc, dépôt de la Voirie. — Reconstruction partielle du hangar à goudron, à la suite d'un incendie.

Le service cantonal de la Défense aérienne ayant demandé de pouvoir disposer de vieux bâtiments désaffectés pour l'instruction des gardes d'immeubles du service du feu par maison (SFM), nous lui avons désigné les immeubles rue de la Cité, 5, rue du Grand Perron, 11-13 et Perron, 20, rue du Cendrier, 6 et rue de Cornavin, 15, qui se prêtaient particulièrement bien à ces exercices qui se sont passés sans incident.

Immeubles locatifs à loyers modérés

Square Paul Bouchet. — *Rue Lissignol :* Nos 1 et 3 réparé la cage d'escalier ; N° 7 réparé une arcade avec arrière ; N° 8 réparé 4 appartements ; N° 9 réparé 1 magasin et 2 appartements ; N° 10 réparé la cage d'escalier et 2 appartements ; N° 12, réparé la cage d'escalier et 2 appartements ; N° 14 réparé un local commercial et 1 appartement. *Rue Rousseau :* N° 14 réparé un appartement au 4me étage ; N° 16, réparé un appartement au 2me étage.

Fonds Galland. — *Rue de Montchoisy, 15.* — Exécuté des réparations dans 6 appartements, placé des doubles-fenêtres dans 3 appartements particulièrement exposés à la bise, au 5me et au 6me étage.

Rue de la Madeleine, 7. — Exécuté des réparations dans 8 appartements dont 6 pour de nouvelles locations.

Rue de la Madeleine, 11. — Réparation d'une arcade et de 4 appartements.

Rue des Pâquis, 30 et 32. — Amélioré la ventilation de la chaufferie et installé des circulateurs aux chauffages centraux pour économiser le combustible.

Avenue de Sécheron, 5. — Transformation du service d'eau chaude à charbon par la pose d'une chaudière électrique.

Rue Gustave Moynier, 4 et 6. — Même travail qu'à Sécheron, 5.

Rue de l'Ancien Port, 10-12. — Amélioré la ventilation de la chaufferie et adjoint un circulateur au chauffage central.

Pavillon Charles Galland à la Maison de la vieillesse de Vessy

La remise officielle à l'Hospice général du nouveau bâtiment affecté aux femmes a eu lieu le 20 juin 1942.

A cette occasion une plaque commémorative a été posée à l'entrée du bâtiment, pour rappeler la mémoire de feu Charles Galland dont le legs a permis d'édifier ce nouveau pavillon.

D'autre part, le jury qui avait été chargé de juger le concours a été invité à prendre connaissance du résultat final.

La visite du bâtiment a eu lieu le 2 mai 1942, sous la direction des deux lauréats chargés de l'exécution, MM. Cingria et Buffat, architectes, et de M. Thévoz, directeur de la Maison de la Vieillesse.

Les membres du jury ont fait, à leur entière satisfaction, les constatations suivantes dont ils ont dressé le procès verbal :

1. — L'exécution du projet a été confiée aux architectes, auteurs du projet classé en premier rang.

2. — Les membres du jury ont eu l'occasion de donner, en cours d'études, quelques conseils et ont pu constater le soin apporté à la préparation des plans d'exécution. D'autre part, le maître de l'ouvrage a laissé aux architectes, dans leurs travaux, une liberté suffisante tout en leur octroyant un appui financier et une collaboration des plus compréhensives.

3. — Les architectes ont réussi à donner avec beaucoup de sensibilité l'ambiance qui convient à la destination du bâtiment. Le jury a été heureux de reconnaître que la solution en équerre, à deux orientations qui était une des audaces du projet primé, a particulièrement bien réussi à l'exécution en donnant une heureuse variété d'habitats, sans aucunement nuire à l'exploitation.

4. — L'exécution de l'ouvrage est pleinement satisfaisante.

5. — Le choix des matériaux a été dicté par des considérations pratiques tendant à réduire les frais d'entretien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si à cela s'ajoute une heureuse mise en valeur, donnant à ces matériaux un excellent effet, il faut en créditer le talent des constructeurs.

6. — Un an après l'achèvement de l'édifice, il est intéressant de voir combien harmonieusement il s'intègre dans le site de Vessy, grâce aux travaux d'aménagement extérieur, réduits à de modestes proportions en raison des événements, et à l'habile liaison du nouveau et de l'ancien pavillon.

En conclusion, les membres du jury tiennent à exprimer leur vive satisfaction sur le résultat final du concours et à féliciter les autorités de la Ville de Genève de cette pleine réussite.

(Signé) A. Laverrière, A. Bourrit, A. Hœchel, Ed. Fatio, E. Duparc.

Legs Maget. — *Rue Ferdinand Hodler, 5.* — Réparé deux appartements au 4me étage, pour locations nouvelles.

Fondation Revilliod. — *Place Claparède, 2.* — Réparé l'appartement du 3me étage pour un nouveau locataire. Transformé le service d'eau chaude par installation d'un bouilleur électrique. Révision de la couverture en ardoise et réfection des souches de cheminées.

Rue de l'Hôtel de Ville, 12. — Remplacement et peinture de garnitures métalliques sur toiture, révision de la couverture.

Fondation Diday. — *Hôtel Richemond et dépendance.* — Les travaux de transformation de l'ancien hôtel en bâtiment locatif, commencés en octobre 1941, ont été terminés à fin août 1942. M. Bommer, architecte, qui avait procédé à l'étude de la transformation a également dirigé l'exécution des travaux. Les appartements ont tous été loués. 28 entrepreneurs ont participé à ces travaux.

W.-C. payants

W.-C. de Saint-Jean. — L'extension prise par le marché de Saint-Jean a rendu l'installation de W.-C. publics dans ce quartier absolument nécessaire. Les locaux abritant les W.-C. de la salle de réunion ont été transformés et aménagés à cet effet. M. A. Cahorn, architecte, a été chargé de l'élaboration des plans et de la conduite des travaux.

Autres W.-C. payants. — Travaux ordinaires d'entretien.

Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Transformé l'installation du chauffage pour rendre le chauffage de la grande salle indépendant de celui du reste du bâtiment et plus économique.

Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge. — Réparation complète de la grande verrière. Aménagements divers pour les besoins des services économiques.

Salle communale des Eaux-Vives. — Sectionnement de l'installation du chauffage pour la rendre indépendante de celle de l'école.

Salle du Môle. — Même travail.

Kiosques et édicules divers

Rond-point de la Jonction. — Un crédit de fr. 30.000,— a été voté par le Conseil municipal le 10 avril 1942 pour la construction d'une station-abri à cet endroit, avec W.-C. publics en sous-sol. M. L. Gloor, architecte, a été chargé de la mise au point du projet et de la conduite des travaux. Onze entrepreneurs adjudicataires exécuteront les travaux de construction de cette station.

Place des Augustins. — Un crédit de fr. 15.000,— a été voté par le Conseil municipal le 12 juin 1942 pour la construction d'une station-abri sur cette place. Cet édicule comprendra une salle d'attente, des W.-C. publics, et un local abritant un transformateur électrique. Les Services industriels participent à la dépense pour la partie qui les concerne. M. Duc, architecte, a été chargé de l'élaboration des plans et de la conduite des travaux.

Kiosques à journaux. — 10 kiosques ont été repeints à neuf ; celui qui se trouvait vers le monument National a été transféré à la place du Port, en remplacement du dernier kiosque du modèle hexagonal qui s'y trouvait et qui était irréparable.

Bâtiments dans les parcs

Parc La Grange. — Remplacé le parquet d'une pièce de l'appartement du jardinier-chef et réparé deux chambres. Installé une salle de bains chez le conservateur. Réparé la cuisine de la loge sur la route de Frontenex.

Parc des Eaux-Vives. — Réparé les toitures de la dépendance et du château. Repeint les volets, le berceau et la barrière de la terrasse au 1er étage. Réfection de la peinture de la face extérieure des fenêtres.

La Perle du Lac (restaurant). — Réfection de peinture sur bois des façades du chalet.

Villa Bartholoni. — Travaux ordinaires d'entretien.

Villa Moynier et dépendances. — Travaux ordinaires d'entretien.

Parc Mon-Repos. — Installé des armoires au 1er étage pour la collection des cryptogames du Conservatoire botanique.

Villa « Les Tilleuls » (campagne Trembley). — Travaux ordinaires d'entretien.

Campagne Beaulieu. — Aménagement de locaux, dans la ferme, pour recevoir le service de séchage des légumes et des fruits de la Ville. Réfection de la toiture et du réseau des canalisations.

Buanderies

Buanderie rue du Nant. — Depuis quelques années le mauvais état de ce bâtiment nous inspirait des craintes.

A la suite d'une expertise, nous avons, pour éviter des risques d'accidents, décidé la fermeture de l'établissement.

Tenant compte du fait que, dans les circonstances actuelles, cette buanderie rendait d'appréciables services à un grand nombre de laveuses, le Conseil municipal, sur la proposition du Conseil administratif, affecta, le 30 juin 1942, un crédit de fr. 80.000,— à la restauration de cette buanderie. L'étude et la direction des travaux a été confiée à M. P. Perrin, architecte, assisté de M. J. Gertsch, son collaborateur. Par suite des restrictions en cours, le projet adopté prévoit l'emploi de matériaux encore disponibles sur le marché pour permettre une réalisation immédiate. Les travaux adjugés entre 9 entrepreneurs sont actuellement en cours et la mise en service de la nouvelle buanderie est prévue pour avril 1943.

Etudes diverses

Au cours de l'année 1942 et dans le but de procurer des occasions de travail aux bureaux d'architectes, il a été procédé aux études suivantes :

Immeubles rue de Lausanne, 30-32. — En vue de l'élargissement de cette artère, transformation et modernisation simple de ces bâtiments confiée à M. Saugey, architecte.

Rue du Môle, 15. — Ce bâtiment, entièrement désaffecté en raison de son état de vétusté intérieure a été examiné en vue de son utilisation éventuelle pour une auberge de jeunesse.

M. Bonnard, architecte, chargé de cette étude par le comité genevois de cette institution, a présenté un projet soumis à l'examen du Conseil administratif.

Maison de Beaulieu. — Ce bâtiment n'étant pas utilisable dans son état actuel, une étude de transformation avait été faite par M. Rigatteaux, architecte. Ce projet a été abandonné à cause de son coût élevé. Pendant la durée de la guerre, ce bâtiment sera utilisé par le service des Parcs et promenades pour entreposer les produits des cultures de la Ville.

Stations-abris. — Une étude pour la réfection de l'édicule de la place de la Fusterie a été confiée à M. L. Perrin, architecte.

Une étude a été faite par M. Rigatteaux, architecte, pour réunir dans un seul édicule les W.-C. publics, le kiosque à journaux et la station de trams existants actuellement à la place de la Poste.

M. L. Archinard, architecte, a étudié la restauration du kiosque-abri du Molard et la réfection du sous-sol de cette station.

Par suite du nouvel aménagement de la place Claparède, M. L. Archinard a été chargé d'élaborer un projet de station-abri comprenant des W.-C. publics et un kiosque à journaux.

Réfections de façades. — Désirant poursuivre les améliorations apportées cette année, dans la vieille ville, une étude a été demandée à M. Fatio, architecte, pour la réfection des façades de l'immeuble rue de la Tertasse, N° 1 et une étude à M. Leclerc, architecte, pour les façades de l'immeuble Tour de Boël, N° 24. Ces deux bâtiments sont habités et l'exécution de ces travaux projetés est indispensable à leur bonne conservation.

Dans le même esprit, une étude a été demandée à M. Dubois, architecte, pour les bâtiments rue de la Cité, 19-21. Mais ce projet de restauration entraîne des travaux hors de proportion vu l'état de ces bâtiments actuellement en grande partie désaffectés.

Rue de la Cité, 5. — Ce bâtiment, qui comporte le dernier *dôme* existant en ville, présente un certain intérêt. Une étude pour sa transformation avec dénoyautage des cours a été demandée à M. Breitenbucher, architecte.

Divers. — M. Pittet, architecte, a été chargé d'étudier l'installation de W.-C. pour le café du chalet du Bois de la Bâtie.

M. Savary, architecte, a fait une étude pour l'aménagement d'une salle de lecture à la pension Les Tilleuls, à Moillebeau.

Nous avons étudié l'installation d'une buanderie dans l'immeuble rue Dancet, 14.

Une étude a été faite pour la transformation des W.-C. du Théâtre avec adjonction de douches.

M. Hoechel, architecte, a été chargé de faire une étude pour un nouvel aménagement de la fontaine de Coutance.

Différents travaux de relevés ont été confiés au Bureau d'entr'aide technique.

Stades municipaux et bains

Stade du Bout-du-Monde, stade de Frontenex, stade de Varembé. — En collaboration avec le service des stades, divers travaux d'entretien courant ont été exécutés. Aménagement de terrains de football sur la plaine de Plainpalais et au Bois de la Bâtie.

Bains de la jetée des Pâquis. — Cette année, nous avons profité du niveau très bas des eaux pour faire exécuter des réparations à des parties des bains qui sont habituellement immergées, soit peinture de ferrures et réparation de poutres en béton armé.

Service du combustible

Pour l'hiver écoulé (1941-1942), le contingent de combustible accordé pour les bâtiments scolaires, administratifs et publics était de 40% de la consommation normale d'avant-guerre. Les économies réalisées par les nombreuses transformations apportées aux installations de chauffages centraux, et l'utilisation de calorifères, dans les musées principalement, ainsi que par les changements d'horaires, ont permis de maintenir le chauffage dans les écoles jusqu'au 21 mars, et dans les bâtiments publics jusqu'au 15 mars 1942.

Durant la période des vacances scolaires d'hiver (du 22.12.41 au 16.1.42) le chauffage des bâtiments a été maintenu au ralenti, à cause des risques de gel des installations d'eau et des installations sanitaires.

Pour l'hiver 1942-1943, de nouvelles prescriptions fédérales ont diminué le contingent à 35%, dont une partie doit être utilisée en briquettes Union. En plus des mesures d'économie appliquées l'hiver précédent, dans les bâtiments scolaires, les vacances d'hiver ont été augmentées et s'étendront du 18 décembre 1942 au 25 janvier 1943, période pendant laquelle les feux sont complètement arrêtés. Des dispositions spéciales ont été prises, dans tous les bâtiments dont le chauffage a été arrêté, pour la vidange des installations de chauffage et sanitaires. Des calorifères ont été posés dans les locaux utilisés (logements, cuisines scolaires, bibliothèques, salles de sociétés) situés dans les bâtiments dont le chauffage est arrêté.

L'inventaire du combustible à fin décembre 1942 a montré que, pour l'ensemble des bâtiments publics, le chauffage pourra être assuré jusqu'au 15 mars environ, si la température extérieure n'est pas plus basse que celle d'un hiver normal.

La révision et l'entretien des installations de chauffage des bâtiments ont été spécialement poussés cette année en vue de pouvoir réaliser le maximum d'économie dans l'emploi du combustible dont l'acquisition devient de plus en plus difficile. Des circulateurs ont été placés sur plusieurs installations, et, principalement dans les écoles, nombreux sont les jeux de vannes qui ont été posés pour permettre de sectionner les chauffages de bâtiments suivant l'utilisation des locaux.

Panneaux d'affichage officiel

Revision et réfection de la peinture de deux panneaux doubles d'affichages officiels. Fourniture et pose de deux panneaux officiels placés sur la demande du Département militaire, l'un à l'avenue d'Aïre, près de la voie du chemin de fer, l'autre à l'avenue de Champel. Travaux ordinaires d'entretien.

Décoration

A l'occasion des fêtes du II^{me} millénaire de Genève, le nouveau matériel de décoration a été placé en ville à l'occasion de chaque manifestation. Des décorations spéciales ont été faites dans divers secteurs de la ville, notamment pendant la durée de l'exposition au Musée et de la quinzaine de l'élégance, de la fête de gymnastique et du concours hippique sur la plaine de Plainpalais, des Jeux de Genève, etc.

Une décoration spéciale a été exécutée sur le parcours de la voie millénaire.

A la suite de l'aménagement en pelouse de l'emplacement rue de Cornavin, angle ruelle des Terreaux, déplacement de clôtures de la Société générale d'affichage et réfection du crépissage.

A la place Saint-Gervais, remise en état des murs mitoyens côté « marché aux puces », déplacement des bannières et démolition d'un dépôt.

Entretien des monuments

Nous avons fait nettoyer 18 plaques épigraphiques ou commémoratives et avons fait remplacer la plaque d'émail rappelant la mémoire de J.-J. Pradier, qui était abimée, par une plaque de marbre avec lettres plombées.

Nettoyage du monument de la Réformation et réfection de la distribution d'eau du bassin.

III. ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DÉFENSE AÉRIENNE

Eclairage public. — Le crédit de ce poste a été maintenu à la somme de fr. 250.000,—. La dépenses pour 1942 a été de fr. 248.824,65 contre fr. 219.624,25 en 1941.

Il n'a pas été fait de nouvelles installations d'éclairage dans le courant de cette année, mais nous avons procédé, comme d'habitude, à des remplacements de câbles porteurs, fils d'alimentation et armatures en mauvais état. La centralisation des commandes a été faite dans le quartier du Mervelet, des Pâquis et de la Bourse.

Installations électriques. — Installation d'un poste de séchage de légumes à la campagne Beaulieu et de l'éclairage au néon au bar du Kursaal.

Défense aérienne. — Tous les abris sanitaires et publics sont terminés. A la demande des Services fédéral et cantonal de D.A., le Conseil municipal a voté le 30 juin 1942 un nouveau crédit de fr. 310.000,— se répartissant comme suit : fr. 110.000,— pour l'installation de ventilations dans les abris publics et fr. 200.000,— comme part de la Ville à la construction d'abris privés.

Toutes les installations de ventilations sont terminées et donnent entière satisfaction.

A fin 1942, la Ville avait fait exécuter 6 postes de commandement pour le Bataillon de D.A., 4 postes sanitaires, et participé aux frais d'aménagement d'un cinquième poste sanitaire.

Elle a aménagé également 21 abris publics dans les écoles et participé avec l'Etat à l'aménagement de 3 abris publics (place de la Madeleine, église de Saint-François et école ménagère rue Rousseau).

De plus, 21 abris ont été créés dans des immeubles appartenant à la Ville et 420 abris privés ont été subventionnés.

La Ville a contribué à l'achat de 5 moto-pompes destinées au Bataillon de D.A. et qui seront mis à la disposition des cinq compagnies du Batailon de sapeurs-pompiers de la Ville de Genève.

Ces engins sont destinés à combattre plus efficacement le feu ; ils seront surtout utiles en cas de rupture de canalisations car ils permettent de puiser l'eau dans le lac, le Rhône, l'Arve, des bassins de fontaine ainsi que sur des colonnes d'eau à basse pression.

Financement des abris privés de D.A. — L'obligation décrétée de construire des abris privés, implique le financement de ces constructions par les pouvoirs publics. Un accord est intervenu à ce sujet avec l'Etat et la Caisse hypothécaire.

Cet établissement consent les ouvertures de crédits à des conditions déterminées, dans les cas exceptionnels où propriétaires et locataires ne disposent pas de fonds suffisants pour payer les frais des abris. La Caisse hypothécaire est garantie par le cautionnement de l'Etat et de la Ville.

61 ouvertures de crédit (10 à fin 1941) garanties par la Ville, ont été accordées à fin 1942.

Les 420 subventions municipales accordées (204 à fin 1941) représentent une somme de fr. 102.152,70 payée à fin 1942 (à fin 1941, fr. 32.380,10).

Le Secrétariat du service assume le contrôle financier et tient la comptabilité de ces opérations.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1942

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie, qui était de 242 hommes à fin 1941, comptait, au 31 décembre 1942, 250 hommes.

Au cours de l'année, nous avons occupé 89 chômeurs en moyenne (par jour) pour remplacer à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTAT FINANCIER. — Voir page suivante le tableau financier 1942.

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1942

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

	DÉPENSES						RECETTES			
	Budget	Recettes	Total	Dépensé	En plus	En moins	Budget	Encaissé	En plus	En moins
1 A. Traitement du personnel ouvrier	1.300.579,—	6.151,20	1.306.730,20	1.211.382,25	—	95.347,95	—	—	—	—
B. Personnel temporaire chômeurs	152.000,—	—	152.000,—	232.669,60	80.669,60	—	—	—	—	—
C. Indemnité de gardiennage	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
D. Indemnités pour heures supplémentaires et travaux spéciaux	6.000,—	—	6.000,—	2.562,70	—	3.437,30	—	—	—	—
E. Indemnités de décès	450,—	—	450,—	—	—	450,—	—	—	—	—
F. Frais déplacements autos	4.000,—	—	4.000,—	1.178,—	—	2.822,—	—	—	—	—
G. Pension d'un ouvrier	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
H. Participation aux caisses maladie	8.000,—	—	8.000,—	7.928,90	—	71,10	—	—	—	—
I. Déplacements des ouvriers	3.000,—	—	3.000,—	3.238,20	238,20	—	—	—	—	—
J. Part de la Ville (2%) à la caisse de compensation	22.000,—	—	22.000,—	37.583,70	15.583,70	—	—	—	—	—
K. Allocations de vie chère	109.000,—	—	109.000,—	119.150,70	10.150,70	—	—	—	—	—
L. Allocations pour enfants	22.000,—	—	22.000,—	27.760,45	5.760,45	—	—	—	—	—
M. Remboursement de la caisse de compensation	—	—	—	—	—	—	54.000,—	29.115,55	—	24.884,45
N. Retenues aux mobilisés	—	—	—	—	—	—	22.000,—	10.711,60	—	11.288,40
2 A. Achat et entretien d'outillage et machines	30.000,—	994,90	30.994,90	30.950,90	—	44,—	—	—	—	—
B. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages et pneumatiques	160.000,—	16.374,40	176.374,40	176.303,95	—	70,45	—	—	—	—
C. Entretien des camions	40.000,—	3.018,10	43.018,10	42.984,50	—	33,60	—	—	—	—
D. Poteaux indicateurs, limites et signalisations	2.000,—	131,60	2.131,60	1.665,45	—	466,15	—	—	—	—
E. Noms des rues	500,—	—	500,—	239,65	—	260,35	—	—	—	—
F. Numéros de maisons	500,—	—	500,—	42,25	—	457,75	—	—	—	—
G. Matériel de fêtes et décorations	5.000,—	—	5.000,—	916,50	—	4.083,50	—	—	—	—
3 A. Assurances du personnel	30.500,—	—	30.500,—	30.676,20	176,20	—	—	—	—	—
B. Assurances incendie véhicules et dépôts	3.000,—	—	3.000,—	3.135,20	135,20	—	—	—	—	—
C. Responsabilité civile véhicules	12.500,—	39.50	12.539,50	10.664,50	—	1.875,—	—	—	—	—
D. Responsabilité civile routes	3.400,—	—	3.400,—	3.534,50	134,50	—	—	—	—	—
4. Part du personnel ouvrier aux primes de l'assurance accidents non professionnels	—	—	—	—	—	—	7.500,—	6.477,—	—	1.023,—

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE *(suite)*

Résultat financier de 1942 — Entretien général des routes

5.	Indemnités de la Caisse nationale.	—	—	—	—	—	—	9.000,—	19.760,80	10.760,80	—
6 A.	Routes et chaussées	110.000,—	5.439,35	115.439,35	100.000,—	—	15.439,35	—	—	—	—
B.	Trottoirs et gondoles	50.000,—	262,20	50.262,20	50.000,—	—	262,20	—	—	—	—
C.	Refuges	5.000,—	—	5.000,—	—	—	5.000,—	—	—	—	—
D.	Ponts et quais	30.000,—	165,40	30.165,40	28.297,20	—	1.868,20	—	—	—	—
E.	Egouts et canaux	30.000,—	615,75	30.615,75	26.054,40	—	4.561,35	—	—	—	—
F.	Cylindrage et revêtements	150.000,—	730,40	150.730,40	150.000,—	—	730,40	—	—	—	—
G.	Fontaines, hydrants, fournit. eau .	105.000,—	—	105.000,—	109.544,40	4.544,40	—	—	—	—	—
H.	Entretien des latrines et urinoirs .	30.000,—	501,40	30.501,40	37.132,45	6.631,05	—	—	—	—	—
8.	Entretien des garages et dépôts .	15.000,—	12,25	15.012,25	8.597,50	—	6.414,75	—	—	—	—
9.	Loyer de la Voirie bd St-Georges .	20.000,—	—	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
	Participation à la Caisse d'assurance du personnel pour les ouvriers provenant des communes fusionnées	59.800,—	—	59.800,—	57.999,15	—	1.800,85	—	—	—	—
15.	Participation pour le personnel ouvrier faisant partie de la C.I.A. .	26.000,—	—	26.000,—	28.939,20	2.939,20	—	—	—	—	—
10.	Frais généraux payés à l'Etat . .	200.000,—	—	200.000,—	200.000,—	—	—	—	—	—	—
12/13	9me annuité pour l'achat de 4 camions en 1933 et intérêts .	12.272,—	—	12.272,—	12.272,—	—	—	—	—	—	—
14.	5me annuité pour l'achat de 2 camions en 1936	18.000,—	—	18.000,—	18.000,—	—	—	—	—	—	—
16.	Versement de la C.G.T.E. pour entretien des chaussées	—	—	—	—	—	—	15.000,—	15.000,—	—	—
17.	Vente de gadoues	—	—	—	—	—	—	—	1.153,—	1.153,—	—
18.	Vente de vieux matériaux et recettes diverses	—	—	—	—	—	—	1.000,—	1.869,75	869,75	—
20.	Part des propriétaires pour établissement de trottoirs et égouts	—	—	—	—	—	—	6.000,—	1.823,90	—	4.176,10
21.	Vente de numéros de maisons . .	—	—	—	—	—	—	500,—	134,—	—	366,—
22.	Produit de la retenue légale sur traitements	—	—	—	—	—	—	15.000,—	17.786,85	2.786,85	—
		2.776.701,—	34.436,45	2.811.137,45	2.792.604,40	126.963,20	145.496,25	130.000,—	103.832,45	15.570,40	41.737,95
7.	Enlèvement des neiges	20.000,—	58,50	20.058,50	41.377,80	21.319,30	—	—	—	—	—
6i.	Travaux neufs	10.000,—	—	10.000,—	10.000,—	—	—	—	—	—	—
	Totaux Francs	2.806.701,—	34.494,95	2.841.195,95	2.843.982,20	148.282,50	145.496,25	130.000,—	103.832,45	15.570,40	41.737,95

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

1 *b.* SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés	à la levée des ordures ménagères	fr.	206.935,35
» »	au déchargement de bois pour nécessiteux, au quai du Cheval-Blanc (50% Etat – 50% Ville)	»	1.613,50
» »	à la démolition des immeubles rue du Nord	»	1.322,65
» »	à la démolition des immeubles rue du Fort-Barreau, 15 et 15 *bis*	»	4.495,40
» »	aux sondages rue Calvin	»	868,35
» »	à l'abatage d'arbres rue du Gd-Pré	»	242,20
» »	à l'abatage d'arbres promenade St-Antoine	»	4.917,85
» »	au stade parc Bertrand	»	998,05
» »	à l'aménagement du tournant rues des Terreaux-du-Temple et Vallin	»	3.153,95
» »	au profil Taconnerie-Cour St-Pierre	»	2.431,15
» »	à l'aménagement autour de la maison de Voltaire, rue des Délices, et démolition de la ferme	»	5.691,15
		fr.	232,669,60

2 *a.* ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE ET MACHINES

Achat d'outillage et matériel	fr.	12.094,05
Entretien de machines	»	991,35
Entretien d'outillage et matériel	»	17.865,50
	fr.	30.950,90

2 *b.* BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES ET PNEUMATIQUES

Benzine	fr.	136.920,30
Huile	»	488,35
Graisse	»	143,95
Pétrole	»	591,80
Bandages et pneumatiques	»	521,—
Achat de deux bennes	»	24.950,40
Achat de camions	»	2.000,—
Achat de bois carburant	»	10.688,15
	fr.	176.303,95

2 *g.* MATÉRIEL DE FÊTES ET DÉCORATION

Entretien	fr.	916,50

Statistique de la collecte et du transport des ordures en 1942 :

Ordures ménagères	m^3	42.996
Déblais des marchés	»	1.044
Dépôts et remblais divers	»	3.774
Résidus sacs	»	—
Mâchefers	»	3.420

6 *e.* EGOUTS ET CANAUX

Construction	fr.	150,65
Entretien	»	25.903,75
	fr.	26.054,40

6 *g*. Fontaines, hydrants, fourniture d'eau

Entretien	fr.	23.612,90
Fourniture d'eau	»	85.931,50
	fr.	109.544,40

6 *h*. Entretien des latrines et urinoirs

Nettoyage W.C. à forfait	fr.	34.093,80
Entretien, réparation	»	2.724,25
Entretien éclairage W.C.	»	314,40
	fr.	37.132,45

7. Enlèvement des neiges

Main-d'œuvre	fr.	23.087,40
Heures supplémentaires de cantonniers	»	7.589,20
Matériaux	»	3.778,70
Camionnages	»	974,50
Frais divers	»	5.948,—
	fr.	41.377,80

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 1942

Recettes		*Sommes dépensées en 1942*	
—	Aménagement angle rues de la Fontaine et Toutes-Ames (arr. mun. du 28.3.1939)	fr.	723,20
Fr. 500,—	Tronçon d'égouts au chemin Chauvet (arr. mun. du 12.9.1939)	»	—
—	Elargissement route de Florissant entre Contamines et avenue Bertrand (arr. mun. du 3.12.1940)	»	3.525,05
—	Aménagement du prolongement de l'avenue Ernest Pictet et de la rue Soubeyran (arr. mun. du 26.12.1940)	»	219,95
—	Elargissement rue de Lausanne au droit du Château Banquet (arr. mun. du 27.5.1941)	»	1.254,35
—	Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arr. mun. du 27.5.1941)	»	3.555,15
—	Elargissement de la rue de la Terrassière au bas du chemin de Roches (arr. mun. du 27.5.1941)	»	19.950,45
—	Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port Noir (arr. mun. du 27.5.1941)	»	15.120,45

CRÉDITS SPÉCIAUX

Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines et Jules Crosnier (arr. mun. du 4.10.1938).

Crédit	fr.	32.000,—
Recettes	»	98,—
	fr.	32.098,—
Dépenses	»	25.932,95
Solde disponible	fr.	6.165,05

Aménagement angles rue de la Fontaine et Toutes-Ames (arr. mun. du 28.3.1939).

Crédit	fr.	200.000,—
Dépenses	»	200.000,—

(Compte bouclé.)

Tronçon d'égouts au chemin Chauvet (arr. mun. du 12.9.1939).

Crédit	fr.	15.400,—
Dépenses	»	13.447,80
Solde disponible	fr.	1.952,20

(Compte bouclé.)

Recettes ne pouvant pas être dépensées :

Part des propriétaires	fr.	4.937,50
Subventions fédérales de chômage	»	1.628,—

Elargissement route de Florissant entre Contamines et avenue Bertrand (arr. mun. du 3.12.1940).

Crédit	fr.	45.000,—
Dépenses	»	34.020,—
Solde disponible	fr.	10.980,—

Aménagement du prolongement de l'avenue Ernest Pictet et de la rue Soubeyran (arr. mun. du 26.12.1940).

Crédit	fr.	33.000,—
Recettes	»	2.334,—
	fr.	35.334,—
Dépenses	»	22.451,40
Solde disponible	fr.	12.882,60

(Compte bouclé.)

Elargissement de la rue de Lausanne au droit du Château Banquet (arr. mun. du 27.5.1941).

Crédit	fr.	32.000,—
Dépenses	»	15.907,30
Solde disponible	fr.	16.092,70

Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arr. mun. du 27.5.1941).

Crédit	fr.	422.000,—
Dépenses	»	3.555,15
Solde disponible	fr.	418.444,85

Elargissement de la rue de la Terrassière au bas du chemin de Roches (arr. mun. du 27.5.1941).

Crédit	fr.	20.000,—
Dépenses	»	20.173,10
Dépassement	fr.	173,10

Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port Noir (arr. mun. du 27.5.1941).

Crédit	fr.	130.000,—
Dépenses	»	68.908,75
Solde disponible	fr.	61.091,25

CHAPITRE XX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XXI

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE XXII

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services)

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Prévisions budgétaires

Le budget prévoyait :

Dépenses administratives	fr. 20.326.519,85		
Amortissements des emprunts consolidés	» 2.994.356,40		
Crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 425.363,60	= Total	fr. 23.746.239,85
Recettes administratives	fr. 19.457.563,20		
Amortissements des Services industriels	» 2.916.758,—	= Total	» 22.374.321,20
D'où devait résulter un *déficit* total de			fr. 1.371.918,65

Résultats généraux

En réalité,

Les dépenses administratives se sont élevées à	fr. 20.691.086,37		
et les amortissements des emprunts consolidés à	fr. 2.957.856,40	= Total	fr. 23.648.942,77
Les recettes administratives ont été de	fr. 20.698.351,81		
et les amortissements des Services industriels de	» 2.955.417,65	= Total	» 23.653.769,46
laissant apparaître un *boni* de trésorerie de			fr. 4.826,69

Résultats administratifs

Les recettes administratives, amortissements des Services industriels déduits, se sont élevées à			fr. 20.698.351,81
Les dépenses administratives, sans les amortissements des emprunts consolidés, se sont élevées à			» 20.691.086,37
laissant apparaître une différence de qui constitue le *boni* réel pour 1942.			fr. 7.265,44
Le déficit prévu au budget de 1942 s'élevait à	fr. 868.956,65		
plus les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 425.363,60	soit	fr. 1.294.320,25
D'où il résulte une amélioration sur les prévisions de			fr. 1.301.585,69

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE

Extrait des comptes de 1942

Effectif :

	En service et divers		retraités		
	hommes	femmes	hommes	femmes	Total
A fin 1941	1387	38	321	29	1775
A fin 1942	1389	35	328	31	1783
En plus à fin 1942					8

Les décès étaient de 46 en 1940 et de 28 en 1941 ; ils ont été de 25 pour 1942.

L'exercice 1942 boucle par un déficit de fr. 7.773,80, dû au nombre élevé de feuilles maladie délivrées et à l'augmentation du nombre des cas très coûteux. Le prix des produits pharmaceutiques a subi une hausse moyenne de 30 à 35%.

Les indemnités-chômage se maintiennent à un chiffre important. Toutes les rubriques du poste « soins et divers », sans exception, sont en augmentation, particulièrement celles des « médecins » et « pharmaciens » qui accusent respectivement une dépense supplémentaire sur 1941 de fr. 10.083,60 et de fr. 6.431,85.

Nombreux cas de maladies du système digestif et nerveux et augmentaton des affections pulmonaires.

Pour couvrir le déficit de 1942, le comité proposera la perception d'une cotisation *extraordinaire* de fr. 4,50 (conformément à l'art. 41 des statuts).

D'autre part, il sera proposé à l'assemblée générale de rétablir le taux du frein mutualiste à 25%, contre 20% ces trois dernières années.

	Feuilles maladie délivrées en	
	1942	1941
Ville	371	318
Services industriels	1140	1103
Etat	132	112
Retraités	273	313
Divers	5	5
Totaux.	1921	1851

Soit 70 feuilles de plus en 1942.

Onze cas nous ont coûté près de fr. 12.000,—.

De plus, il y a une forte augmentation des cas allant de fr. 250.— à fr. 500,—, soit 41 cas, ce qui représente au minimum fr. 12.000,—.

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1942

Recettes

Produit des cotisations.	fr. 100.106,50		
Produit des cotisations Caisse tuberculose	» 2.621,60	=	fr. 102.728,10
Droits d'entrée		»	865,—
Amendes		»	568,—
Subside fédéral et sociétaires		»	9.453,40
Subside cantonal et sociétaires		»	5.484,25
Remboursements : Frein mutualiste et Caisse tuberculose		»	28.178,20
Escomptes et intérêts		»	7.186,80
Perte de l'exercice 1942		»	7.773,80
Total			fr. 162.237,55

Dépenses

Indemnités de chômage pour maladie et accidents			fr.	5.299,10
Soins et divers :				
Médecins	fr.	77.754,75		
Médicaments fournis par les médecins	»	208,25		
Pharmaciens	»	40.037,15		
Autres moyens curatifs	»	1.018,95		
Frais de traitements dans :				
Hôpitaux	fr.	12.412,—		
Etablissements pour tuberculeux	»	3.000,—		
Etablissements curatifs et frais de séjour	»	1.590,50 = fr. 17.002,50		
Frais de soins dentaires		» 1.911,—		
Frais de transports de malades		» 291,85	= fr.	138.224,45
Indemnités au décès			»	2.600,—
Frais d'administration			»	13.540,25
Caisse tuberculose : cotisations 1942			»	2.573,75
Total			fr.	162.237,55

Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 1942

DÉBIT

Soins et divers : Virement du solde	fr.	146.123,55
Frais généraux	»	13.540,25
Cotisation Caisse tuberculose	»	2.573,75
	fr.	162.237,55

CRÉDIT

Cotisations ordinaires et extraordinaires	fr.	100.106,50
Cotisations Caisse tuberculose	»	2.621,60
Droits d'entrée	»	865,—
Amendes	»	568,—
Subside fédéral	»	9.453,40
Subside cantonal	»	5.484,25
Frein mutualiste : factures faites	»	26.586,80
Caisse tuberculose : Prestations 1942	»	1.591,40
Escomptes et intérêts	»	7.186,80
Perte de l'exercice 1942	»	7.773,80
	fr.	162.237,55

Bilan au 31 décembre 1942

ACTIF

Disponibilités	fr.	13.710,30
Débiteurs 1942	»	2.124,55
Matériel	»	1.021,—
Portefeuille	»	84.000,—
	fr.	100.855,85

PASSIF

Caisse retraite gérant			fr.	2.629,10
Compte ristourne pharmacies populaires :				
Ristourne non répartie aux membres au 31 décembre 1942			»	387,90
Fonds de secours : Solde à fin 1941	fr.	5.000,—		
Prestations accordées en 1942	»	199,60		
Solde à fin 1942			= »	4.800,40
Capital au 31 décembre 1941 et agio	fr.	100.812,25		
Perte de l'exercice 1942	»	7.773,80		
Capital au 31 décembre 1942			»	93.038,45
			fr.	100.855,85

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1942 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif, et M. Humbert SESIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Paul MANTEL.

Délégués du personnel : MM. Georges GENEVARD, Edmond CHOMÉTY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Auguste SOTTAS et Louis VIELLE.

Président : M. Jules PENEY.

Secrétaire : M. Georges GENEVARD.

Nous extrayons du rapport du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. *Assurés en activité de service :*

A fin 1941			352
Entrés en 1942 :	nouveaux membres	—	
	déposants devenus assurés	7	7
			359
Sortis en 1942 :	départs	2	
	décès	—	
	pensionnés	12	— 14
	Total à fin 1942		345

B. *Déposants en activité de service*

A fin 1941			58
Entrés en 1942 :	nouveaux membres		+ 14
			72
Sortis en 1942 :	départs	—	
	décès	1	
	déposants devenus assurés	7	— 8
	Total à fin 1942		64

C. *Pensions accordées en 1942*

Pensions : de retraite, 9 ; d'invalidité, 4 (dont 1 rente partielle) ; pour suppression de poste, 0 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 0 ; de veuves de pensionnés décédés, 4 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 0 ; d'enfants de pensionnés décédés, 1.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1942

Pages

Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE 3

I. Autorités municipales. — Administration générale 3
Rapports avec les autorités cantonales et fédérales 3
Règlements municipaux 4
Services municipaux 4
Fêtes et cérémonies 6
Tourisme 10
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers 12
Initiatives, référendums 12
Naturalisations 12
Economat 13
Fondation Adolphe de Rothschild 13
Subsides militaires 13
Service municipal pour le loyer de mobilisés 14
Services économiques 15
Union des villes suisses 19

II. Conseil municipal 20
Arrêtés pris par le Conseil municipal 21

III. Situation démographique de la Ville de Genève 25

Chap. II. — FINANCES 27
A. Comptabilité générale 27
B. Caisse 27
C. Impôts municipaux 27
D. Loyers et redevances 29

Chap. III. — SERVICE SOCIAL 31

Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE 40

Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS 46

Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS 50
A. *Spectacles populaires, concerts et divers* 50
B. *Grand Théâtre* 53
C. *Victoria-Hall* 55
D. *Kursaal* 55

Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE 56

Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES 60

		Pages
Chap. IX.	— MUSÉES ET COLLECTIONS	62
	A. Musée d'art et d'histoire	62
	B. Musée Rath	65
	C. Musée Ariana (Fondation G. Revilliod)	65
	D. Musée d'ethnographie	65
	E. Muséum d'histoire naturelle	68
	F. Conservatoire et jardin botaniques	75
Chap. X.	— PRIX UNIVERSITAIRES	80
Chap. XI.	— FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	80
Chap. XII.	— ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	81
Chap. XIII.	— SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	86
Chap. XIV.	— ÉTAT CIVIL	93
Chap. XV.	— POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	95
Chap. XVI.	— STADES MUNICIPAUX	98
Chap. XVII.	— ABATTOIR	99
Chap. XVIII.	— SERVICE IMMOBILIER, ÉTUDES ET BATIMENTS	100
	I. *Secrétariat*	100
	II. *Service technique*	110
	III. *Eclairage public et Défense aérienne*	119
Chap. XIX.	— DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (Subdivision de Génie civil, routes et voirie)	119
Chap. XX.	— RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	125
Chap. XXI.	— AMORTISSEMENTS	125
Chap. XXII.	— SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	125
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE		125
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE		126
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (Retraite et invalidité)		128
TABLE DES MATIÈRES		129